2019

Rapport d'activité

BnF | Bibliothèque nationale de France

Table des matières

Les faits marquants de l'année 2019 5

Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques 15

1 – Les collections 21

1.1 Le dépôt légal 22

Les évolutions du dépôt légal **23**

Le dépôt légal des imprimés **25**

Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels **26**

Le dépôt légal de l'internet **26**

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges 27

Les ressources papier **27**

Les ressources numériques **28**

Les documents spécialisés et audiovisuels **30**

1.3 La numérisation des collections 32

Les marchés de numérisation **32**

Les programmes internes de numérisation **34**

1.4 Le traitement des collections 35

Le traitement bibliographique **35**

La conservation préventive et curative **40**

La conservation des collections numériques **44**

La sûreté des collections **44**

2 – Le patrimoine immobilier 45

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement 46

Le schéma directeur immobilier **46**

Le schéma d'implantation des collections **47**

Les perspectives de saturation des espaces de stockage **47**

2.2 La rénovation de Richelieu 48

Les travaux de parachèvement en zone 1 **48**

Le chantier de la zone 2 **49**

Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale **50**

2.3 Réalisations diverses 50

2.4 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable 52

Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre **52**

Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics **53**

3 – Les publics et les services 55

3.1 Le développement des publics et les processus d'accueil à la Bibliothèque 56

Les abonnements **56**

La refonte des processus de vente, d'accueil, d'orientation et d'inscription **57**

Le soutien au développement des publics **58**

3.2 Les publics des salles de lecture 60
L'évolution de la fréquentation **60**
Les formations et le développement de nouveaux services **62**
L'accès aux ressources documentaires **66**
3.3 Les activités culturelles et éducatives 69
Les expositions **69**
Les conférences et les colloques **72**
Les activités d'éducation artistique et culturelle **75**
Les éditions **78**
3.4 La médiation culturelle en ligne 79
Les expositions virtuelles **80**
Les nouveaux formats **80**
3.5 Gallica et la politique de diffusion numérique des collection 81
L'offre documentaire et les fonctionnalités **82**
Gallica, bibliothèque collective **85**
Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé **88**
3.6 L'accessibilité à la BnF 89
La politique d'accueil des publics en situation de handicap **89**
Le centre exception handicap **91**
3.7 L'information et les autres services en ligne 92
La communication externe **92**
Le site internet et les réseaux sociaux **92**
Les services bibliographiques **93**
4 – Le rayonnement 98
4.1 Les activités européennes et internationales 99
Décrire, numériser, valoriser des collections à valeur universelle **99**
Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale **101**
Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique **101**
4.2 La coopération documentaire nationale 102
Les pôles associés de dépôt légal imprimeur **103**
La coopération documentaire régionale et thématique **104**
Le Catalogue collectif de France (CCFr) **106**
4.3 L'expertise BnF au service des professionnels 107
L'expertise bibliographique **107**
L'expertise en conservation **109**
Formation initiale et continue à la BnF **109**
4.4 Les activités scientifiques et de recherche 110
Les programmes de recherche subventionnés au niveau national **111**
L'activité de recherche et développement au niveau international **113**
L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche **113**
Les centres de recherche de la BnF **114**
L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF **115**
5 – La gouvernance 117
5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque 118
Les outils de pilotage et la réflexion stratégique **118**
L'innovation **119**
L'information et la communication interne **121**
Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives **121**

5.2 Les ressources humaines 122
L'évolution des effectifs **122**
La mise en œuvre de la réorganisation de la DdRH **123**
La mise en place du Plan d'action indemnitaire (2019-2022) **123**
Le déploiement du télétravail **124**
Le dialogue social **124**
L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux **125**
5.3 Les affaires financières et budgétaires 125
Le budget et son exécution **125**
Le suivi des dépenses des dirigeants **137**
5.4 Les ressources propres 137
Le mécénat **137**
La reproduction et les prestations numériques **139**
Les autres ressources **140**

Focus 1 : L'acquisition d'un exemplaire unique de la revue Dada 142

Focus 2 : La numérisation des contributions recueillies dans le cadre du Grand débat national 145

Focus 3 : 2019, une grande année pour RetroNews ! 148

Focus 4 : Cartographie des collections étrangères : vers de nouvelles coopérations scientifiques internationales 151

Focus 5 : L'identification des biens spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale 154

Focus 6 : En 2021, un nouveau jardin Vivienne grâce au 1 % artistique 157

Focus 7 : Tolkien à la BnF 160

Focus 8 : La refonte du site bnf.fr 163

Focus 9 : Sauvegarde des patrimoines en danger au Moyen-Orient 166

Focus 10 : Une nouvelle feuille de route pour la Recherche à la BnF ! 169

Focus 11 : La BnF fait évoluer la politique de diffusion de ses images 172

Les faits marquants de l’année 2019

JANVIER

11 janvier La BnF participe à la 3e édition de la *Nuit de la lecture* avec une lecture exceptionnelle de manuscrits de Vladimir Jankélévitch dans la salle de lecture du département des Manuscrits par Clément Hervieu-Léger de la Comédie-Française et avec un dispositif numérique de jeu de recommandation de lecture sur Gallica. Ce jeu a attiré plus de 13 000 joueurs et a été le plus consulté sur la période.

15 janvier Ouverture de l'exposition *Vladimir Jankélévitch. Figures du philosophe* – site François-Mitterrand, galerie des donateurs – du 15 janvier au 07 avril. Cette exposition rétrospective rassemble manuscrits, correspondances, photographies ou documents audiovisuels qui éclairent la pensée et l'itinéraire du philosophe. Données par sa famille à la BnF, ces quelque 120 pièces sont conservées au département des Manuscrits.

31 janvier La BnF participe à la *Nuit des idées*. La soirée s'est organisée, sur le site François-Mitterrand, autour d'un débat d'idées animé par Hervé Gardette et Olivia Gesbert, ainsi que les masterclasses de Mona Ozouf et de Pierre Rosanvallon ; sur le site Richelieu, avec un rendez-vous sur le rôle des revues dans la diffusion des idées ; à la Maison Jean Vilar, des visites de l'exposition *Féminin et femmes chorégraphes à Avignon*, des performances et lectures.

FÉVRIER

05 février Ouverture du site France-Chine.

06 février Mise en ligne sur Gallica du 5 millionième document.

15 – 17 février La BnF participe au Salon de l'Étudiant.

18 février Ouverture d'un nouveau service d'export de notices dans BnF Catalogue général, en format csv, tableau exploitable dans un tableur type Excel.

19 février Inauguration du nouveau site France-Brésil, entièrement refondu et considérablement enrichi.

21 février La BnF est chargée de la numérisation de documents issus du Grand débat national.

22 – 24 février La BnF participe à la 5e édition du salon du livre et des métiers d'art, organisée par l'association Anima Libri, à Montreuil-Bellay.

25 février Signature d'une convention de partenariat entre la BnF et le ministère de la Culture relative au portail national des archives. La BnF fournit au service interministériel des archives de France les inventaires d'archives publiques qu'elle conserve pour une diffusion sur le portail francearchives.fr.

MARS

01 mars — Dans le cadre du plan « Culture près de chez vous » du ministère de la Culture, la BnF prête au musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire, du 1er mars au 1er septembre, deux pièces issues de la bibliothèque de l'Arsenal : une chaîne d'entrave d'esclaves du XVIIIe siècle et deux tomes de *De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs* de l'Abbé Grégoire sont exposés, à la mémoire de l'abolition de l'esclavage.

07 mars — Mise en ligne de la nouvelle version refondue du site.

12 mars — Mise en ligne de 1 000 dessins de Georges Wolinski, entrés par don. C'est le premier grand ensemble de dessins de presse contemporains mis en ligne, avec l'accord de l'artiste et de ses ayants droit.

14 mars — La BnF participe au *Printemps des poètes* avec une carte blanche à l'acteur et réalisateur François Marthouret et au violoncelliste Gaspar Claus, à la bibliothèque de l'Arsenal.

15 – 18 mars — La BnF participe au Salon du Livre Paris.

20 mars — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Manuscrits hébreux d'Italie*, au Musée d'art et d'histoire du judaïsme, du 20 mars au 22 septembre.

AVRIL

02 avril — Pour sa 11e édition, le Prix de la BnF est décerné à Virginie Despentes, écrivaine et réalisatrice de films.

04 avril — Ouverture de *Numba*, la bibliothèque numérique en agronomie tropicale du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

07 avril — La BnF participe aux Journées européennes des métiers d'art et ouvre au public les portes du centre technique de Bussy-Saint-Georges.

08 avril — Nomination de Denis Bruckmann au poste de directeur général.

09 avril — Ouverture de l'exposition *Manuscrits de l'extrême – Prison, passion, péril, possession* – site François-Mitterrand – du 09 avril au 07 juillet.

12 - 14 avril — La BnF participe au Salon international du livre rare et de l'objet d'art.

15 avril — Nouvelle version du service SRU de récupération des données de la BnF, proposant de nouveaux critères de recherche.

16 avril — Ouverture de l'exposition *Le monde en sphères* – site François-Mitterrand – du 16 avril au 21 juillet.

23 avril — Ouverture de l'exposition *Le merveilleux scientifique* – site François-Mitterrand, allée Julien Cain – du 23 avril au 25 août.

25 avril — Signature d'une convention avec la Bibliothèque Archives Canada (BAC) pour sa participation au site *La France aux Amériques*.

27 – 28 avril — La BnF participe aux Journées Mans'Art destinées à valoriser le patrimoine, les différents savoir-faire et les métiers des arts et de la culture.

30 avril — L'ensemble des manuscrits musicaux et des archives du compositeur de musiques de film Pierre Jansen rejoint les collections de la Bibliothèque nationale de France suite au don de sa veuve, Colette Zerah.

MAI

02 mai — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *1519 – La mort de Léonard, naissance d'un mythe*, Château royal d'Amboise, du 2 mai au 1er septembre.

03 – 05 mai — La BnF participe au salon Musicora. Salon annuel grand public, qui réunit musiciens, amateurs de musique et professionnels du secteur musical.

06 mai — Signature d'une convention avec la Bibliothèque nationale du Liban. La promotion de la francophonie et de la diversité culturelle et linguistique au Liban sont au cœur de ce partenariat qui se double d'un volet d'expertise et de transfert de compétences reposant sur des formations, des missions et l'accueil de professionnels dans le cadre du programme Profession culture.

10 mai — Signature d'une convention de partenariat entre la BnF et la fondation Archives Portal Europe pour la participation au portail européen des archives.

13 mai — Parution du volume XXVIII des *Trésors monétaires*, sur les monnaies espagnoles dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles.

13 mai — La version anglaise d'*Une histoire du cirque* reçoit le British Book Award dans la catégorie Scholarly, Academic and Reference Books.

13 mai — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Opéra en flammes, Opéra en ruines par Hubert Robert*, Musée des Beaux-Arts de Tours, du 13 mai au 19 septembre.

14 mai — Ouverture de l'exposition *Antonio Seguí* – site François-Mitterrand, galerie des donateurs – du 14 mai au 25 août. À la suite de la donation effectuée par Antonio Seguí qui a permis d'enrichir les collections du département des Estampes et de la photographie ainsi que de la Réserve des livres rares, la BnF expose une cinquantaine d'estampes, la plupart inédites.

14 – 17 mai — Le festival TempsDanse #3 (13 – 26 mai) et le rendez-vous performatif La Danse Verticale en KIT (13 – 19 mai) font conjointement entrer la danse à la BnF François-Mitterrand, par le biais de conférences et de performances exceptionnelles sur l'esplanade et sur les parois de la bibliothèque.

15 mai — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Fabuleuses cartes à jouer (XV^e – XX^e siècle)*, Musée français de la carte à jouer, Issy-les-Moulineaux, du 15 mai au 15 août.

20 mai — Le Prix Niepce 2019 est attribué au photographe Raphaël Dallaporta. Créé en 1955 par l'association Gens d'images et soutenu historiquement par la BnF, le Prix Niépce récompense chaque année l'œuvre d'un photographe professionnel confirmé, français ou résidant en France.

21 mai — 7^e édition du concours *Réciter aujourd'hui*, à destination des collégiens et des lycéens, autour du thème « Mondes imaginés, mondes imaginaires ». 30 élèves, issus de toute la France, récitent des textes du patrimoine littéraire français qui les ont touchés et qu'ils ont souhaité partager, devant un jury présidé par le metteur en scène et comédien Didier Bezace.

24 – 26 mai — 3^e édition du festival BnF *La Bibliothèque parlante*. Le 24 mai, en hommage à la cathédrale Notre-Dame de Paris, une soirée littéraire consacrée à Notre-Dame de Paris ouvre le festival avec une lecture d'extraits du roman de Victor Hugo par Charles Berling, la présentation exceptionnelle du manuscrit et une projection sur les tours du site François-Mitterrand d'œuvres sur Notre-Dame de Paris conservées dans les collections de la BnF.

27 mai — Préparer son bac à la BnF ! La Bibliothèque met en place un accueil spécifique en Haut-de-jardin du 27 mai au 24 juin et met à disposition des ressources pour réviser l'examen.

28 mai — Ouverture de l'exposition *Un air d'Italie. L'Opéra de Paris de Louis XIV à la Révolution* – du 28 mai au 1^er septembre. Organisée avec l'Opéra national de Paris, elle célèbre le 350^e anniversaire de la première scène lyrique française.

JUIN

01 juin — Nomination de Kevin Riffault en tant que directeur de l'Administration et du personnel et directeur général adjoint de la BnF.

06 juin — La BnF organise son dîner des mécènes, en vue de financer la rénovation du site Richelieu et des acquisitions patrimoniales. Organisé depuis 2008, le dîner des mécènes a permis l'entrée de pièces exceptionnelles dans les collections de la BnF, pour la plupart classées Trésor national : en 2020, le dîner des mécènes a permis l'acquisition d'un exemplaire complet de la collection de la revue *Dada* et du livre d'artiste *Le Florilège des Amours de Ronsard* illustré de lithographies de Matisse. Ce dîner de gala a également été l'occasion de remettre le prix de la BnF à Virginie Despentes.

07 – 08 juin — La BnF participe aux *Rendez-vous aux jardins*. À l'occasion de cette manifestation initiée par le ministère de la Culture, la Bibliothèque organise des visites guidées du jardin intérieur du site François-Mitterrand.

13 juin — Remise des deux prix Pasteur Vallery-Radot 2019 à Guillaume Duménil, chercheur à l'Inserm, directeur de l'unité Pathogenèse infectieuse des vaisseaux à l'Institut Pasteur, et Rogerio Amino, responsable de l'unité Infection et immunité paludéenne à l'Institut Pasteur. Ce prix récompense chaque année deux personnalités françaises, appartenant à l'Institut Pasteur, ayant conçu au cours des cinq dernières années une œuvre scientifique d'envergure dans le domaine de la biologie ou de la physique-chimie.

19 juin — Désignation du projet « Hortus Papyrifera » dans le cadre du 1 % artistique du chantier de rénovation Richelieu. Ce projet, porté par par Gilles Clément, Antoine Quénardel et Mirabelle Croizier, vise à immerger les visiteurs du jardin Vivienne au sein de la végétation à travers un parcours qui fait le lien entre le passé, le présent et le futur du jardin.

22 juin — Le catalogue d'exposition *Jean-Jacques Lequeu bâtisseur de fantasmes*, coédité par BnF Éditions, reçoit le prix Filaf d'argent, du Festival international du livre d'art et du film, à Perpignan.

25 – 26 juin — La BnF accueille le Digital Publishing Summit, sommet européen sur l'édition numérique organisé par EDR Lab. EDR Lab, dont la BnF est membre, est le siège européen de la Fondation Readium, chargée de travailler à l'interopérabilité des contenus dans l'écosystème de l'édition numérique, en développant le format standard EPUB et l'outil de lecture Readium.

24 – 27 juin — La BnF participe au Sunny side of the doc (marché international du film documentaire) et tient un stand dans le parcours interactif d'expériences immersives et innovantes (Pixii) qui cette année propose un festival des narrations et cultures digitales.

JUILLET

03 juillet — La BnF reçoit de Plantu un don de 500 dessins, complété d'un dépôt de 20 000 documents sous forme numérique.

04 – 23 juillet — Dans le cadre de la 73e édition du Festival d'Avignon, la BnF consacre sur son site d'Avignon à la Maison Jean-Vilar une exposition aux scénographies du Cloître des Célestins et organise, en collaboration avec l'université d'Avignon, trois tables rondes autour de l'histoire du Festival. Comme chaque année, elle propose une revue de presse quotidienne sur tous les spectacles avec l'aide du Festival d'Avignon et du OFF, et réalise une bibliographie des auteurs et des artistes présents à Avignon en 2019. En partenariat avec le OFF et la bibliothèque municipale d'Avignon, la BnF organise le 7e concours des plus belles affiches et s'associe au prix du public.

10 juillet — Le Fonds pour la transformation de l'action publique soutient le projet de Mutualisation et d'innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles (MISAOA). Ce projet, associant la BnF et le Centre national du cinéma, vise à mutualiser la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des films et vidéos dématérialisés.

10 – 21 juillet — La BnF participe à *Partir en Livre*, la grande fête du livre pour la jeunesse organisée par le Centre national du livre. La BnF propose plusieurs animations pour faire découvrir aux enfants et jeunes adultes les collections de la Bibliothèque et transmettre le plaisir de lire. Gallica met à disposition un kit d'animations qui comprend notamment un jeu de l'oie interactif, des cartes postales à découper et des défis en ligne.

11 juillet — L'auteure et illustratrice pour la jeunesse May Angeli fait don à la BnF d'un ensemble très important de dessins originaux et gravures.

11 juillet — Parution de la 8e édition de l'Observatoire du dépôt légal.

15 juillet — Fin de la collecte de 1 500 sites web relatifs aux élections européennes de 2019.

AOÛT

17 août — Prêt exceptionnel par la BnF du manuscrit de *La peste* d'Albert Camus à l'occasion de l'exposition *Albert Camus. Un extranjero en Buenos Aires*, Bibliothèque nationale d'Argentine, du 17 août au 1er mars 2020.

22 août — Le projet BDnF, outil numérique de création de bande-dessinée, remporte le prix Coup de cœur Ludovia, université d'été en lien avec l'usage du numérique à des fins éducatives.

24 – 30 août — La BnF participe au 85e congrès de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) à Athènes, sur le thème Libraries: dialogue for change.

27 août — La famille du grand collectionneur Paul Destribats (1926-2017) fait don à la BnF d'une très rare reliure photographique, réalisée en 1934 par Paul Bonet sur son exemplaire, dédicacé par André Breton, de l'édition originale du *Second Manifeste du surréalisme*.

SEPTEMBRE

4 septembre — Pour permettre aux déficients visuels de se déplacer en autonomie sur le site François-Mitterrand, la BnF déploie une application de guidage par géolocalisation.

13 septembre — Dans le cadre de son partenariat au projet VERSPERA, la BnF met à disposition 560 estampes et dessins issus de ses collections. Le projet de recherche VERSPERA vise à rendre accessibles tous les plans du domaine de Versailles sous l'Ancien Régime et à en restituer certains espaces grâce à la numérisation et à la modélisation 3D.

14 septembre — Le catalogue d'exposition *Jean-Jacques Lequeu bâtisseur de fantasmes*, coédité par BnF Éditions, reçoit le prix Sade du livre d'art.

17 septembre — Ouverture de l'exposition *Ne les laissez pas lire !* – site François-Mitterrand, allée Julien Cain – du 17 septembre au 1er décembre.

20 septembre — Ouverture de l'exposition *Astérix le Gaulois. Aux origines* – site François-Mitterrand, galerie des donateurs – du 20 au 22 septembre.

21 – 22 septembre — La BnF participe à la 36e édition des Journées européennes du patrimoine. Près de 11 000 personnes ont été reçues sur les sites Arsenal, François-Mitterrand, Richelieu et la Maison Jean Vilar.

24 septembre — À l'occasion de la 6e édition de « La rentrée littéraire pour tous » initiée par le Syndicat national de l'édition (SNE), en partenariat avec la BnF, 425 titres sont mis à disposition pour les lecteurs malvoyants ou aveugles en formats gros caractères, synthèse audio et braille numérique.

25 septembre — Signature d'une convention avec l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) pour la mise en œuvre du projet de restauration, de numérisation, de diffusion et de valorisation du patrimoine écrit d'Irak. Ce projet, d'une durée de quatre ans, cible le patrimoine documentaire de la région de Mossoul. Plusieurs partenaires français et internationaux, parmi lesquels l'UNESCO, l'Institut national du Patrimoine et l'Œuvre d'Orient participent au projet.

27 septembre — La BnF accueille le Club innovation Culture France pour la seconde journée CLIC France 10 ans, sur le thème « médiation et innovation(s) ».

28 septembre — À l'occasion du lancement du site *L'Encyclopédie des arts du cirque*, développé par la BnF et le Centre national des arts du cirque (CNAC), le site Richelieu accueille Alexis Gruss et d'anciens élèves du Centre national des arts du cirque pour un événement festif ouvert à tous.

OCTOBRE

01 octobre — Mise en ligne de la nouvelle banque d'images BnF.

02 octobre — La BnF change sa politique de diffusion et d'utilisation de ses images numérisées : exonération de la redevance d'utilisation commerciale pour les publics académiques et scientifiques, grille tarifaire repensée, récupération simplifiée des fichiers de Gallica en haute définition grâce à une API gratuite, et sa nouvelle banque d'image.

04 octobre — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Les "îles d'Amérique" entre réalité et imaginaire*, Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, du 04 octobre au 05 janvier 2020, dans le cadre du Festival international de géographie de la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

07 octobre — Mise en ligne de l'Annuaire des spécialistes et des experts de la BnF. Ce site permet de signaler la production scientifique des agents et vise à aider les publics à identifier les bons interlocuteurs au sein de la Bibliothèque.

07 octobre — 2e édition des Assises de la littérature jeunesse, organisée par le SNE sur le site François-Mitterrand de la BnF en partenariat avec la BnF.

08 octobre — Ouverture de l'exposition *Denis Brihat, photographies – De la nature des choses* – site François-Mitterrand, galerie des donateurs – du 08 octobre au 08 décembre.

09 – 13 octobre — La BnF participe à la 22e édition des Rendez-vous de l'histoire de Blois, autour des 500 ans de la Renaissance et de l'année 1519.

10 octobre — La Bourse de recherche Louis Roederer 2019 est décernée à Hélène Orain pour son projet de recherche sur la valorisation du fonds d'archives Jacques-Henri Lartigue conservé au département des Estampes et de la photographie.

15 octobre — Attribution du prix Nadar à *So it goes* de Miho Kajioka. Ce prix récompense un livre consacré à la photographie ancienne ou contemporaine édité en France au cours de l'année. Il est organisé par l'association Gens d'images en partenariat avec la BnF, le musée Nicéphore-Niépce, et avec le parrainage du ministère de la Culture.

18 – 19 octobre — La BnF accueille le Festival international du jeu vidéo indépendant, IndieCade Europe.

22 octobre — Ouverture de l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu* – site François-Mitterrand – du 22 octobre au 16 février 2020.

24 octobre — Ouverture de l'exposition *Le grand opéra, 1828-1867 : le spectacle de l'Histoire* – du 24 octobre au 02 février 2020.

30 octobre – 03 novembre — La BnF participe à la Paris Games Week, le salon mondial du jeu vidéo.

NOVEMBRE

03 novembre — Nomination de Marie de Laubier en tant que directrice des Collections et directrice générale adjointe de la BnF.

07 novembre — À l'occasion de la Journée mondiale de la préservation numérique, 10 000 000e document versé dans SPAR, le système de préservation numérique la BnF, correspondant à une volumétrie de 4 pétaoctets.

14 novembre — Parution du volume 74 de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944*, consacré aux Hautes-Alpes.

14 novembre — Ouverture d'une campagne de souscription pour la rénovation des 70 dernières « bibliothèques » de la Salle ovale.

15 novembre — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *"Rajas, Nawabs et Firangees : Trésors des archives indiennes et françaises, 1750-1850"*, Musée national de Delhi, du 15 novembre au 07 décembre. En 2020, la première partie de cette exposition fera l'objet d'une itinérance dans les réseaux de l'Alliance française en Inde et de l'Indira Gandhi National Centre for the Arts.

15 novembre — Sélection des 9 projets du plan quadriennal de la recherche 2020 – 2023 de la BnF.

16 novembre — La BnF reçoit en don les archives d'André Benedetto, considéré comme le fondateur du Off du Festival d'Avignon. Ouverture de l'exposition André Benedetto, auteur : regard dans ses archives – site d'Avignon - Maison Jean Vilar – du 16 novembre au 16 mai 2020.

22 novembre — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Le manuscrit autographe des Dialogues des Carmélites de Francis Poulenc*, au Théâtre du Capitole, Toulouse, du 22 novembre au 1er décembre.

23 novembre — Ouverture de l'exposition « Dans les collections de la BnF » *Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges*, musées des Beaux-Arts, Limoges, du 23 novembre au 24 février 2020.

27 novembre–02 décembre — La BnF participe au Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil.

DÉCEMBRE

02 décembre — Mise en ligne du nouveau site Rameau.

09 décembre — Signature d'une convention-cadre avec le Collège de France. Ce partenariat scientifique et culturel vient renforcer les synergies documentaires et scientifiques déjà à l'œuvre dans des domaines aussi variés que les enseignements, l'échange d'expertises, la coopération entre les bibliothèques numériques Gallica et Salamandre, ou encore les expositions et manifestations.

19 décembre — Ouverture de l'exposition *Jeunes photographes de la Bourse du Talent 2019* – site François-Mitterrand, allée Julien Cain – du 19 décembre au 29 mars 2020.

Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques

© GIlles Coulon / Tendance floue / BnF

Le rapport d'activité de la Bibliothèque nationale de France rend compte de l'accomplissement des grandes missions statutaires de l'établissement et de leur traduction en objectifs pluriannuels, actions et projets prioritaires tels que repris dans son contrat d'objectifs et de performance de la période 2017 – 2021. Les réalisations qu'il met en évidence sont le fruit du travail collectif de ses agents qui témoignent quotidiennement, dans leur relation aux collections comme aux usagers, de leur engagement et de la passion pour leur métier et le service public.

La BnF gère et diffuse le patrimoine constitué tout au long de son histoire et continue à l'alimenter en entretenant des liens forts avec l'actualité et la création contemporaine, ainsi qu'en a témoigné cette année, par exemple, l'exposition *Make it New. Conversations avec l'art médiéval : carte blanche à Jan Dibbets*. Institution vivante et créative, la BnF n'a de cesse de renouveler ses modes d'adresse aux publics : sessions de lectures à voix haute de manuscrits en salle des Manuscrits, développement de contenus pédagogiques permettant la venue de groupes autonomes, outil numérique de création de bande-dessinée, studios de création audiovisuelle, etc. Le rapport à l'actualité se matérialise dans sa programmation culturelle et pédagogique et dans la politique documentaire, vouée à saisir les faits culturels, sociaux et politiques contemporains. La BnF a ainsi mis en place des collectes spécifiques d'archivage de l'internet, complétant les collectes d'actualité régulières, afin d'archiver des contenus éphémères autour, par exemple, du mouvement des gilets jaunes en 2018 et 2019 et de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame.

Cette actualité peut avoir des effets importants sur le fonctionnement et l'activité de la BnF. Le mouvement social national sur la réforme des retraites a entraîné, en décembre 2019, une forte baisse de la fréquentation des salles de lecture et de nombreuses annulations de conférences et visites de groupes. La pandémie en 2020 est, comme pour le reste des établissements culturels et des secteurs du pays, une période de crise, d'intensité et de durée exceptionnelles, à laquelle la BnF doit faire face et s'adapter.

Une priorité donnée à la relation aux publics

Le contexte évolutif des usages conduit l'établissement à continuer de renforcer son action en direction des publics. Sa politique des publics a pour objectif prioritaire de consolider le lien avec ses publics naturels – académiques et scolaires – mais aussi de les diversifier, de diffuser davantage ses collections et ses services, tant grâce au numérique que par une diversification des formes d'exposition des œuvres. L'année 2019 affiche, grâce à cette action volontariste et malgré les perturbations de fin d'année, un bilan favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque. S'agissant de la fréquentation physique, la fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites s'élève à environ 1,3 million de visiteurs accueillis. La galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré près de 41 millions de visites.

La fréquentation mesurée dans les espaces de lecture s'établit à 920 000 visites, en légère diminution en année pleine par rapport à 2018 (- 0,6 %) mais était supérieure de 3 % à fin novembre. Le nombre de lecteurs actifs (i.e. titulaires de cartes venus au moins une fois dans une salle de lecture) reste en progression (+ 4 %). Ces résultats de 2019,

malgré la perte d'activité de décembre, dépassent les objectifs annuels du contrat d'objectifs et de performance de l'établissement.

En application des démarches qualité engagées par l'établissement, les processus d'accueil et d'inscription ont été revus en 2019, notamment avec une nouvelle répartition des postes d'accueil réduisant le nombre d'étapes pour les visiteurs, la suppression de l'obligation d'entretien d'accréditation pour les lecteurs « de droit » de la bibliothèque de recherche, remplacé par un service d'entretien-conseil ouvert à tous, ou encore la mise en place d'une interface de billetterie et de réservation en ligne pour les expositions, qui a permis à la BnF d'anticiper et de gérer les flux de visiteurs lors de l'exposition *Tolkien*.

La fréquentation 2019 des expositions a quant à elle dépassé les 330 000 visites sur les sites BnF (+ 23 %) et avoisine les 400 000 pour les expositions hors les murs auxquels elle prend une part active. L'Exposition *Tolkien. Voyage en Terre du milieu*, du 21 octobre 2019 au 16 février 2020, a rencontré un succès public exceptionnel, avec plus de 130 000 visiteurs, jamais atteint par la BnF tout au long de son histoire. Hors les murs, l'établissement a poursuivi son cycle « Dans les collections de la BnF », qui permet de faire découvrir et partager ses richesses patrimoniales : des pièces exceptionnelles issues de ses collections sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aussi pour les liens qu'elles tissent avec les collections locales ou avec le thème d'un festival ou d'une manifestation. Plus largement, la BnF a consenti, tant en France qu'à l'étranger, des prêts pour 187 expositions dont certaines comportaient de nombreuses œuvres de la BnF. Grâce à ces prêts, les collections de la BnF ont pu être vues par plus de 2 millions de visiteurs.

Malgré de nombreuses annulations en décembre, la fréquentation de l'offre pédagogique a elle aussi fortement augmenté, dépassant l'objectif annuel. En région, elle se déploie notamment sous la forme de formations de médiateurs à l'éducation artistique et culturelle.

De son côté, l'audience en ligne et le rayonnement des collections numériques n'ont jamais été aussi importants. La refonte ergonomique, fonctionnelle et éditoriale du site bnf.fr s'est achevée début 2019 et permet désormais une navigation simplifiée et un affichage optimal quel que soit le type d'écran de consultation. Gallica, la bibliothèque numérique, a reçu près de 15,5 millions de visites. Fin 2019, elle donne accès à 7 millions de documents, dont près de 6 millions consultables à distance et un million de documents sous droits numérisés uniquement accessibles dans ses salles de recherche. La création et l'éditorialisation de contenus numériques sont également le fait de sa filiale, BnF-Partenariats, qui a enregistré 6,3 millions de visites en 2019 sur RetroNews, le site de presse de la BnF, et 40 millions d'écoute de sa Collection sonore sur des plateformes musicales. Pour faciliter la libre réutilisation de ses contenus, la BnF propose également la récupération de ses images par une API IIIF (International Image Interoperability Framework). En 2019, 190 millions d'accès images ont été comptabilisés (110 en 2018).

Une attention toujours déterminée à la gestion des collections

Forte des orientations stratégiques de sa charte documentaire et de sa charte de numérisation, la BnF s'attache à mettre en œuvre une politique documentaire d'ensemble, abordant de manière cohérente les collections physiques et numériques. Une program-

mation pluriannuelle de numérisation, élaborée en fonction des axes prioritaires définis dans sa charte, est mise en œuvre : en 2019, en incluant les opérations courantes ou rétrospectives d'océrisation, près de 30 millions de pages ont été produites.
L'année 2019 a vu se poursuivre les différents chantiers destinés à expérimenter le dépôt légal des documents numériques. De premiers livres numériques et albums musicaux ont déjà pu être mis à disposition. Ces premiers dépôts, encore peu nombreux, ont surtout permis de tester la chaîne complète de dépôt, signalement, archivage et mise à disposition des usagers. Ces dépôts expérimentaux augmenteront fortement avec la publication d'un texte instituant l'obligation de dépôt de tout exemplaire numérique, en préparation au ministère de la Culture. Cet enjeu de continuité des collections, fondamental pour la BnF, est partagé avec les autres établissements en charge de missions de dépôt légal. Ainsi, en 2019, un projet pour mutualiser la collecte et la conservation des collections audiovisuelles et cinématographiques en France a été porté conjointement par la BnF et le Centre national du cinéma et de l'image animée auprès du Fonds de transformation de l'action publique. Ce projet a été retenu et va bénéficier d'une aide financière de 2 170 K€.

Dans un contexte de complète redéfinition des normes de catalogage à l'échelle internationale, la BnF est engagée depuis plusieurs années dans un chantier pluriannuel d'envergure de refonte intégrale de son application de production catalographique. Les instructions se sont poursuivies en 2019 autour de deux projets distincts : NOEMI (Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations et Items) qui concerne la refonte de l'outil de catalogage de la BnF et le projet Fichier national d'entités (FNE) dont l'objectif est de mutualiser la production et la diffusion des données d'autorité produites par les bibliothèques françaises, en premier lieu la BnF et le réseau de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

La conservation des collections, physiques et numériques, est un des enjeux majeurs de l'établissement pour la période actuelle et future. Les magasins de conservation étant dans une situation de quasi-saturation, l'établissement instruit des solutions d'extension de ses réserves à moyen et long terme. La Bibliothèque travaille à définir un schéma global d'implantation et de gestion dynamique des collections pleinement intégré à la stratégie immobilière de l'établissement en cours de redéfinition.

Signalons enfin que l'année 2019 a été marquée par la réalisation des priorités définies dans le contrat d'objectifs et de performance pour le traitement des collections : retour à un délai médian de catalogage à six semaines pour les livres entrant par dépôt légal, maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, amélioration des outils de contrôle des conditions thermo-hygrométriques en magasin.

L'accent sur la coopération et la valorisation scientifique

La BnF conduit un grand nombre d'actions de coopération, à l'échelle nationale et internationale, qui favorisent le partage de ses expertises, la mutualisation de ses infrastructures et la coproduction de contenus.

De façon exceptionnelle en 2019, la Bibliothèque nationale de France, connue pour son expertise en matière de numérisation, a été sollicitée par le gouvernement pour assurer une partie des traitements préalables à l'analyse des contributions du Grand débat

national. Elle s'est ainsi chargée de la numérisation des contributions papier et de leur transcription (océrisation) lorsqu'elles étaient dactylographiées.

Les actions permanentes de coopération de la Bibliothèque se déploient dans les territoires. La coopération est d'abord documentaire, à travers le Catalogue collectif de France, l'aide à la numérisation des fonds locaux, la constitution et la consultation des archives de l'internet. En 2019, l'outil collaboratif TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche) nouvellement déployé a permis, à l'échelle nationale, la publication de plus de 100 nouveaux inventaires de manuscrits.

Outil central de collaboration entre éditeurs et organismes agréés, la plateforme PLATON, qui donne accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, s'est fortement développée au cours de l'année : fin 2019, plus de 100 organismes habilités sont inscrits et près de 16 000 nouveaux fichiers ont été déposés grâce, notamment, à une nouvelle modalité de dépôt en flux, et non plus seulement à l'unité, des fichiers adaptés par les organismes. Le nombre de fichiers déposés est ainsi passé de 1 000 fin 2018 à 7 200 fin 2019.

La dimension collective et coopérative de Gallica a continué de s'étendre. La bibliothèque numérique offre désormais l'accès à des collections de plus de 420 partenaires historiques, nationaux ou internationaux. Fin 2019, suite à la mise en ligne de *NumBa*, la bibliothèque numérique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), sept bibliothèques numériques ont été réalisées grâce au dispositif Gallica marque blanche et sont accessibles en ligne. Gallica marque blanche est un dispositif de coopération pour les établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections mais ne disposant pas de plateforme de diffusion ou souhaitant renouveler leur plateforme.

En 2019, la BnF a réalisé un état des lieux de ses collections étrangères à caractère patrimonial. Il a permis de repérer près de 2 millions de notices et d'identifier des fonds remarquables de par leur caractère scientifique, politique ou symbolique, qui feront graduellement l'objet d'une numérisation accompagnée d'une valorisation scientifique. En 2018, la présidente de la BnF a décidé de créer un comité stratégique et de suivi des provenances. Ce comité s'est réuni deux fois en 2019. Il a engagé de nombreux travaux, dont la publication d'un document public formalisant la politique de l'établissement en matière de gestion des biens nécessitant une attention particulière du fait de leur provenance et de leur mode d'entrée dans les collections ou encore la création d'un accès numérique unifié aux registres d'entrée, associé à une campagne de numérisation systématique. La numérisation joue désormais un rôle central dans la coopération internationale : la dissémination et la valorisation des collections extra-européennes au sein de la collection numérique Patrimoines partagés constitue un levier politique fort d'unification numérique entre institutions internationales.

L'engagement de la BnF pour la protection du patrimoine a reçu en 2019 le soutien de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) avec l'attribution de 880 000 dollars à la BnF pour son projet de sauvegarde et de diffusion du patrimoine écrit irakien.

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions scientifiques essentielles de la Bibliothèque. En se conformant aux actions de la feuille de route de la recherche définie fin 2018, la BnF a rédigé en 2019 deux documents de référence : à destination de ses partenaires de recherche, *La recherche à la BnF : stratégie et organisation* et un *guide des projets de recherche* à usage interne. L'année 2019 a également été marquée par la mise en ligne d'un *Annuaire des spécialistes et experts* (https://experts.bnf.fr/) destiné à valoriser les compétences des agents de l'établissement et faciliter les contacts avec des chercheurs ou des partenaires. Enfin, la BnF a signé une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel avec le Collège de France dans trois domaines : les collaborations scientifiques, la diffusion des savoirs et l'échange d'expertise et d'information.

Une préoccupation des équilibres humains et financiers

La réorganisation de la fonction Ressources humaines a pris effet le 1er décembre 2018, suite à la délibération du conseil d'administration du 21 juin sur la réorganisation de la direction déléguée aux Ressources humaines (DdRH) et aux publications des postes aux mouvements internes pour renforcer cette fonction : le nombre de postes vacants a diminué de moitié en 2019.

2019 a été marquée par le déploiement de télétravail dans le cadre des orientations du ministère de la Culture en application du décret du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail. La BnF est engagée dans la prévention des risques psychosociaux et s'inscrit pleinement dans le déploiement de la politique de prévention du ministère de la Culture formalisée dans la circulaire du 18 décembre 2018 « RPS, violences et harcèlement au travail et dispositifs d'alerte et de traitement ». Dans ce cadre, une procédure spécifique pour le signalement et le traitement des situations de harcèlement moral et sexuel a été mise en place au sein de l'établissement.

Sur le plan budgétaire, la BnF a poursuivi la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement et a maximisé les taux de consommation de son budget de personnels ainsi que ceux de fonctionnement et d'investissement, en autorisation d'engagement (AE) comme en crédits de paiement (CP). Cette gestion rigoureuse témoigne d'une politique volontariste de l'établissement pour tendre vers un fonctionnement moins coûteux, soutenable, tout en restant efficace. Les dépenses de l'enveloppe de personnel 2019 (141 M€) ont été marquées par le déploiement de la nouvelle politique indemnitaire de la BnF découlant de la mise en œuvre du RIFSEEP qui a représenté une dépense nouvelle de 1,2 M€ en 2019. Près des deux tiers des agents de la BnF sont concernés par ces dispositifs. L'application de ce nouveau dispositif indemnitaire à la BnF s'est traduit par un effort particulier envers les agents de catégorie C et B : il encadre et permet des évolutions régulières de rémunération par le biais de l'IFSE et favorise l'égalité salariale femmes / hommes.

L'année 2019 affiche un niveau de réalisation des mécénats, partenariats et dons en forte progression. Les campagnes de prospection sont notamment orientées vers la rénovation des espaces patrimoniaux du site Richelieu.

1

les collections

1.1 Le dépôt légal **22**
Les évolutions du dépôt légal **23**
Le dépôt légal des imprimés **25**
Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels **26**
Le dépôt légal de l'internet **26**
1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges 27
Les ressources papier **27**
Les ressources numériques **28**
Les documents spécialisés et audiovisuels **30**
1.3 La numérisation des collections **32**
Les marchés de numérisation **32**
Les programmes internes de numérisation **34**
1.4 Le traitement des collections **35**
Le traitement bibliographique **35**
La conservation préventive et curative **40**
La conservation des collections numériques **44**
La sûreté des collections **44**

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François Ier, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges.

La Bibliothèque conduit également une ambitieuse politique de numérisation qui allie financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires et à l'international, et ouverture à des partenariats privés.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections tant physiques que numériques, les activités de catalogage et de conservation permettent de garantir la transmission aux générations futures.

> Collections au 31 décembre 2019

© Jérôme Vila / Agence Contextes / BnF

	2019
Livres et recueils	15 500 000
Périodiques (titres)	400 000
Dont vivants	40 000
Manuscrits	370 000
Estampes et photographies	15 500 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	900 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrement sonores	1 600 000
Vidéogrammes	330 000
Multimédias	178 000
Archives du web (en fichiers collectés (URL))	36 000 000 000
En teraoctets	1 200

1.1 LE DÉPÔT LÉGAL

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Par la profondeur historique de ses données et la couverture exhaustive des secteurs éditoriaux, le dépôt légal constitue une source d'information sur les évolutions de l'édition française. La BnF publie donc chaque année un *Observatoire du dépôt légal*. Cette publication, bien installée dans le paysage professionnel, rencontre l'intérêt de nombreuses institutions de formation et d'information ainsi que celui de la presse et des médias généralistes.

Les évolutions du dépôt légal

Couverture de l'observatoire du dépôt légal 2019 © BnF

Depuis 2009, les éditeurs ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne. Plus de 29600 déposants y sont inscrits. Les données des déclarations sont directement intégrées dans le site Nouveautés éditeurs et dans le Catalogue général de la BnF, permettant ainsi un premier signalement de la production éditoriale. En 2019, plus de 68 700 documents ont été reçus avec cette déclaration dématérialisée, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'année passée. Plus de la moitié des déclarations sont désormais dématérialisées. Pour les livres et les partitions, ces déclarations en ligne représentent près de 75 % des documents déposés. La proportion des documents cartographiques déclarés en ligne est également élevée : 67 %.

L'année 2019 a aussi vu s'amplifier la montée en charge de la déclaration de « dépôt légal automatisé » qui permet aux distributeurs des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser leurs déclarations par flux au format ONIX (ONline Information Exchange. La norme ONIX for books est un format d'échange de métadonnées). Ce transfert automatisé des métadonnées améliore la fluidité des circuits pour les déposants comme pour la BnF. Il est en augmentation constante avec 23 % des livres déposés en 2019. Huit partenaires utilisent désormais ce service : quatre groupes éditoriaux (Hachette Livres, Interforum/Editis, Humensis), les plateformes Books on Demand et Edilivre, les maisons d'édition Dargaud, L'Harmattan et les Éditions du Net.

De nouvelles modalités de dépôt en flux ont été développées, pour permettre à des déposants n'utilisant pas le format ONIX, en procédant par import de fichiers .csv, notamment pour des producteurs de documents cartographiques, vidéo et multimédia.

Le déploiement des archives du web dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur a été poursuivi conformément à l'arrêté du 16 septembre 2014. À la fin de l'année 2019, ce sont ainsi 20 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région qui sont connectées *(cf 4.2.1)*.

Ces innovations concrétisent l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, qu'il s'agisse des outils de gestion, des métadonnées ou des documents eux-mêmes. Dans cette perspective, l'année 2019 a vu se poursuivre les différents chantiers permettant d'expérimenter le dépôt légal des documents numériques. En lien avec le ministère de la Culture, les rencontres avec les associations d'éditeurs et de producteurs de documents audiovisuels dématérialisés (son, image animée, jeu vidéo, etc.) se sont prolongées.

Pour les livres numériques, le chantier technique a vu la mise en production de la chaîne d'entrée et de traitement, du dépôt du fichier jusqu'à sa consultation par les chercheurs dans les emprises de la BnF, en passant par le catalogage et la conservation pérenne :

fin 2019 un premier flux de 494 livres numériques déposés à titre volontaire par l'éditeur Publie.net a ainsi franchi avec succès l'ensemble des étapes.

Pour les documents sonores, une expérimentation conduite avec le distributeur Idol a permis d'amorcer la mise en production fin 2019 avec le dépôt de 202 premiers albums. Seront ensuite mis en production les 3 502 albums versés par flux durant l'expérimentation.

En 2019, un projet de Mutualisation et d'innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles (MISAOA) a été porté par la BnF et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) auprès du Fonds de transformation de l'action publique, pour mutualiser la collecte et la conservation des collections audiovisuelles et cinématographiques en France. Ce projet ayant été retenu, l'aide financière de 2 170 K€ attribuée va permettre de réaliser les développements informatiques pour les nouvelles filières d'entrées (son, vidéo et multimédia) dans un calendrier courant de 2019 à 2022

Parallèlement sur le plan organisationnel, les équipes ont continué l'instruction du dépôt légal à l'unité des documents dématérialisés qui seront déposés via l'extranet. Sur le plan juridique, la réforme du Code du patrimoine visant à encadrer le dépôt d'un exemplaire numérique n'a toujours pas pu aboutir en 2019 à la publication d'un décret.
À terme, ces filières seront mises en place pour les différents types de documents dématérialisés : presse, documents cartographiques, partitions, etc.

> Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Type de documents	2016	2017	2018	2019
Livres	77 986	81 263	82 313	79 582
Périodiques	250 232	245 420	219 766	212 661
Brochures et publications diverses	17 198	13 025	15 496	11 484
Phonogrammes	8 797	8 230	7 733	8 071
Vidéogrammes	10 273	10 230	5 770	9 620
Multimédias	3 455	1 784	1 762	1 915
Cartes et plans	2 295	2 263	1 878	2 298
Estampes	518	282	374	292
Livres d'artiste		54	34	61
Photographies	150	87	460	236
Monnaies				77
Affiches illustrées	546	331	1 034	746
Imagerie (cartes postales)	5 320	8 971	7 632	4 546
Partitions	1 773	2 121	2 232	1 492
Internet*	2,8	2,2	2,7	3,1
Dont collectes larges	2,1	1,4	2,1	2,3
Dont collectes ciblées	0,7	0,8	0,5	0,8

**en milliards de fichiers web*

Le dépôt légal des imprimés

L'exemplaire unique du dépôt légal des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs disciplines. En 2018, plus de 98 % des dépôts de livres ont été effectués en un exemplaire. En cas de second exemplaire déposé, celui-ci est considéré comme excédentaire et expédié à une association professionnelle qui le redistribue à des bibliothèques étrangères.

Le dépôt légal éditeur

_ Les livres

Après la volumétrie record de 2018, l'année 2019 connaît un léger reflux avec 79 582 livres enregistrés dans les services du dépôt légal (- 3,3 %). Sur la longue durée, l'accroissement de la production reste constant : en vingt ans, le nombre de livres déposés dans les services du dépôt légal a augmenté de près de 70 %, et depuis cinq ans, le chiffre oscille autour de 80 000 livres par an.

La répartition des dépôts par catégorie de déposants confirme l'installation de l'autoédition dans le paysage éditorial français : 80,2 % des dépôts sont le fait d'éditeurs professionnels, associatifs ou collectivités et 19,8 % celui d'auteurs autoédités et d'éditions à compte d'auteur. Cette année toutefois, le premier déposant en nombre de titres est L'Harmattan, et non un éditeur à compte d'auteur et d'autoédition (Edilivre est en 2e position).

Par thématique, une large majorité (60 %) des livres reçus a rejoint le département Littérature et art, 21 % est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, le département Droit, économie, politique reçoit 10 % des monographies et celui des Sciences et techniques 9 %.

_ Les périodiques

Avec 33 314 titres reçus en 2019, la baisse de la production se confirme (- 2,6 %), le nombre de nouveaux titres enregistrés (2 254) étant cette année encore inférieur au nombre de cessations de parution. En nombre de fascicules, ce sont 212 661 numéros qui ont été reçus par la Bibliothèque (- 3,2 %).

Le département Droit, économie, politique est le premier destinataire de ces dépôts, en proportion de titres (36 % des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 59 % des dépôts lui étant adressés.

_ Les brochures

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). 11 484 brochures ont été déposées en 2019 (- 26 %).

Le dépôt légal imprimeur

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF *(cf. 4.2.1)*.

Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

Le dépôt légal des documents audiovisuels s'élève à près de 20 000 documents au total en 2019. Il est en hausse de 28 % par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par la régularisation de plusieurs années de dépôts en retard pour la vidéo (+ 67 %) et par un important travail de prospection réalisé sur la filière du son. L'engouement pour le microsillon constaté depuis une décennie se maintient malgré une légère baisse des dépôts en 2019 (2118 microsillons déposés en 2019 contre 2341 en 2019 et 335 en 2010). Pour le multimédia, on constate une légère augmentation des dépôts de monographies multisupports ; pour les monographies monosupport, la part des entrées dématérialisées dépasse largement les entrées physiques, confirmant une tendance amorcée depuis plusieurs années.

Par ailleurs, près de 10 000 documents spécialisés (partitions, cartes et plans, imagerie, photographies, etc.) sont entrés dans les collections par le dépôt légal, en diminution par rapport à 2018, s'expliquant par la baisse de l'imagerie (- 40 %) et des partitions imprimées (- 33 %), tandis que les documents cartographiques, après une baisse conjoncturelle en 2018, retrouvent leur niveau antérieur avec près de 2 300 documents.

De façon générale, ces évolutions s'expliquent également par la part croissante des fichiers dématérialisés collectés qui ne compensent pas la chute du dépôt sur support car les dispositifs réglementaires et techniques pour le dépôt légal des documents dématérialisés ne sont pas opérationnels. Dans les années à venir, on devrait assister à une augmentation du dépôt légal numérique des documents spécialisés et audiovisuels avec la mise en place progressive des différentes filières de dépôt.

Le dépôt légal de l'internet

162 To de données ont été collectées au titre du dépôt légal de l'internet. La collecte large a représenté à elle seule 118 To. La collecte ciblée des sites sélectionnés par la BnF et ses partenaires s'est élevée quant à elle à 44 To. Le volume cumulé des Archives du web BnF a atteint 1,2 péta octets durant le mois de décembre 2019, à la fin de la collecte large. Le dépôt légal numérique a poursuivi la collecte des vidéos en s'adaptant autant qu'il est possible à la complexité de l'architecture de sécurisation mise en place par les plateformes de diffusion.

Un nouveau parcours guidé « Mémoire et archives de la Grande Guerre sur le web » a été mis en place pour permettre la consultation des sites collectés à l'occasion du Centenaire. Un chercheur associé mène des travaux d'analyse lexicale sur ce corpus.
Une collecte Actualité éphémère a été mise en place afin de suivre avec davantage de réactivité les différents événements liés à l'actualité, notamment sur les réseaux

sociaux. Les débuts du mouvement des Gilets jaunes ont ainsi pu être documentés très tôt après l'émergence du phénomène. Par ailleurs, une collecte d'urgence a été effectuée en mai et juin, à l'occasion de la fermeture de la plateforme de blogs du journal *Le Monde*. Cette collecte a permis de conserver la totalité des blogs actifs.

Les efforts se poursuivent également pour assurer la collecte de la presse en ligne, qui porte sur 45 titres de presse quotidienne nationale et régionale et plus de 300 éditions locales.

Les équipes BnF ont participé à plusieurs projets de recherche, par exemple au projet ANR Lifranum (Littératures françaises numériques) porté par les universités de Lyon 2 et 3, sous la forme d'une assistance à l'équipe projet dans la mise en œuvre d'outils de collecte. La BnF effectuera une collecte de l'ensemble de ce corpus dans un but de préservation. La BnF a également participé au projet Body Capital (histoire et sociologie de la santé), porté par l'Université de Strasbourg. Des travaux préparatoires sont en cours pour une collecte spécifique.

1.2 LES ACQUISITIONS, LES DONS ET LES ÉCHANGES

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire d'enrichissement des collections actualisée en 2015.

Voir : Focus 1 : L'acquisition d'un exemplaire unique de la revue Dada

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables

Les ressources papier

62 285 monographies au format papier sont entrées dans les collections en 2019 par achat, don ou échange. Le nombre d'entrées de monographies est en hausse de 5 % par rapport à 2018. Les acquisitions constituent, après le dépôt légal, le principal mode d'entrée de monographies imprimées. En 2019, 54 230 monographies imprimées ont été reçues par acquisition soit une hausse de 8 %. La majeure partie (82 %) est acquise pour les départements du site François-Mitterrand. Ces acquisitions ont augmenté de 10 %. Les acquisitions en vue de la réouverture de la Salle ovale se sont poursuivies à un volume proche des entrées 2018 : environ 3 300 imprimés.

Ces acquisitions sont réalisées pour enrichir les magasins (58 %) et renouveler le libre-accès (19 % pour les salles de Recherche et 23 % pour le Haut-de-jardin). Les acquisitions libre-accès ont augmenté de 15 %.

Par langue de publication, 36 % des acquisitions sont en français, suivi de l'anglais (26 %), l'allemand (9 %), l'espagnol (7 %) et l'italien (7 %). La part des monographies parues en 2019 dans le total des monographies imprimées reçues en 2019 est de 32 %, celle des parutions de 2018 à 35 %.

S'ajoutent à ces imprimés, l'acquisition de près de 1 900 monographies numériques.

En 2019, le nombre d'entrées par dons est en hausse, en raison des dons très nombreux acceptés au département Littérature et art (4 270 en 2019 contre 2 526 en 2018) : ce département a représenté à lui-seul 58 % des dons en 2019. La BnF pratique des échanges avec environ 250 bibliothèques partenaires, situées dans une soixantaine de pays. Globalement, le volume des échanges est en baisse en 2019 qu'il s'agisse des monographies ou des périodiques.

Le nombre d'abonnements imprimés est stable par rapport à 2018.

Afin de garantir la fraîcheur et l'attractivité des collections proposées en libre-accès, des opérations de désherbage sont régulièrement menées. Sur le site François-Mitterrand, en 2019, les volumes – monographies et périodiques – concernés par le désherbage sont en hausse de 28 % par rapport à 2018. Sur le total des documents retirés, 61 % ont été mis au pilon, 5 % ont fait l'objet de dons sortants et 34 % ont été réorientés vers les magasins ou d'autres départements. En salle X, un important chantier de désherbage – pilon et surtout réorientation vers d'autres départements – a été réalisé pour libérer les espaces en prévision du projet du BnF Data Lab.

> Monographies entrées par achats, dons, échanges

	Acquisitions d'ouvrages (*en nombre de titres*)			
	2016	2017	2018	2019
Achats	43 532	42 590	49 995	54 230
Dons	8 014	6 464	7 000	7 421
Échanges	1 945	1 673	2 505	1 308
Total papier	**53 491**	**50 727**	**59 500**	**62 959**
Acquisitions numériques*	1 313	2 297	2 057	1 868

> Périodiques entrés par achats, dons, échanges

	Acquisitions de périodiques (*en nombre de titres*)			
	2016	2017	2018	2019
Achats	6 139	5 590	5 584	5 552
Dons	1 149	1 073	1 205	958
Échanges	788	769	673	634
Total papier	**8 076**	**7 432**	**7 462**	**7 144**
Acquisitions numériques	courant + rétrospectif de profondeur historique variable			

Les ressources numériques

La politique d'acquisition de ressources électroniques continue de se diversifier. La filière Acquisitions et Dons de Documents Numériques (ADDN) a commencé son déploiement à la direction des collections dans quatre nouveaux départements.

L'offre de ressources électroniques s'affine dans le cadre d'une politique documentaire qui combine une offre pointue de niveau recherche et une sélection destinée à un plus large public. Elle se compose fin 2019 de 238 bases de données génériques et de plus de 300 000 livres et périodiques électroniques, accessibles via les abonnements aux bases de données et acquisitions pérennes titre à titre, archives acquises, licences nationales et titres gratuits.

L'intégration dans les négociations menées dans le cadre du consortium Couperin – que la BnF a rejoint en 2013 – permet de bénéficier de conditions tarifaires stabilisées sur le moyen terme et d'une amélioration des services associés parmi lesquels l'accès distant. Les contenus accessibles dans le cadre des licences nationales – corpus clos d'éditeurs nationaux et internationaux (Cambridge University Press, De Gruyter, EDP science, etc.) – enrichissent l'offre de la BnF.

Les bases de données

Les bases de données recouvrent différents modèles économiques : abonnements annuels, abonnements en pay-per-view, acquisitions pérennes, ressources acquises en licences nationales, bases gratuites suite à des accords de partenariat ou bien sélectionnées pour leur pertinence documentaire. L'accès illimité et l'accès distant aux bases de données sont négociés à chaque fois que cela est possible. Plus de la moitié des bases de données sont ainsi accessibles à distance pour les chercheurs munis d'un Pass Recherche illimité.

L'année 2019 a été une année stable. Une seule nouveauté est à signaler en 2019, la base de données *Art Full Text* qui couvre une large gamme de publications sur les arts et les divertissements, et un seul désabonnement, la *Bibliografia de la literatura española desde 1980*.

Les livres électroniques

En 2019, l'achat pérenne de livres électroniques au titre à titre totalise 1 868 titres soit un peu moins qu'en 2018 (2 057).

Tous sont accessibles en accès illimité et à distance sauf ceux d'Ebsco International INC acquis pour un à trois accès simultanés. La politique d'achat des livres numériques par bouquet a été abandonnée en 2016, à l'exception de quelques collections en sciences et techniques (*Book series et Hand book series* chez Elsevier ; *Lecture notes in computer sciences* chez Springer) que la BnF est la seule en France à proposer dans leur intégralité.

La BnF souscrit par ailleurs à des abonnements à des plateformes de livres numériques à destination de publics prioritairement universitaires (*Scholarvox by Cyberlibris*, *Bibliothèque numérique Dalloz*), ou à un plus large public dans un domaine spécifique (*Bibliothèque numérique ENI* en informatique).

Les périodiques électroniques

Les abonnements à des périodiques électroniques au titre à titre incluent les abonnements couplés avec le papier et les abonnements électroniques seuls : 1 849 abonnements électroniques ont été souscrits. Les départements thématiques du site François-Mitterrand concentrent la majorité des titres : 35 % pour la philosophie, histoire, sciences de l'homme, 23 % pour les sciences et techniques, 18 % pour le droit, l'économie et la politique, et 16 % pour les langues, littératures et art.

La filière acquisitions et dons de documents numériques (ADDN)

La filière ADDN a été mise en place pour les acquisitions onéreuses ou gratuites de documents nés numériques dans les collections de la BnF. Préparée avec trois départements – Arts du spectacle, Droit économie politique et Musique –, l'ensemble de la filière est opérationnelle depuis mars 2017. En 2019, a été rédigé un guide des « bonnes pratiques » pour accompagner les nouveaux utilisateurs de la filière. L'étape du tri a fait l'objet d'une instruction détaillée en vue du développement d'une application dédiée.

Le déploiement à la direction des Collections s'est poursuivi en 2019 auprès de quatre départements de collections : Philosophie-histoire, sciences de l'homme ; Sciences et techniques ; Littérature et art ; Cartes et plans. 61 lots (ou paquets d'archives) de la filière ADDN, représentant 253 fichiers et 2 Go, ont été versés dans SPAR en 2019. Les 61 lots sont signalés dans le catalogue général et sont accessibles dans Gallica intramuros. Les entrées 2019 sont diversifiées : photographies de représentations théâtrales, partitions, ouvrages en art et sur les nouvelles technologies, atlas et cartes. Trois nouveaux fonds ont été préparés en 2019 (signature d'une convention de don, tri intellectuel par les chargés de collections, instruction sur les formats par les experts de préservation) et pourront être versés prochainement après évolution de la chaîne d'entrée des documents numériques. Il s'agit des fonds du compositeur Christian Schittenhelm (partitions pour orchestre), du graphiste Philippe Apeloig (esquisses et affiches finales du festival du livre d'Aix-en-Provence), du cinéaste Amos Gitaï (150 000 fichiers de formats très variés).

Les documents spécialisés et audiovisuels

En 2019, le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux représente un total de 3 223 soit en baisse par rapport à 2018 (- 9 %). Achats et dons compris, les entrées de documents audiovisuels s'élèvent à 10 121 tous départements confondus. Les achats et dons reposent majoritairement sur le département de l'Audiovisuel. Toutefois, les entrées réalisées par le département des Arts du spectacle représentent 10 % de la totalité et le CNLJ a acquis 46 cédéroms.

Les entrées par achat et par don des autres documents spécialisées (catalogues de vente, dessins, affiches, costumes, etc.) totalisent près de 290 000 documents (- 12 % par rapport à 2018) parmi lesquels quelques documents numériques natifs (atlas téléchargés gratuitement).

> Documents spécialisés entrés par achats, donc et autres modes d'entrées.

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Affiches	2	1	25	2 755	1 613	3 665	2 757	1 614	3 690
Cartes, atlas et globes	1 227	881	825	18	247	10 064	1 245	1 128	10 889
Catalogues de ventes et de libraires	-	5	-	820	1 007	441	820	1 012	441
Costumes et accessoires	1	42	-	15		19	16	42	19
Dessins et dessins de presse	314	917	688	39	1 621	38	353	2 538	726
Documents sonores (phonogrammes)	1 753	1 924	1 887	3 280	1 603	775	5 033	3 527	2 662
Dossiers de presse	-		-	316	354	412	316	354	412
Éphémères			-		45	-			-
Estampes	20	52	424	233	732	1 121	253	784	1 545
Imagerie (cartes postales)	-		-	-	7 643	239	-	7 643	239
Images animées (vidéogrammes)	1 352	1 256	1 087	13 377	13 232	5 822	14 729	14 488	6 909
Livres d'artistes et graphiques	23	47	1	332		-	355	47	1
Manuscrits	102	359	166	307	477	51	409	836	217
Maquettes de spectacle	89	7	114	894	2	4 320	983	9	4 434
Monnaies et médailles	29	44	-	21	13	-	50	57	-
Multimédia mono et multisupport	310	363	249	623	482	301	933	845	550
Musique imprimée	500	124	539	192	73	94	692	197	633
Objets	8	2	222	19	265	18	27	267	240
Photos du XIXe siècle	161	120	49	26	857	42	187	977	91
Photos des XXe et XXIe siècles	81 280	255 353	225 480	67 853	52 394	20 010	149 133	307 747	245 490
Portfolios (estampes et photos)	9	4	-	9		-	18	4	-
Programmes de spectacles	-		-	7 938	6 341	6 218	7 938	6 341	6 218
Timbres	1		-	-		-	1	-	-

1.3 LA NUMÉRISATION DES COLLECTIONS

© David Paul Carr / BnF

La BnF conduit une politique de numérisation décrite dans sa Charte documentaire de la numérisation des collections, validée en 2016, et déclinée dans des Programmes de numérisation des collections 2017-2021. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques.

La numérisation repose sur des travaux de numérisation internes et sur des marchés. Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, ouvert aux collections de bibliothèques partenaires. Les programmes partenariaux pilotés par la filiale BnF-Partenariats contribuent également à la politique de numérisation de la BnF.

Les marchés de numérisation

Les imprimés et la presse

Le marché de numérisation de masse des imprimés (livres et revues), relancé fin 2018, a permis en 2019 de traiter près de 4,7 millions de pages de collections BnF ou d'établissements partenaires, malgré une production du prestataire inférieure aux attentes. Un deuxième marché traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares, de la bibliothèque de l'Arsenal et d'autres départements. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^{e} au XX^{e} siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Relancé en 2016, il a permis de numériser environ 630 000 pages en 2019.

Mais la grande nouveauté de l'année est à chercher du côté de l'océrisation (9,9 M vues) dont la forte hausse a été permise par la montée en charge rapide de la chaîne de traitement mise en place en interne et par l'océrisation rétrospective de la numérisation des « indisponibles ».

Lancé au printemps 2016, le marché Presse – qui concerne la numérisation et la conversion en mode texte de journaux – s'est terminé en cours d'année pour la production d'images, qui porte la production totale à environ 1 530 000 pages de journaux anciens. Si le marché pour la presse quotidienne régionale récente pour des titres non encore collectés en ligne s'est terminé en début d'année (10 500 pages), la presse bénéficie également d'un marché de numérisation de transparents (microfilms), qui a permis d'accroître la numérisation avec plus de 2,85 millions de pages de journaux produites, contre 1,3 en 2018.

Voir : Focus 2 : La numérisation des contributions recueillies dans le cadre du Grand débat national

Les collections spécialisées

Le nouveau marché de numérisation des Collections spécialisées, renouvelé en toute fin d'année 2017, a permis de reproduire environ 357 000 pages de documents (contre 233 000 en 2018). Il faut y rajouter la production liée au marché réservé aux monnaies (86 000 faces reproduites) et la numérisation massive de microfilms de manuscrits (2, 73 millions de pages) sur le marché de Transparents passé en 2018. Tous ces micro-films sont désormais numérisés et leurs contenus accessibles sur Gallica.

L'audiovisuel

Les chantiers de copie de documents sonores ont porté en externe sur 7 291 documents : 814 bandes magnétiques, 2 400 cassettes audio analogiques, 4 077 cassettes audio numériques. La numérisation sur marchés de documents vidéo a permis de traiter 9 152 supports, dont 4 303 cassettes vidéo analogiques VHS, 2 189 cassettes vidéo analogiques Betacam et DV-CAM, 2 439 cassettes vidéo analogiques U-Matic, 221 cassettes vidéo analogiques « obsolètes ». Le traite-ment des documents audio a été privilégié sur celui des documents vidéo en raison de la priorité mise sur le don Pierre Henry et ses 4 077 cassettes audionumériques, soit 4 000 de plus qu'en 2018

BnF-Partenariats

BnF-Partenariats est la filiale de la Bibliothèque nationale de France fondée en 2012 avec le soutien du Fonds pour la Société Numérique dans l'objectif d'accroître le rythme de la numérisation de la BnF et de rendre davantage accessibles ses collections numérisées (imprimés, manuscrits, presse, estampes, photographies, cartes, plans, musique, etc.). Pour ce faire, BnF-Partenariats constitue des offres numériques à partir des œuvres conservées par la BnF et en assure la commercialisation seule ou avec le concours de partenaires. Les revenus issus de ces activités sont réinvestis dans le déploiement de nouveaux projets de numérisation et de diffusion des collections de la BnF.

BnF-Partenariats a poursuivi en 2019 le programme ambitieux de numérisation de la presse dans le cadre de RetroNews, le site de presse de la BnF, soit au total depuis le début du programme en 2016 : 13 millions de pages numérisées concernant plus de 1 500 périodiques. Pour rappel, les sélections des titres de presse sont réalisées selon les critères suivants :

- ❖ Couverture géographique sur la période 1631-1950 :
  - au moins un titre de presse par département DOM, TOM, COM et anciens territoires ;
  - les journaux principaux des grandes villes ;
  - les principaux titres étrangers francophones.

- ❖ Couverture temporelle :
  - toutes les années entre 1631 et 1950 sont couvertes ;
  - numérisation exhaustive des fonds pour les événements historiques marquants (guerres, révolutions : presse de tranchées, presse révolutionnaire, etc.).

❖ Couverture représentative de la production éditoriale de l'époque :

– sélection proportionnelle au nombre de périodiques actifs référencé par année dans le Catalogue général ;

– sélection représentative de la pluralité des opinions politiques ;

– sélection représentative des différents types de presse (satirique, culturelle, politique, etc.) et de leur périodicité (quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc.) ;

– sélection prenant en compte les périodiques les plus cités dans les ouvrages de référence sur la presse en France.

Focus 3 : 2019, une grande année pour RetroNews !

Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF (Bussy, Sablé, Tolbiac) se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets et « urgents lecteurs ». Ils complètent de façon substantielle les marchés dans certains domaines (presse, documents spécialisés). Au total, près de 1,8 million d'images ont été produites en 2019 (1,9 M en 2018 et 2017). Si l'on ajoute les numérisations de documents complets réalisées par le département Images et prestations numériques, qui sont ensuite versées dans Gallica, ce sont près de 2,3 millions de vues qui ont été réalisées en interne.

Gérée par les ateliers internes, la filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser gratuitement et en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Installée sur le site François-Mitterrand pour réduire les délais (sauf pour la presse, traitée à Bussy-Saint-Georges), elle a connu une production à peu près stable en 2019, avec 556 documents (hors presse numérisés) pour 93 978 images, contre 488 documents numérisés en 2018 (91 884 images). Si l'on ajoute les vues de presse (21 027), en diminution par rapport à l'année précédente (36 399), 115 005 pages d'« urgents lecteurs » ont été numérisées (128 283 en 2018). Toutes les demandes ont été satisfaites.

Les programmes internes de numérisation de l'audiovisuel

Sont traités dans les studios de la BnF à Bussy-Saint-Georges les documents audio et vidéo les plus rares et précieux, ceux demandant un travail de restauration, les « urgences », mais aussi des rejets issus des marchés de numérisation ; une autre part non négligeable du travail fourni par l'équipe de six agents en place consiste à restaurer une sélection de ces documents numérisés. La production des ateliers en interne a été quasi identique à celle de l'année précédente.

Les chantiers de copie de documents sonores ont porté en interne sur 7 918 supports (6 117 CD-audio, 1 212 disques noirs, 168 cassettes audio analogiques, 126 bandes magnétiques, 21 minidisques et 274 cassettes audio numériques).

Les numérisations de documents vidéo ont permis la sauvegarde du contenu de 6 696 supports : 6 299 DVD-vidéo, 62 cassettes vidéo analogiques Hi8, 19 cassettes vidéo analogiques Betacam et DV-CAM, 260 cassettes vidéo analogiques VHS, 45 cassettes vidéo analogiques U-Matic, 5 cassettes vidéo analogiques « obsolètes ».

Enfin, 662 documents multimédias ont été copiés en interne (291 multimédia dématérialisé, 139 CD-MP3, 92 CD-ROM et DVD-ROM, 72 DVD-R, 21 CD-R, 20 CD+/CD-extra, 14 clefs USB, 10 CD-vidéo, 2 Opendisc, 1 DVD-audio).

À cela s'ajoutent 13 438 feuilles numérisées à Sablé.

Au total des activités des ateliers internes et des marchés, 45 157 documents audiovisuels ont été numérisés.

> Numérisation (nombre d'images numériques validées)

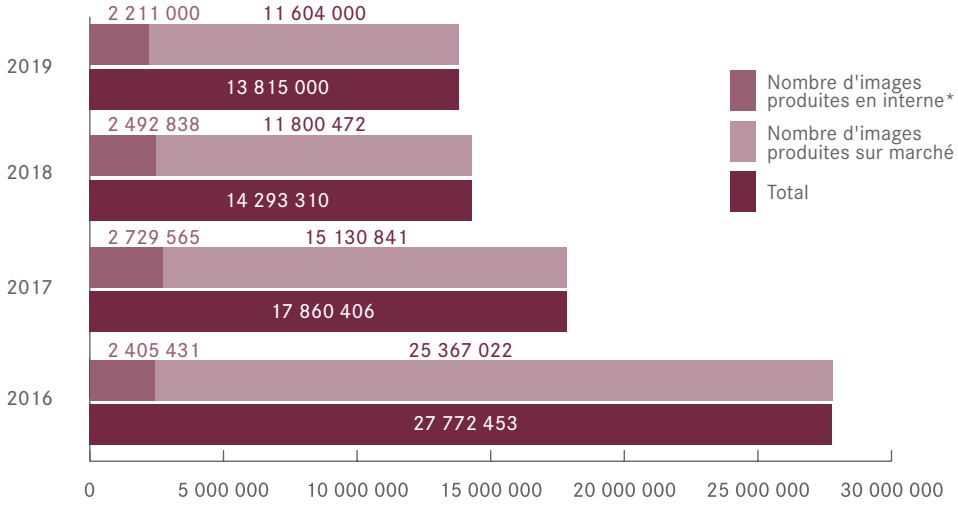

**l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).*

1.4 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS

Le traitement bibliographique

Depuis plusieurs années, la BnF a décidé de consolider les bases de production bibliographique et de traitement des métadonnées qui en résultent. Cette évolution s'accompagne d'une dynamique de partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données tant au niveau national (ABES, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche CERL). Ce travail en réseau permet d'améliorer les performances de la production de la BnF tout en la confirmant dans son rôle d'agence bibliographique nationale.

La production courante

Le département du Dépôt légal a créé 85 138 notices bibliographiques et 22 350 notices d'autorité pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal. Légèrement en diminution par rapport à 2018, la production de notices bibliographiques est supérieure aux années précédentes et est restée à haut niveau, conséquence du pourvoi des postes de catalogueurs et de la mobilisation des équipes face à l'augmentation de la production éditoriale. Le travail sur les notices d'autorité est également toujours aussi important,

à la fois en créations et enrichissement de notices existantes. En fin d'année 2019, l'objectif de 6 semaines de délai médian pour le catalogage des livres, inscrit au Contrat d'objectifs et de performance de la BnF, a ainsi été atteint.

L'activité de catalogage courant des départements de collections porte sur des documents entrés par acquisition, don et échange, et, pour les documents audiovisuels et spécialisés, par dépôt légal. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice bibliographique déjà existante). En 2019, 100 732 notices bibliographiques (94 476 en 2018) et 46 612 notices d'autorité (49 775 en 2018) ont été produites par l'ensemble des départements de la direction des Collections en catalogage courant. Si la production de notices bibliographiques a augmenté de 6,6 % par rapport à l'an dernier, le nombre de notices d'autorité produites accuse une baisse de 6,3 % par rapport à 2018.

En 2019, le taux de dérivation des notices bibliographiques pour les monographies imprimées confirme l'augmentation constatée en 2018. En effet, sur les 47 178 notices de monographies imprimées produites par les départements des collections cette année, 29 961 ont été proposées par le réservoir OCLC, 27 651 ont été dérivées, soit un taux de notices dérivées à 59% des notices créées (57 % en 2018) et 92,3 % des notices proposées (91,4 % en 2018).

Les fonds d'archives décrits dans BnF Archives et manuscrits, par le biais d'instruments de recherche (IR), correspondent aussi bien à un document isolé qu'à un lot de documents. En 2019, 6 585 instruments de recherche ont été créés. Leur accroissement spectaculaire est à mettre en relation avec le travail engagé depuis trois ans de signalement exhaustif des fonds.

> Catalogage courant du dépôt légal des livres et des périodiques

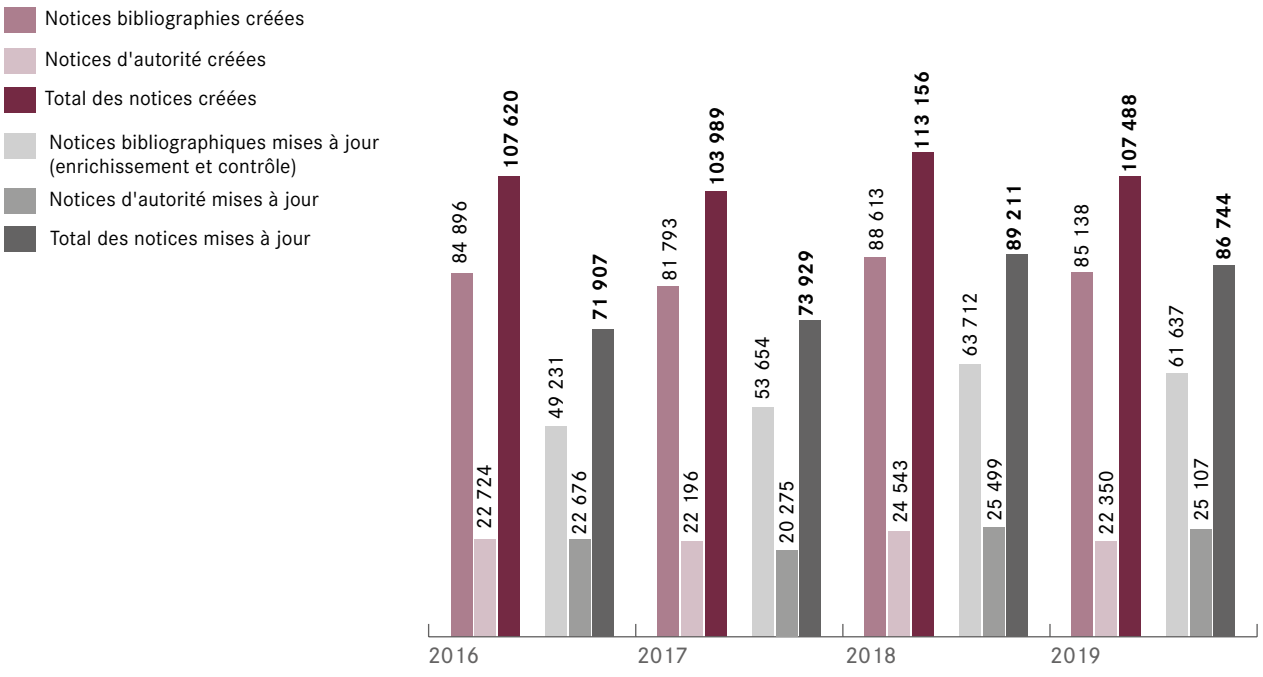

> Catalogage rétrospectif et courant par les départements de collections

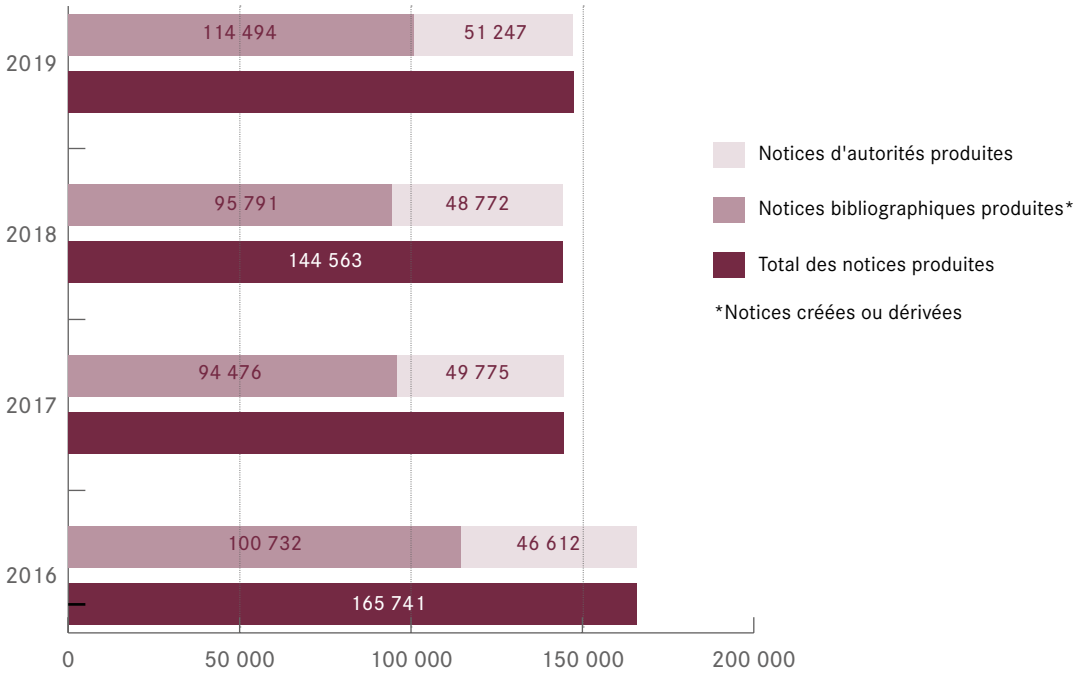

> Dérivation de notices pour les monographies

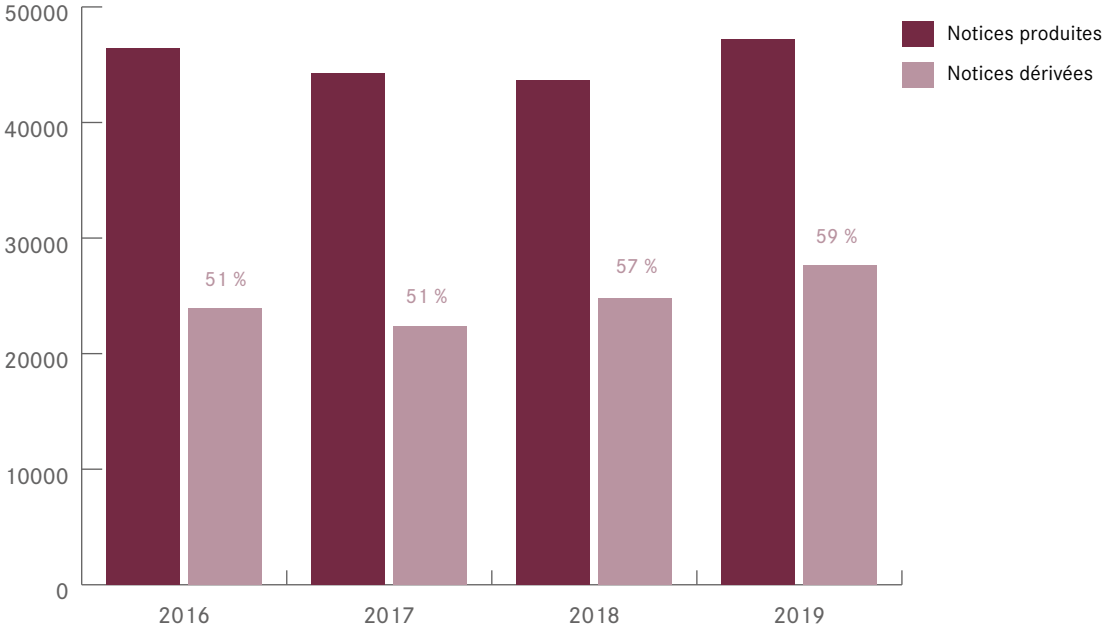

Les chantiers de correction

Le département des Métadonnées poursuit sa mission de correction des données du catalogue, en s'organisant de façon systématique en chantiers et en s'appuyant sur des processus de traitement semi-automatisés.

L'année 2019 a été marquée par d'importants chantiers de toilettage des données de BnF Archives et manuscrits, menés dans le cadre d'un contrôle des bonnes pratiques de l'EAD. Le respect du *Guide des bonnes pratiques de l'EAD en bibliothèque* est en

effet fondamental pour l'interopérabilité des données de BnF Archives et manuscrits (BAM) avec celles produites dans les réseaux Calames et CCFr, et la mise en place de ce contrôle est une révolution dans le processus de production et de démarche qualité des données de BAM. Un système de contrôle similaire a été mis en place également dans l'application TAPIR, participant de l'effort national visant l'interopérabilité des données dans les catalogues collectifs d'archives et de manuscrits.

En plus du catalogage courant, les départements de la direction des Collections et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens non encore signalés ou procèdent à des corrections. La correction et l'enrichissement des notices de BnF Catalogue général pour les collections imprimées antérieures à 1831 (à l'exception des incunables) sont assurés par le service de l'Inventaire rétrospectif. Il travaille en liaison avec les programmes de numérisation menés par les départements des collections ou dans le cadre de BnF-Partenariats : pour le programme de numérisation ProQuest, a été lancé dès 2014 un chantier de datations des éditions qui s'est le plus souvent accompagné de la reprise du catalogage des notices, de l'identification des auteurs et coauteurs.

Parallèlement le service de l'Inventaire a la responsabilité de la valorisation scientifique de ces collections, notamment par l'intermédiaire du BIPFPIG (*Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*). En 2019, a paru le 74e volume, consacré au département des Hautes Alpes.

Les chantiers de chargement de notices issus de départements en interne ou de partenaires externes se sont poursuivis en 2019, suivant 3 axes majeurs de provenance : la conversion rétrospective en interne, Gallica marque blanche et les autres projets de partenariat à l'échelle nationale et internationale pour l'externe.

Pour les chargements issus de la conversion rétrospective, 2019 a vu l'intégration du fichier du Conservatoire (196 844 notices et 284 107 nouveaux exemplaires) et le chargement de la cote MAT TH pour la Musique (1 129 notices). Plusieurs chargements ont été finalisés en 2019 dans le cadre des partenariats autour de marques blanches de Gallica : NumBA, bibliothèque numérique du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ; Pireneas, la bibliothèque numérique des ressources pyrénéennes (40 000 documents sur l'histoire de Pau, du Béarn et plus largement des Pyrénées) ; RFN, le Réseau francophone numérique ; Rosalis, bibliothèque numérique de la BM de Toulouse. Parmi les intégrations issues de partenariats nationaux ou internationaux, ont été achevés les chargements de près de 200 notices de documents patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Dieppe, de plus de 600 notices des documents numérisés dans le cadre du partenariat avec le Musée Air France, le dépôt de près de 20 000 dessins de presse de Plantu, le portail *France-Chine* et une deuxième livraison pour le portail *Bibliothèques d'Orient*.

Plusieurs chargements de données externes ont également eu lieu en 2019 dans BnF Archives et manuscrits, dans le cadre de partenariats de numérisation. La mise en place d'une matrice .csv a facilité l'intégration des données des partenaires dont les collections ne sont pas décrites en EAD et la normalisation en imposant un formalisme compatible avec les données de BAM et de Gallica.

Focus 4 : Cartographie des collections étrangères : vers de nouvelles coopérations scientifiques internationales

Focus 5 : L'identification des biens spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale

La refonte des outils de production

Une réflexion avait été engagée en 2018 pour faire évoluer les outils d'aide au catalogage de la BnF dans le but d'offrir une meilleure visibilité et une meilleure cohérence aux catalogueurs. Elle a abouti fin 2019 à la mise en ligne d'une plate-forme unique appelée *Kitcat, portail d'aide au catalogage de la BnF* et dont l'URL est https://kitcat.bnf.fr. Les nouveautés concernent l'ergonomie et le graphisme du site ainsi que des fonctionnalités de recherche étendues.

L'année 2019 a été marquée par deux évolutions importantes pour PiXML, l'outil de production des métadonnées dans le Catalogue Archives et manuscrits : le déploiement d'un dispositif de contrôle des bonnes pratiques de l'EAD ainsi que le remplacement de l'éditeur XML (Xeditor).

L'année 2018 avait été marquée par la réalisation d'un prototype de la future application de production de catalogage, Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations et Items (NOEMI), puis par une large campagne de tests à laquelle ont participé plus de 300 catalogueurs. Dans la continuité de cette première étape, le premier semestre de l'année 2019 a été consacré à une expérimentation du logiciel libre Wikibase, afin de vérifier que ce logiciel a les capacités requises pour constituer le socle technique de l'application NOEMI. Des développements complémentaires, à réaliser en interne, seront toutefois nécessaires pour répondre aux besoins des catalogueurs et experts : interface de saisie, gestion de la recherche, système plus fin d'habilitation. Par ce choix, la BnF rejoint la communauté émergente des utilisateurs de la technologie Wikibase (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Biblissima, Deutsche Nationalbibliothek…) pour les outils de production de métadonnées.

En mai 2019, la nouvelle organisation du projet NOEMI, composée de six groupes qui rassem-blent environ 70 personnes issues d'une grande diversité de départements, a permis de passer à une nouvelle étape du projet. Le groupe « Outil de production » s'est concentré sur la conception de l'écran de catalogage permettant la saisie directe de l'Intermarc-NG et la visualisation sous forme de graphe des entités décrivant la ressource cataloguée. Le groupe « Format / migration » a poursuivi le travail d'écriture du nouveau format de production, l'Intermarc-NG, et ouvert le chantier de la migration des données. Le groupe « Intégration SI » a débuté un recensement des applications dialoguant avec l'application de catalogage actuelle et qui seront donc concernées par le déploiement de NOEMI : 80 applications ont pu être identifiées. Le groupe de « Liaison FNE » (Fichier national des entités) a joué un rôle d'information et de relais alors que l'équipe projet ABES et BnF était engagée dans la réalisation d'un prototype technique pour valider l'utilisation de Wikibase comme socle du futur FNE. Enfin, le groupe de « Coordination projet » a défini un plan de communication pour le projet, mis en place divers outils pour faciliter la coordination entre les groupes de travail et réalisé des consultations ciblées auprès de responsables de formation, de catalogueurs et d'experts de la Transition bibliographique.

La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de reproduction jouent aussi un rôle très important pour la sauvegarde des collections. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation ou par des prestataires dans le cadre de marchés.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des priorités définies dans la charte de conservation et le contrat d'objectifs et de performance : maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage, préparation physique des documents à la numérisation, traitements pour les expositions, gestion concertée de la collection numérique.

Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage

Le magasinage des collections constitue un élément déterminant de la conservation des documents. Un travail quotidien est nécessaire pour gérer les entrées courantes et garantir de bonnes conditions de stockage, de conditionnement ou de traitement des fonds déjà présents ou entrants (dont l'accroissement est de plus de 4,2 kml en 2019, représentant plus de 277 000 unités de conservation). Il implique notamment la surveillance permanente des conditions thermo-hygrométriques en magasin, de plus en plus automatisée grâce à de nouveaux instruments connectés, l'équipement des rayonnages en joues et bandes antidérapantes (2 558 ml en 2019) ou le dépoussiérage.

Sur les collections existantes, les départements de collections ont assuré en 2019 le remagasinage de nombreux fonds et des mouvements de collections dans le cadre d'une gestion dynamique des collections : réorientations magasins de 10 500 documents environ ; resserrement et densification (plus de 18,6 kml de collections, principalement sur le site François-Mitterrand, contre 15 en 2018) ; transfert de plus de 25 kml (20 à Bussy et 4 à Tolbiac) afin de pallier la saturation des magasins sur les sites de François-Mitterrand ou de Richelieu.

La conservation implique la gestion physique et manuelle (estampillage, rangement, reliure, conditionnement, éventuellement traitement sanitaire) de milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections, par dépôt légal, acquisitions onéreuses, dons ou échanges.

La reliure mécanisée et le conditionnement

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages neufs ou récents lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés ou fragiles en attente ou en l'absence d'un traitement.

Le nombre de documents traités en 2019 en reliure mécanisée a légèrement baissé avec 22 893 volumes commandés (24 879 volumes en 2018, 24 050 en 2017), tout en restant conforme aux besoins exprimés par la direction des Collections. Le conditionnement (production interne de boîtes sur mesure) est lui en légère hausse : 16 473 boîtes ou chemises sur mesure ont été réalisées (15 459 en 2018, 16 342 en 2017, 17 737 en 2016). À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger, en baisse à 5 465 documents patrimoniaux traités (6 121 en 2018, 6 829 en 2017, 7 413 en 2016). Ces deux filières n'ont cependant pas permis de répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les départements de collections.

Le dépoussiérage et la désacidification

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable pour réduire le risque d'infestation et de dégradation physique, doit être réalisé régulièrement. Du fait des travaux sur plusieurs sites et des chantiers de transfert de collections, cette activité s'est intensifiée. Elle est menée au sein des départements, en particulier des départements spécialisés, et sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose d'une station de dépoussiérage intégrée à la chaîne sanitaire de l'établissement (pour les documents nécessitant une désinfection), ou par prestations externes, principalement à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu.

En 2018, la BnF a passé un marché spécifique qui a permis en 2019 le traitement systématique des fonds dans plusieurs magasins du site Richelieu mais aussi de tout un magasin du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. La station interne de Bussy a assuré en 2019 le dépoussiérage de plus de 56 000 documents de tous types (29 000 documents en 2018), provenant pour la plupart de dons entrant dans les départements spécialisés (environ 40 m^3, pour 22 m^3 en 2018). Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections en papier acide très nombreuses jusqu'aux années 1980/1990, n'est désormais plus réalisée qu'en externe. Le nouveau marché passé en 2018 a permis de traiter 5 500 documents représentant 7 405 kg (2 243 documents et 2 517 kg en 2018, 26 660 documents et 6 894 kg en 2017). Cette hausse importante par rapport à 2018 s'explique par l'interruption de la prestation pendant la plus grande partie de l'année 2018. Comme les années précédentes, la priorité a été mise sur la « grande presse » française quotidienne des années 1945-1990, dont plus de 1 000 unités de conservation (volumes reliés ou boîtes) ont été traitées.

La restauration et la reliure main

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées dans les ateliers internes ou par prestation externe : sauf dans le cas des objets, la grande majorité des documents, y compris parmi les plus prestigieux, sont traités par les ateliers internes.

Parmi les restaurations prestigieuses de l'année 2019, on peut citer le *Psautier de Charles le Chauve* (Ms lat. 1152 GR), en collaboration avec une restauratrice d'ivoire, ou le *Sommaire des grandes annales et croniques d'Angleterre* (1567), importante reliure peinte pour le futur Charles IX (Ms Français 5575).

Au total, le nombre de volumes réparés (restauration, maintenance et consolidation) s'établit à 7 043 (7 698 vol. en 2018, 7 949 en 2017), auxquels s'ajoutent 205 000 documents en feuilles ou feuillets de documents (240 000 en 2018, 227 000 en 2017), dont la préparation à la numérisation de la presse fournit l'essentiel. Dans les deux cas, la tendance globale est à la baisse pour les interventions de restauration plus longues, réalisées en interne. Enfin, plus de 2 000 objets divers (très majoritairement des monnaies mais également des globes, maquettes, sculptures, etc.) ont été restaurés ou traités pour les besoins des expositions et notamment dans la perspective de l'ouverture du Musée sur le site Richelieu. Ils sont majoritairement traités dans le cadre de marchés, dont les prestataires travaillent souvent dans les locaux BnF pour des raisons de sûreté.

Destinés principalement à des documents anciens et/ou précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et par prestation externe. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2019, le nombre total de reliures réalisées, 988, est en nette baisse par rapport à l'année précédente (1 322 en 2018, 1 418 en 2017), et inférieur à la demande. Cette baisse est principalement liée à l'évolution de l'effectif d'un des ateliers internes et aux évolutions budgétaires sur ces marchés.

La station de désinfection

Installée sur le site de Bussy, la station de désinfection à l'oxyde d'éthylène a fonctionné sans problème en 2019. Elle a permis de résorber complètement le reliquat des fonds BnF immobilisés, de traiter plusieurs nouveaux envois (dons) ainsi qu'une petite commande d'un établissement extérieur. 16 m^3 de collections ont été désinfectés, contre 18 en 2018 et 4 en 2017.

La BnF (Bussy) est équipée d'une installation d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette technique de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves ou autres insectes, lente mais non toxique et écologique, connaît une expansion très rapide, notamment pour les objets et les textiles, en lien avec les expositions et le futur Musée. La station a bénéficié d'améliorations techniques importantes depuis 2016 et son activité s'est encore considérablement développée en 2019 : 833 objets traités (pour 445 en 2018, 382 en 2017), en provenance notamment des collections du département des Arts du spectacle (costumes de scène) avec lequel une programmation régulière est établie, en lien avec les expositions de la Rotonde. Cependant les limites de capacité de l'installation sont presque atteintes.

> Conservation curative

• Nombre de volumes réparés physiquement*

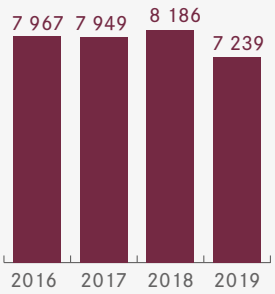

• Nombre de documents en feuille réparés*

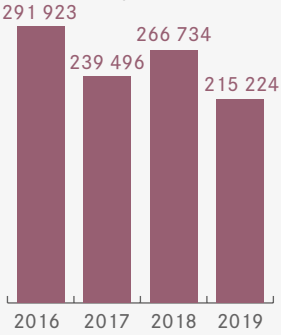

• Reliure main (nombre de volumes)

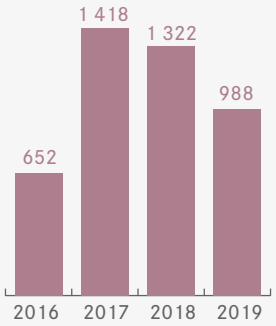

• Désinfection (m³)

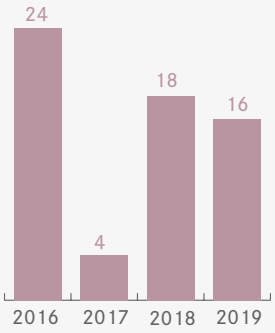

• Objets, maquettes, divers*

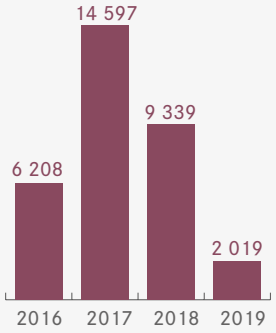

• Dorures / titrages (nombre de volumes)

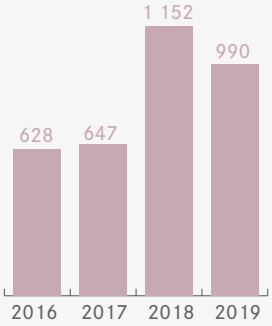

• Documents Son

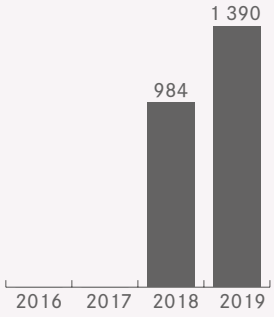

• Documents Vidéo

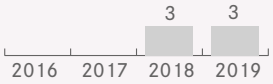

• Documents Objet audiovisuel

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections.

> Conservation préventive

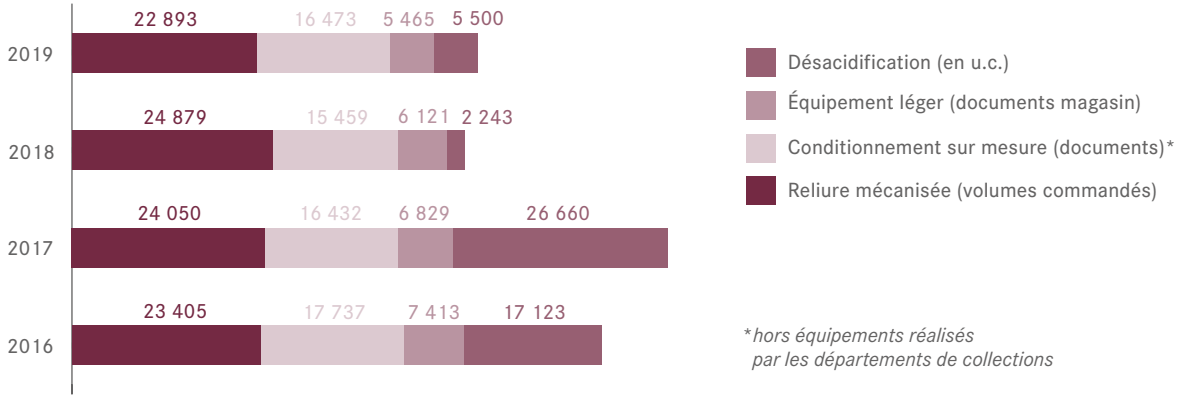

*hors équipements réalisés par les départements de collections

La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Elle a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR). Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc.

Fin 2019, 10,3 millions de paquets (documents numériques) sont préservés dans SPAR, représentant 4,1 Pétaoctets (en 2018 : 8,9 millions de paquets et 3,7 Po, en 2017 : 8,1 millions de paquets et 3,4 Po).

Fin 2018, 8,9 millions de paquets (documents numériques) étaient préservés dans SPAR, représentant 3,7 Pétaoctets (pour 8,1 millions de paquets et 3,4 Pétaoctets un an auparavant).

La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections, dont elle a la garde, est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque et un grand nombre d'acteurs y contribuent. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections impliquent la mise en place de procédures de suivi des ouvrages. Elles comprennent aussi la mise à jour des accès aux magasins ainsi que l'inventaire, le marquage et l'estampillage de toutes les entrées, y compris sur le rétrospectif (plus de 319 000 documents estampillés et inventoriés en 2019, contre 200 000 en 2018, tous sites confondus), le suivi des prêts d'ouvrages au personnel (près de 1 600) et aux expositions (1 850 pièces en 2019).

2

Le patrimoine immobilier

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement 46
Le schéma directeur immobilier 46
Le schéma d'implantation des collections 47
Les perspectives de saturation des espaces de stockage 47
2.2 La rénovation de Richelieu 48
Les travaux de parachèvement en zone 1 48
Le chantier de la zone 2 49
Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale 50
2.3 Réalisations diverses 50
2.4 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable 52
Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre 52
Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics 53

© Thierry Ardpuin / Tendance floue / BnF

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :
– le site François-Mitterrand, bâtiment implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;

– le site Richelieu, berceau de la Bibliothèque depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, estampes et photographie, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;

– la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;

– deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

2.1 LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le schéma directeur immobilier

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de la Bibliothèque, soumis en 2018, a été validé par la Direction immobilière de l'Etat en 2019. Complémentairement, en janvier 2019, a débuté une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à la rédaction du Schéma directeur immobilier (SDI) de l'établissement. La mission se décompose en trois phases : tout d'abord, un état des lieux du patrimoine immobilier permettant un diagnostic technique, fonctionnel et juridique des 13 implantations de la BnF. Cet audit a été remis et validé en mai 2019. Il a permis de réaliser une segmentation

du patrimoine consistant à répartir les sites en fonction de leur valeur d'usage (adaptation à l'activité BnF) et leur valeur de marché. Dans un second temps, sur la base de cette segmentation, le prestataire a élaboré des scénarios pour chacun des sites, qui peuvent se répartir en deux grandes catégories : valorisation (dont cession), optimisation. Ces scénarios seront remis en 2020.

En parallèle de l'élaboration des scénarios, les critères pour la recherche du foncier devant accueillir le futur site de conservation ont été finalisés. Plutôt qu'une prospection foncière traditionnelle, la BnF a opté pour une autre méthode : l'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Celui-ci, permettant à la fois la recherche d'un foncier et d'un partenaire financier, sera lancé au premier semestre 2020.À l'issue du choix d'un scénario par site, un schéma stratégique global pour le parc immobilier de la BnF sera élaboré, suivi d'un plan d'actions permettant d'en planifier la mise en œuvre.

Dès 2019, sans attendre la fin du Schéma directeur immobilier, une première emprise immobilière, la cour d'école du 8 rue Colbert, a fait l'objet d'une vente à la mairie de Paris, dont 50 % du produit de la vente devrait être rétrocédé par l'État à la BnF.

Par ailleurs, le ministère de la Culture a lancé en 2019 un groupe de travail pour l'élaboration d'un schéma directeur immobilier des réserves dont l'objectif est, dans un premier temps, d'établir une cartographie des réserves actuelles (localisation, surfaces, coûts, conditions de conservation) des établissements dépendant du ministère ainsi que les projets en cours pour la construction de nouvelles réserves. La BnF participe au comité de suivi et au comité de pilotage de ce groupe de travail.

Le schéma d'implantation des collections

En parallèle du travail sur le SDI, une seconde mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage consacrée à l'élaboration du Schéma d'implantation des collections a réalisé, au premier semestre 2019, une cartographie actuelle d'implantation des collections, tous départements et tous sites confondus. Les conclusions de cet audit confirment la saturation des magasins à plus de 85 % sur l'ensemble des sites. Ce travail a aussi permis de caractériser les collections selon des critères propres à l'implantation et à la gestion dynamique des collections (IGDC), élaborés par un groupe de travail en 2018 et validés par les départements de la direction des Collections en 2019. Sur la base de cette cartographie, des scénarios pour un schéma d'implantation future des collections sont en cours d'élaboration.

Les perspectives de saturation des espaces de stockage

Pour faire face aux risques de saturation, à court terme, des magasins de ces différents sites, la Bibliothèque poursuit la mise en œuvre d'un plan d'actions lui permettant de faire face à l'accroissement annuel des collections et aux mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Différentes mesures pluriannuelles sont programmées et mises en œuvre :

- ❖ accroître la capacité de stockage de magasin de grande hauteur du site de François-Mitterrand : en 2019, la capacité a pu être augmentée de 6 kml pour le

département Droit, économie et politique ;

❖ stocker temporairement des collections de la BnF au Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLes). A cet effet, une convention a été signée avec le CTLes en novembre 2019, pour le stockage de 15 km de collections sur la période 2019–2024. Elle a permis de mettre fin au marché de stockage de collections en palettes, notifié en 2016 à la société Bovis. Les collections (503 palettes) entreposées sur un site de la société à Bondoufle ont été transférées fin 2019 au CTLes.

2.2 LA RÉNOVATION DE RICHELIEU

La rénovation du site Richelieu, constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture. Le site sera de nouveau entièrement accessible au public à la fin de 2021 et la BnF pourra pleinement déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu qui constituera, aux côtés des institutions partenaires du site, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'École nationale des Chartes (Enc), un des premiers pôles mondial pour l'histoire des arts et du patrimoine. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). La rénovation du site Richelieu, conduite depuis 2007 par l'architecte Bruno Gaudin, poursuit quatre objectifs principaux :

❖ rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;

❖ conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'Enc ;

❖ étendre et moderniser les services offerts aux publics de la recherche avec le réaménagement de la salle Labrouste occupée par l'INHA, de la bibliothèque de l'Enc et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF ;

❖ ouvrir le site Richelieu à des publics plus larges par la création d'un Musée consacré à l'exposition permanente d'œuvres sélectionnées parmi les prestigieuses collections patrimoniales de la BnF, d'un espace de culture et de lecture multifonctionnel localisé dans la Salle ovale accessible librement et gratuitement, d'un parcours de visite du patrimoine architectural du site, d'espaces réservés aux activités pédagogiques.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de 2011 à 2016, s'est déroulée dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1) ; la seconde, de 2017 à 2021, se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue Vivienne (zone 2).

Les travaux de parachèvement en zone 1

Des dysfonctionnements pesant sur le travail des agents et le fonctionnement du site ont été relevés dans les bâtiments rénovés, sur lesquels la BnF et l'OPPIC ont travaillé conjointement. Trois problèmes majeurs ont été identifiés :

❖ le réseau de chauffage, ventilation et climatisation. Un audit a été engagé en novembre 2018 afin de dresser un état général du fonctionnement des installations et des améliorations possibles. Deux phases, « été » et « hiver », ont donné lieu à deux rapports respectifs. L'étude complète sera présentée début 2020. En parallèle, les services techniques de la BnF ont procédé à des améliorations ponctuelles pour répondre aux demandes des personnels ;

❖ les éclairages en plafonniers, qui ont fait l'objet d'une vérification intégrale et d'une dépose systématique si le système de fixation était défaillant : les plafonniers défectueux ont tous été remplacés ;

❖ l'étanchéité des toitures dont une partie n'était pas incluse dans la rénovation. Suite à un nombre significatif de fuites, les fenêtres de toits de l'aile Robert de Cotte non changées pendant le chantier OPPIC ont été intégralement remplacées par la BnF entre octobre 2018 et janvier 2019. Un audit commandé par l'OPPIC sur l'ensemble des toitures des deux zones a été effectué en octobre 2018 et a décelé un certain nombre de points de fragilité. Cet audit a conduit à intégrer des travaux complémentaires sur les toitures de la zone 2, qui seront conduits à la fin du chantier.

Le chantier de la zone 2

Les principaux travaux qui ont eu lieu au cours de l'année 2019 sont les suivants :

❖ fin des travaux de curage et de démolition dans les parties du site non conservées, avec création des futurs nœuds de circulations verticales, qui accueilleront ascenseurs et escaliers ;

❖ travaux de gros œuvre dans de nombreuses parties du site ;

❖ travaux de réfection des toitures : les travaux initiaux sont en voie d'achèvement, les travaux complémentaires suite à l'audit sont en cours. La plupart des parapluies sont démontés ou en cours de démontage ;

❖ travaux d'installation des réseaux et équipements techniques (électricité, fluide) ;

❖ travaux de cloisonnement et de création des nouveaux espaces.

Le lot 10 (ascenseurs) a fait défaut, conduisant à une dénonciation du marché par l'OPPIC. Une nouvelle consultation est en cours. L'objectif est d'installer la totalité des ascenseurs pour décembre 2020.

Le 6 novembre 2019, le ministère de la Culture a confirmé à la BnF que la restauration des façades de la zone 2 serait effectuée dans le cadre du chantier. L'appel d'offres est en cours. Les travaux sont prévus entre juin 2020 et juin 2021.

En parallèle, le chantier de restauration des espaces patrimoniaux classés (galerie Mazarine et chambre de Mazarin) s'est poursuivi, sous la direction de Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques. La restauration des voûtes, plafonds et décors s'est achevée en août 2019. L'intégration des réseaux techniques et la res-

tauration des parquets est en cours. Grâce au mécénat, la BnF a aussi engagé des travaux complémentaires en galerie Mansart, qui permettront de restaurer partiellement la voûte et de faire l'aménagement muséographique de cette galerie.

La BnF a décidé de faire porter sa partie du 1 % artistique sur le réaménagement du jardin Vivienne. Le jury a retenu le 17 juin 2019 le projet proposé par le groupement Gilles Clément – Mirabelle Croizier – Antoine Quénardel.

Focus 6 : en En 2021, un nouveau jardin Vivienne grâce au 1 % artistique

Le futur Musée de la BnF et la Salle ovale

À l'issue du chantier de rénovation, le site Richelieu offrira aux publics des espaces entièrement repensés incluant un nouveau Musée. Le parcours proposé se déclinera de l'Antiquité à nos jours, sur un mode à la fois chronologique et thématique.

Suite au concours lancé en 2017, l'agence Guicciardini & Magni a été retenue pour élaborer la muséographie du Musée. L'avant-projet définitif (APD) a été validé par les tutelles à l'été 2019. La phase de dossier de consultation des entreprises (DCE) a eu lieu entre septembre et décembre 2019. L'appel d'offres a été publié le 23 décembre 2019. Le choix de l'entreprise lauréate est prévu au printemps 2020, pour des travaux à partir de novembre 2020.

En 2021, la Salle ovale sera, avec le jardin Vivienne et la cour d'honneur, le principal équipement du site en accès totalement libre et gratuit. Lecteurs et visiteurs seront accueillis pour faire de la salle un lieu où cohabiteront espaces de médiation, espaces de pédagogie, espaces de lecture et de travail. Il a été décidé de créer un espace réservé à la médiation architecturale dans le hall Labrouste, qui prendra la place, en 2021, des bureaux temporaires d'inscription des lecteurs.

Les travaux de restauration des décors de la Salle ovale ont eu lieu entre février 2019 et février 2020. L'avant-projet définitif d'aménagement de la salle a été validé par les tutelles le 5 avril 2019 et le dossier de consultation des entreprises, remis en avril 2019, a été validé en juin 2019. Les travaux d'aménagement commenceront en mars 2020.

2.3 RÉALISATIONS DIVERSES

L'année 2019 constitue une nouvelle étape dans l'exploitation du site François-Mitterrand. En effet, si le site a été achevé en mars 1995, la plupart des marchés de travaux ayant conduit à sa construction datent de la fin de l'année 1991 et la conception des installations techniques concernées remonte à 1990. Alors que la durée de vie de certaines installations ne devait à l'origine pas dépasser quinze ans, l'établissement a su prolonger cette durée d'utilisation grâce à une politique d'optimisation systématique en matière de maintenance. Toutefois, depuis 2015, plusieurs chantiers importants ont dû être lancés, en raison d'évolutions technologiques incontournables ou des impossibilités majeures de poursuivre la maintenance compte tenu de la disparition progressive des pièces détachées, des technologies et des savoir-faire associés.

L'année 2019 a été l'occasion de poursuivre ces chantiers mais également d'en entamer de nouveaux qui vont concentrer, sur la période 2020-2025, l'essentiel des crédits d'investissement en matière d'équipements. Parmi ceux-ci, en 2019 :

- ❖ la supervision et la réception du chantier de révision décennale des six groupes électrogènes du site François-Mitterrand,

- ❖ une nouvelle phase de l'opération de renouvellement des équipements du Transport Automatisé des Documents (TAD),

- ❖ la dernière partie du projet de rénovation globale du système de gestion technique centralisée (sélection de la maîtrise d'œuvre, publication et notification du marché de travaux associé),

- ❖ la notification et le démarrage de la première tranche d'études du marché de remplacement des ascenseurs du socle du site François-Mitterrand.

Le fait le plus marquant de l'année 2019 sur le site François-Mitterrand est la poursuite du vaste projet de renouvellement en quatre phases du système de sécurité incendie (SSI) du site François-Mitterrand. Après la réalisation de la phase 1 en 2017 et 2018 (séparation des SSI et mise en conformité des Unités de Gestion Centralisée des Issues de Secours), la consultation pour les études de maîtrise d'œuvre des trois phases restantes a été publiée et la tranche ferme de la phase 2 de l'opération (remplacement du SSI sur un couple de tours) a été notifiée. Ce découpage du site en plusieurs zones, partiellement autonomes en matière de système de sécurité incendie, permet au site de continuer à fonctionner et d'accueillir le public pendant les travaux. Le chantier se poursuivra jusqu'en 2024.

Il est également à noter la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise à neuf du système de sûreté de contrôle d'accès, consécutif à l'obsolescence des centraux et des supports de ce système. Les travaux ont été prévus sur les 5 années à venir.

Par ailleurs, sur le site François Mitterrand, plusieurs études pour des opérations d'aménagement ont été menées en 2019 et se poursuivront sur 2020. On peut citer notamment :

- ❖ le réaménagement du Hall Est pour améliorer les conditions de travail des agents ainsi que les conditions d'accueil du public. La phase 2 de l'esquisse a été produite par l'agence Perrault fin décembre 2019 ;

- ❖ le projet de réaménagement de la salle X en Rez-de-jardin pour la création d'un laboratoire – le BnF Data Lab – dédié à la fouille et l'analyse automatisée des corpus numériques ;

- ❖ le réaménagement de l'entrée des expositions des galeries 1 et 2.

Dans le cadre des travaux visant à l'amélioration des conditions de travail, notamment pour les agents travaillant en local aveugle, l'instruction visant à la création d'espaces de repos a été poursuivie.

Pour le site Richelieu, la remise des clés de la zone 2 devrait intervenir à l'automne 2020. Les équipes des moyens techniques se sont mobilisés en 2019 pour élaborer une stratégie de prise en main des équipements de la zone 2 et établir un planning général des travaux à mettre en œuvre après la remise des clés, les équipements à acheter et l'aménagement des magasins.

Pour le site de l'Arsenal, un marché d'études a été passé pour mener un diagnostic complet des planchers du bâtiment suite aux problèmes rencontrés. Pour l'opération de mise en accessibilité du site, les appels d'offres de travaux ont été infructueux.

Enfin, a été entreprise la rédaction d'un marché de service de sécurité incendie et d'aide aux personnes (SSIAP) sur les sites de Richelieu et de l'Arsenal, suite au départ annoncé de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) du site Richelieu, le 1er septembre 2020.

2.4 LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les trois chèvres « des fossés », Fambroise, Ondine et Olympia, dans le jardin-forêt en 2018
© Béatrice Lucchese / BnF

La BnF poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre à l'horizon 2020 les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008. Par ailleurs, confirmant sa volonté de lutter contre le changement climatique, la Bibliothèque a signé en 2015 la charte du plan Paris Action Climat avec la Mairie de Paris, aux côtés d'une trentaine d'organisations, s'engageant ainsi à diminuer son empreinte carbone.

L'établissement poursuit ainsi un effort constant de pilotage des installations visant à modérer, voire à réduire, les consommations. Par ailleurs, chaque opération de renouvellement d'installation donne lieu à une réflexion systématique sur la consommation d'énergie. Ce facteur est intégré à tous les projets de travaux conduits par l'établissement.

Dans ce cadre, et conformément aux exigences légales, l'inspection périodique des systèmes de climatisation a été mise en œuvre. Ce type de diagnostic permet à la BnF d'identifier les gisements de réduction de sa consommation d'énergie.

Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

En 2019, la consommation globale d'énergie reste stable à 61,07MWh par rapport à 2018 (61,3MWh).

Des diminutions ont été constatées sur les consommations électriques avec une baisse de 3,10 % pour le site Richelieu et 10 % pour le site de Bussy-Saint-Georges. Toutefois, une augmentation de 2,78 % sur le site François-Mitterrand impacte le bilan global de la consommation électrique.

La consommation énergétique de chaleur au travers des fournitures de la compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) a diminué de 8 % globalement et notamment de 12,2 % sur le site François-Mitterrand. Cette diminution est liée à la mise en exploitation, après remplacement des automatismes, de la gestion de la production thermo-frigorifique (GPTF).

En cumul des sites, les consommations en eau enregistrées sont en légère augmentation par rapport à 2018 (+ 4,4 %) mais en baisse de 12 % par rapport à la moyenne des trois dernières années. La consommation de gaz sur le site de Bussy-Saint-Georges diminue de 1 %. La fourniture d'énergie en eau glacée délivrée par CLIMESPACE a diminué de 4,34 % avec notamment une baisse significative sur le site Richelieu.
Le bilan carbone lié aux énergies est en diminution de 1,84 %, soit une différence de 162 tonnes de CO^2 par rapport à 2018. La principale diminution est liée aux consommations CPCU et CLIMESPACE.

Au global, la consommation d'énergie reste maîtrisée en 2019, avec une augmentation financière de 179 K€ TTC, liée à la consommation électrique du site François Mitterrand. À l'avenir, des investissements seront de nouveau nécessaires afin de maîtriser les consommations énergétiques et ce, à la faveur des renouvellements d'équipements et à l'exploitation climatique de certains locaux.

Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

En 2019, 34 marchés sur 133 marchés notifiés, soit 26 % des marchés (contre 12 % en 2018), ont intégré une clause relative au développement durable ou ayant un impact énergétique. Pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 25 000 € HT, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple, existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

La préconisation d'avoir recours à une démarche de développement durable (économie d'énergie, amélioration du bilan carbone, usage de produits respectueux de l'environnement, accessibilité, éco – conception, ...) peut faire l'objet d'un sous-critère dans la notation technique, comme ce fut le cas en 2019 notamment pour les marchés : « conception et réalisation du stand de la BnF au salon du livre de Paris », « accord-cadre d'impression et de façonnage des ouvrages de la BnF », « prestations de transport, déménagement, manutention de collections et de biens mobiliers de la BnF ».

Lors de travaux ou dans le cadre de la maintenance des bâtiments, l'amélioration énergétique est systématiquement étudiée, par exemple en 2019 pour les marchés de maintenance sur les installations électriques en courants forts, les travaux de renouvellement et d'amélioration des équipements électriques multi-sites, les contrôles techniques, sanitaires et environnementaux, l'amélioration de la climatisation dans les bureaux des tours, etc.

Enfin, la BnF continue à optimiser sa flotte automobile en réduisant le nombre de véhicules et en privilégiant la technologie hybride et électrique à chaque renouvellement de véhicule.

Sur l'aspect sociétal, la BnF a publié, en 2008, son premier marché incluant une clause d'insertion sociale en faisant appel à un organisme « facilitateur », la Maison de l'Emploi de Paris. Outre les marchés faisant déjà l'objet d'une clause d'insertion sociale (restauration du personnel, nettoyage, gardiennage...), la BnF poursuit sa volonté d'élargir ce champ d'application à d'autres marchés dès que le montant le permet (nombre d'heures générées significatif pour des emplois qualitatifs) : marchés de numérisation, marchés informatiques, marchés de travaux et/ou de maintenance. En 2019, cette action a concerné 8 marchés actifs comme en 2018, mais pour un volume d'heures réservées à l'insertion sociale de 21 311 heures contre 11 030 en 2018, en hausse de 93 % notamment en raison d'une pleine année d'exécution en 2019 du marché de sûreté et sécurité des sites François-Mitterrand et Richelieu notifié en avril 2018. S'ajoutent 1 931 heures générées par le marché de reprographie, dont le prestataire dispose de sa propre politique d'insertion.

Cette politique sera poursuivie, d'autant que l'insertion de clauses environnementales et sociétales constitue deux des cinq objectifs assignés par la Direction des achats de l'État (DAE) à laquelle la BnF rend compte annuellement.

3

Les publics et les services

3.1 Le développement des publics et les processus d'accueil à la Bibliothèque 56
Les abonnements 56
La refonte des processus de vente, d'accueil, d'orientation et d'inscription 57
Le soutien au développement des publics 58
3.2 Les publics des salles de lecture 60
L'évolution de la fréquentation 60
Les formations et le développement de nouveaux services 62
L'accès aux ressources documentaires 66
3.3 Les activités culturelles et éducatives 69
Les expositions 69
Les conférences et les colloques 72
Les activités d'éducation artistique et culturelle 75
Les éditions 78
3.4 La médiation culturelle en ligne 79
Les expositions virtuelles 80
Les nouveaux formats 80
3.5 Gallica et la politique de diffusion numérique des collections 81
L'offre documentaire et les fonctionnalités 82
Gallica, bibliothèque collective 85
Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé 88
3.6 L'accessibilité à la BnF 89
La politique d'accueil des publics en situation de handicap 89
Le centre exception handicap 91
3.7 L'information et les autres services en ligne 92
La communication externe 92
Le site internet et les réseaux sociaux 92
Les services bibliographiques 93

La BnF assure l'accès à ses collections et offre un cadre de travail de qualité, sur place et en ligne. Ouverte 71 heures par semaine, elle reçoit ses publics du lundi au dimanche sur cinq sites : la bibliothèque François-Mitterrand, le site Richelieu, bibliothèques, musée, galeries, la Bibliothèque de l'Arsenal, la Bibliothèque-musée de l'Opéra, la Maison Jean Vilar. Le site François-Mitterrand se déploie sur deux étages : la bibliothèque tous publics, appelée Haut-de-jardin, et la bibliothèque de recherche, dite Rez-de-jardin, permettant l'accès aux collections patrimoniales. Chacune des bibliothèques est ouverte six jours par semaine (du mardi au dimanche pour la bibliothèque du Haut-de-jardin et du lundi au samedi pour les autres bibliothèques).

Une programmation culturelle et pédagogique riche concourt à la valorisation du patrimoine et à l'éducation artistique et culturelle. Des expositions temporaires sont proposées sur plusieurs des sites de la BnF. La BnF prête également de nombreuses œuvres à des institutions nationales et internationales et développe une activité culturelle en co-production ou en partenariat. Les auditoriums du site François-Mitterrand, les salles de lecture du site Richelieu ou encore les salons du site de l'Arsenal accueillent conférences, colloques, concerts, rencontres littéraires.

En ligne, la BnF déploie une offre importante répondant, comme dans les espaces physiques, à des besoins et à des publics divers. Grâce à Gallica, sa bibliothèque numérique, la BnF permet l'accès à 7 millions de documents, dont près de 6 millions consultables à distance, les documents sous droits qu'elle contient étant uniquement accessibles dans ses salles de recherche. La BnF élabore également des expositions virtuelles, des dossiers et des portails pédagogiques qui s'adressent à un large public.

L'année 2019 affiche un bilan favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque. S'agissant de la fréquentation physique, la fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites s'élève à environ 1 300 000 visiteurs accueillis : la fréquentation des salles de lecture est restée stable, malgré une forte baisse de fréquentation en décembre pendant les mouvements sociaux nationaux, et la programmation culturelle a attiré un large public, notamment au travers de ses expositions.

La galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré près de 41 millions de visites.

3.1 LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET LES PROCESSUS D'ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE

Les abonnements

La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin et l'accès à l'offre culturelle

La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin, accessible aux plus de 16 ans – et, pour la salle I du Centre national de la littérature pour la jeunesse, aux enfants accompagnés de leurs parents le week-end – met à disposition en accès direct des collections encyclopédiques d'imprimés, audiovisuelles et numériques. Pour accéder aux salles de lecture,

les lecteurs doivent utiliser un Pass annuel ou un ticket journalier. L'accès après 17 h est gratuit.

Suite à la mise en place d'un nouveau modèle de tarification, le nombre d'abonnements délivrés a fortement augmenté en 2017 et la dynamique s'est poursuivie en 2019, avec près de 40 000 Pass lecture/culture délivrés en 2019. Ce résultat en progression, malgré la baisse de fréquentation des salles de lecture en décembre pendant le mouvement social national, s'explique à la fois par l'augmentation importante du lectorat des salles de lecture du Haut-de-jardin jusqu'en novembre et par l'affluence exceptionnelle consacrée à Tolkien à l'occasion de laquelle des abonnements lecture/culture ont été délivrés (près de 2 000 Pass vendus pour des entrées Tolkien, sans accès salle de lecture).

Compte tenu de la tarification attractive du Pass, on note à l'inverse une baisse logique des entrées avec tickets à la journée : 60 978 en 2019 contre 64 905 en 2018, 73 894 en 2017 et 89 287 en 2016, soit - 6 % par rapport à 2018 et - 46 % par rapport à la période précédant la réforme tarifaire.

La bibliothèque de recherche

La bibliothèque de recherche est accessible à tous, à partir de 18 ans, sur inscription, pour des besoins de recherche personnelle, professionnelle ou d'études. Le nombre d'abonnements en 2019 s'élève à 21 477 Pass annuels à accès illimité, en légère augmentation par rapport à 2018 (+ 0,4 %), malgré une forte baisse de leur délivrance en décembre (- 40 %). Les Pass recherche à nombre d'entrées (1 ou 5) ont quant légèrement diminué (- 0,8 %).

> Abonnements délivrés

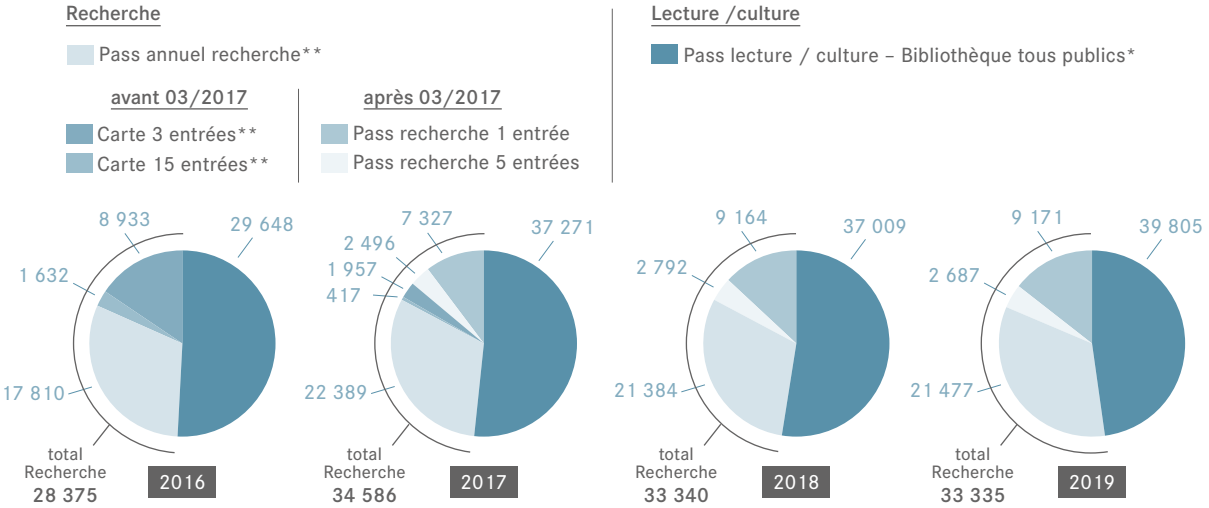

* jusqu'en 2016 ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites
**jusqu'en 2016 n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites

La refonte des processus de vente, d'accueil, d'orientation et d'inscription

La création d'une direction des Publics en novembre 2018 a eu notamment pour effet de placer sous une autorité unique l'ensemble des dispositifs d'accueil physique et téléphonique, de vente de titres d'accès, d'orientation et d'inscription des lecteurs. L'année 2019 a été consacrée à la remise à plat d'une grande partie des processus correspondants du site François-Mitterrand.

La suppression de l'obligation d'entretien d'accréditation pour les lecteurs « de droit » de la bibliothèque de recherche (étudiants de niveau M1 et plus, chercheurs et enseignants-chercheurs, enseignants du supérieur, docteurs, professionnels des bibliothèques et archives, etc.) vise un objectif de reconquête et de fidélisation de ces publics « cœurs de cible ». L'entretien d'accréditation a été remplacé par un « entretien-conseil », ouvert à tous et destiné à orienter le mieux possible les visiteurs qui se présentent. Pour l'accès à la bibliothèque de recherche des autres catégories de lecteurs, l'entretien reste requis.

Les fonctions du Hall d'entrée ont été redéfinies afin de limiter le nombre d'interlocuteurs auxquels un visiteur doit s'adresser pour accéder au service dont il a besoin. Situé au centre du Hall, le pôle « information » renseigne les visiteurs et les primo-arrivants et a vocation à effectuer les actes rapides de renouvellements. Le pôle « inscription » délivre désormais tous les titres d'accès à la bibliothèque, à l'exception des lecteurs recherche « non de droit » pour lequel l'entretien demeure obligatoire. Le pôle entretien-conseil est ouvert à tous, avec et sans rendez-vous. Le paiement de tous les titres continue de s'effectuer auprès d'une caisse dédiée, le maintien d'une organisation centralisée étant apparue préférable compte tenu du grand nombre de titres d'accès différents proposés à la vente. Expérimentée entre juillet et décembre 2019, cette organisation des pôles et des flux a atteint l'objectif fixé pour 2019 de délivrer sans entretien au moins 50 % des Pass recherche « de droit ».

L'année 2019 a également permis à la BnF de se doter des prérequis indispensables à un plus large développement des démarches en ligne. Une billetterie en ligne a été testée pendant le festival de la BnF en mai et déployée pour l'exposition Tolkien. Plus du tiers des titres d'accès à cette exposition a été délivré via cette nouvelle application, permettant à la BnF d'anticiper et répartir le mieux possible les flux de visiteurs qui réservaient ainsi un créneau horaire prioritaire. De plus, après une phase de test des différents parcours en ligne ouverts aux usagers, un plan d'amélioration pluriannuel des démarches en ligne a été rédigé, avec entre autres objectifs d'encourager très fortement le renouvellement des abonnements en ligne et rendre plus lisibles l'ensemble des services offerts par la BnF (réservations de toutes natures, prise de rendez-vous, inscriptions, achats, etc.).

Le soutien au développement des publics

Le développement des publics

En 2019, le plan pour la promotion de la BnF et plus particulièrement du Pass lecture / culture s'est déroulé dans le cadre de salons (Livre Paris, salon du livre jeunesse de Montreuil, salon de l'étudiant, des métiers d'art, Musicora, Paris Games Week), lors des journées « bureau des étudiants » des universités et de forum locaux et associatifs et au cours d'opérations publiques (*Préparer son bac à la BnF, La Bibliothèque parlante)*. En 2019, en raison de l'actualité autour de Tolkien, la BnF a également participé au Comic Con et au Salon du Jeu fantastique.

Pour faciliter la communication avec ses publics et la promotion de ses services, la BnF a décidé d'employer un outil de gestion de la relation client (CRM). Le déploiement opérationnel de cet outil a été réalisé fin 2019. Il a cependant rencontré des obstacles,

en termes techniques et de ressources, dans son déploiement et nécessite pour une pleine efficacité la poursuite des interfaçages avec les outils existants à la BnF à l'horizon 2020.

La promotion repose par ailleurs sur la mise en œuvre de stratégies pour les publics cibles et pour le développement de partenariats institutionnels. Une démarche auprès des partenaires universitaires et des relais institutionnels a été initiée avec plusieurs regroupements universitaires (Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers Université, dite HESAM Université, Université Paris Lumières, Université Paris sciences et lettres (PSL), Sorbonne Université), l'INALCO, les services culturels, les bibliothèques universitaires, les écoles doctorales et les associations de doctorants et autres associations d'étudiants, les associations culturelles ainsi qu'auprès des grandes écoles (ESSEC, Sciences Po) et des établissements du 13e arrondissement.

Pour les publics visiteurs (familles, enfants, touristes, scolaires), des contacts ont été établis auprès du réseau des partenaires culturels parisiens et franciliens : réseaux d'éducation artistique et culturelle (académiques, collectivités territoriales, DRAC) et d'opérateurs culturels (Festival d'Automne, Marais Culture +, Les enfants du Patrimoine) ainsi que des relais publics prescripteurs (antennes jeunes, associations, réseau touristique).

La diversification des publics et le champ social

En 2019 comme en 2018, près de 1 600 personnes relevant du champ social ont bénéficié d'une action de médiation de la BnF. Cette action se décline selon trois axes :

❖ la mise en place d'accueils spécifiques : la création de deux rendez-vous hebdomadaires réguliers améliore la réactivité de l'établissement face à l'augmentation de la demande ;

❖ le renforcement de projets à l'échelle régionale. La convention « zones de sécurité prioritaires » (ZSP) entre la région de l'Île-de-France et le territoire de Grigny a été renouvelée en 2019 pour trois nouvelles années. Ce dispositif, cofinancé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), s'inscrit dans le nouveau programme des 80 Cités éducatives labellisées en septembre 2019 et dans le Plan d'investissement dans les compétences (Pic). Depuis la rentrée scolaire 2019, il a permis d'accueillir 110 personnes de Grigny et plusieurs actions ont été menées dans les structures locales : 8 ateliers théâtres auprès de scolaires, 5 ateliers de traductions de poèmes auprès de publics ASL, deux présentations de Gallica pour des jeunes de la mission locale ;

❖ l'affirmation du rôle de la BnF comme pôle de ressources pour les relais et professionnels. L'année 2019 a été marquée par une plus forte implication au sein de la Mission Vivre Ensemble qui réunit plus de trente établissements culturels qui travaillent ensemble pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés. La BnF a pu ainsi proposer 18 actions réservées aux relais et professionnels du champ social sur les sites de Tolbiac et Richelieu, leur permettant de bénéficier de visites guidées avec les commissaires de toutes les expositions de 2019. Ces offres, complétées par des supports pédagogiques et bibliographiques, diffusées via le réseau de la Mission, per-

mettent aux professionnels de revenir ensuite en autonomie avec leurs bénéficiaires et rencontrent un succès de plus en plus marqué.

L'approche territoriale a facilité les contacts en direction d'acteurs locaux qui n'identifiaient pas jusqu'alors la BnF comme un lieu ressource (Emmaüs Solidarité, Restos du Cœur Paris, Centre d'hébergement d'urgence Bercy, etc.). Enfin, la participation au groupe Accessibib de l'Association des Bibliothécaires de France a permis de mieux faire connaître aux médiathèques du réseau parisien cette activité de formation des professionnels de la BnF, notamment à l'occasion du partenariat avec le réseau de création et d'accompagnement pédagogique Canopée sur la thématique de la Fantasy.

Un atelier de conversation en français est proposé depuis 2016. Gratuit et sans inscription, il se déroule tous les mardis et jeudis en soirée pour un groupe d'une douzaine de personnes. Un atelier d'écriture créative a également été lancé en février 2019 *(cf. 3.3.2 Les formations et les développements de nouveaux services)*.

3.2 LES PUBLICS DES SALLES DE LECTURE

L'évolution de la fréquentation

La fréquentation mesurée dans les espaces de lecture s'établit à 920 818 visites, en légère diminution en année pleine par rapport à 2018 (- 0,6 %) en raison du mouvement social national de décembre : au 30 novembre, par rapport à 2018, le nombre de visites était supérieur de 3 %.

La Bibliothèque reçoit ses publics du lundi au dimanche, sur cinq sites : François-Mitterrand, Richelieu, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar. Les horaires diffèrent selon les sites et les espaces : du lundi au samedi pour les salles de Recherche, du mardi au dimanche pour la bibliothèque tous publics. En 2019, en prenant en compte les différents sites, la bibliothèque a été ouverte 342 jours différents (fermeture annuelle durant dix jours et jours fériés), avec par espace une amplitude de 295 jours différents (lundi au samedi ou mardi au dimanche).

> Fréquentation des salles de lecture

	2016	2017	2018	2019
Rez-de-jardin	285 771	302 031	309 969	302 303
Richelieu	33 883	28 679	27 043	27 571
Arsenal	8 268	8 236	7 432	8 084
Opéra	2 128	2 076	2 036	2 198
Avignon	4 563	6 321	4 204	6 004
Sous total RAO	48 842	45 312	40 715	43 857
Total bibliothèque de recherche	**334 613**	**347 343**	**350 684**	**346 160**
Haut-de-jardin	472 596	507 976	507 637	504 604
Estimations Haut-de-jardin hors salles de lecture	67 081	66 619	66 230	70 054
Total Haut-de-jardin	**539 677**	**574 595**	**573 867**	**574 658**
Total BnF	**874 290**	**921 938**	**926 231**	**920 818**

Les espaces de la bibliothèque tous publics

La fréquentation de la bibliothèque tous publics est stable, avec 504 604 entrées dans les salles de lecture et une estimation d'un peu plus de 70 000 utilisations des espaces aménagés à l'extérieur des salles (équipements permanents et opérations spéciales pendant la préparation du baccalauréat). Au total, la fréquentation du Haut-de-jardin s'établit à 574 658 entrées. L'évolution des entrées est de + 0,1 % (mais + 4 % au 30 novembre). Le Haut-de-jardin a été ouvert 295 jours en 2019. La moyenne de fréquentation des salles de lecture a été de 1 711 lecteurs par jour d'ouverture.

Par titre d'accès, les entrées en Haut-de-jardin avec Pass sont toujours en progression, atteignant 88 % des accès (76 % avec un Pass lecture / culture et 12 % avec un Pass recherche). Les 60 978 entrées par tickets se répartissent essentiellement en tickets payants valables 1 journée (36 475 entrées en 2019, - 7 %) et Pass lecture 17 h – 20 h gratuits (23 450, - 8 %) ainsi que des tickets pour des opérations spéciales (1 053 entrées aux journées portes-ouvertes étudiantes ou tickets expositions permettant ponctuellement d'accéder à des ressources documentaires).

En 2019, 50 563 usagers ont fréquenté les salles du Haut-de-jardin, pour 441 123 entrées, soit une moyenne de 8,7 entrées par lecteur. Si le nombre d'usagers et d'entrées Pass augmente (respectivement + 4,4 % et + 0,9 %), la moyenne d'entrées par usagers diminue légèrement (9,0 entrées / usager en 2018), écart dû à la baisse de fréquentation en décembre.

Le lectorat de la bibliothèque tous publics se renouvelle de façon importante chaque année. On constate ainsi que 47 % des lecteurs du Haut-de-jardin titulaires d'un Pass se sont inscrits en 2019 pour la première fois. Ce renouvellement, structurel en raison de la composition socio-démographique du lectorat, est un enjeu important. Parallèlement, la BnF parvient à fidéliser son lectorat puisque près de 27 000 usagers du Haut-de-jardin se sont inscrits pour la première fois avant 2019 (+ 6,1 % par rapport à 2018).
Par catégorie de lecteurs titulaires d'un Pass, en 2019, 8 % sont des lycéens (en légère progression) représentant 10 % des entrées, 36 % des étudiants de 1er cycle (37 % des entrées), 22 % de master (21 % des entrées), 6 % des doctorants, 25 % des actifs (dont demandeurs d'emploi) et 3 % des inactifs.

D'après leur lieu d'habitation, les usagers du Haut-de-jardin sont très majoritairement franciliens : 44 % de lecteurs habitant à Paris et 50 % dans les autres départements de la région Île-de-France ; 5 % viennent de province et 2 % résident à l'étranger. Confirmant la tendance de ces cinq dernières années, le nombre d'usagers franciliens s'accroît plus rapidement que le nombre d'usagers parisiens.
Alors que le nombre de lecteurs du Haut-de-jardin a augmenté de 4,4 %, le nombre de lecteurs ayant également fréquenté le Rez-de-jardin a augmenté de 7 % : ce lectorat ayant une pratique mixe des espaces représente 14,3 % du lectorat du Haut-de-jardin.

Les salles de la bibliothèque de recherche

Avec 346 160 entrées en 2019, la fréquentation globale de la bibliothèque de recherche est en légère diminution sur l'ensemble de l'année (- 1,3 %), mais progressait de 1,2 % au 30 novembre avant les grèves nationales de décembre.

La fréquentation de la Bibliothèque de recherche du Rez-de-jardin sur le site François-Mitterrand est stable, avec 302 303 entrées en 2019 et une évolution de + 0,1 % au 30 novembre. Ces entrées ont concerné 26 827 usagers différents (+ 3,6 % par rapport à 2018), pour une moyenne par usager de 11,2 visites.

La part de nouveaux usagers en Rez-de-jardin est de 31 %. Comparé au Haut-de-jardin, le lectorat du Rez-de-jardin se différencie par son origine : la part de lecteur de nationalité étrangère y plus importante (31 % contre 19 % pour le Haut-de-jardin) et par son lieu de résidence : la proportion de lecteurs habitant Paris est proche (47 %) mais celles résidant en province (11 %) ou à l'étranger (13 %) plus importantes. Les départements franciliens hors Paris représentent 29 % des usagers (contre 50 % en Haut-de-jardin).

Par catégories professionnelles, les doctorants représentent 25 % des usagers (représentant 40 % des visites), les enseignants et chercheurs de l'Enseignement supérieur 23 % des usagers (21 % des visites), les autres professionnels 19 % des lecteurs et les inactifs 4 %. Les étudiants, hors doctorants, représentent 30 % des usagers, essentiellement des élèves de master 2 (14 % des lecteurs et 11 % des entrées) et master 1 (12 % et 9 % des entrées). Par rapport à 2017 et 2018, les usagers doctorants et enseignants-chercheurs du supérieur restent aussi nombreux, alors que la fréquentation de master 2 et 1 s'est accrue.

Sur les autres sites, après une année 2018 marquée par plusieurs baisses de fréquentation, le nombre d'entrées a de nouveau augmenté.

Sur ces sites, la composition des publics diffère, sur certains aspects, du Rez-de-jardin. Ainsi, pour Richelieu, la part de lecteurs de nationalités étrangères est de 39 % et de 25% résident à l'étranger. Les enseignants et chercheurs de l'Enseignement supérieur sont les plus nombreux (30 %), suivis des doctorants (23 %), puis des master 1 et 2 (respectivement 8 et 9 %).

Les formations et le développement de nouveaux services

Travailler en groupe

Plusieurs salles de travail en groupe ont été créées en 2015 : 5 en Haut-de-jardin et 4 en Rez-de-jardin. Elles sont réservables en ligne. L'usager peut retenir une tranche horaire le jour même et ce jusqu'à 7 jours à l'avance, dans la limite de 4 heures maximum par jour et de 20 heures maximum par mois. Ces espaces sont réservables à partir de l'application Affluences. Cette application informe en temps réel du taux d'occupation des salles du Haut-de-jardin (salles de lecture et expositions) et permet la réservation pour des formations, des équipements (salles de lecture, studio audiovisuel) et des rendez-vous d'inscription ou de conseil.

En 2019, pour le Haut-de-jardin, près de 3 500 réservations ont été enregistrées et acquittées et plus de 600 pour Rez-de-jardin.

Présentation des ressources documentaires et nouveaux formats de rencontres avec les publics

Afin de renforcer les liens avec leurs publics « naturels » mais aussi les diversifier, les départements de collections organisent des présentations thématiques des collections patrimoniales ou de celles accessibles en libre-accès, comportant des contenus variables selon les disciplines et les publics, sous forme régulière ou à la demande.

Une vingtaine de présentations des collections ont été organisées sur le site François-Mitterrand. Cette offre est complétée par des ateliers thématiques. Par exemple, quatre ateliers « Présentation des collections de la salle D » ont ainsi été organisées par le département Droit, économie et politique pour des étudiants de l'Université Paris-Est-Marne-la-Vallée en master 2 « Gestion ressources humaines et mobilité internationale » et en licence « Gestion et pilotage des ressources humaines ». Le service Presse est également régulièrement sollicité pour des actions autour des collections de presse, en fort développement et en articulation avec l'éducation artistique et culturelle.

Le département des Arts du spectacle a quant à lui reçu 837 personnes (contre 771 en 2018). Ces accueils comportent le plus souvent deux volets : un temps en salle de réunion avec présentation de collections et un temps de visite à proprement parler, notamment de la Rotonde des arts du spectacle. Une nouvelle formule a été inaugurée cette année avec deux enseignants de l'Université Paris Nanterre dont les élèves en master ont pu être accueillis en salle de lecture avant 9 heures afin de conduire, en lien avec leurs enseignants, leurs recherches individuelles. Depuis 2017, le département organise des « Mardis des Arts du spectacle », format de rencontre d'une heure permettant un échange sur l'actualité du département, un dialogue avec un chercheur et une visite de la Galerie Auguste Rondel. Trois séances en partenariat avec le Mouffetard-Théâtre de la marionnette à Paris ont été organisées en 2019. Sur le site de la Maison Jean Vilar à Avignon, 27 séances de cours « initiation au patrimoine » ont été tenues.

Le département des Manuscrits a organisé 38 séances (445 participants) de présentation du département et de ses collections ainsi que des cours de codicologie. Au sein du département de la Musique, 44 visites ont été organisées en 2019 pour des étudiants, musiciens et professionnels extérieurs (437 participants). Depuis 2017, une coopération avec le service pédagogique de l'Opéra de Paris a été mise en place. Lorsque celui-ci est sollicité pour des visites d'étudiants, une présentation de la Bibliothèque-musée de l'Opéra (avec information sur les collections du département de la Musique à Louvois) est systématiquement programmée.

Les formations aux catalogues et aux ressources numériques

67 personnes ont bénéficié de l'atelier de recherche sur les catalogues et 75 de l'atelier général sur Gallica et les ressources numériques.

La BnF déploie également une offre de formation à des ressources électroniques par thématiques. Dans le domaine juridique, depuis 2017, sont ouvertes des formations « flash », à quatre bases de données juridiques, présentées en alternance : LexisNexis Jurisclasseur, Dalloz, Lamyline, Navis (ajoutée en 2019). Ces formations ont accueilli 85 personnes (63 en 2018).

Elles ont été mises en place durant l'automne 2018 des formations sur les ressources numériques en histoire de l'art, en littérature étrangère et littérature française. Cette formule, de 2 heures par séance, a été suivie par 11 personnes en 2019.

L'assistance à la recherche

La Bibliothèque organise des ateliers d'assistance à la recherche.

34 doctorants ont bénéficié de rendez-vous « Préparer sa thèse à la BnF » en 2019. L'année a également vu la mise en place d'un nouveau service à destination des lecteurs : les « rendez-vous côte à côte ». Individuels, conçus pour être brefs (30 mn) et pour répondre aux besoins ponctuels des usagers, ils se tiennent en salle de recherche bibliographique (salle X). Sur la période de juin à décembre 2019, 37 rendez-vous ont été assurés.

18 groupes d'étudiants ont été reçus à la demande de leurs enseignants pour des formations aux outils de recherche bibliographique, soit environ 180 personnes, et 18 groupes de professionnels ou futurs professionnels des bibliothèques pour des visites professionnelles de la BnF, soit 270 personnes.

Ateliers Ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité

Les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 794 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises. Le groupe Atelier PRISME, créé en 2013 sur le réseau LinkedIn pour répondre à la demande des participants de se retrouver entre eux, progresse à proportion de la fréquentation des ateliers. Il est strictement réservé aux participants et compte actuellement 681 membres.

L'équipe du PRISME a également une forte activité de représentation à l'extérieur de la BnF lors de salons, comme le Salon de l'entrepreneur (conférence le 7 février devant 400 personnes), le Congrès International d'Histoire des Entreprises en France du 11 au 13 septembre et le Salon Transfair le 21 novembre.

La Clinique juridique

La Clinique juridique est un service mis en place en mars 2017, en partenariat avec l'Université Paris 8. Une assistance juridique gratuite est assurée le mercredi de 16 h 30 à 19 h 30, sans rendez-vous, par un binôme d'étudiants dont le travail est supervisé par les enseignants et professionnels. En tout, 27 séances ont été tenues en 2019, pour 80 personnes.

Préparer son bac à la BnF

Du 27 mai au 16 juin 2019, la Bibliothèque a réédité pour la troisième année son dispositif d'accueil des lycéens révisant le bac, intégrant des aménagements supplémentaires dans les espaces en libre-accès et la mise à disposition de ressources numériques (dans les espaces libres) et d'annales (dans les salles de lecture). Se sont ajoutées des offres

de préparation aux épreuves, organisées par des membres du personnel (séances de méthodologie à la dissertation, à la préparation de l'oral, cours de langues…), et un partenariat a été conclu avec l'association l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) pour proposer des demi-journées d'accompagnement à la demande. Les 80 places de travail déployées pendant Préparer son bac à la BnF ont permis d'accueillir environ 2 880 visites.

Pour ce dispositif, 731 Pass lecture/culture (34 % des abonnements de la période) ont été délivrés aux lycéens. Les lycéens ont représenté 29 % des entrées en salles de lecture. Bien qu'en légère progression par rapport 2018, ils n'ont pas conduit à une diminution des autres catégories de publics. Ces lycéens sont essentiellement des franciliens : par rapport au lectorat global du Haut-de-jardin, ceux habitant Paris sont un peu moins nombreux (40 % contre 44 % pour l'ensemble du lectorat), suivis de ceux habitant le Val-de-Marne (33 %).

Le labo FLE

Le labo français langue étrangère est un espace dédié à l'autoformation en français. Il est installé en salle G (Littératures étrangères) de la bibliothèque du Haut-de-jardin et destiné à toute personne pour qui le français est une langue étrangère et qui souhaite l'apprendre ou améliorer ses connaissances, grâce à l'utilisation de méthodes accessibles en ligne sur 10 postes informatiques et 772 ouvrages proposés en libre-accès (anglais, allemand, italien, portugais, turc, japonais, russe, arabe). Cette collection a trouvé son public. L'enquête sur les usages des collections imprimées en libre-accès du Haut-de-jardin en 2019 a montré qu'elle arrivait en tête des meilleurs taux de consultation.

Les bases de données ont fait l'objet de plus 1 500 connexions. Certaines bases ont triplé leur public (comme la plateforme ToutApprendre.com). Les ressources les plus consultées ont été *Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française, Vite et bien 1 méthode rapide pour adultes A1 A2, Cahier de français pour migrants, En cuisine A1-A2 français professionnel*. Le public le plus régulier est constitué d'étudiants non-francophones (boursiers Erasmus ou autres) et de salariés désireux d'approfondir leurs connaissances, dans le but précis de poursuivre un cursus universitaire ou d'obtenir un emploi.

Des visites sont organisées tous les lundis, et deux ateliers de conversation sont proposés par semaine, y compris pendant les vacances scolaires. L'équipe a assuré, en 2019, 87 séances (12 séances supprimées du fait des grèves des transports en décembre) et a accueilli 815 personnes de 51 nationalités différentes (avec une forte représentation des pays d'Amérique du Sud). Un atelier d'écriture créative a été lancé en février 2019 : 9 séances ont eu lieu, comptabilisant 65 participants.

Studios audiovisuels

Dans la salle Audiovisuel du Haut-de-jardin (salle A), le studio de création audiovisuelle a connu un succès croissant en 2019 : 133 réservations pour des séances d'initiation (115 en 2018) et 614 réservations libres (405 en 2018).

En expérimentation : la mise à disposition de tentes de numérisation

La BnF autorise depuis plusieurs années la photographie des documents, à usage privé. En 2018, l'établissement a expérimenté la mise à disposition aux lecteurs de tentes de numérisation. Il s'agit d'un appareil en carton, équipé d'un éclairage permettant de faire des reproductions en ayant les mains libres. Cela permet de plus facilement manipuler et maintenir plus confortablement le document à reproduire. La tente peut être utilisée avec des téléphones et des tablettes mais n'est pas adaptée à l'utilisation d'appareils photos. Une seconde expérimentation avec un nouveau prestataire a été menée à partir de mai 2019. Ce modèle de tentes permet de nouvelles fonctionnalités comme des prises de vues automatisées déclenchées chaque fois qu'une page est tournée, la reconnaissance optique des caractères et l'enregistrement au format PDF avec OCR. Cinq tentes ont été installées : quatre dans les salles de recherche du site François-Mitterrand et une au département des Arts du spectacle sur le site de Richelieu. La période d'expérimentation s'est achevée fin 2019. Le bilan est très positif. Ce dispositif devrait être rendu permanent en 2020.

L'accès aux ressources documentaires

La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

La BnF a mis en place, en 2019, un tableau de bord annuel visant à mieux connaître les usages documentaires. Pour l'édition 2020, le travail d'analyse des données 2019 s'est accompagné d'une refonte de l'outil statistique des communications permettant de mieux distinguer, d'une part, les demandes anticipées et celles faites sur place et, d'autre part, de mieux distinguer les statuts appliqués aux traitements des demandes de communication (annulation, refus). Le périmètre est également nettement élargi, avec une meilleure prise en compte des documents communiqués aux lecteurs et mis de côté pour le lendemain, les mises de côté n'étant que partiellement prises en compte dans les statistiques précédentes.

Hors évolution des indicateurs, la tendance à la diminution des documents communiqués se confirme, accentuée par de fortes perturbations de décembre : - 10 % en cumul sur l'année et - 8 % au 30 novembre.

En 2019, plus de 942 000 communications de documents (dont mises de côté) ont été réalisées : 780 461 pour les départements de collections du site François-Mitterrand et 161 612 sur les autres sites.

En Rez-de-jardin, 2,6 documents conservés en magasins sont communiqués en moyenne par visite (en incluant à la fois les demandes par le système informatique de réservation et les demandes manuelles pour des hors d'usage, des fonds ou formats spécifiques). Les usages sont variés : 46 % des visites ne sont liées à aucune remise de document traité informatiquement tandis qu'à l'opposé, 16 % des visites concentrent 57 % des communications.

Sur les autres sites, la moyenne de demandes de document par visite est de 1,9 et passe à 3,7 en comptant le nombre de documents (une même demande pouvant inclure plusieurs documents réunis dans une même unité documentaire de stockage).

Pour les lecteurs des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, le service informatique de réservation à distance des documents, mis en place à partir de 2017, est utilisé par tous les départements depuis 2018. En 2019, de nouvelles fonctionnalités ont permis de gérer les communications liées à l'accueil de public sous forme de rendez-vous, élargissant ainsi le périmètre des documents pris en compte informatiquement. En 2019, 127 810 documents (79 % du total des communications) ont été communiqués par ce dispositif (en progression de 90 % par rapport à 2018).

> Nombre de documents communiqués

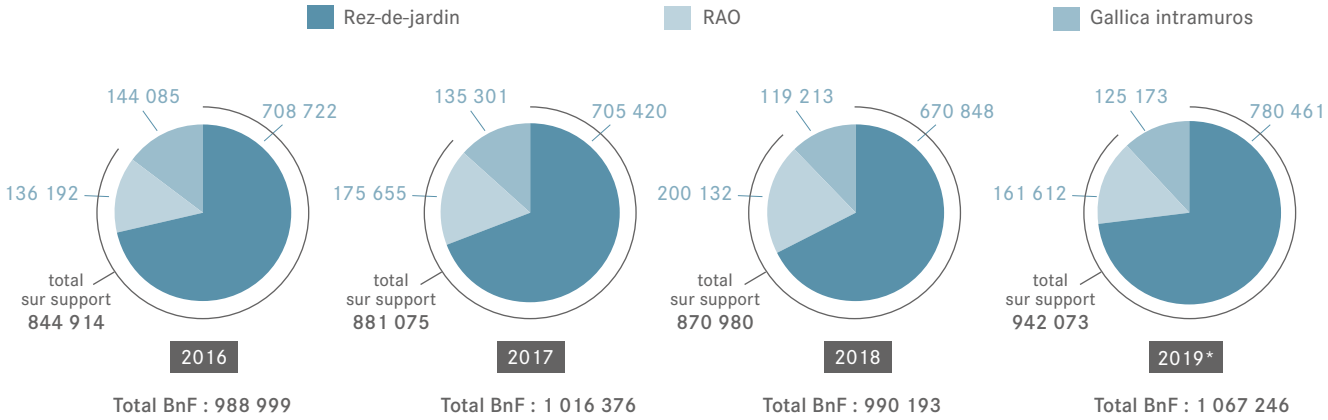

**En 2019, évolution de l'indicateur Rez-de-jardin, pour inclure plus systématiquement les demandes de mise de côté communiquées le lendemain*

L'évaluation des collections imprimées en libre-accès

Des campagnes d'évaluation des usages des collections en libre-accès sont régulièrement réalisées. Une campagne d'évaluation des collections en libre-accès a eu lieu en bibliothèque tous publics du 15 au 27 octobre 2019, sur une période d'activité « mixte » (vacances et hors vacances). Les résultats de la campagne de 2019 sont proches de celle de 2017 avec toutefois une légère baisse des consultations en Haut-de-jardin.

Les ressources numériques souscrites

La Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'un Pass Recherche illimité, une offre importante de ressources numériques : bases de données, périodiques et livres numériques.

En 2019, l'interface d'accès aux ressources électroniques a fait l'objet d'une refonte pour clarifier les différents modes de recherche (articles / chapitres / références ; titre de livre ou de revue ; base de donnée par titre ou discipline) et valoriser les ressources.

Les statistiques de consultation des bases de données proviennent de Publication Finder (outil de recherche EBSCO), du résolveur de liens pour les accès au texte intégral des revues et livres électroniques et des outils de mesure d'audience pour les accès directs à partir des listes de titres alphabétiques et thématiques.

En 2019, les quinze bases de données les plus consultées (plus de mille connexions chacune) représentent 72 % de l'ensemble des consultations. Comme en 2018, ce sont

majoritairement des ressources de presse, du monde de l'entreprise, des portails de référence (revues et périodiques, archives biographiques, etc.). Trois bases de données sont largement en tête de liste puisqu'elles totalisent à elles seules près de 42 % des consultations : l'agrégateur de presse Europresse, les études de marché *Xerfi* et la base professionnelle *Electre*. Une dizaine de bases de données pluridisciplinaires (*Academic Search Premier*, *Cyberlibris*, *Encyclopaedia Universalis*, etc.) ou relevant de disciplines telles que l'art ou le droit sont également bien placées dans le classement.

L'accès aux documents numériques dans Gallica intramuros et aux archives du web

Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intramuros qui propose un ensemble de documents numérisés sous droits, complémentaire de l'offre accessible à distance, et intégrera, à terme, les documents numériques reçus par dépôt légal. En 2019, 125 173 consultations de documents ont été réalisées dans Gallica intramuros, portant sur 94 345 documents différents. Ces consultations portent à 41 % sur des livres, 39 % sur des périodiques, 10 % sur des images et 6 % sur des manuscrits.

Les archives du web peuvent être consultées dans les salles de lecture Recherche et dans les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur. Si les consultations sont encore peu nombreuses, ce recensement ne prend en compte que les usages de la plateforme standard, les accès des chercheurs dans l'application Labs n'y étant pas comptabilisées. En 2018, 434 connexions ont été enregistrées à la BnF sur les postes en salles de lecture et 1 198 dans les BDLI. Cette consultation en région a augmenté de 46 % par rapport à 2018. L'usage est assez intensif : par connexion, 52 pages web sont affichées.

La médiation en ligne et à distance : les portails des centres de ressources documentaires et Sindbad

Dans le prolongement des centres de ressources thématiques installés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin (développement durable en salle C, Europe en salle D, Francophonie en salle F et Sociétés en débats en salle J), des portails proposent aux lecteurs des sélections d'actualités, de sites internet, de documents. Ces portails ont reçu un peu plus de 100 000 visites en 2019, en baisse par rapport à l'année précédente, une partie des contenus étant transférée directement sur le site bnf.fr.

Le nombre de questions reçues par le service de questions-réponses SINDBAD a sensiblement baissé en atteignant un total de 8 658 questions reçues (10 675 en 2018).

3.3 LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections et leur actualité, découvrir leurs richesses et leur rareté font partie des missions de la programmation culturelle. La Bibliothèque nationale de France a maintenu en 2019 une très importante activité : elle a présenté 13 nouvelles expositions temporaires sur ses sites. À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent des manifestations, conférences, spectacles, colloques et propositions pédagogiques.

Les expositions

© Emmanuel Nguyen Ngoc / BnF

En 2019, le nombre de personnes qui ont pu être au contact des collections de la BnF au travers de sa programmation d'expositions s'est fortement accru : plus de 335 000 visites pour les expositions dans les sites de la BnF (+ 23 % ; hors espace en libre-accès allée Julien Cain et hors Rotonde des Arts du spectacle, non comptabilisables) et environ 2 675 000 visiteurs pour les expositions hors-les-murs (près de 400 000 pour les expositions « hors les murs » et « Dans les collections » préparées par la BnF et 2 300 000 entrées pour des expositions comptant de nombreux prêts d'œuvres en provenance de la BnF).

Les expositions à la BnF

La fréquentation globale des expositions à la BnF est de plus de 335 545 visites pour l'année 2019 dans les galeries d'expositions du site François-Mitterrand, à l'Arsenal ou sur le site de l'Opéra.

Sur le site François-Mitterrand (Galeries 1 et 2), trois nouvelles expositions ont été proposées : *Le monde en sphères* ; *Manuscrits de l'extrême. Prison, passion, péril, possession* ; *Tolkien. Voyage en Terre du Milieu*.

À travers *Manuscrits de l'extrême*, la BnF a consacré une exposition aux manuscrits écrits dans des contextes extrêmes d'enfermement, de péril, de détresse, de folie ou de passion. Quelque 150 manuscrits ont été exposés, parmi lesquels des billets et notes de personnalités et d'auteurs connus : feuillets et notes d'André Chénier, Napoléon Ier, Alfred Dreyfus, Guillaume Apollinaire ou Nathalie Sarraute côtoyant les mots d'anonymes, simples soldats, prisonniers, hommes et femmes ordinaires.

L'exposition Le monde en sphères, conçue par la BnF, a permis de retracer 2 500 ans d'une histoire des sciences et des représentations du Ciel et de la Terre, à travers 200 œuvres impressionnantes, objets d'art et de savoir, issues des collections de la BnF et de prêts exceptionnels venus de prestigieuses collections publiques et privées.

L'exposition *Tolkien. Voyage en Terre du Milieu*, répartie sur les deux galeries, a constitué l'événement phare de la programmation de l'automne. Elle a permis, grâce à près de 300 œuvres des collections de grandes institutions françaises, mais surtout anglaises et américaines, de découvrir ou redécouvrir l'œuvre littéraire de J. R. R. Tolkien, principalement connu pour sa trilogie du Seigneur des Anneaux et pourtant père d'une œuvre et d'un univers bien plus vastes

voir : Focus 7 : Tolkien à la BnF

La galerie des donateurs, d'accès libre, a contribué à la mise en valeur de trois fonds : les manuscrits de Vladimir Jankélévitch, des gravures d'Antonio Segui, des photographies de Denis Brihat. Une exposition « flash » s'est aussi tenue, organisée dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, en collaboration avec les Éditions Albert René : *Astérix le Gaulois : aux origines*. Elle a permis de présenter l'intégralité des planches originales du premier album d'Astérix pour le soixantième anniversaire de sa création, soit 149 pièces en tout, dont les 87 feuillets du scénario et les 14 feuillets du synopsis, majoritairement issues de la Réserve de la BnF, associées à quelques prêts d'Anne Goscinny.

L'allée Julien Cain, espace en libre-accès pour lequel le flux de visiteurs n'est pas recensé, a accueilli plusieurs autres expositions en 2019, en particulier *Le merveilleux scientifique. Une science-fiction à la française* et *Ne les laissez pas lire ! Polémiques et livres pour enfants*, organisée à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. À partir du 19 décembre, les lauréats du concours photographique de la *Bourse du Talent 2019* ont également été présentés, en partenariat avec le laboratoire Picto. L'exposition Le merveilleux scientifique, portée par une commissaire chercheuse associée au département Sciences et techniques dans le cadre de sa thèse, a rencontré un important succès, critique et public, tant sur le fond que sur la mise en forme graphique. De nombreuses visites ont été organisées et une adaptation de l'exposition a plusieurs fois été demandée par des institutions extérieures.

La BnF et l'Opéra national de Paris ont mis à l'honneur cette année le 350e anniversaire de l'Opéra. L'exposition *Un air d'Italie, l'Opéra de Paris de Louis XIV à la Révolution* a présenté la naissance de l'Opéra français, qui a vu le jour au début du règne de Louis XIV, et sa relation tumultueuse avec la culture italienne. *Le Grand Opéra : le spectacle de l'histoire* a abordé son évolution à la période romantique. Exceptionnellement, la BnF n'a pas proposé d'exposition à la bibliothèque de l'Arsenal en 2019.

En plus de ces 13 expositions temporaires, la BnF a procédé à deux rotations d'œuvres dans la Rotonde des Arts du spectacle, sur le site Richelieu. La Bibliothèque a également organisé, quelques semaines après l'incendie qui a frappé la cathédrale parisienne, la présentation, durant les trois jours du festival *La Bibliothèque parlante* de la BnF, du manuscrit de *Notre-Dame* de Victor Hugo et de plusieurs éditions remarquables de ce même texte.

> Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

Fréquentation des expositions temporaires (en nombre de visites)	Salle	2019	2018 / 2019
Les Nadar	Galerie 2 – François-Mitterrand	16 858	42 814
Carte blanche à Jan Dibbets	Galerie 1 – François-Mitterrand	3078	6 434
Manuscrits de l'extrême	Galerie 1 – François-Mitterrand	13 867	
Le monde en sphères	Galerie 2 – François-Mitterrand	19 769	
Tolkien. Voyage en Terre du Milieu*	Galeries 1 et 2 – François-Mitterrand	72 024	
Total expositions payantes		125 596	
Jankélévitch : figures du philosophe	Galerie des donateurs – François-Mitterrand	12 704	
Antonio Segui	Galerie des donateurs – François-Mitterrand	12 382	
Astérix le Gauloix : aux origines	Galerie des donateurs – François-Mitterrand	2 154	
Denis Brihat : de la nature des choses	Galerie des donateurs – François-Mitterrand	13 002	
Total expositions gratuites		40 242	
Un air d'Italie : l'Opéra de Paris de Louis XIV à la Révolution	Opéra Garnier	104 152	
Le Grand Opéra : le spectacle de l'histoire*	Opéra Garnier	65 555	
Total expositions site Opéra		169 707	
TOTAL		335 545	

** expositions dont l'exploitation s'étend en 2020*

Les expositions hors les murs et « Dans les collections de la BnF »

Le dispositif « Dans les collections de la BnF » s'est poursuivi, avec 8 expositions. Il permet de faire découvrir et partager les richesses patrimoniales de la BnF : chaque année, des pièces exceptionnelles issues des collections de la Bibliothèque sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aussi pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival.

Ainsi, en 2019, la BnF a présenté des œuvres pour les expositions : *Manuscrits hébreux d'Italie, 1519* au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme ; *1519 : la mort de Léonard, naissance d'un mythe* au Château royal d'Amboise ; *Fabuleuses cartes à jouer (XV^e – XX^e siècle)* au Musée français de la carte à jouer à Issy-les-Moulineaux ; *Opéra en flammes, Opéra en ruines par Hubert Robert* au Musée des Beaux-Arts de Tours ; *Les " îles d'Amérique " entre réalité et imaginaire* au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges ; *Rajas, Nawabs et Firangees: Trésors des archives indiennes et françaises, 1750-1850* au Musée national de Delhi ; *Le manuscrit autographe des Dialogues des Carmélites de Francis Poulenc* au Théâtre du Capitole à Toulouse ; *Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges* aux musées des Beaux-Arts à Limoges.

Ces expositions ont reçu 320 000 visiteurs au total (23 000 en 2018). Cette fréquentation soutenue est principalement due aux succès de la présentation des *Manuscrits hébreux d'Italie*, qui a attiré plus de 51 000 personnes au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, et surtout par l'exposition 1519 : *la mort de Léonard : la naissance d'un mythe* au château royal d'Amboise, qui, à la faveur de l'« année Léonard », a attiré 234 000 visiteurs.
Les expositions hors les murs de la BnF ont accueilli plus de 76 000 visiteurs. L'exposition *Jean-Jacques Lequeu (1757-1826). Bâtisseur de fantasmes*, présentée au Petit Palais du 10 décembre 2018 au 31 mars 2019 a été vue par 63 472 visiteurs ; elle a

ensuite, sous une forme resserrée, fait l'objet d'une itinérance sous le titre *Jean-Jacques Lequeu's drawings* du 4 octobre 2019 au 5 janvier 2020 et a attiré 12 869 visiteurs à la Menil Collection de Houston – Texas. Une troisième itinérance de cette exposition est programmée en 2020 à la Morgan Library and Museum de New York.

Les prêts à d'autres expositions

Enfin, les expositions qui se sont inscrites dans le cadre de « collaborations » ont reçu environ 2 300 000 visiteurs. Il s'agit d'expositions pour lesquelles la BnF a consenti des prêts importants, notamment *le Modèle Noir de Géricault à Matisse* au Musée d'Orsay (91 prêts), *Artaud : Cahiers de Rodez, Cahiers d'Ivry* au Cabinet Gallery London (78 prêts), *Henri de Toulouse Lautrec (1864 – 1901) Résolument moderne* au Grand Palais (66 prêts), *European photography commissions and the landscape* au Musée ICO de Madrid (65 prêts), *a Fabrique des modèles : Etienne Delaune et les arts décoratifs de la Renaissance* au Musée national de la Renaissance à Écouen (53 prêts)

La BnF a consenti des prêts pour 187 expositions tant en France (136, dont 84 hors Île-de-France) qu'à l'étranger, correspondant à un total de 1 850 pièces.

Enfin, les collections de la BnF sont présentes dans l'exposition permanente inaugurale du Louvre Abu Dhabi.

Les conférences et les colloques

Dans une offre parisienne abondante et variée, la BnF s'est attachée, en 2019, à afficher un large spectre de propositions culturelles, affirmant sa spécificité autour d'une programmation originale, reflet de ses collections, de ses missions et de son identité propre.

En 2019, 215 manifestations ont été proposées, suivies par 25 361 personnes, contre 24 012 l'année précédente (+ 6 %). En décembre, la programmation a été fortement perturbée par le mouvement social national et la fermeture de la BnF à 18 h : la plupart des conférences, dont beaucoup commencent après 18 h, ont été annulées. À fin novembre, la fréquentation était nettement supérieure à l'année précédente (+ 14 %).

Ces 215 manifestations se répartissent en 128 présentations dans le cadre de cycles (60 %), 28 colloques, 19 spectacles vivants, 16 conférences, 14 événements et 10 projections.

Cinq nouveaux cycles de conférences ont débuté en 2019 : *Histoire des mers*, *Archéologie des femmes de pouvoir*, *Naissance d'un nouveau monde*, *les Rendez-vous du jeu vidéo* et, en partenariat avec l'Université de Nantes, *Cultures sonores*. Ont été poursuivis d'autres cycles, dont certains installés de longue date dans la programmation : *En lisant en écrivant*, avec France Culture et le Centre nationale du livre, *Un texte un mathématicien*, en partenariat avec la Société mathématique de France et Animath, *Trésors de Richelieu*, *le Cinéma de midi*, *les Rendez-vous du politique*, *les Conférences du CNLJ et les Visiteurs du soir*. Par ailleurs, en 2019, a été lancé le cycle *À Voix Haute* en partenariat avec la Comédie-Française. Organisé dans l'exceptionnelle salle des Manuscrits du site Richelieu, ce cycle donne à écouter des extraits de manuscrits conservés à la BnF,

proposés par les départements spécialisés de Richelieu et lus par des acteurs de la Comédie-Française.

La BnF accueille aussi des cycles dont le succès ne se dément pas et qui attirent un public toujours fidèle, qu'il s'agisse des *Cours méthodiques et populaires de philosophie*, des *Jeudis de l'Oulipo* ou encore du cycle organisé par la fondation pour la recherche stratégique. *Les conférences Delisle*, soutenues par M. Schiller, ont contribué à lancer à la BnF l'année 2020 de la BD en proposant deux conférences autour de la bande dessinée assurées par l'auteur Benoit Peeters. La BnF poursuit ses partenariats, notamment avec la *Biennale du Dessin de presse*, qui a choisi l'écologie comme thème de l'année 2019, mais aussi *Fleurs d'éloquence* avec Sorbonne Université.

Pour illustrer la diversité des propositions de la BnF dans les domaines de la recherche, peuvent être cités les journées d'étude et colloques suivants : *Infox, maladie de l'information* ; *Il était une fois le Centenaire – retour sur le cycle commémoratif du centenaire de la Grande Guerre* ; *Nathalie Sarraute, vingt ans après* ; *Droit(s) et jardin*.

Afin de mettre en avant l'offre culturelle, les manifestations autour des expositions se sont multipliées et diversifiées en 2019, notamment avec un colloque autour de l'exposition *Nadar*, une lecture inaugurale du cycle *À voix Haute* faisant écho à l'exposition consacrée au philosophe Jankélévitch, un colloque ayant pour thème « l'art médiéval est-il contemporain ? » autour de l'exposition consacrée à Jan Dibbets, la 3e édition du festival *La Bibliothèque parlante* prenant pour fil directeur l'exposition *Manuscrits de l'extrême*, cinq conférences autour de l'exposition *Ne les laissez pas lire* et la programmation d'une dizaine d'événements (conférence, colloque, spectacle vivant) autour de l'exposition *Tolkien*.

Présenté du 24 au 26 mai, le festival *La Bibliothèque parlante* s'est ouvert, pour la première fois, le vendredi soir par une lecture par Charles Berling d'extraits du *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo et une projection sur les tours d'œuvres sur Notre-Dame de Paris conservées dans les collections de la BnF. Le manuscrit de l'œuvre a été présenté au public pendant toute la durée du festival. Plusieurs des lectures ont été enregistrées par France Culture en vue de sa grille d'été estivale. Pour cette 3e édition, le festival a rassemblé 3 531 spectateurs.

Cette année, la BnF a accueilli la première restitution de sa résidence numérique avec l'artiste électro NS DOS, tandis qu'Alice Zeniter et Aurélien Bellanger partagèrent leur expérience de la BnF dans le cadre de la 3e édition de la résidence littéraire, en partenariat avec le Festival Paris en Toutes Lettres. Ces résidences sont soutenues par la fondation del Duca.

La BnF a poursuivi sa programmation de concerts autour de ses collections, en lien étroit avec les départements de la Musique et de l'Arsenal : des inédits de la BnF comme Montgeroult, Chopin, Liszt, Fauré et Schubert par Nicolas Stavy ; *La sonate Arpeggione* de Schubert ; *Mandoline* par l'ensemble Pizzica Galante ; un concert exceptionnel en lien avec l'exposition du Palais Garnier qui marquait le 350e anniversaire de l'Opéra de Paris ; et à l'Arsenal, *Les aventures burlesques de M. Dassoucy ou la lyre retrouvée* ; *« L'amour et Bacchus »*.

Deux événements exceptionnels ont permis d'investir l'extérieur des sites de la Bibliothèque. En mai, la compagnie Retouramont s'est livrée à une performance autour des escaliers et des candélabres de l'esplanade, deux danseurs acrobates dansant à la verticale sur les parois de la Tour des Lettres, tandis que deux autres membres de la compagnie se livraient à une descente à la verticale de la Tour des Temps. L'ensemble de la Danse Verticale a accueilli 350 personnes. En septembre, une après-midi « Du cirque à Richelieu », co-organisée avec le Centre national des arts du cirque (CNAC), a associé la tradition avec la famille Gruss et des numéros inédits de jeunes diplômés du CNAC. Plus de 400 spectateurs, dont de nombreuses familles, ont assisté à ce spectacle.

Les conférences de la BnF sont également consultables en ligne sur le site bnf.fr et Gallica. En 2019, ces conférences disponibles dans Gallica ont été vues 18 000 fois. À partir d'octobre, la BnF a expérimenté une nouvelle politique de diffusion sous forme de podcasts, disponibles dans un délai de deux à trois jours après la manifestation et permettant un plus large accès. Une vingtaine de conférences ont pu être diffusées dans ce nouveau flux d'écoute et de téléchargement. Peuvent être citées la 1re conférence du cycle *Ne les laissez pas lire !* « L'abbé Bethléem et la loi de 1949 » téléchargée près de 400 fois en 2019 et plusieurs conférences Tolkien, toutes téléchargées plus de 100 fois. Ces contenus en ligne permettent de nouveaux usages, plus larges et repartis dans le temps. La conférence sur l'abbé Bethléem, à l'Arsenal, n'avait pu accueillir qu'une cinquantaine de personnes : près de 100 nouveaux téléchargements de cette conférence ont été réalisés dans les premiers mois de l'année 2020. Les résultats du début d'année 2020 montrent un usage en forte croissance.

> Fréquentation des principales manifestations culturelles

Manifestations ayant rassemblé 200 personnes ou plus

Cycle	Titre	Type de manifestation	Date	Lieu	Fréq.
Autour de l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu*	Carte blanche à Adam Tolkien	Conférence	14/11/19	FM - Grand auditorium	492
Autour de l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu*	L'invention des langues	Conférence	28/11/19	FM - Grand auditorium	352
La Danse verticale en KIT	Hisse-moi, Verticale de poche, Solo ascensionnel et Diagoniales ascendantes	Événement	17/05/19	FM - Esplanade	350
4e journée professionnelle « Systèmes & Données »	N'oubliez pas les données d'autorité [...]	Journée professionnelle	15/11/19	FM - Grand auditorium	330
Un texte, un mathématicien	Mathématiques, déraisonnablement efficaces, profondément humaines	Conférence	13/03/19	FM - Grand auditorium	315
Cours méthodique et populaire de philosophie	Fin de l'idéal ? Par François Jullien	Conférence	05/11/19	FM - Grand auditorium	284
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	Guillaume Gallienne	Conférence	30/01/19	FM - Grand auditorium	283
Nuit des idées 2019	Débat et master classes avec France Culture	Événement	31/01/19	FM - Frise - Hall Est	280
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	Zabou Breitman	Conférence	06/02/19	FM - Grand auditorium	260
-	Du cirque à Richelieu !	Événement	28/09/19	Richelieu	250
Cours méthodique et populaire de philosophie	Devenir, processus, événement, par François Jullien	Conférence	26/11/19	FM - Grand auditorium	249

Cycle	Titre	Type de manifestation	Date	Lieu	Fréq.
Festival Dionysies	Orestie, trilogie d'Eschyle - Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides	Festival	30/03/19	FM - Grand auditorium	220
-	Les Goûts Réunis. Deux siècles d'une rivalité française et italienne à l'opéra	Concert	28/06/19	FM - Grand auditorium	220
Un texte, un mathématicien	Les graphes, un autre univers en expansion	Conférence	20/02/19	FM - Grand auditorium	217
Cours méthodique et populaire de philosophie	Le monde ne fait-il qu'un ?	Conférence	16/01/19	FM - Grand auditorium	216
Une collection de master class littéraires	Mathias Énard	Conférence	12/02/19	FM - Petit auditorium	215
-	Regards sur Serge Tisseron. De la tintinologie à la robotique	Conférence	30/11/19	FM - Petit auditorium	215
Cours méthodique et populaire de philosophie	Littérature, philosophie	Conférence	17/04/19	FM - Grand auditorium	212
Cours méthodique et populaire de philosophie	La place d'autrui, par Bernard Sève	Conférence	12/11/19	FM - Grand auditorium	212
Un texte, un mathématicien	De la pomme de Newton aux courants de gravité : un ticket gratuit vers les étoiles	Conférence	23/01/19	FM - Grand auditorium	210
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	Arnaud Desplechin	Conférence	13/02/19	FM - Grand auditorium	210
Un texte, un mathématicien	Comment découvrir une démonstration pourtant longue et complexe [...]	Conférence	17/04/19	FM - Grand auditorium	205
Cours méthodique et populaire de philosophie	Le passé existe-il quelque part ?	Conférence	30/01/19	FM - Grand auditorium	202

Les activités d'éducation artistique et culturelle

Le service de l'Éducation artistique et culturelle propose un éventail d'activités de médiation culturelle à tous les publics de la BnF (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, en situation de handicap, publics dits du champ social...). Son objectif est de faire découvrir les sites, les collections et les expositions de la BnF, de transmettre des connaissances et de proposer une pratique culturelle en lien avec ceux-ci. Les collections de la BnF constituent l'offre pérenne de visites ou d'ateliers. Les activités autour des expositions se déclinent en visites guidées pour tous les publics et des ateliers pratiques sont créés spécifiquement pour les publics scolaires, périscolaires et famille.

Les actions de médiation culturelle sont programmées tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche en fonction des publics auxquels elles s'adressent. Une hausse de fréquentation avait été observée avant le mois de décembre mais le mouvement social national a entraîné plus de cinquante annulations d'activités à partir du 5 décembre 2019.

L'accueil et les ateliers pour tous les publics

Au total, plus de 14 000 personnes ont été reçues, un résultat en légère diminution par rapport à 2018. Plus de 9 500 personnes ont été accueillies pour des visites guidées des sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et bibliothèque de l'Arsenal). Les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre ou du bâtiment.

Une réflexion sur le contenu des ateliers proposés au public a été entamée en 2019. Pour le jeune public, cette réflexion a permis de retravailler, par exemple, le contenu de l'atelier sur la gravure et de renommer *L'heure du conte* en *Raconte-moi une histoire* plus explicite sur le contenu de cette dernière activité à laquelle ont participé près de 400 enfants. Pour l'exposition *Le monde en sphères*, *L'atelier à 4 mains* sur les globes de Coronelli a été remodelé pour proposer une visite couplée à un atelier pour enfant. Cette proposition a particulièrement intéressé les centres de loisirs.

Les activités en direction des scolaires

Pour renforcer sa lisibilité, l'offre pour les scolaires a été organisée par niveaux scolaires.

Le socle de l'offre pérenne s'articule autour des thèmes du livre, des cartes, de la presse et des arts du spectacle. Plus de 2 000 élèves ont participé à un atelier sur le livre, près de 500 élèves à un atelier sur la thématique des cartes et 300 à un atelier sur la presse. À partir de l'exposition en ligne sur *L'histoire de la fausse nouvelle*, 167 élèves ont suivi l'atelier éponyme. De même, en lien avec l'exposition *Ne les laissez pas lire !*, un atelier a été conçu sur le thème de la censure : il a permis à plus de 300 élèves de débattre sur des sujets de société. Ces deux ateliers font désormais partie de l'offre standard de la BnF.

La maîtrise des compétences orales devenant un enjeu majeur dans la formation des élèves, les ateliers théâtralisés ont été réorientés vers la pratique de lecture à voix haute, accompagnant ainsi les classes participant au dispositif « Lecture pour tous » des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Plus de 250 élèves ont bénéficié de cette nouvelle offre en 2019.

Dans le cadre d'un partenariat avec les centres de formation d'apprentis du secteur du BTP, 99 apprentis du bâtiment et des travaux publics ont visité les sites de la BnF. Des agents du département des Moyens techniques leur ont présenté leurs métiers.

Des visites de la BnF, avec présentation de ses missions, ont été organisées avec le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV), pour 319 élèves nouvellement arrivés sur le territoire français.

Enfin, des élèves en situation de handicap participent à des ateliers du livre adaptés. Un atelier du livre est ainsi proposé à des élèves non-voyants et un autre à 10 élèves souffrant d'un handicap psychique.

L'action de la BnF auprès des publics scolaires s'inscrit également dans le cadre d'objectifs et de dispositifs territoriaux. Ainsi, en lien avec le programme 100 % EAC dans le 13e arrondissement, la BnF a proposé, en lien avec le rectorat et la Maison du geste et de l'image, aux chefs d'établissements et aux enseignants du primaire et du secondaire un parcours découverte de la bibliothèque comprenant une visite du site, une visite d'exposition avec ou sans atelier complémentaire, et un atelier livre. 34 classes ont bénéficié de ce dispositif : 10 classes de collèges ; 15 classes d'école élémentaire ; 6 classes de lycées et 3 classes de maternelle. Les centres de loisirs se sont également saisis de cette offre et sont venus pour suivre une trentaine d'activités, majoritairement *L'heure du conte*.

La BnF a obtenu en 2019 un parcours d'éducation artistique et culturelle financé par la Région dans le département de l'Essonne. Ce parcours a concerné 11 classes et 7 lycées professionnels.

Les formations et les manifestations

La BnF a accueilli la manifestation de restitution du dispositif « Lecture pour tous » des académies de Versailles et Créteil, ouverte par l'écrivain François-Henri Désérable : 360 collégiens et lycéens ont présenté leur projet autour de la lecture à voix haute.

Au niveau national, l'établissement participe à la formation des acteurs du monde éducatif. Plus de 200 enseignants et enseignants stagiaires, des référents culture, des médiateurs ont été formés dans le cadre des plans de formation des académies franciliennes. Par ailleurs, 180 inspecteurs et formateurs de lettres de l'Éducation nationale ont participé aux journées du Plan national de formation (PNF) Lettres de 2019 à la BnF.

Comme l'année précédente, la BnF a organisé la journée inter-académique des professeurs documentalistes en lien avec le réseau Canopé de la région Île de France.

La BnF a réalisé 3 journées de formation sur l'éducation artistique et culturelle en région : à Bordeaux, à Troyes et Lucé.

La 7e édition du concours de récitation *Réciter aujourd'hui* avait pour thème *Mondes imaginés, mondes imaginaires*, en préfiguration de l'exposition *Tolkien*. 340 collégiens et lycéens venant de tout le territoire français ont participé à ce concours, dont le jury a été présidé par l'acteur Didier Bezace. La BnF participe aussi à plusieurs autres concours dont *Médiatiks, Presse Citron* et *Les p'tits citrons*.

> Fréquentation des activités d'éducation artistique et culturelle

Par rapport aux années précédentes, ce tableau prend en compte l'accueil de groupes autonomes et les groupes grand public hors scolaire

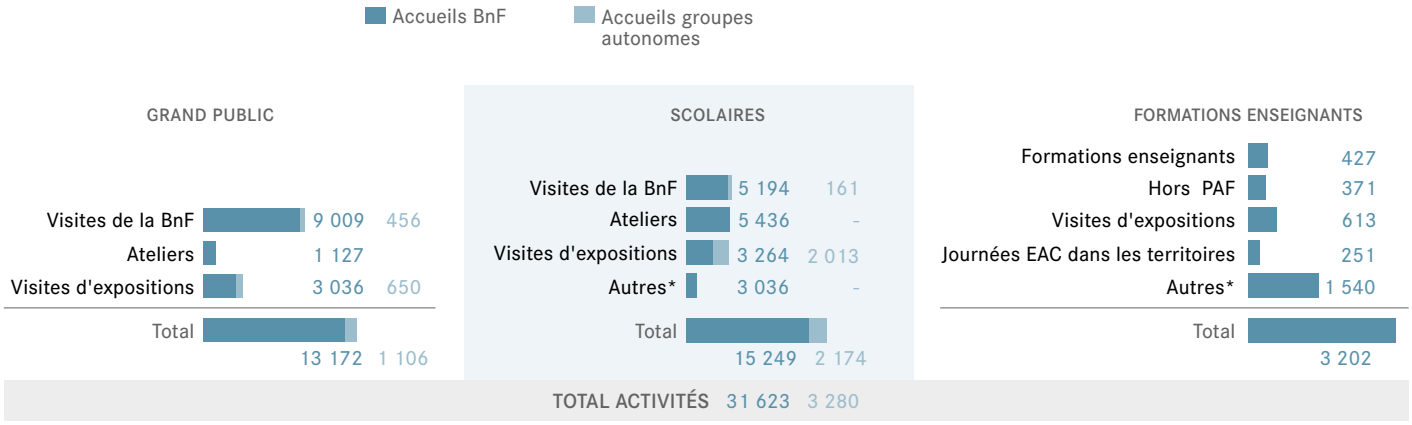

**(concours de récitation, journée presse ...)*

Les éditions

La Bibliothèque nationale de France est un éditeur public dont le catalogue compte plus de mille titres. 2019 marque une stabilisation de la production annuelle, avec 31 nouveautés (31 en 2018, 29 en 2017 et 2016, et 28 en 2015). Au sein de la production éditoriale, on distingue quatre lignes de produits :

- ❖ des ouvrages scientifiques de référence dont la programmation est reliée à la politique scientifique de la BnF. Ces catalogues et inventaires de collections relèvent de la mission de service public et font l'objet d'une diffusion directe par le service commercial ;

- ❖ des catalogues d'exposition qui sont largement diffusés en librairie ;

- ❖ des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public, contribuant au rayonnement des collections et destinés à dégager des recettes ;

- ❖ des produits dérivés, sous forme de cartes postales et de calendriers essentiellement, réalisés avec des partenaires dotés de réseaux de distribution spécialisés.

Dans le domaine des ouvrages scientifiques, on note la parution du volume consacré aux Hautes-Alpes de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944*, de *Dessiner l'antique* (coédition Louvre/INHA), d'*Antoine-Léonard Chézy et les débuts des études sanskrites en Europe* (coédition Geuthner), des *Estampes* de Debussy (coédition Centre de documentation Claude Debussy), de *Pierre Bonnard, agendas 1927-1944* (coédition L'Atelier contemporain), de *La Bande dessinée, entre la presse et le livre* (conférence Léopold Delisle), de *Mathematical Instruments* (coédition Brepols), du volume XXVIII des *Trésors monétaires*, sur les monnaies espagnoles dans la France des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, et d'une nouvelle édition mise à jour et augmentée du *Répertoire d'imprimeurs / libraires*. L'année 2019 a par ailleurs été marquée par la poursuite du programme de publication numérique des ouvrages scientifiques sur la plateforme Open Edition Books, avec 1 nouvelle mise en ligne (35 titres au total fin 2019).

Concernant les catalogues d'exposition, quatre titres sont parus : *Le Monde en sphères* (catalogue doublé d'un album), *Manuscrits de l'extrême*, *Un air d'Italie* (coédition RMN) et *Tolkien, voyage en Terre du Milieu* (coédition Christian Bourgois, catalogue doublé d'un album).

Dans le domaine de la valorisation, sont parus l'agenda 2020 *Rétro chic*, *Les Petits Paris*, *L'Enfer de la Bibliothèque*, le fac-similé du manuscrit de *Nadja* (coédition Gallimard) et une bande-dessinée, *L'Ile de la fée Bijou* (coédition 2024). À noter également, quatre nouveaux titres dans la collection « L'œil curieux », deux nouveaux titres dans la collection de livres-posters et deux nouveaux titres dans la collection « Les orpailleurs », ainsi que la refonte des couvertures de cette collection.

Malgré une refonte importante en avril 2016, la *Revue de la BnF* (2 titres parus en 2019) rencontre des difficultés structurelles persistantes (nombre d'abonnés inférieur à 200

et faiblesse du chiffre d'affaire). Fort de ce constat, la suspension de la revue dans sa forme actuelle a été décidée à compter de 2021 en même temps qu'est lancée une réflexion sur d'autres formats de publication.

Par ailleurs, quatre nouveaux contrats de cession, portant principalement sur des ouvrages de valorisation, ont été signés avec l'Allemagne et l'Espagne.

Les éditions de la BnF se sont vues décerner trois prix : le British Book Award dans la catégorie Scholarly, Academic and Reference Books pour la version anglaise d'*Une histoire du cirque* ; le prix Sade du livre d'art pour le catalogue *Jean-Jacques Lequeu, bâtisseur de fantasmes* ; le prix Javier Conde Garriga, décerné par un jury de numismates espagnols, pour le volume des *Trésor monétaires* consacré au monnaies espagnoles dans la France des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

En très nette progression (+ 39 % par rapport à 2018), le chiffre d'affaires (facturé) s'établit fin 2019 à 747 588 € hors taxes : un record depuis la fermeture de la concession Richelieu. Ce résultat est principalement dû à la performance exceptionnelle de l'exposition *Tolkien* et de son catalogue, initialement tiré à 10 000 exemplaires et réimprimé rapidement. Avec un chiffre d'affaires de 300 260 €, le catalogue et l'album de l'exposition représentent à eux seuls 40 % du chiffre d'affaires total. Tous titres confondus, se sont vendus plus de 37 000 exemplaires des éditions de la BnF en librairie, contre 23 000 en 2018 et 28 000 en 2017.

3.4 LA MÉDIATION CULTURELLE EN LIGNE

Les éditions en ligne ont pour vocation de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. En 2019, le domaine des éditions multimédias a enregistré 3 790 871 visites. Grâce à des partenariats durables, notamment le ministère de l'Éducation nationale et Eduthèque, elles assurent le plus large rayonnement possible à la politique culturelle de l'établissement : 47 % des visites sont faites en régions, 30 % en Île-de-France et 23 % à l'étranger.
La baisse de la fréquentation des expositions virtuelles en 2019 (- 8 %), malgré un rebond en fin d'exercice, s'explique par :

❖ des facteurs techniques : près de 94 expositions virtuelles pâtissent d'une technologie ancienne qui complique leur accessibilité au grand public. D'un format non adaptatif sur tous supports numériques, les sites reposent sur le plugin Adobe Flash désormais banni des usages web actuels par les grands navigateurs du marché ;

❖ des facteurs d'usage : aujourd'hui, la majorité des sites culturels sont consultés depuis un support mobile et, hormis les productions postérieures à 2017, les sites n'ont pas été développés pour ce format.

La BnF met en place une politique de renouvellement qui se concrétise par :

❖ l'élaboration d'une nouvelle stratégie numérique (2019-2021), suivie par un Comité éditorial transverse et mise en œuvre pour les éditions multimédias autour de trois pôles (web et applicatif, audiovisuel et médiation in situ) ;

❖ le démarrage d'un important chantier de refonte qui vise à proposer un portail rénové et de nouvelles formes d'expositions virtuelles, à explorer de nouveaux médias (podcasts, jeux vidéo, outils de création et d'appropriation des collections, etc.).

Les expositions virtuelles

Avec 99 expositions disponibles, le portail des expositions est organisé en six galeries virtuelles : la galerie du livre et de l'écrit, la galerie des écrivains et conteurs, la galerie de l'histoire des représentations, la galerie des arts et de l'architecture, la galerie de la photographie et la galerie des cartes et globes. Depuis 2017, les expositions virtuelles sont désormais produites pour être accessibles sur tous les terminaux (téléphone, tablette et ordinateur) et proposées en français et en anglais pour assurer une visibilité internationale à sa production de contenus culturels.

L'année 2019 a vu la publication d'une nouvelle exposition : *Le Monde en sphères*, mise en ligne le 15 avril 2019 à l'occasion de l'exposition du même nom à la BnF sur le site François-Mitterrand. Elle présente près de 200 œuvres, objets d'art et de savoir, issues des collections de la BnF et de prêts exceptionnels, incarnant la vision sphérique du monde : globes terrestres et célestes, sphères armillaires, astrolabes et manuscrits... Par ailleurs, le contenu de l'exposition a été doté d'un appareil pédagogique de grande ampleur : les rubriques « Repères », « Portraits », « Chronologie », apportent un approfondissement multimédia. La fréquentation du site s'élève à 17 792 visites pour 314 773 pages vues.

L'année 2019 a également vu le lancement officiel de l'*Encyclopédie en ligne des arts du cirque*, le 28 septembre 2019 lors d'un événement organisé à Richelieu en présence du département des Arts du spectacle, du Centre national des arts du cirque (CNAC) et du maître écuyer Alexis Gruss : créatif, innovant, périlleux, poétique ou audacieux, le cirque y dévoile ses mille et un visages dans un dialogue entre patrimoine et spectacle vivant. La fréquentation du site s'élève en 2019 à 57 513 visites pour 201 542 pages vues.

Parallèlement, la BnF a continué à enrichir les corpus documentaires des projets Passerelles et Essentiels de la littérature, les deux portails les plus consultés avec, respectivement, 297 358 et 862 204 visites. Une refonte de ces portails est en cours, avec un graphisme et une ergonomie repensés, en lien avec les usages numériques actuels.

Les nouveaux formats

Après une première version publiée en 2017, l'application Gallicadabra a fait peau neuve avec de nouvelles fonctionnalités, une interface colorée et intuitive, des contenus enrichis et une plus grande accessibilité. Cette bibliothèque numérique propose une cinquantaine d'histoires organisées en différents genres (contes, alphabets, fables, comptines). Gallicadabra peut être facilement utilisée par les enfants. La recherche s'effectue par thèmes ou via un moteur de recherche. Cette nouvelle version, conçue comme une liseuse universelle, permet aussi à l'utilisateur d'ajouter ses propres livres numériques. L'application est téléchargeable gratuitement en version iOS ou en version Android, sur tablettes et mobiles. Elle fonctionne hors connexion et peut être utilisée sans wifi. Le nombre de téléchargement s'élève à 1 537 pour iOS et 1 283 pour Android.

Les contenus multimédias se déploient également dans le domaine de la vidéo documentaire avec l'ouverture d'une chaîne Vimeo. En 2019, la chaîne totalise 361 000 chargements des vidéos.

3.5 GALLICA ET LA POLITIQUE DE DIFFUSION NUMÉRIQUE DES COLLECTIONS

La bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de la mission « d'accès des collections au plus grand nombre ». Elle offre un accès gratuit à tous types de supports : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, vidéos, etc. Gallica est constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par la BnF avec les ayants droit – issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement sur place, dans les salles de lecture de la bibliothèque.

Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée, à des partenariats d'interopérabilité, d'intégration et de diffusion de fichiers, Gallica est une bibliothèque numérique collective. La politique de diffusion numérique des collections de la Bibliothèque s'appuie également sur les programmes partenariaux conduits par la filiale BnF-Partenariats.

Les contenus continuent de croître, le site ayant dépassé en début d'année 2019 la barre des 5 millions de documents. Le 5 000 000e document de Gallica est l'exceptionnel manuscrit de flibuste du XVII[e] siècle, conservé par la bibliothèque municipale de Carpentras. En 2019, près de 960 000 documents ont été mis en ligne.

En 2019, la consultation de Gallica est en légère baisse, de 2 % (15,53 millions contre 15,84 millions en 2018, soit une moyenne de 42 560 visites par jour).

> L'offre documentaire de Gallica

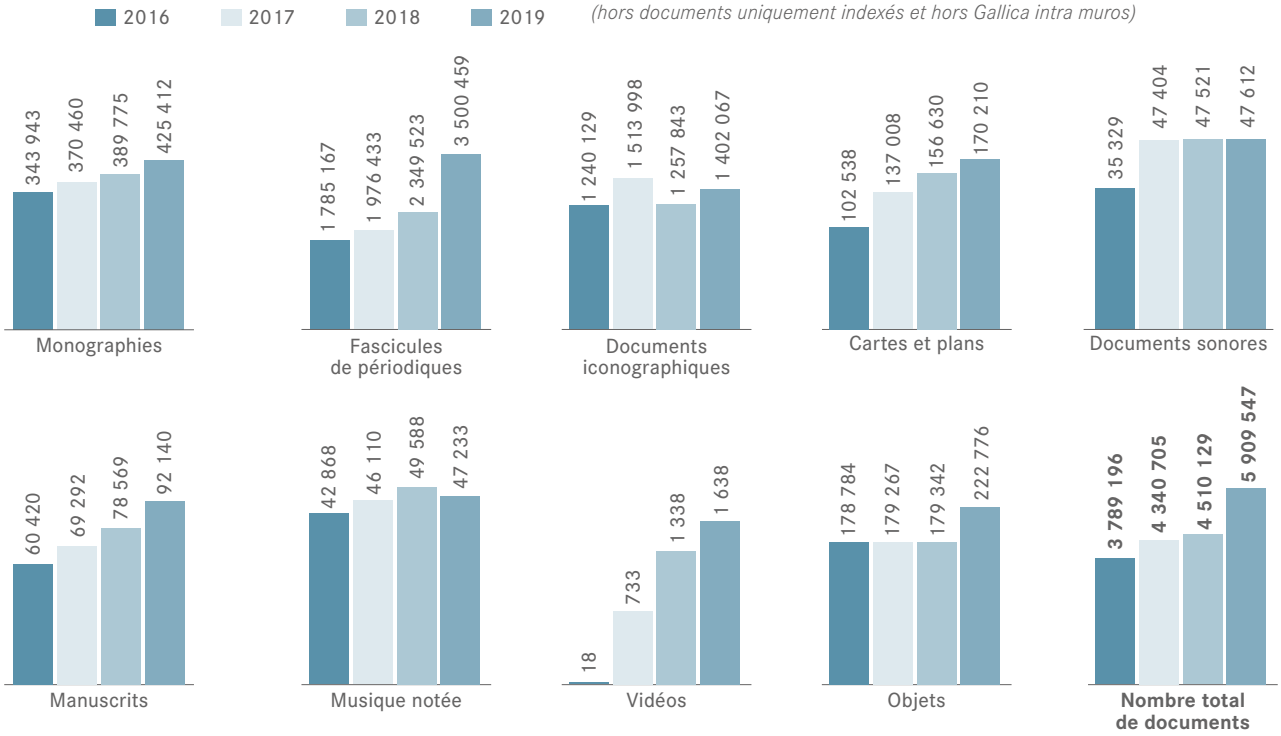

> La fréquentation de Gallica

	2016	2017	2018	2019
gallica.bnf.fr*	11 987 267	13 468 641	15 242 033	14 926 804
lecteur exportable	134 107	50 908	19 200	8 363
application	337 185	371 010	312 182	259 304
Site mobile gallica.bnf.fr/m*	1 523 994	1 757 629	-	-
Gallica intra-muros	39 455	41 404	44 771	45 823
Gallica Labs	642	-	-	-
Gallicadabra	-	7 706	7 050	9 725
Gallica studio	-	11 867	34 498	28 227
Numistral	17 478	21 502	38 534	43 655
Grande Collecte	13 675	8 848	36 601	22 325
Rotomagus	-	9 890	20 661	21 691
Bibliothèque numérique du RFN	-	13 724	26 133	27 672
Bibliothèque diplomatique numérique	-	-	39 769	34 091
France-Angleterre	-	-	20 126	85 979
Numba	-	-	-	20 667
IIIF-Gallica**	183 449	20 614	-	-
Nombre total de visites	**14 237 252**	**15 783 743**	**15 841 558**	**15 534 326**

** mesures fusionnées en octobre 2017 entre site mobile et site principal*

*** arrêt de la mesure en mars 2017*

L'offre documentaire et les fonctionnalités

L'offre disponible et sa dissémination

Le nombre de documents accessibles dans Gallica s'élève fin 2019 à près de 6 millions, contre près de 5 millions à fin 2018. Parmi cette offre documentaire, près de 5 millions de documents sont issus des collections de la Bibliothèque et près de 960 000 des fonds des partenaires, qu'ils soient directement disponibles dans Gallica ou seulement indexés.

Gallica intramuros offre dans les emprises de la BnF un accès à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public, sous droits ou en accès réservé. Le nombre de documents de Gallica intramuros s'élève, fin 2019, à un peu plus de 7 millions.

Le développement des fonctionnalités de Gallica

Pour répondre aux attentes des usagers de Gallica et atteindre de nouveaux publics, 2019 a vu des chantiers lancés et des développements de nouvelles fonctionnalités :

- ❖ la refonte et l'enrichissement des pages Sélections

❖ l'amélioration de la recherche dans Gallica (recherche avancée, résultat de recherche, recherche concentrique, recherche par proximité et rapport de recherche)

❖ l'ouverture des services Gallica (DRUPAL, Gallica intramuros) vers l'extérieur.

Le développement de la médiation numérique

Les Sélections de Gallica ont pour but de faciliter la recherche des utilisateurs et valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés : fin 2019, 2 465 pages éditoriales sont présentes sur le site. Trois types d'accès sont disponibles : par types de documents, thématiques, aires géographiques.

En 2019, les Sélections de Gallica ont été refondues et enrichies, de manière à en favoriser la visibilité et le référencement. L'accès géographique dédié à la France a été repensé, offrant aujourd'hui quatre types d'entrées : par régions, départements, grandes villes, collectivités et territoires d'outre-mer. Cette refonte s'est traduite par une forte augmentation de la fréquentation des pages Sélections (plus 21 % de visites en 2019). Parmi les corpus mis en ligne pendant l'année, citons : *Les Essentiels de la philosophie*, *Sources pour l'histoire des entreprises*, *Factums*, *Jean-Jacques Lequeu*, *George Wolinski*, *Paris dans la littérature*, *Des canards aux histoires tragiques – l'information aux XV^e^-XVII^e^ siècles*, *Hector Berlioz*.

Mises en place en 2018, les fiches « Gallica vous conseille » facilitent les recherches du grand public et renforcent la visibilité des contenus de médiation : 1 461 fiches conseils sont en ligne fin 2019.

La Lettre de Gallica a également été modifiée. Huit numéros de la lettre d'information ont été publiés en 2019. Le blog Gallica a continué sa progression, recevant 512 000 visites en 2019, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2018. 173 billets ont été publiés, dont 31 par ou avec des partenaires de la bibliothèque numérique. Parmi les séries ayant marqué l'année, citons « Les Rendez-vous du politique », ainsi que « Pionnières », série de billets et de vidéos qui retracent le destin de femmes célèbres ou méconnues. Deux épisodes ont vu le jour, l'un consacré à Olympe de Gouges, l'autre à Séverine.

En 2019, la bibliothèque numérique a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, au moyen de quatre canaux : la page Facebook (146 500 fans, + 9 %), le fil Twitter (68 870 abonnés, + 14 %), le compte Pinterest (22 120 abonnés, + 112 %) et le compte Instagram, ouvert en 2018 (73 860 abonnés, + 455 %). Sur ces quatre canaux, Gallica valorise ses contenus et services, met en valeur les réutilisations de documents de Gallica par les Gallicanautes et interagit avec les communautés au travers de rendez-vous. Parmi les opérations notables en 2019, signalons la diffusion de vidéos réalisées en partenariat avec le château de Versailles, dont un court-métrage sur le Traité de Versailles, qui a fait l'objet d'une journée spéciale sur les réseaux sociaux à l'occasion du centenaire. Les vidéos Live diffusées sur la page Facebook de Gallica, telles celles sur les 130 ans de la Tour Eiffel (30 000 personnes atteintes) et l'exposition *Tolkien* (12 000 personnes atteintes), ont permis de toucher un public plus large que celui des vidéos traditionnelles.

Toujours afin de toucher un public plus nombreux, Gallica a proposé trois jeux en 2019 : deux parcours-enquêtes ludiques l'un en lien avec l'exposition Tolkien, l'autre avec le 5 000 000e document de Gallica et un jeu réalisé avec le ministère de la Culture et Ask Mona à l'occasion de la Nuit de la lecture sous forme de dialogueur (chabot) pour obtenir un conseil de lecture personnalisé. Celui-ci a été utilisé par près de 13 000 joueurs en 10 jours (janvier 2019), dialogueur (chatbot) le plus consulté de France sur la période.

Disséminer les ressources de Gallica hors de Gallica, et en favoriser la réutilisation

La BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF, d'accroître la fréquentation de Gallica mais surtout d'irriguer le territoire national. Elle permet également aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation.

Les Rencontres Gallica se sont poursuivies en 2019 et les Rendez-vous Gallica destinés aux enfants ont gagné en ampleur : l'ensemble des lieux participant cette année à « Partir en livres » a ainsi reçu un kit d'animation constitué d'un jeu de l'oie et de jouets à découper dans Gallica.

En 2019, de nombreux Gallicanautes ont continué à disséminer les ressources de Gallica. La bibliothèque numérique s'en est fait l'écho, dans la rubrique « Du côté des Gallicanautes » du blog : parmi les six billets publiés cette année, figurent notamment celui d'Alexandra Bay, Gallicanaute passionnée de tatouages, de Benoît Peeters, écrivain, scénariste et professeur, et de Quentin Bidault, consultant en histoire et en ingénierie culturelle. Une nouvelle série « Les playlists de Gallica », dédiée aux coups de cœur musicaux des Gallicanautes, a en outre vu le jour.

La dissémination des contenus de Gallica passe enfin par les partenariats médias. Le partenariat avec le magazine Historia s'est poursuivi en 2019, sous la forme d'un article publié chaque mois, dans une rubrique intitulée « La pépite de BnF-Gallica ». Une série de 8 vidéos consacrées à l'histoire de l'Opéra de Paris a été réalisée en partenariat avec France Musique. Au mois d'octobre, le quotidien Libération a invité Gallica au sein de sa rédaction pour accompagner la parution du numéro spécial réalisé par les historiens. Cette opération s'est traduite par une hausse de la fréquentation de Gallica.

Pour diversifier les accès et les conditions de récupération des contenus, la BnF propose également la récupération des images de Gallica par une API IIIF (International Image Interoperability Framework). En 2019, 190 millions d'accès pour chargement d'images ont été comptabilisés (110 en 2018).

Des nouveautés dans Gallica studio

Gallica Studio vise à favoriser l'appropriation de Gallica par ses utilisateurs. L'objectif est d'encourager l'émergence de nouveaux usages du patrimoine commun en ligne et de créer des outils adaptés à ces usagers.

Le site s'est ainsi enrichi en 2019 d'un nouvel outil : Gallica Métadonnées, application mettant en avant les métadonnées sous forme de nuages de mots et de graphes d'associations pour amener les utilisateurs à découvrir plus de documents répondant à leur recherche ou susceptibles de les intéresser. L'année a été consacrée à la communication autour de ce dispositif afin de susciter des partenariats auprès de nouvelles communautés cibles (huit communications, dont Numérique en commun[s], le Second Square Maker du Carreau du Temple avec la création d'un jeu memory spécial Mode, les premiers Samedis du libre du Carrefour numérique de la Cité des sciences et de l'industrie, le colloque TEI-MEI de Paris 8, le Printemps des Poètes avec le réseau Canopé). Le projet « Les Chants d'oiseaux de Messiaen » s'est poursuivi en 2019 et a donné lieu à une restitution sous la forme d'un concert. Il a permis de toucher une grande variété de publics du fait de la diversité des partenaires associés (l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM), le Conservatoire à rayonnement régional de Paris, l'Ensemble Intercontemporain, le Muséum national d'Histoire naturelle, collèges, Université Paris sciences et lettres, conservatoires municipaux, et école maternelle).

Parmi les projets collaboratifs, le projet en lien avec le master CreaTIC, portant sur un corpus de Gallica autour des voyages en Afrique allant du XV^{e} au XIX^{e} siècle, a été mené à terme et a donné lieu à deux résidences d'artiste financés par Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Un partenariat a été lancé avec l'école de création numérique e-artsup, portant sur la datavisualisation des données de Gallica. Gallica Studio a également participé au groupe de travail Particip-ARC, lancé par le ministère de la Culture autour de la recherche culturelle participative.

Pour informer ses publics sur des questions prospectives, Gallica Studio publie un billet de veille hebdomadaire sur les évolutions qui touchent les environnements numériques, en s'intéressant aux thématiques suivantes : la sphère publique, le monde culturel, numérique et pouvoir d'agir, signaux faibles de la veille technologique.

Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche. La démarche couvre tout le spectre de la gestion de la bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires ; sélection des corpus, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique ; multiplication des accès au niveau local (sites et catalogues des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international. Certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes internationaux. À ce titre, les sites Patrimoines partagés de la BnF constituent une occasion supplémentaire pour le réseau de coopération de réunir des documents exceptionnels, témoins des interactions entre la France et le monde.

Pour mener à bien ces actions, la BnF a constitué au fil de temps un vaste écosystème

de partenaires numériques (en cumul : 427 partenaires historiques dont 232 partenaires actifs en 2019) issus des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes), de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou de statut divers (bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, associations, fondations…).

Numériser ensemble

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes structurants : numérisation de documents en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux objectifs et principes explicités (signalement systématique au préalable, complémentarité documentaire maximale, recherche de l'exhaustivité des ensembles documentaires constitués), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica.

Les partenaires français sont invités à participer aux divers programmes de numérisation concertée. Ces programmes sont thématiques (Sources du droit, Littérature patrimoniale pour la jeunesse, Sports) ou d'intérêt régional. Certains programmes visent à compléter des corpus plus modestes mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (Publications des académies et sociétés nationales, Publications des sociétés d'amis d'écrivains, Presse clandestine 1939-1945, Gastronomie).

La constitution en 2017 du groupement scientifique CollEx-Persée, dont la BnF est membre aux côtés des grands opérateurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de dix bibliothèques délégataires têtes de réseaux disciplinaires, permet à la BnF de renforcer la cohérence de son action dans le domaine de la numérisation et des services aux chercheurs.

Les partenaires sont associés à la valorisation numérique : elle concerne la publication de billets de blogs thématiques ou événementiels et la programmation de rendez-vous « Gallica hors les murs ». Mention est également faite des richesses numériques des partenaires dans la lettre de Gallica et sur les réseaux sociaux. À fin 2019, Gallica diffuse 963 779 documents de partenaires, identifiés dans Gallica avec des mentions de source individualisées. Les partenaires intégrés bénéficient de toutes les fonctionnalités – présentes et à venir – de Gallica, et des pages particulières permettent de présenter et valoriser les institutions partenaires et leurs collections. L'entrée de ces collections dans Gallica prend plusieurs voies :

- ❖ l'intégration par numérisation des documents physiques dans les marchés de la BnF. Fin 2019, 231 890 documents de partenaires sont accessibles dans Gallica, après avoir été numérisés par la BnF ;

- ❖ le dépôt de fichiers numériques. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources numérisées dans Gallica. Au 31 décembre 2019, 63 partenaires ont intégré des documents numé-

riques dans Gallica, pour un total de 104 743 documents, soit + 29 % par rapport à l'année précédente (55 partenaires et 74 503 documents fin 2018). L'intégration par dépôt de fichiers numériques se poursuit grâce aux apports des partenaires de Gallica marque blanche et aux contenus accessibles sur les portails Patrimoines partagés ;

❖ Le référencement des ressources numériques des partenaires par interopérabilité OAI-PMH[1]. En 2019, seize nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 120 les bibliothèques dont les documents numériques sont indexés dans Gallica. À fin 2019, elles enrichissent Gallica de 627 146 documents (+ 18 %), d'une grande diversité et d'un fort intérêt documentaire. Une partie des ressources moissonnées a été produite grâce à des subventions de la BnF, qui pose comme condition de son soutien financier, d'une part, la mise en ligne rapide des documents dans une bibliothèque numérique, d'autre part, l'interopérabilité de celle-ci avec Gallica.

[1] *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting.*

> Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2019

Les partenaires de Gallica par types de partenaires	1997 – 2019
Partenaires des territoires	256
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	64
Autres partenaires	91
Bibliothèques étrangères	16
Total des partenaires de Gallica	**427**

(toutes filières)

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	Fin 2019
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	231 890
Intégration des fichiers numériques	104 743
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	627 146
Total des documents des partenaires	**963 779**

Créer des bibliothèques numériques en coopération : Gallica marque blanche

Gallica marque blanche est né de la double volonté de la BnF de partager, en les mutualisant avec ses partenaires, les développements de Gallica et d'enrichir les collections nationales en intégrant des documents numérisés par d'autres. C'est un dispositif de coopération qui s'adresse aux établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections mais ne disposant pas de plateforme de diffusion ou souhaitant renouveler leur plateforme. Chaque projet se concrétise par la réalisation d'une bibliothèque numérique construite sur la base de l'infrastructure Gallica, mais paramétrée et personnalisée aux « couleurs » du partenaire.

Fin 2019, sept bibliothèques numériques réalisées grâce au dispositif Gallica marque blanche sont accessibles en ligne : *Numistral*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; *La Grande Collecte*, vitrine de l'opération sur le centenaire de la Grande Guerre, pilotée par les Archives nationales et départementales ; *Rotomagus*, la bibliothèque numérique de la ville de Rouen; *la Bibliothèque francophone numérique*, réalisée avec les partenaires du Réseau francophone numérique ; la *Bibliothèque diplomatique numérique* du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; *France et Angleterre*, *manuscrits médiévaux*, réalisée en coopération avec

la British Library, grâce au mécénat de la Fondation Polonsky ; *NumBa*, la bibliothèque numérique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), mise en ligne en 2019.

En 2019, six nouvelles conventions marque blanche ont été signées avec les villes de Brest, Deauville, Grenoble, la Philharmonie de Paris, l'École des Ponts et Chaussées et l'INSEE. En comptant les autres conventions en préparation, celles de la ville de Toulouse, de Pau et du Havre, le réseau compte ainsi 16 bibliothèques partenaires. Il s'est réuni pour la deuxième fois, en octobre 2019, pour une journée « Gallica marque blanche » d'échanges et de partage.

Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé

BnF-Partenariats conçoit des produits et services culturels destinés au grand public, aux chercheurs ou au secteur de l'éducation, élaborés à partir des collections numériques de la BnF ou de collections qu'elle fait numériser dans le cadre de partenariats ou d'accords de licence. BnF-Partenariats développe des projets innovants de valorisation et démultiplie l'action de la BnF en matière de numérisation et diffusion du patrimoine.

En 2019, plusieurs activités de BnF-Partenariats ont contribué au rayonnement des collections numériques en direction de publics habituels et moins habituels de la BnF, en France et à l'étranger.

RetroNews

L'année 2019 est marquée par une forte croissance de l'activité de BnF-Partenariats grâce à la progression du site RetroNews, à la fois espace de consultation de la presse ancienne, outil de recherche et média donnant à découvrir l'histoire par la presse. L'audience de RetroNews atteint en 2019 un nouveau pic avec 6,3 millions de visites annuelles, une hausse (+ 31 %) qui s'accompagne d'une augmentation sensible du portefeuille d'abonnés collectifs et individuels qui représentent un potentiel de plus de 550 000 utilisateurs.

Sous l'impulsion d'un comité d'orientation éditoriale, le positionnement universitaire de RetroNews s'est renforcé avec la programmation d'une dizaine de cycles événementiels qui constituent une offre de référence autour des grands événements historiques et sociétaux. Un effort particulier est porté en direction des publics scolaires avec la création sur le site d'entrées par niveau et par programme scolaire, en histoire et en littérature.

Voir : Focus 3 : 2019, une grande année pour RetroNews !

Impression à la demande

BnF-Partenariats propose avec plusieurs acteurs de l'édition numérique, un service permettant de réimprimer à l'identique des ouvrages du patrimoine littéraire et historique français issus des collections de livres numérisés, libres de droits et publiés avant 1930.

La réimpression de livres à la demande a connu en 2019 une forte progression principa-

lement grâce au partenariat avec Hachette. Ce sont au total plus de 70 000 exemplaires de livres qui ont été commandés dans l'année par des particuliers à travers le réseau des libraires.

Early European Books

Ce programme conduit en partenariat avec l'éditeur ProQuest consiste à réunir au sein d'une base documentaire accessible en ligne, la majeure partie des ouvrages imprimés en Europe entre 1470 et 1700. Quatre autres grandes bibliothèques européennes patrimoniales ont contribué au projet. Le programme de numérisation de 10 millions de pages s'est achevé en août 2018 et tous les incunables et autres fonds anciens de la BnF ont été numérisés, soit 21 000 livres anciens.

Après la mise en ligne de la collection « Culture française » en novembre 2019, 7 collections Early European Books (EBB) de la BnF auront ont été publiées et commercialisées par l'éditeur, principalement sous forme de licences pérennes accordées à des institutions académiques. A fin 2019, les abonnements à la base documentaire EEB permettent de toucher dans le monde un peu plus de 3 millions d'étudiants, enseignants et chercheurs.

BnF collection sonore

En 2019, la progression de la diffusion de BnF Collection sonore – 45 000 disques édités entre 1949 et 1962, numérisés et mis en ligne sur une centaine de plateformes de musique – se poursuit avec presque 40 millions d'écoute en 2019 (plus de la moitié de l'étranger) et au cumul, 150 millions d'écoute depuis son lancement en 2015.

3.6 L'ACCESSIBILITÉ À LA BnF

La politique d'accueil des publics en situation de handicap

La BnF a inscrit la politique d'accueil des publics en situation de handicap au cœur de ses priorités et de ses missions de service public.

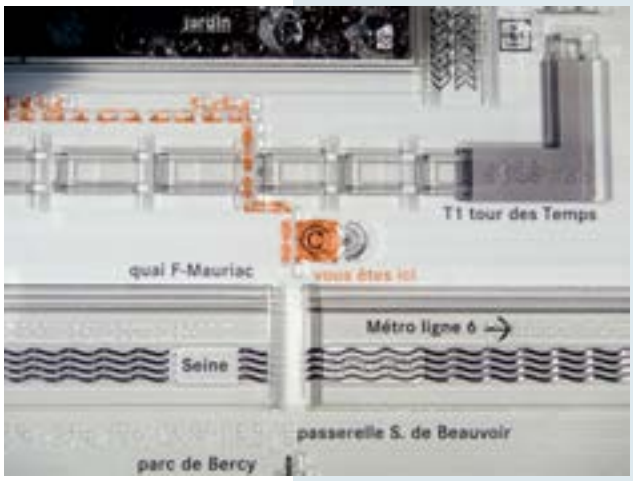

Paln tactile du site François-Mitterrand © David Paul Carr / BnF

En 2015, la Bibliothèque a déposé en préfecture son agenda d'accessibilité programmée pour le site François-Mitterrand, la bibliothèque de l'Arsenal et l'immeuble Louvois, celui du site Richelieu étant à la charge de l'OPPIC. Ces programmes définissent les travaux prévus sur les neuf années à venir pour répondre aux normes d'accessibilité réglementaires. Sur le site François-Mitterrand, le projet de mise en accessibilité partielle des gradins entourant le parvis a été confié au maître d'œuvre Dominique Perrault Architecte. Les travaux sont prévus en 2021. Un système de guidage par géolocalisation favorisant le guidage et l'orientation du public déficient visuel a été déployé à l'automne 2019 sur le site François-Mitterrand.

542 usagers en situation de handicap ou accompagnateurs ont été accueillis en 2019 dans les salles de lecture (7 516 entrées). Dans les espaces d'expositions payantes, près de 2 800 entrées d'usagers en situation de handicap ou accompagnateurs ont été enregistrées.

Pour l'accueil des lecteurs déficients visuels en salles de lecture, des postes informatiques dédiés sont installés en cabines des salles de lecture E, M et U sur le site François-Mitterrand et un poste est accessible en salle Labrouste à Richelieu, pendant la phase 2 des travaux. Les logiciels d'aide à la lecture (jaws et zoomtext) sont disponibles sur ces postes tout comme Vocale Presse qui permet l'accès par synthèse vocale à des titres de quotidiens, dès leur sortie. Quatre nouvelles machines à lire seront installées en cabines de lecture du site François-Mitterrand en 2020.

La BnF propose un service de visio-interprétation en langue des signes et transcription instantanée de la parole pour communiquer avec les publics sourds et malentendants. À partir du site internet de la BnF, deux modes de communication sont proposés selon les besoins de l'usager : la transcription instantanée de la parole par un sous-titrage en temps réel et la visio-interprétation en langue des signes française (LSF). Le service est disponible sur les sites François-Mitterrand et Richelieu, aux différents points d'information, à l'accueil et dans toutes les salles de lecture. La BnF collabore par ailleurs avec l'association Signes de Sens, spécialisée dans la médiation culturelle auprès du public sourd : en 2019, trois visites-découvertes du site François-Mitterrand ont eu lieu. Ce partenariat contribue à une meilleure appropriation du contenu des visites par le public sourd. Des supports de communication ciblés ont été expérimentés : vidéo d'annonce en langue des signes et diffusion d'information sur les réseaux sociaux.

Le service de l'Éducation artistique et culturelle a également accueilli près de 300 personnes en situation de handicap pour une visite de site ou une visite d'exposition. La BnF a signé une convention avec l'association les Papillons blancs de Paris qui a pour objectif l'élaboration d'une offre de visite en direction du public en situation de handicap mental. Cette collaboration a permis la création de deux documents d'accompagnement à la visite écrits en langage facile à lire et à comprendre (FALC). La plupart des ateliers sont adaptés afin de permettre aux élèves en situation de handicap mental de participer aux activités culturelles. Des accueils réguliers de classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou IME (institut médico-éducatif) ont lieu ainsi que des projets sur plusieurs séances, à la BnF et dans leurs locaux. Deux ateliers tactiles autour de l'histoire du livre sont également proposés pour les élèves en situation de handicap visuel. Ces ateliers sont gratuits et s'adressent aux élèves du primaire au lycée.

La BnF conduit une politique de mise en accessibilité de ces espaces d'exposition aux publics en situation de handicap. En 2019, l'exposition Monde en sphères a intégré à sa scénographie un parcours accessibilité comptant des stations audiotactiles et des points sonores. En prévision de l'ouverture du Musée sur le site Richelieu, la BnF a lancé une réflexion sur un parcours accessibilité muséographique : plans tactiles, objets à toucher, intégration de contenus en langue des signes en vidéos, création d'un profil audiodescription dans l'application de visite du site. Le travail de définition se poursuivra en 2020 avec la rédaction des cahiers des charges destinés à la création de ces différents dispositifs.

L'accessibilité numérique reste une préoccupation de la BnF dans le cadre de la refonte de son site internet et des différentes applications qui en dépendent. En application de la loi 2005 sur l'égalité des chances, la BnF est engagée dans une politique de mise en conformité de l'ensemble de ses sites et applications Web et mobiles, dans le respect des règles édictées par le RGAA. Depuis juin 2014, un marché a pour objet la fourniture de prestations d'accompagnement et d'expertise permettant à la BnF d'améliorer l'accessibilité de ses applications et sites Web. Ce marché a été renouvelé en 2019.

Le centre exception handicap

Par le décret n° 2009-131 du 6 février 2009, la BnF a reçu la mission d'être l'organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs ayant fait l'objet d'une demande par un organisme agréé de deuxième niveau. Elle centralise les demandes, sécurise les transferts de fichiers, conserve les documents déposés et les met à disposition des organismes agréés sans limitation de date. La plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques PLATON permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes agréés et de la BnF. La promulgation de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et son décret d'application du 28 février 2017 étendent le périmètre de l'exception handicap aux « DYS- » (dyslexiques, dyspraxiques…) et font de PLATON une plateforme de mutualisation des fichiers adaptés, déposés et récupérés par les organismes agréés.

La plateforme connaît une activité dynamique avec 107 organismes habilités au total en 2019 (82 en 2018) dont 35 bibliothèques (14 en 2018) et 1 392 éditeurs inscrits (contre 1 319 en 2018). En 2019, près de 15 900 fichiers éditeur (en progression de 15 %) ont été déposés sur la plateforme. Fin 2019, le nombre de fichiers éditeurs à disposition des organismes d'adaptation sur la plateforme correspondait à 53 200 titres (en progression de 20 %). La « rentrée littéraire accessible », organisée par le Syndicat national de l'édition (SNE) avec le Centre national du livre (CNL) et la BnF, a été reconduite à l'été 2019, avec 86 éditeurs participants et 425 titres adaptés.

Mi-2019, une nouvelle fonctionnalité a permis le dépôt par flux (et non plus seulement à l'unité) des fichiers adaptés par les organismes. Le nombre de fichiers adaptés déposés est ainsi passé de 1 000 fin 2018 à 7 200 fin 2019. Ces fichiers sont téléchargeables et peuvent être ainsi exploités par d'autres organismes habilités.

Pour répondre à la demande, notamment des bibliothèques, sur la visibilité des adaptations disponibles sur PLATON, une interface publique de consultation de la liste des fichiers adaptés téléchargeables sur PLATON a été développée et mise en service le 13 mai 2019.

Afin d'accompagner les organismes dans l'application du nouveau cadre légal de l'exception handicap, la BnF a organisé, le 7 février 2019, une matinée d'information et de démonstration à destination des utilisateurs. La BnF a par ailleurs participé au lancement du groupe de travail « Bibliothèques et accessibilité » piloté par le ministère de la Culture.

3.7 L'INFORMATION ET LES AUTRES SERVICES EN LIGNE

La communication externe

Les temps forts de l'actualité institutionnelle ainsi que l'offre culturelle de la Bibliothèque ont bénéficié d'opérations de communication spécifiques. Les événements culturels proposés par l'établissement comme le festival *La Bibliothèque parlante*, l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu* ou les événements liés à la vie de l'institution comme l'évolution de la politique de la BnF pour l'accès à ses images, ont été accompagnés de multiples formes et supports de communication : affiches, dépliants, annonces presse, invitations, communiqués et dossiers de presse, cartes postales, publication du magazine *Chroniques*, information sur le site bnf.fr et sur les réseaux sociaux, vidéos de promotion, lettres électroniques, podcasts.

La BnF a très largement communiqué sur son activité à travers les médias. Douze partenariats médias ont été conclus autour des expositions. Des espaces publicitaires ont été achetés, en particulier dans le métro, pour soutenir diverses actions, notamment les expositions et la souscription Richelieu. Le nouvel appel au don pour la restauration de Richelieu autour de Salle ovale a été relayé par des campagnes de presse.

Les expositions de l'année ont également fait l'objet d'une communication ciblée. L'exposition de 2019 qui comportait l'enjeu de public le plus fort, *Tolkien*, a rencontré un très large succès en matière de retombées presse : plus de 500 articles et sujets télévision et radio dont un sujet pour le JT de TF1, la matinale de France Culture, de grands dossiers dans *Le Figaro*, *Le Monde des livres*, *La Croix*.

Les manifestations de la BnF, notamment le cycle de master classes littéraires organisé en partenariat avec France Culture et le CNL, le cycle de lectures *À voix haute* ou *Les Rendez-vous du politique* ont également fait l'objet d'une communication spécifique.

Le site internet et les réseaux sociaux

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, le site institutionnel bnf.fr constitue le point névralgique de diffusion et de partage d'un volume considérable d'informations et de services, destinés à des publics nombreux et variés.

La refonte complète (ergonomique, fonctionnelle et éditoriale) du site institutionnel bnf.fr a abouti en mars 2019, avec la mise en ligne d'une version 1. Ce projet transverse a mobilisé une trentaine d'agents. Dès le deuxième trimestre, une phase d'évolutions de la première version mise en ligne en mars a été amorcée, alimentée par les retours internes des différentes entités BnF. La priorité a été donnée dans un premier temps à des améliorations ergonomiques du back-office et à des évolutions fonctionnelles de l'agenda, avec des mises en ligne réparties jusqu' au premier semestre 2020.

Plusieurs opérations ont particulièrement mobilisé la BnF sur les réseaux sociaux, notamment les expositions. Elles ont permis de développer une plus grande variété de formats (citations, Abécédaire, compte à rebours, feuilletonnage, etc.), avec pour

résultat un accroissement significatif des audiences et de leur engagement, en particulier sur Facebook. Le comité éditorial sites internet et réseaux sociaux de la BnF, regroupant l'ensemble des contributeurs, a permis de mettre en lumière les améliorations à porter à la chaîne éditoriale.

La réussite de la refonte du site bnf.fr est attestée par une hausse de 27 % de sa fréquentation en 2019 par rapport à l'année précédente. Fin 2019, le compte Twitter @LaBnF était suivi par 221 150 abonnés, et le compte Facebook bibliothequebnf comptait 138 611 abonnés. L'établissement est également présent sur Instagram avec 54 054 abonnés pour le compte BnF.

Focus 8 : La refonte du site bnf.fr

Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public, mais aussi celle d'agence bibliographique nationale. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation, confirment la nécessité de disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement efficace nécessite d'optimiser la production bibliographique en diffusant davantage les données produites dans les formats du web afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données et le développement du web sémantique. En cela, les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance.

BnF Catalogue général

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. Fin 2019, la BnF peut afficher par le Catalogue général un patrimoine bibliographique estimé à plus de 14,6 millions de notices bibliographiques et plus de 5,8 millions de notices d'autorité.

> État du catalogue général – Volumétrie

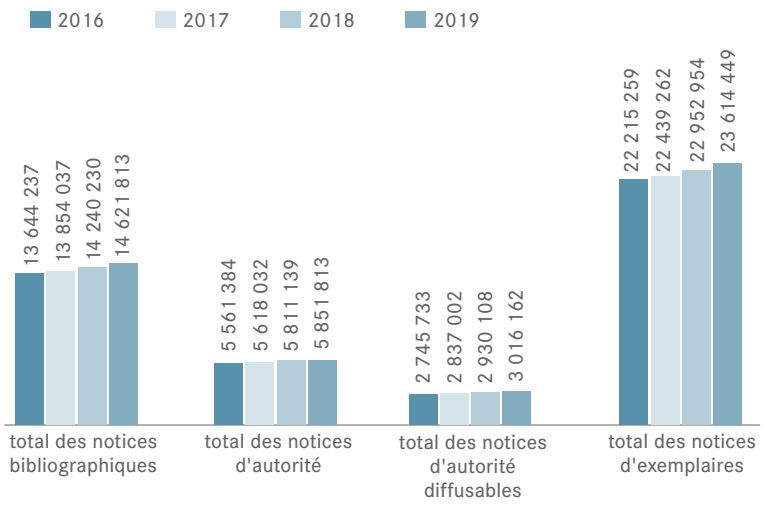

> État du catalogue général par type de documents (nombre de notices bibliographiques)

**les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).*

> Distribution par type de notices bibliographiques

	2016	2017	2018	2019
Monographie	12 356 126	12 531 912	12 864 173	13 229 318
Collection	225 280	230 129	235 138	239 746
Ensemble	148 755	157 289	162 770	167 842
Recueil	320 239	335 900	373 952	379 670
Périodique	520 970	525 041	529 491	532 835
Historique	15 205	15 200	15 215	15 243
Spectacle	57 662	58 566	59 491	60 159
TOTAL	**13 644 237**	**13 854 037**	**14 240 230**	**14 624 813**
Sous-notice analytique*	3 011 930	3 017 292	3 015 030	3 056 306

**les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).*

> Distribution par type de notices d'autorité

	2016	2017	2018	2019
Noms de personne	4 038 506	4 056 785	4 217 036	4 264 022
Collectivités	627 545	597 856	642 116	621 159
Marques	26 307	26 634	26 899	27 132
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	304 814	313 453	325 806	335 464
Noms géographiques	263 210	262 602	262 313	262 621
Dewey	145 599	146 931	148 080	149 756
Rameau	184 286	187 037	188 889	191 659
TOTAL général	**5 590 267**	**5 591 298**	**5 811 139**	**5 851 813**

BnF Archives et manuscrits et les autres bases

Le catalogue BnF Archives et manuscrits contient les descriptions de manuscrits et fonds d'archives sur différents supports conservés aux départements des Manuscrits, des Arts du spectacle, de la Musique, des Monnaies, médailles et antiques (site Richelieu-Louvois), au département de l'Audiovisuel et à la Réserve des livres rares (site François-Mitterrand), ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Arsenal. On y trouve également les descriptions d'archives administratives de la Bibliothèque depuis le XVII^{e} siècle. Il décrit des objets très divers, selon une structure commune fondée sur le format EAD (description archivistique encodée).

Fin 2019, BnF Archives et manuscrits comptabilise 100 348 instruments de recherche et 1 060 251 composants (contre 93 572 instruments de recherche et 1 009 845 composants en 2019, soit une progression de 7,2 % du nombre d'instruments de recherche et de 5 % du nombre de composants).

D'autres bases de données en ligne sont mises à disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés Mandragore, une base des reliures numérisées de la BnF, une base des éditions parisiennes du 16e siècle ou encore un catalogue des Médailles et Antiques conservées à la BnF.

Les produits bibliographiques

_ La Bibliographie nationale française

La Bibliographie nationale française est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française. En 2019, la Bibliographie nationale française a publié 78 879 notices de livres, 1 437 de partitions, 2 046 de documents cartographiques, 11 321 de documents audiovisuels et 3 336 de publications en série.

_ Les services et les produits bibliographiques

Les notices sont consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels (MARC, Dublin Core, RDF) et selon différents protocoles (Z39.50, SRU, moissonnage OAI, téléchargement par FTP ou HTTP). L'ensemble de ces données est librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la BnF ayant adopté la licence ouverte de l'État.

Dans ce but, la BnF a poursuivi en 2019 une dynamique d'autonomisation des utilisateurs et de simplification des services sur le modèle des usages du web. Les produits bibliographiques mensuels sont maintenant en libre-accès sur le portail BnF API et jeux de données, à l'instar de ce qui a été initié l'année précédente pour les produits rétrospectifs.

L'ouverture en 2019 d'une fonctionnalité d'export au format tabulaire csv des données bibliographiques depuis l'interface du Catalogue général s'inscrit également dans cette tendance.

_ data.bnf.fr

Le site data.bnf.fr est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF. Alimentée par les fichiers d'autorité, elle permet de créer des pages relatives aux auteurs, aux thèmes et aux œuvres en reliant les contenus grâce au modèle RDF (Resource Description Framework). Fin 2019, data.bnf.fr exploite près de 4 millions de notices d'autorités validées et plus de 10 millions de notices bibliographiques rattachées à ces notices d'autorités. Il propose plus de 950 000 liens vers Gallica et 5 000 liens vers des expositions virtuelles.

L'année 2019 a vu aboutir la refonte des pages du site offrant, pour chaque auteur, une présentation de ses œuvres sous forme chronologique, avec des accès facilités aux documents dans Gallica. Ce rassemblement plus systématique des informations disponibles pour chaque type de ressources donne ainsi une vision plus synthétique et concise des contenus ainsi que des rebonds possibles vers les autres bases documentaires.

Avec plus de 6,7 millions de visites en 2019, cette offre de contenus et de données rencontre une audience stable par rapport à 2018. Data.bnf.fr confirme son rôle de pivot documentaire orientant les usagers vers d'autres sites de la BnF. Il est ainsi le premier site du domaine bnf.fr pourvoyeur de trafic vers Gallica et BnF Catalogue général, le 2e site pour les expositions virtuelles et le 3e pourvoyeur de trafic vers BnF Archives et manuscrits.

> Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr

	2016	2017	2018	2019
Entités Personne	99,9%	99,9%	99,1%	98,5%
Entités Organismes	99,9%	99,9%	99,4%	99,3%
Entités Titres	99,7%	99,6%	98,6%	83,0%
Entités RAMEAU	100,0%	99,9%	100,0%	100,0%
Entités Noms géographiques	99,0%	99,0%	99,2%	99,2%
Notices de spectacles	99,9%	99,8%	99,7%	99,9%
Périodiques	62,0%	61,2%	63,7%	62,9%
Monographies	66,0%	70,6%	71,9%	74,5%

4

Le rayonnement

4.1 Les activités européennes et internationales 99
Décrire, numériser, valoriser des collections à valeur universelle 99
Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale 101
Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique 101
4.2 La coopération documentaire nationale 102
Les pôles associés de dépôt légal imprimeur 103
La coopération documentaire régionale et thématique 104
Le Catalogue collectif de France (CCFr) 106
4.3 L'expertise BnF au service des professionnels 107
L'expertise bibliographique 107
L'expertise en conservation 109
Formation initiale et continue à la BnF 109
4.4 Les activités scientifiques et de recherche 110
Les programmes de recherche subventionnés au niveau national 111
L'activité de recherche et développement au niveau international 113
L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche 113
Les centres de recherche de la BnF 114
L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF 115

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de ses programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

4.1 LES ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

France-Brésil – Patrimoines partagés

L'action internationale participe des missions de la BnF et concoure à l'image d'excellence et d'ouverture de l'établissement, ainsi qu'à sa capacité d'influence à travers le monde. Elle participe également à la réalisation des orientations fixées par le ministre de la Culture pour son action internationale et concoure à la politique culturelle extérieure de la France. Elle contribue à la réalisation des priorités fixées par le Président de la République, notamment dans ses discours d'Athènes et de la Sorbonne ou de Ouagadougou. Enfin, elle participe aux initiatives de la communauté internationale telles que celles fixées par les Nations unies en 2015 avec les Objectifs de développement durable (ODD) et en mars 2017 avec la Résolution du Conseil de sécurité sur la protection du patrimoine.

Le rayonnement international de la BnF est reconnu comme ayant peu d'équivalent dans le monde de par sa profondeur et son intensité. La construction de l'Europe de l'innovation et de la connaissance et la solidarité avec les espaces francophones et la Méditerranée orientale constituent les piliers d'une action qui se déploie aussi en Asie et aux Amériques du fait de la présence dans les collections de fonds remarquables originaires de ces régions et des liens culturels et scientifiques entretenus avec nombre de pays.

L'activité internationale de la BnF se décline de manière croissante dans un contexte multilatéral. La participation à 66 organisations internationales dédiées à la recherche et au développement, à la coopération scientifique ou encore à la solidarité lui permet à la fois de peser dans les réseaux internationaux, de diffuser son expertise et de la consolider en retour pour relever les défis de demain.

Décrire, numériser, valoriser des collections à valeur universelle

Dès ses origines, la BnF s'est définie comme une bibliothèque universelle, un lieu d'accès à la pluralité des cultures et des savoirs. La constitution des collections exceptionnelles résultant de cette volonté originelle s'accompagne aussi d'une responsabilité : celle de conserver, signaler, diffuser et valoriser ce patrimoine qui est aussi un bien commun de l'humanité.

Afin d'en favoriser la connaissance, la BnF a réalisé en 2019 un état des lieux de ses collections étrangères à caractère patrimonial. Cet état des lieux non exhaustif a permis

de repérer près de 2 millions de notices et d'identifier près de 20 fonds remarquables de par leur caractère scientifique, politique ou symbolique, qui feront graduellement l'objet d'une numérisation accompagnée d'une valorisation scientifique.

Voir : Focus 4 : Cartographie des collections étrangères : vers de nouvelles coopérations scientifiques internationales

La numérisation joue désormais un rôle central dans la dissémination et la valorisation des collections. Le développement de la collection numérique Patrimoines partagés constitue un axe important de cette politique d'unification numérique. L'année 2019 a ainsi été consacrée à l'enrichissement des sites existants et à la préparation de l'ouverture de nouveaux sites en 2020. Trois nouveaux sites ont été mis en chantier : *La France aux Amériques et France Vietnam*, dont les comités scientifiques, réunis à plusieurs reprises en 2019, ont défini le propos éditorial et les contenus scientifiques ainsi que *France Inde*, engagé au dernier trimestre 2019.

La reconnaissance de la démarche d'unification numérique engagée par l'établissement s'accompagne de la publication par l'IFLA des Recommandations pour la mise en œuvre d'un projet d'unification numérique, un nouveau standard rédigé conjointement avec la British Library et dont la BnF est à l'initiative.

Par ailleurs, reconnaissant l'intérêt légitime porté par des individus ou des groupes à des documents ou collections spécifiques de par leur importance culturelle, la BnF a poursuivi les travaux engagés sur la provenance de ses collections étrangères. Réuni deux fois en 2019, le comité stratégique et de suivi des provenances a engagé de nombreux chantiers : création d'un registre des œuvres ayant fait l'objet d'une demande de restitution ou de rapatriement, mise en place d'une politique de gestion des risques, conception de sessions de sensibilisation à la gestion des biens culturels, lancement d'une campagne de description et de numérisation des registres d'entrée.

Enfin, cette attention à la sauvegarde et à la diffusion du patrimoine écrit universel se décline à travers des actions de solidarité, menées depuis plusieurs années. Cet engagement solidaire a reçu en 2019 le soutien de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) avec l'attribution de 880 000 dollars à la BnF pour son projet de sauvegarde et de diffusion du patrimoine écrit irakien. Ce projet quadriennal comprendra la formation de professionnels irakiens en Irak et à Paris, à la BnF et à l'Institut national du Patrimoine ; la description et l'identification de documents inestimables pour le patrimoine universel grâce à un partenariat avec l'Institut de recherche sur l'histoire des textes (IRHT) et des bourses de recherche allouées à de jeunes doctorants ; leur restauration ; leur numérisation et leur diffusion dans Gallica et *Bibliothèques d'Orient*. Les quatre missions d'expertise réalisées en 2019 ont permis d'engager la coopération avec les communautés chaldéennes et dominicaines et kurdes, ainsi qu'avec le Centre des manuscrits irakiens (ministère de la Culture irakien).

Focus 9 : Sauvegarde des patrimoines en danger au Moyen-Orient

Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale

La BnF contribue à la démarche de valorisation de l'expertise culturelle et scientifique française à l'international engagée par l'État. C'est pourquoi elle a sollicité en 2019 l'accompagnement de la mission Appui au patrimoine immatériel de l'État (APIE) pour une phase initiale d'état des lieux et de recensement des besoins, qui conduira à la mise en place d'une offre renouvelée d'expertise en 2020.

La BnF demeure avec le Louvre l'un des principaux prêteurs du Louvre Abou Dhabi avec quatre rotations au titre de l'exposition permanente entre novembre 2018 et novembre 2019 correspondant à un total de 53 objets. L'établissement est également un acteur majeur du circuit des grandes expositions internationales à travers une intense activité de prêt à l'étranger *(voir aussi 3.3.1. Les expositions)*.

Comme chaque année, 2019 a été marquée par une intense activité de formation et de transfert de compétences au bénéfice de collègues étrangers. 8 professionnels issus de 7 pays (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Égypte, Vietnam, Inde, Haïti) ont été accueillis dans le cadre du programme Résidence Culture ainsi que 3 élèves de la première promotion du Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, un diplôme à destination des professionnels francophones sur le continent africain créé par la BnF en partenariat avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), l'Université Senghor et la Bibliotheca Alexandrina.

Enfin, le Réseau francophone numérique (RFN), sous la présidence de la BnF, a poursuivi son action en faveur de la réduction de la fracture numérique et de la sauvegarde des patrimoines des pays ayant la francophonie en partage. Une délégation générale a été créée avec un délégué général en exercice depuis le 1er mars 2019. Sur proposition de ce dernier, l'assemblée générale d'Ottawa a adopté un plan d'action visant à mener une stratégie commune de numérisation du patrimoine documentaire à l'échelle de la francophonie par la création de partenariats entre les institutions patrimoniales, les universités et les entreprises de numérisation. À terme seront développés des tiers-lieux en réseau autour de thématiques patrimoniales et des formations à la numérisation du patrimoine afin d'alimenter la Bibliothèque numérique du RFN. Des contacts ont été noués avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) quant à un soutien financier à la mise en œuvre de ce plan d'action. Enfin, le RFN a enregistré l'adhésion de cinq nouveaux membres (bibliothèques nationales du Congo Brazzaville, de Côte d'Ivoire et du Bénin ; archives nationales du Congo Brazzaville et du Burkina Faso).

Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique

Sa politique ouverte de données fait de la BnF l'un des principaux contributeurs de l'écosystème mondial de la donnée. Avec 20 millions de notices dans WorldCat, près de 6 millions de documents dans Gallica, dont 2,7 millions dans Europeana, la bibliothèque européenne et data.bnf.fr, sa contribution à la diffusion des contenus francophones sur le web est essentielle.

Son implication dans 66 organisations internationales lui permet d'influer sur les évolutions technologiques et normatives du secteur. Elle est un acteur clef du développement du protocole IIIF et des identifiants VIAF, ISNI, ISSN et ARK qui permettent d'identifier de manière univoque et internationale les identités publiques des personnes ou des organismes impliqués dans la création, la production, la gestion et la distribution de contenus intellectuels et artistiques. C'est un enjeu majeur pour les institutions et les industries culturelles. C'est pourquoi, la BnF poursuit, en étroite concertation avec la British Library, son action de lobbying pour un futur modèle économique et de gouvernance d'ISNI prenant mieux en compte les intérêts des bibliothèques fournisseurs de contenus. L'ISNI Summit, qui s'est tenu en juin 2019 à la BnF, a abouti à la constitution d'un groupe de travail dont l'objectif est de définir une meilleure représentativité des bibliothèques *(Voir 4.3. L'expertise bibliographique)*. La BnF a par ailleurs renforcé son influence au sein de l'IFLA lors de l'Assemblée générale d'Athènes, avec l'élection de trois agents à la présidence des sections stratégiques : bibliothèques nationales, catalogage et bibliographie.

En Europe, la priorité porte sur le renforcement de la capacité de l'établissement dans le domaine des humanités numériques avec la participation à trois projets financés par la Commission européenne. Achevé en février 2019, Rise of Literacy a permis la numérisation de journaux et de périodiques et la mise à disposition via Europeana de deux collections numériques (Manuscrits et Newpapers) et le développement d'un nouvel outil de médiation. Digitens a pour but la mise en ligne d'une encyclopédie consacrée aux sociabilités des Lumières en Europe et NewsEye est dédié au développement d'outils de fouille destinés à l'exploitation de la presse numérisée par les chercheurs.

Par ailleurs, la BnF demeure membre observateur au conseil d'administration de la Fondation Europeana, est représentée à l'association Europeana Network et au forum des agrégateurs et siège au DCHE (Digital Cultural Heritage and Europeana), instance de concertation de la Commission européenne avec les États membres pour la numérisation du patrimoine culturel en Europe. L'intelligence artificielle est le nouveau champ d'action de l'innovation. Ainsi, la BnF a proposé lors de l'assemblée générale de la Conférence des directeurs de bibliothèques européennes (CENL) d'Oslo la création d'un groupe de travail sur l'intelligence artificielle et soutient celle d'un consortium dédié en s'associant aux bibliothèques de l'Université de Stanford et à la Bibliothèque nationale de Norvège.

4.2 LA COOPÉRATION DOCUMENTAIRE NATIONALE

La coopération nationale suit deux objectifs majeurs : d'une part, soutenir la dynamique de valorisation du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement ; d'autre part, contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation et de la diffusion numérique, en faisant de Gallica une bibliothèque toujours plus collective.

Conformément à sa mission statutaire, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur historique est constitué par les « pôles associés ». Depuis plusieurs années, le réseau s'enrichit de nombreux autres partenaires.

Les pôles se répartissent en deux catégories : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires. Les conventions de pôles associés,

dorénavant quinquennales, ont été renouvelées en 2015. S'ajoutent des conventions de projet, renouvelées elles aussi en 2015, permettant des partenariats autour de projets limités dans le temps. Des conventions de projet sont notamment signées avec les bibliothèques qui proposent à la BnF des collections sélectionnées en vue de leur numérisation et de leur diffusion dans Gallica ou avec des bibliothèques qui réalisent des opérations de conversion rétrospective de catalogues pour donner une large visibilité à leurs fonds patrimoniaux dans le CCFr.

302 conventions sont actives fin 2019. Plusieurs conventions peuvent être passées avec un même partenaire si la palette des actions de coopération est large. Le nombre d'établissements partenaires est de 232 en 2019, répartis en 143 partenaires des territoires (bibliothèques, archives, structures régionales pour le livre et la lecture, sociétés savantes), 36 partenaires de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (bibliothèques d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche) et 55 autres partenaires (bibliothèques spécialisées, de statuts divers : ministères, corps constitués, fondations, etc.). Ces partenaires peuvent être regroupés dans des réseaux d'intérêt et d'actions (pôles associés régionaux, réseau des bibliothèques protestantes, etc.).

En 2019, sur un budget de coopération nationale de 1,3 million d'euros, la BnF a attribué 1,183 million d'euros de subventions, le financement des actions de coopération documentaire étant fondé sur le principe d'un apport à part égale de la BnF et de ses partenaires. Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, au premier rang desquelles les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) mais également des bibliothèques territoriales avec lesquelles des actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur, puis les associations, fondations et structures régionales de coopération.

Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Les BDLI sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. 26 bibliothèques sont liées à la BnF par une convention quinquennale de dépôt légal imprimeur : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa). En 2019, 722 880 € ont été versés à ces établissements pour leur permettre d'assurer cette mission, soit près des deux tiers du total des subventions.

Depuis 2014, la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration autour des archives de l'internet. Les BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal du web hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture (Code du Patrimoine, article R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes. Fin 2019, l'accès distant est effectif dans vingt établissements.

Les BDLI ont accompagné la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de seize élections – présidentielles, législatives, européennes, régionales, municipales – entre

2002 et 2019. Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire, la BnF leur propose également une sélection partagée de sites web d'intérêt territorial. Cette collaboration est effective dans trois établissements : Strasbourg, qui collecte les « Alsatiques du web », Montpellier et Nancy.

La coopération documentaire régionale et thématique

L'éventail des actions de coopération documentaire est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur les fonds grâce, entre autres, au Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser numériquement des ressources patrimoniales et de favoriser leur réutilisation.

Les crédits consacrés en 2019 à la coopération documentaire représentent 28 % du budget de la coopération (dont 8 % pour le signalement et 20 % pour la numérisation). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec une participation de la BnF à hauteur de 50 % et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien public (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation). Le soutien à titre gracieux trouve sa principale expression dans l'ouverture des marchés de numérisation de la BnF aux bibliothèques partenaires. L'intégration des collections des partenaires dans les marchés successifs de numérisation constitue un puissant levier de coopération, à l'efficacité avérée : 18,4 millions de pages produites entre 2009 et 2019.

La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF et prend appui sur le dispositif des pôles associés régionaux. L'objectif est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère la Culture et de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises en régions. Cela implique : le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le CCFr ; des campagnes de conversion rétrospective de catalogues ; le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés ; des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux ; la poursuite de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) et l'enrichissement de sa version en ligne, la base Presse locale ancienne.

Depuis 2017, le réseau des pôles associés régionaux de la BnF se recompose : après la Guadeloupe, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, de nouveaux pôles ont été conclus en 2019 avec Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Réunion.

Le dispositif des pôles associés régionaux se double d'un dispositif de pôles associés spécifiques avec les bibliothèques municipales classées et avec les bibliothèques labellisées Bibliothèques numériques de référence par le ministère de la Culture : aux bibliothèques municipales de Lyon, Bayonne et La Rochelle, à la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme déjà partenaires en 2017-2018, s'ajoutent en 2019 les bibliothèques municipales de Montpellier, Grenoble et de Versailles.

À l'occasion de ces renouvellements, la BnF a choisi d'approfondir certains axes : dans le domaine numérique, la valorisation de la presse locale d'information générale et des documents à haute valeur patrimoniale conservés dans les collections des partenaires ainsi que la numérisation par la BnF de ses collections d'intérêt local et régional permettant de répondre aux projets culturels, documentaires et scientifiques de ses partenaires territoriaux ; dans le domaine du signalement, l'actualisation région par région du Catalogue général des manuscrits du CCFr et une accélération des opérations de rétroconversion d'imprimés anciens, locaux et spécialisés.

La numérisation de documents à haute valeur patrimoniale se développe, avec l'aide de sociétés d'amis d'auteur sollicitant le partenariat de la BnF : valorisation de riches corpus littéraires et constitution de dossiers éditoriaux consacrés à un écrivain, fruits du rapprochement des fonds de la BnF et de ses partenaires et du travail scientifique d'une communauté d'experts. Après Flaubert en 2018, un dossier consacré à Jean Giono a été préparé en 2019 en vue de la commémoration en 2020 du cinquantenaire de sa mort et la participation au label « Une année, un auteur » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La coopération thématique

La coopération thématique trouve sa principale concrétisation dans des actions de numérisation définies par des programmes disciplinaires et de complétude de corpus.
Les partenaires thématiques sont nombreux et variés mais principalement issus de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche (30 % des 963 000 documents disponibles dans Gallica).

Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expériences et de compétences

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences. Ainsi, la BnF informe son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages Coopération nationale du site bnf.fr, la liste de diffusion cooperation.bnf.fr et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges avec ses partenaires, la BnF dispose également d'un extranet, l'espace Coopération, plateforme permettant le suivi des actions de coopération numérique (administration du moissonnage, transfert de fichiers numériques, suivi par les partenaires de la numérisation de leurs collections).

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique, d'une part, en accompagnant au plus près ses partenaires dans leurs projets et, d'autre part, en mettant à disposition des guides de bonnes pratiques ou en organisant des sessions de formation : 78 personnes ont été formées en 2019 lors de 20 sessions de stage, dont 5 en région (Troyes, Épinal, Toulouse, Strasbourg, Bordeaux).

La BnF convie régulièrement son réseau de coopération à des rencontres professionnelles. La 8e Journée nationale des BDLI a été organisée à la BnF le 4 octobre 2019. Les 19e Journées des pôles associés et de la coopération, pour lesquelles un comité d'organisation a été constitué fin 2019, seront organisées à Lyon les 24 et 25 novembre 2020.

Le Catalogue collectif de France (CCFr)

Le Catalogue collectif de France (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références et un répertoire des ressources documentaires françaises. L'enrichissement de ses contenus et de ses services s'est poursuivi en 2019. À la fin de l'année 2019, le CCFr donne accès à environ 30 millions de notices et fédère plus de 20 catalogues : les catalogues de la BnF (BnF Catalogue général et BnF Archives et manuscrits), les catalogues des bibliothèques de l'Enseignement supérieur (Sudoc et Calames), des catalogues de bibliothèques municipales ou spécialisées, des bases gérées directement par la BnF (Base Patrimoine, Catalogue général des manuscrits (CGM) et Palme).

Les différentes mesures prises au cours de l'année pour améliorer le référencement par les moteurs de recherche ont commencé à porter leurs fruits : avec 267 332 visites, l'audience reste éloignée de 2018 (471 475) mais tendance à la baisse est contenue, les six derniers mois de 2019 enregistrant une hausse de 30 000 visites par rapport à 2018.

Les principales évolutions du site ont porté sur le référencement, l'accessibilité, la mise en conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD). À la suite du déploiement de l'outil de catalogage des manuscrits (TapIR), les inventaires des fonds de chaque bibliothèque présente dans le Catalogue général des manuscrits ont été mis en valeur.

Les données trimestriellement mises à jour du CCFr (Base Patrimoine, Répertoire fonds et bibliothèque, Catalogue général des manuscrits, Palme) sont proposées à la réutilisation sur trois sites : api.bnf.fr, data.gouv.fr et culture.gouv.fr.

> Le Catalogue collectif de France

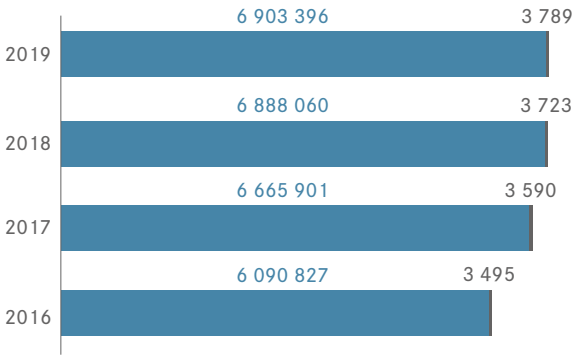

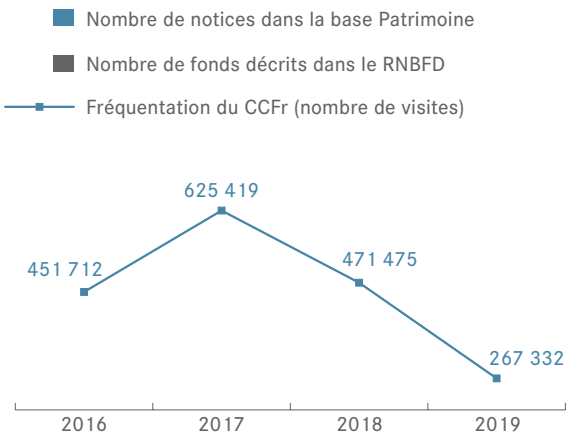

Base Patrimoine

La Base Patrimoine approche les 7 millions de notices en provenance de 214 établissements. Ce sont plus de 525 000 notices qui ont été traitées en 2019 (ajouts, corrections et suppressions).

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis en cohérence et en accompagnement des plans régionaux, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Ces opérations s'appuient très largement sur une réutilisation massive des notices bibliographiques de la BnF.

Une nouvelle Bibliothèque municipale classée, Brest, participe désormais à la Base Patrimoine et deux (Saint-Etienne et Dole) ont mis à jour leurs fonds de manière très significative.

La dynamique insufflée par les pôles régionaux et le ministère de la Culture contribuent à la diversification des collections offertes. Elle se manifeste par l'arrivée en 2019 de nouveaux établissements : en Nouvelle-Aquitaine, la bibliothèque du Musée national et domaine du château de Pau ; en Auvergne-Rhône-Alpe, la bibliothèque du Puy-en-Velay ainsi que les archives départementales et municipales de Saint-Étienne ; en Grand Est, la bibliothèque municipale de Saint-Dié ; en Occitanie, celles d'Alès, Carcassonne, Condom et Figeac et en Pays de la Loire, celle de Cholet.

Bases Manuscrits

L'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) connaît une dynamique nouvelle avec la mise à disposition, en janvier 2019, de l'outil collectif de catalogage en EAD, TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche). Avec 116 utilisateurs formés lors de sessions organisées à Paris ou en région, le réseau des contributeurs a déjà signalé et publié dans le CCFr 105 nouveaux inventaires (338 086 composants).

Il faut noter la participation active de la bibliothèque du château Musée de Pau, du musée du LAM (Lille Art moderne), des archives départementales de Dordogne, les mises à jour effectuées par les bibliothèques municipales de Lyon, Cambrai, Bayonne, et l'implication du réseau des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris.

Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD)

Le Répertoire recense, fin 2019, 3 789 fonds (3 723 en 2018) de 556 bibliothèques (536 en 2018).

Le recours à la saisie collaborative permet des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. Se poursuivent les créations et mises à jour en lien avec les opérations de rétroconversion ainsi que catalogage d'imprimés et de manuscrits.

4.3 L'EXPERTISE BnF AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

L'expertise bibliographique

Un travail normatif

Plusieurs actions importantes ont été menées dans le domaine normatif, dans la perspective de l'adaptation au cadre français du nouveau code de catalogage international RDA (Ressource description and access). Cette démarche de « transition bibliographique » consiste en un passage progressif de normes fondées sur l'ISBD (International standard bibliographic description) vers un code de catalogage RDA-FR.

L'activité du groupe Normalisation de la Transition bibliographique s'est poursuivie en 2019, autour de deux axes : la poursuite de la rédaction des chapitres du code RDA-FR et un travail d'analyse du la nouvelle version internationale de RDA fournie par le RDA Steering Committee (RSC) courant 2019. Ainsi, dans la Section 1, le chapitre 3 « Description des supports et des contenus » a été mis en ligne. L'intégralité des éléments portant sur la description matérielle des manifestations est maintenant publiée dans la Section 3, le chapitre 10 « Identification des familles » vient s'ajouter aux deux chapitres déjà publiés. Avec cette publication, les règles de catalogage françaises comblent une lacune et couvrent désormais une entité qui était absente du corpus des anciennes normes AFNOR.

Outre ce travail d'écriture de la nouvelle norme, les actions portent sur les questions de formation et de communication ainsi que sur l'accompagnement des professionnels à toutes les étapes d'implémentation de ces importants changements bibliographiques.

L'outil Bibliostratus, qui facilite l'alignement des données d'un catalogue local sur celles de la BnF, a été largement valorisé par la réalisation de plusieurs vidéos servant de tutoriels et par la publication d'informations sur les questions fréquentes et les erreurs courantes à éviter. Les prérequis techniques ont ainsi été explicités.

Le 15 novembre 2019, la journée d'étude annuelle organisée par le groupe Systèmes & données a réuni 300 personnes autour de la question des données d'autorité, sur lesquelles se construit l'évolution des catalogues des bibliothèques sur le web.

Plusieurs réunions ont également été organisées avec les éditeurs de systèmes d'information de bibliothèques afin de leur présenter les évolutions normatives en cours et de les aider à préparer leurs systèmes aux modifications des données fournies par les agences bibliographiques nationales que sont la BnF et l'ABES.

Les travaux d'instruction menés par le Comité français Unimarc (CfU) ont par ailleurs permis de faire adopter par le Permanent Unimarc Committee (PUC) des évolutions destinées à permettre aux bibliothèques françaises de bénéficier des évolutions de la réforme de l'indexation Rameau.

L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles

Le Fichier national d'entités (FNE) constitue l'un des projets phares de la coopération bibliographique à l'échelle nationale. Inscrit dans les contrats de performance respectifs des deux agences bibliographiques nationales (ABES pour l'enseignement supérieur et la recherche et BnF pour la culture), ce projet a donné lieu à une première phase d'instructions qui en a vérifié l'opportunité et la faisabilité mais aussi a défini les grands principes de son architecture technique et de sa gouvernance : le Comité stratégique bibliographique de juin 2018 a validé cette étude de faisabilité et le lancement de la mise en œuvre du FNE. La première étape a consisté, en 2019, en la conduite d'une preuve de concept qui a permis de valider l'utilisation de Wikidata comme socle technologique du futur outil, sur le modèle de la décision prise par la BnF pour son propre

outil de production des métadonnées (NOEMI). Le Comité stratégique bibliographique de décembre 2019 a arrêté un calendrier de réalisation effective du FNE à partir de 2020 pour un début de mise en service envisagé en 2023.

Le second sommet ISNI, organisé conjointement par la BnF et la British Library (BL), s'est tenu les 26 et 27 juin 2019 à la BnF. Les réflexions ont principalement porté sur l'évolution de la gouvernance et du modèle économique ainsi que sur les services qui peuvent être développés à partir de cet identifiant. La BnF et la BL sont à ce jour les deux bibliothèques impliquées dans la gouvernance. En se fondant sur l'exemple de la communauté professionnelle des industries musicales, organisée en groupe de consultation depuis le début 2019, la BnF et la BL sont parvenus à faire adopter le principe d'une structuration semblable. Les principes d'organisation de ce groupe de consultation seront préparés par un comité préfigurateur, constitué de la BnF, de la BL, de la Bibliothèque nationale d'Espagne, de la Bibliothèque nationale de Finlande, de la Bibliothèque royale des Pays-Bas et d'un groupement des bibliothèques universitaires des États-Unis.

L'expertise en conservation

Le département de la Conservation travaille également avec les professionnels extérieurs de l'information et de la culture, en proposant des formations *(cf 4.3.3)*, en mettant à disposition les compétences de ses experts (reliure, restauration, plan d'urgence, numérisation) et de son laboratoire, en participant aux travaux nationaux et aux programmes internationaux de conservation et de normalisation.

Comme chaque année, la BnF a effectué en 2019 un nombre élevé d'expertises externes, en France surtout. On peut citer, par exemple, pour le laboratoire : l'intervention à la bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice suite à des problèmes sanitaires ainsi que sa participation au comité technique de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs chargé d'une « démarche de réduction de la vulnérabilité du patrimoine culturel et artistique francilien vis-à-vis du risque d'inondation ».

Formation initiale et continue à la BnF

Au titre de la formation initiale, la BnF réalise des formations pratiques pour des stagiaires, élèves et étudiants de l'enseignement supérieur ou d'écoles d'application ouvertes aux sorties de concours de bibliothèque. Les stages se déroulent majoritairement autour des activités liées aux métiers des bibliothèques : accueil des publics, conservation, traitement des collections mais aussi administration, logistique et sécurité. Des groupes sont également reçus pour des visites spécialisées, notamment sur le dépôt légal, régulièrement sollicité par différents publics, étudiants ou professionnels.

En complément aux actions de formation décrites ci-dessus *(cf 4.1.2 et 4.2.2)*, d'autres professionnels ou futurs professionnels suivent des actions de formation à la BnF. L'offre de formation dans le domaine de la conservation prend la forme de stages collectifs de formation continue et de stages individuels dans les ateliers ou le laboratoire. En 2019, 53 stagiaires professionnels ou étudiants spécialisés ont suivi ces formations (57 en 2018). Les ateliers du département de la Conservation bénéficient d'une forte attractivité : ils accueillent des stagiaires dans le cadre de la préparation d'un brevet des

métiers d'art ou de masters liés à la restauration. En 2019, 36 stagiaires individuels ont été accueillis (28 en 2018) auxquels s'ajoutent des visites professionnelles (étudiants de l'ENSSIB, de l'INET…)…

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) de la BnF propose un programme de formation continue et initiale destiné aux bibliothécaires jeunesse, mais également à tout professionnel de l'enfance et à toute personne intéressée par la littérature pour la jeunesse et les problématiques en lien avec la lecture des jeunes. Le programme de formation continue s'organise autour de trois axes : le patrimoine, la production éditoriale et la médiation. En 2019, 16 sessions ont été suivies par 209 personnes, en majorité en poste auprès de collectivités territoriales. Par ailleurs, des formations à la carte sont assurées sur tout le territoire national et à l'étranger : 6 actions ont pu être réalisées (3 ont été annulées à cause des mouvements sociaux de décembre) pour 128 stagiaires. En parallèle, le CNLJ organise des séances de présentation des nouveautés éditoriales, et une programmation de manifestations culturelles et professionnelles permet de développer des thématiques spécialisées.

4.4 LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions importantes de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. À titre d'exemple, fin 2019, la BnF a signé une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel avec le Collège de France dans trois domaines : les collaborations scientifiques, la diffusion des savoirs et l'échange d'expertise et d'information.

La BnF participe aux dispositifs d'excellence de la recherche française en prenant une part active à des Écoles universitaires de recherche (EUR), des LabEx et EquipEx. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de ses recherches et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un portail d'archives ouvertes au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Articles en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique, présidé depuis 2015 par Antoine Compagnon, et d'un comité des programmes de recherche.

Parallèlement aux programmes bénéficiant de subventions externes ou d'un financement, la BnF conduit au quotidien une activité de recherche dans les domaines où s'illustre le « cœur de métier » de l'établissement et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts, ingénieurs et techniciens : science des bibliothèques et du patrimoine (conservation, archivistique, structuration des données, etc.) et histoire et analyse des collections (histoire du livre, codicologie, iconologie, science des données, etc.)

La qualité et la diversité des travaux scientifiques, échos de la richesse des fonds, se mesurent à l'aune des nombreuses publications d'ouvrages et d'articles, et la participation régulière à des événements scientifiques (colloques, commissariat d'expositions, jurys, etc.) des personnels scientifiques de la BnF. L'année 2019 a été marquée par la transformation du site Production scientifique de la BnF en un Annuaire des spécialistes et experts (https://experts.bnf.fr/) destiné à valoriser les compétences des agents de l'établissement et faciliter les contacts et les partenariats.

Depuis 2016, la BnF publie un carnet de recherche consacré à la recherche menée à la BnF sur la plateforme Hypothèses.org du Centre pour l'édition électronique ouverte : https://bnf.hypotheses.org/.

Dans la continuité du séminaire autour de l'activité scientifique de la BnF qui s'était tenu en octobre 2018, l'année 2019 fut consacrée à mettre œuvre une série d'actions destinées à mieux soutenir et rendre plus lisible l'activité de recherche au sein de l'établissement, notamment en formalisant dans un document de référence, la stratégie et l'organisation de la recherche à la BnF.

Voir : Focus 10 : Une nouvelle feuille de route pour la Recherche à la BnF !

Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

Le plan quadriennal de la recherche

Dispositif engagé depuis 1994, doté d'un budget de 200 000 € par an, le plan quadriennal de la recherche permet de conduire des projets de recherche sur l'histoire et l'analyse des collections de la BnF ainsi que sur les diverses sciences du livre et des bibliothèques. Cette activité répond à des exigences précises en termes de résultats scientifiques et de respect d'un calendrier. Tout projet conduit dans le cadre de ce plan se voit allouer des moyens (fonctionnement, investissement, ressources humaines) et fait l'objet d'une évaluation annuelle.

En 2019, le huitième plan de la recherche couvrant la période 2016-2019 s'est achevé. Il comptait quatorze programmes dont six étaient encore en cours en 2019 :

- Inventaire des incunables de l'Arsenal
- Polices de caractères pour les inscriptions monétaires
- Atelier-laboratoire sur les collections numériques
- Préfiguration d'un service de fourniture de corpus numériques à destination de la recherche ;
- Trouvailles monétaires
- Bibliographie des éditions parisiennes du XVI^{e} siècle.

L'année 2019 a été consacrée à la préparation, la diffusion et l'instruction de l'appel à projets du neuvième plan quadriennal, pour les années 2020-2023. Au terme des procédures d'évaluation, ce sont neuf programmes de recherche qui ont été sélectionnés :

- La Bibliothèque nationale sous l'Occupation : des sources pour l'histoire du livre et des collections entre 1940 et 1946
- Un outil partagé pour décrire, analyser et comprendre les collections de collectionneurs à la BnF

– Attaques et dégradations de la bande magnétique : du diagnostic à la machine de net-toyage
– Hollstein French
– Les Contes de Perrault illustrés par Gustave Doré : histoire éditoriale et analyse iconogra-phique
– Trouvailles Monétaires : création d'une base en ligne
– Les carnets scientifiques d'Antoine d'Abbadie en Éthiopie (1840-1852) : numérisation, transcription et édition
– La couleur : artefacts, matière et cognition
– Répertoire des Écritures Musicales du Département de la Musique.

Voir : Focus 5 : L'identification des biens spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale

Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)

La BnF est également partie prenante de plusieurs groupements scientifiques dont les thèmes de recherche entrent directement en résonnance avec ses propres priorités et permettent la conduite de projets nationaux et internationaux, le plus souvent cofinancés : Écoles universitaires d'excellence (ARTEC ; TransLitteræ : Transferts et humanités interdisciplinaires ; Humanités, création et patrimoine), laboratoires d'excellence (Passés dans le présent, OBVIL), équipements d'excellence (BIBLISSIMA, ORTOLANG), Fondation des sciences du patrimoine, etc.

En répondant aux appels à projets internes de ces laboratoires, la BnF peut conduire des programmes de recherche en collaboration avec les unités de recherche qui les constituent. Ainsi, la Fondation des sciences du patrimoine soutient, sous la forme d'un contrat doctoral de 3 ans, le projet DALGOCOL : Fouille de Données et ALGOrithmes de prédiction de l'état des COLlections.

Elle participe également à trois International Research Network (IRN, ex-Groupement de recherche international, GDRI) : *Épistémuse : passé, présent et devenir des musicologies francophones, Humanités médicales* et *Corpora and computational linguistics for digital humanities (CYCLADES)*.

Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire bénéficient des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche.

Pour l'année 2019, six programmes étaient en cours :
– ARCH : Ancient Coinage as Related Cultural Heritage
– DEF19 : Dictionnaire des éditeurs français du XIXe siècle
– FFL : Foucault Fiches de Lecture
– SHAKK : Syrie : conflits, déplacements, incertitudes
– Nambikwara : Les carnets Nambikwara de Lévi-Strauss
– TST : Texts Surrounding Texts : Satellite Stanzas, Prefaces and Colophons in South-Indian Manuscripts.

Au cours de l'année, l'ANR a publié les résultats de son appel à projets générique 2019. Un projet impliquant la BnF a été retenu :

– LIFRANUM : LIttératures FRAncophones NUMériques : identification, indexation et analyse des productions littéraires nativement numériques dans l'aire francophone.

L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche comme, par exemple, le projet *ARCH : Ancient Coinage as Related Cultural Heritage*, soutenu par la Commission européenne, dans le cadre de son appel à projets Joint Programming Initiative Cultural Heritage ou le projet *TST : Texts Surrounding Texts : Satellite Stanzas, Prefaces and Colophons in South-Indian Manuscripts*, soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Fondation allemande pour la recherche (DFG).

L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

Afin de s'associer sur la durée d'une année universitaire le concours de jeunes chercheurs (étudiants, doctorants, postdoctorants), dans une optique de valorisation de ses collections, la BnF accueille chaque année individuellement des chercheurs dans le cadre de deux programmes.

Le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans d'anciens élèves des Écoles normales supérieures, appelés « chargés de recherches documentaires ». Sept étaient accueillis à la BnF fin 2019 :

– Clémence Pelletier, *Constituer les notices d'une centaine de manuscrits latins*, 2019-2023.

– Eugénie Martin, *Inventaire de la partie non signalée du fonds Art et action*, 2019-2023.

– Philippine Azadian, *Inventaire bibliographique des éditions françaises du XVI^e siècle en grec*, 2018-2022.

– Sophie Bros, *Éditions illustrées et roman d'aventures : l'influence de l'image dans les romans d'aventures illustrés français et anglais des années 1870-1920*, 2018-2022

– Morgane Avellaneda, Inventaire des romans feuilletons publiés dans les quotidiens (voir hebdomadaires) parisiens du XIX^e siècle à 1945, 2017-2021.

– Athanaric Huard, *Édition d'un catalogue détaillé des manuscrits tokhariens du Fond Pelliot*, 2016-2020.

– Camille Riquier, *Catalogue des ballets littéraires de Roland Petit et John Neumeier*, 2016-2020.

Le second s'appuie sur un appel à chercheurs national et permet de bénéficier du statut de chercheur associé-BnF. Ce statut est délivré pour une durée d'un an sur décision de la présidence et reconductible deux fois. Il offre à ceux qui en bénéficient des conditions d'accueil au plus près des collections et des conservateurs. Ce dispositif est renforcé par l'attribution chaque année de bourses de recherche, grâce à la générosité de mécènes (bourse Roederer pour la photographie, bourse Mark Pigott dans les domaines de l'histoire, des arts, de l'innovation et des technologies) ou sur fonds propres de l'établissement.

Pour l'année universitaire 2019-2020, une bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie a été décernée à Echeverria Lydia, pour un projet portant sur *Le « bar Floréal »: analyse et mise en perspective d'un fonds de collectif de photographes dans les collections de la BnF*. Trois bourses d'excellence ont également été attribuées à des chercheurs associés ayant choisi de re-conduire leur statut pour une nouvelle année. Les lauréats sont les suivants :

– Alice Crowther : *Les textes chrétiens en langue mandchoue de la Bibliothèque nationale*

– Claire Fonvieille : *Élaboration et analyse des discographies raisonnées de J.-F. Paillard et Claudio Scimone*

– Anna Schivazappa : *Sonates « pour dessus instrumental » à la mandoline : le cas de Scarlatti.*

Fin 2019, la Bibliothèque comptait au total 27 chercheurs associés, parmi lesquels 15 nouvellement accueillis en octobre dernier :

– Blandine Géraldine, *Les interstices de la stratégie contentieuse en matière de propriété intellectuelle de la mode*

– Boizette Pierre, *Les littératures Est-africaines de la Bibliothèque nationale de France : pratiques d'acquisition postcoloniale et gestion linguistique*

– Bourdat Kevin (Musicien-chercheur associé), *Le répertoire du quintette instrumental (flûte, violon, alto, violoncelle et harpe)*

– Catalan-Gonzalez Oscar (Musicien-chercheur associé), *Les Fantaisies pour flûte sur des thèmes d'opéra*

– Delaporte Alexander, *Lexique et métadonnées du corpus « la Grande guerre sur le web*

– Goupil-Lucas-Fontaine Marie, *Éditer la musique légère au début du XX^e siècle. Le cas de l'éditeur Salabert*

– Hedayatifar Kaveh, *La documentation audiovisuelle des traditions musicales iraniennes*

– Le Gouge Thomas, *Les schémas de cosmologie et leur usage dans la peinture*

– Le Roy Axel, *Classifier la nature chinoise : pratiques, constructions et circulations naturalistes entre la mission catholique en Chine et l'Europe (1680-1830)*

– Levy Alissar, *Jean Petit Libraire parisien du XVI^e siècle*

– Riondet Xavier, *La fabrication du « commun » dans les manuels scolaires de la III^e République*

– Samuel-Hervé Aliénor, *Les médaillés des expositions horticoles de Paris au XIX^e siècle*

– Sartori Carina, *Serviteur d'un idéal, les frères Pereire et la pensée industrielle, pacifique et universelle saint-simonienne au second Empire*

– Siri Francesco, *Genèse des figurae dans les manuscrits du XII^e siècle*

– Wartelle-Sakamoto Clara, *Analyse du fonds Fukuinkan-shoten du Centre national de la littérature pour la jeunesse*

Les centres de recherche de la BnF

Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

La Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles : la prévention et la préservation, la formation des personnels, la

numérisation, la recherche et la veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec des institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan quadriennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires

Grand département* pour la numismatique, le département des Monnaies, médailles et antiques s'est doté en 1978 d'un centre de recherche destiné à étudier, et éventuellement restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département. Le travail est pris en charge soit par des conservateurs du département, soit par des collègues du CNRS et par les vacataires de recherche du Centre. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée que la BnF publie depuis 1979, *Trésors Monétaires*. Depuis que le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires existe (1978), 160 trésors monétaires antiques (120), médiévaux (22) et modernes (18), de tous métaux (or, argent et bronze) ont été étudiés et publiés, soit 137 205 monnaies. Il faut y ajouter les 16 ensembles de site, qui sont des monnaies non thésaurisées et perdues de façon aléatoire, soit 36 486 monnaies.
Ainsi, à ce jour, les notices de 173 691 monnaies ont été publiées dans Trésors Monétaires. Ces trésors et monnaies de site constituent des documents importants pour notre connaissance de la circulation des espèces, du déplacement des hommes, de la production monétaire, de la vie économique et d'événements parfois inconnus des sources.

** Selon l'article R 422-1 du code du patrimoine, « les grands départements remplissent à la demande du responsable du service des musées de France à la direction générale des patrimoines, des missions d'étude, de recherche et de conseil dans le domaine de l'histoire de l'art et de la conservation des biens culturels. Ils remplissent en outre les missions relatives aux collections placées sous leur responsabilité. »*

Sociétés savantes, associations et comités hébergés

La BnF héberge ou préside un certain nombre de Sociétés savantes, d'associations et de comités.

Des unités mixtes de recherche

Enfin, la BnF fait partie de deux unités mixtes de recherche (UMR) dont elle assure la co-tutelle : l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223), qu'elle héberge par ailleurs dans le bâtiment Louvois, et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270).

L'innovation numérique et le développement de la R&D à la BnF

L'année 2019 a vu l'éclosion à la BnF des questions liées à l'intelligence artificielle (IA), avec de nombreux projets et partenariats consacrés à la reconnaissance de structures et de formes dans les documents numérisés par le moyen de techniques d'apprentissage machine. Dans cette dynamique, tant les contenus de Gallica que l'expertise de la

BnF en matière d'analyse de documents et d'images sont de plus en plus sollicités par les projets de recherche. On peut citer :

❖ NewsEye, projet européen pour le développement d'un outillage numérique, à base de modèles d'intelligence artificielle par apprentissage profond, pour la fouille de textes et de données sur la presse ancienne numérisée ;

❖ Digitens, projet européen pour la mise en ligne d'une encyclopédie consacrée aux sociabilités des Lumières en Europe pour lequel a été créé en 2019 un corpus dédié aux motifs de papiers-peints et tissus issu des collections de dépôt légal (1798-1850). À cette fin, le démonstrateur BnF GallicaPix, utilisant des techniques d'intelligence artificielle, a été enrichi d'une fonction de recherche par couleurs ;

❖ Les projets GallicaSnoop et Classification d'images patrimoniales (CIP), menés dans le cadre de la convention entre le ministère de la Culture et l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria). Deux équipes Inria ont travaillé sur des collections iconographiques extraites de Gallica et de Mandragore, via l'API IIIF : l'équipe Linkmedia a œuvré à la création de modèles de classification d'images dans le contexte des fonds Mandragore présentant une grande variabilité de formes et un faible volume d'images annotées ; l'équipe Zenith a utilisé la collection Gallica Images et les corpus de presse de GallicaPix pour enrichir le moteur d'indexation visuel SNOOP d'une fonctionnalité de recherche incrémentale pilotée par l'utilisateur. La recherche d'une solution de mutualisation de SNOOP au bénéfice des institutions patrimoniales a été discutée par la BnF avec le ministère de la Culture, fin 2019.

❖ Dans le cadre du projet CollEx-Persée DISCO (DIScours encyClOpédique), des tests d'application d'un modèle IA de détection de contenus mathématiques ont été menés par la BnF. Ce projet, sur *La Grande Encyclopédie, Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts par une Société de savants et de gens de lettres* de Berthelot, éditée entre 1885 et 1902, a pour objectif de rendre accessible une version XML-TEI libre et téléchargeable de cette encyclopédie, de co-construire une chaîne de traitement automatisée pour encoder puis enrichir le texte de l'œuvre OCRisée par la BnF et réaliser une étude textométrique sur les évolutions du discours encyclopédique en France.

D'autres projets d'innovation numérique portent sur les collections numérisées de la BnF, par exemple Captcha-Culture, dans le cadre de l'appel à projets Services innovants de la culture 2019 : ce projet lauréat, porté par la société Teklia et réunissant Archives nationales, BnF et musée de Bretagne, a pour objectif la création d'un service de captcha à contenus patrimoniaux à l'usage des services et administrations publics. L'année 2019 a été consacrée à la définition des cas d'usage et aux choix des corpus de test pour les trois institutions. Pour la BnF, le scénario retenu est la validation des résultats de l'indexation visuelle automatique réalisée sur une sélection de Gallica (« Zoologie illustrée »).

5

La gouvernance

5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque **118**
Les outils de pilotage et la réflexion stratégique **118**
L'innovation **119**
L'information et la communication interne **121**
Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives **121**
5.2 Les ressources humaines **122**
L'évolution des effectifs **122**
La mise en œuvre de la réorganisation de la DdRH **123**
La mise en place du Plan d'action indemnitaire (2019-2022) **123**
Le déploiement du télétravail **124**
Le dialogue social **124**
L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux **125**
5.3 Les affaires financières et budgétaires **125**
Le budget et son exécution **125**
Le suivi des dépenses des dirigeants **137**
5.4 Les ressources propres **137**
Le mécénat **137**
La reproduction et les prestations numériques **139**
Les autres ressources **140**

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

5.1 LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance

De longue date, l'établissement inscrit son action dans le cadre d'une démarche stratégique pluriannuelle qui identifie les grands objectifs et les actions prioritaires mises en œuvre pour les atteindre. Le contrat d'objectifs et de performance 2017-2021, signé entre le ministère de la Culture et la BnF, s'inscrit dans la continuité des missions et des valeurs fondatrices de la Bibliothèque tout en veillant à adapter les objectifs de la période aux évolutions de l'environnement et aux transformations des pratiques. Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance.

Le pilotage de l'activité

À l'occasion de différentes refontes techniques, organisationnelles ou stratégiques, les outils de pilotage de la BnF évoluent pour produire le tableau de bord mensuel de suivi des objectifs du Contrat de performance et des tableaux de bord de la fréquentation pour le comité de direction et les directions métiers.

Les études sur les publics et leurs usages

Une démarche de fond sur la connaissance des publics et de leurs usages a été entreprise en investiguant des problématiques structurantes pour l'établissement. Deux enquêtes qualitatives ont ainsi été initiées sur les pratiques documentaires, en ciblant dans un premier temps les chercheurs de deux disciplines (la musique et les sciences politiques) pour construire une connaissance précise des usages et de la place de la BnF dans leur « écosystème » documentaire. Les pratiques en ligne et hors ligne sont étudiées à cette occasion. En parallèle, plusieurs démarches d'observation avec des étudiants (à l'université d'Orléans, dans le cadre de cours à Sciences Po, en accueillant des étudiants de Nanterre et du master ArTeC) ont été menées pour comprendre les modalités d'apprentissage et de recours aux documents et ressources de la BnF, comme par exemple les usages potentiels des archives de l'Internet. Ces études qualitatives visent à mieux comprendre les pratiques documentaires du monde universitaire, et les hypothèses formulées à l'issue de ces terrains alimenteront, avec une visée quantitative, les questionnements de l'Observatoire des publics de 2020.

En complément, des enquêtes ponctuelles sont réalisées pour mieux connaître les publics d'événements culturels organisés par l'établissement (festival *la Bibliothèque parlante*, exposition *Tolkien. Voyage en Terre du Milieu*, *Journées européennes du Patrimoine*…).

Plusieurs études ont également été réalisées en amont d'actions de politique des publics : sur les primo-arrivants, usagers en apprentissage de la BnF qui représentent environ 15 % des visites quotidiennes (chaque année, 30 % des chercheurs et 50 % des usagers du Haut-de-jardin se renouvellent) ; sur les publics de l'offre BnF de formations aux services en salles de lecture ; sur les publics des manifestations programmées par l'établissement.

Enfin, a été engagé un chantier majeur sur la communication des études de publics, dans l'objectif d'une connaissance améliorée et facilitée des chiffres clés, des usages en salles de lecture ou en ligne, des évolutions qui modifient la composition ou les pratiques des publics.

L'innovation

La stratégie d'innovation de l'établissement, pilotée par la mission Innovation, a pour objectif d'accompagner la transformation des métiers, de l'environnement scientifique, culturel et sociétal et des usages de recherche. Elle s'articule autour de 3 axes :

- ❖ développer la culture de l'innovation des agents de la BnF : recours à l'intelligence collective, droit à l'erreur, transversalité, expérimentation ;

- ❖ faire émerger de nouvelles idées et accompagner le développement de services et d'outils centrés sur les besoins des usagers de la BnF et des utilisateurs en interne, en favorisant l'utilisation de méthodes de travail et de gestion de projet participatives ;

- ❖ valoriser par l'innovation ouverte les expertises, les collections et l'image de la BnF.

Développer la culture de l'innovation

Un dispositif d'acculturation à l'innovation a mis en place début 2019 : les « Rendez-vous de l'innovation ». Ils permettent aux agents de la BnF d'expérimenter des méthodes de travail participatif facilement réutilisables dans leur contexte de travail, de participer à des visites inspirantes d'autres établissements et de bénéficier de retours d'expérience de chefs de projet. 10 séances ont été organisées pendant l'année, pour 144 personnes.

Dans le cadre de la Semaine de l'innovation publique organisée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), la BnF a élaboré pour les agents un programme d'ateliers, conférences et expérimentations autour de l'innovation technologique, de la transformation numérique, du management participatif et du bien-être au travail. Au total, 214 agents ont assisté à 17 rencontres et activités.

Par ailleurs, ont été organisées 6 séances de formation aux méthodes de travail participatif et de facilitation ainsi qu'aux méthodes de gestion de projet centrées sur les

besoins des utilisateurs. Afin de structurer cette offre de formation et de l'ouvrir plus largement, un nouveau cursus de formations à l'intelligence collective a été conçu avec le service Développement des compétences et sera ouvert en 2020.

Faire émerger de nouvelles idées et accompagner le développement de services et d'outils

L'Acco{lab, laboratoire d'innovation interne de la BnF créé en 2018 et animé par sept facilitatrices issues des différentes directions de la BnF, a accompagné d'avril à octobre 2019 six idées ou projets :

- ❖ Valoriser les données de recherche sur la collection du marquis de Paulmy (bibliothèque de l'Arsenal)
- ❖ Faciliter le transfert des compétences et des connaissances sur les chaînes de numérisation BnF (départements de la Conservation et des Systèmes d'information)
- ❖ Explorer des méthodes participatives pour l'animation du groupe de coordination du projet NOEMI (département des Métadonnées)
- ❖ Mettre à jour de façon collaborative le schéma numérique 2020 (direction des Services et des réseaux)
- ❖ Évaluer avec des méthodes collaboratives les nouveaux flux usagers dans le hall Est (direction des Publics)
- ❖ Accompagner la communication du projet Implantation et gestion dynamique des collections (IGDC) vers les agents (Direction générale)

Pendant cette « saison » d'accompagnement, 8 formations transverses ouvertes aux chefs de projet et à leurs groupes projet ont permis une montée en compétence sur le travail participatif, des échanges de pratiques et des retours d'expérience et 20 ateliers ont été organisés pour les projets, impliquant environ 120 participants.

Afin de préparer les départements de collections du site Richelieu à la réouverture du site en 2021, a été conçu un programme d'accompagnement à une meilleure adaptation des services en salles de lecture ou à distance aux pratiques des lecteurs. Ce programme, lancé en septembre 2019 pour une fin prévue en juin 2020, prévoit d'accompagner les porteurs de projet à l'étude des pratiques des chercheurs, à la conception et à l'expérimentation de nouveaux services.

Innovation ouverte

La mission Innovation a soutenu l'expérimentation par le département d'Orientation et de Recherche bibliographique d'une nouvelle offre de service de recherche bibliographique sur mesure à destination des professionnels.

La BnF est partenaire depuis 2017 du programme d'incubation Mediastart, destiné aux projets innovants de médias émergents, piloté par Paris&Co en association avec

l'Agence France Presse (AFP), le CELSA Sorbonne et l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) et soutenu par le ministère de la Culture dans le cadre du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse.

Dans ce cadre, la BnF a accueilli des start-up incubées dans la promotion 2019 et a organisé des rencontres avec les experts BnF concernés.

La mission Innovation a également accompagné le partenariat avec la start-up Urban Canopee dans le cadre de l'incubateur Urban Lab de Paris&Co. Des ilots de végétalisation urbaine font ainsi l'objet d'une expérimentation sur l'esplanade de la BnF depuis novembre 2019.

L'information et la communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication interne comportant un journal interne trimestriel (*Trajectoire*), un intranet (Biblionautes), un système d'affichage (dynamique sur le site François-Mitterrand et papier sur les autres sites) et de séances d'information destinées à l'ensemble des agents (Midi de l'info, Chantiers de l'information bibliographique…).

L'année 2019 a vu l'intégration de la mission Communication interne à la délégation à la Communication. Cette intégration s'est faite de manière progressive avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement, notamment à travers plusieurs ateliers de réflexion et d'échanges pour l'ensemble des agents concernés. Conduits par deux consultantes externes, ces ateliers ont porté sur divers aspects de la réorganisation, par exemple sur les modalités de mise en œuvre d'un traitement plus transversal des contenus d'information entre communication externe et interne.

Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives

En 2019, le solde entre les entrées d'archives physiques (96,76 ml) et les destructions (94,68 ml) est légèrement positif : 2 ml. Pour rappel, celui de 2018 était, pour la première fois, négatif (- 177 ml). Cette évolution confirme le constat des années précédentes : la généralisation de la dématérialisation de l'administration.

En 2019, 106 demandes de communication portant sur 760 dossiers ou articles ont été enregistrées. Parmi ceux-ci, 519 ont été communiqués en salle T (241 en 2018). La mission pour la gestion de la production documentaire et des archives a également répondu à 125 demandes de recherches dont 45 de chercheurs extérieurs. Les sujets de recherche du public externe des archives sont variés : histoire des bibliothèques, recherches biographiques sur le lectorat ou le personnel de la BnF, histoire des collections, dépôt légal et histoire de l'art, de l'architecture et des expositions.

Deux classements d'un grand intérêt historique ont été achevés en 2019 : la série historique des archives de la Joie par les livres (2019/024) et les archives du secrétariat général Théodore Mortreuil (2005/028).

5.2 LES RESSOURCES HUMAINES

L'évolution des effectifs

L'exercice 2019 a permis un renforcement important des effectifs de l'établissement qui ont atteint 2 159 ETPT en décembre 2019 avec un solde positif des entrées et des sorties sur l'année de 39,2 ETP. La moyenne annuelle lissée des ETPT (équivalents temps plein travaillé) est de 2 149 ETPT en 2019. En personnes physiques, le niveau des effectifs en personnes physiques en 2019 s'établit à 2 295 agents, soit une augmentation de 24 agents.

Le nombre des titulaires a baissé de 0,9 %, celui des contractuels a augmenté de 4,8 % et celui des agents non titulaires à temps incomplet de 8,4 %.

Le plafond budgétaire voté par le conseil d'administration de la BnF en 2019 est de 2 180 ETPT pour le « plafond d'emploi » et 4,5 ETPT pour le « hors plafond sur ressources propres ». Le niveau de consommation du plafond d'emploi budgétaire s'établit en 2019 à 2 141 ETPT.

La répartition entre agents titulaires et non titulaires en 2019 est la suivante : 1 455,1 ETPT titulaires et 692,5 ETPT non titulaires (dont 120,8 ETPT à temps incomplet). 22 lauréats de la liste complémentaire du recrutement de magasiniers sans concours organisé en 2017 ont été appelés en 2019.

Le nombre de départs à la retraite a été de 40. Ils se répartissent entre 23 départs de titulaires et 17 de contractuels. La moyenne d'âge de départ en retraite se situe à 64 ans.

> Répartition des effectifs par corps et catégories

		2016		2017		2018		2019	
Statut	Catégorie	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	426	409	428	415,7	438	427,9	437	425,3
	B	424	408	449	415,4	442	422,7	449	420,1
	C	639	621	643	602,7	636	619,0	617	609,7
	Total	**1 489**	**1 438**	**1 520**	**1 433,8**	**1 516**	**1 469,6**	**1 503**	**1 455,1**
Personnels non-titulaires	A	409	404	415	400,0	411	404,7	421	400,2
	B	203	186	200	192,4	165	171,0	176	159,8
	C	13	10	21	20,7	12	15,0	14	11,8
	EA*	1	3	-	0,3	-	-	-	-
	Total	**626**	**604**	**636**	**613,4**	**588**	**590,7**	**611**	**571,7**
Personnels non-titulaires à temps incomplet		225	145	203	148,6	167	127,3	181	120,8
Total		**2 340**	**2 187**	**2 359**	**2 195,8**	**2 271**	**2 187,6**	**2 295**	**2 147,6**

PP = personnes physiques (chiffres au 31 / 12)
ETPT = équivalent temps plein annuel travaillé (moyenne annuelle)
* Emplois d'avenir

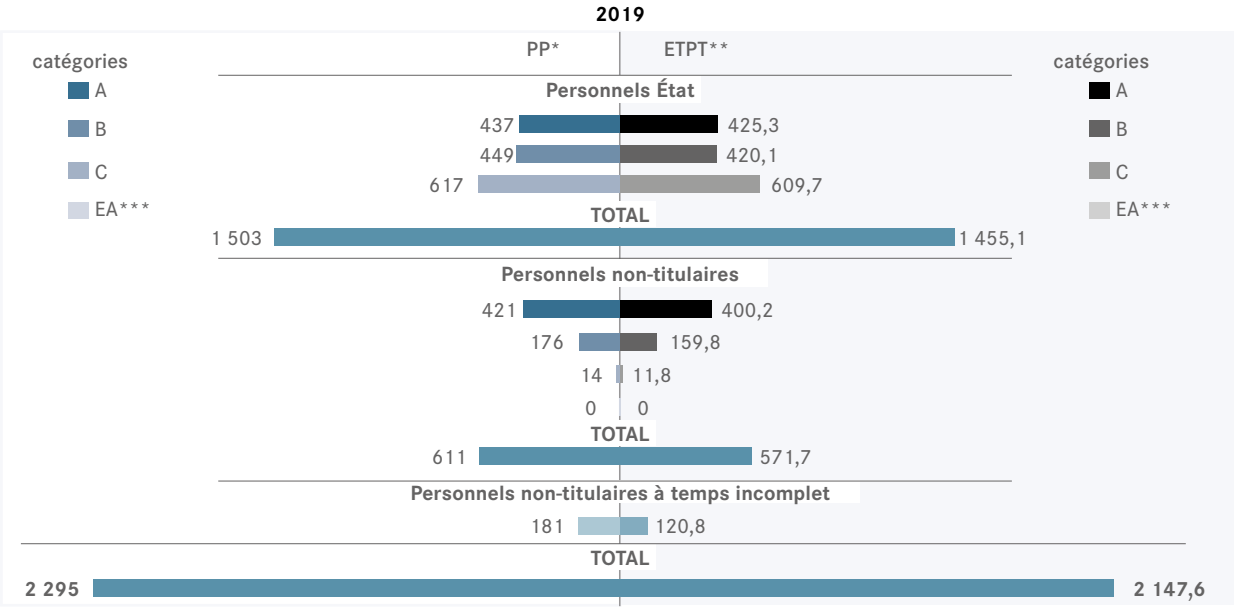

*personnes physiques (chiffres au 31 / 12)

**équivalent temps plein annuel travaillé (moyenne annuelle)

***Emplois d'avenir

La mise en œuvre de la réorganisation de la DdRH

La réorganisation de la Direction déléguée aux ressources humaines (DdRH) a pris effet le 1er décembre 2018 suite à la délibération du conseil d'administration du 21 juin et à l'organisation de mouvements internes puis externes de recrutements. La direction réorganisée est composée du département du Personnel et des carrières (avec un service Gestion administrative et paie et un service Gestion collective des carrières), du département des Politiques et du développement RH (avec quatre services : Pilotage et système d'information RH, Développement des compétences, Recrutement, mobilité, innovation sociale, Logistique RH) et du Pôle Qualité de vie et santé au travail regroupant le service de la Médecine de prévention, le service de l'Action sociale et la cellule en charge du Dialogue social et des conditions de travail.

Le nombre de postes vacants a été considérablement réduit à la DdRH en 2019 pour être ramené à environ 15 %, soit une dizaine de postes vacants, volume près de deux fois inférieur à celui de fin 2018 à la date d'effet du nouvel organigramme.

La mise en place du Plan d'action indemnitaire (2019-2022)

Les dépenses de l'enveloppe de personnel (140,92 M€) intègrent les effets de la nouvelle politique indemnitaire qui a représenté une dépense nouvelle de 1,2 M€ en 2019 conformément à l'engagement de la Présidente et à l'issue de concertations conduites à l'été 2019 avec les organisations syndicales. Le nouveau dispositif indemnitaire, financé grâce à un soutien budgétaire spécifique du ministère de la Culture, témoigne d'un effort particulier envers les agents de catégorie C et B, encadre et planifie des évolutions régulières de rémunération par le biais de l'IFSE et favorise l'égalité salariale femmes / hommes. Il maintient à l'identique la prime de fin d'année et ajoute un complément indemnitaire annuel (CIA), selon les axes définis pour l'ensemble des agents de l'État mais en les adaptant à la BnF.

Le déploiement du télétravail

Dans le cadre des orientations du ministère de la Culture en application du décret du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail, la BnF a mis en place 177 conventions de télétravail en 2019.

La note d'organisation du télétravail à la BnF, présentée au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du 26 octobre 2018 puis au comité technique du 16 novembre 2018, a été actualisée au comité technique du 19 septembre 2019. La première année de mise en œuvre a constitué une période d'expérimentation, au terme de laquelle un bilan a été effectué.

Le dialogue social

Élections professionnelles au Conseil d'administration et au Conseil scientifique

Les élections des représentants au conseil d'administration se sont tenues avec un taux de participation de près de 40 %. À l'issue du scrutin, la répartition des sièges est la suivante : 34,5 % pour la CFDT (2 sièges), 42,2 % pour la CGT (2 sièges), 9,1 % pour la FSU et 13,96 % pour Sud Culture (0 siège).

Les représentants du Conseil scientifique ont également été renouvelés, à l'issue d'un vote qui a donné les résultats suivants :

– Premier collège (conservateurs et assimilés) : taux de participation : 35,8 % (2 sièges CFDT),

– Deuxième collège (autres personnels scientifiques et techniques) : taux de participation : 32,1 % (2 sièges CFDT). La CFDT a été la seule organisation à présenter des listes au Conseil scientifique. Les trois autres organisations syndicales de l'établissements n'ont pas souhaité participer au scrutin.

Agenda social 2019

Six comités techniques et six comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ont été tenus. La commission consultative paritaire a été réunie deux fois.

Se sont ajoutées 34 réunions, dont 21 d'échanges prévus hors instances, 8 de négociations suite à dépôt de préavis de grève et 5 réunions de discussions indemnitaires. La déclinaison de ces réunions peut être ainsi précisée :

– 3 réunions de présentation aux organisations syndicales du dossier soumis au conseil d'administration,
– 2 réunions de la commission formation, préalables à l'examen du bilan de formation 2018 et du projet de plan de formation 2020,
– 3 réunions du COPIF, réunion paritaire d'examen des demandes de projet de formation individuel,
– 10 réunions de la commission paritaire des aides exceptionnelles,
– 3 réunions de la commission restauration.

– 8 réunions de négociation tenues sur la base des préavis de grève déposés en 2019,
– 5 réunions de discussions sur le déploiement du RIFSEEP.

L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux

Le service de l'action sociale a, en sus de ses missions ordinaires, organisé deux temps forts de communication sur les sujets essentiels de la protection sociale et du logement social. Deux « quinzaines des mutuelles » ont été organisées avec la possibilité pour les agents de rencontrer les différentes mutuelles partenaires. Un forum « le logement en questions » avec différents stands et conférences, a été organisé le 18 juin sur le site François-Mitterrand. 25 agents sont logés au sein du parc de l'établissement qui s'est enrichi de 19 nouveaux logements sociaux. Par ailleurs, 7 agents ont bénéficié de relogements dans des studettes d'urgence.

La BnF est engagée dans la prévention des risques psychosociaux et s'inscrit pleinement dans le déploiement de la politique de prévention du ministère de la Culture formalisée dans la circulaire du 18 décembre 2018 « RPS, violences et harcèlement au travail et dispositifs d'alerte et de traitement ». Dans ce cadre, une procédure spécifique pour le signalement et le traitement des situations de harcèlement moral et sexuel a été mise en place. Cette procédure, dite « Stop-harcèlement », permet à tout agent, victime ou témoin, de signaler et d'alerter directement sur une situation ayant l'apparence de faits délictuels.

5.3 LES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Le budget et son exécution

Le budget initial et les budgets rectificatifs

En comptabilité budgétaire, le budget initial 2019 a été particulièrement contraint en fonctionnement et en investissement, afin de préserver l'équilibre financier de la BnF.

Au budget initial (BI) 2019, les dépenses de l'enveloppe de personnel représentent 142,04 M€, contre 139,70 M€ (en autorisation d'engagement (AE) = crédit de paiement (CP)) au BI 2018, soit une augmentation 1,7 %. L'augmentation globale des rémunérations s'explique principalement par la prise en compte des avancements des titulaires et contractuels. L'adhésion du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation au dispositif RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) s'est échelonnée de janvier à septembre 2017 et s'opère avec effet rétroactif. Près des deux tiers des agents de la BnF sont concernés par ces deux dispositifs. En 2019, se cumulent l'effet en année pleine des mesures intervenues en 2018 et la prise en compte des mesures nouvelles 2019.

L'enveloppe de fonctionnement s'établit, pour 2019, à 49,63 M€ (53,33 M€ au BI 2018) en AE et 50,53 M€ (50,86 M€ au BI 2018) en CP, soit une baisse de - 3,70 M€ en AE et de - 335 k€ en CP par rapport au BI 2018. Il est notable de constater que ce budget présente une contraction de l'enveloppe de fonctionnement. Ceci témoigne d'une politique

volontariste de l'établissement de tendre vers un fonctionnement moins coûteux, soutenable, tout en restant efficace. Les trois directions principales de l'établissement que sont la direction des Collections, la direction des Services et des réseaux et la direction de l'Administration et du personnel, voient, à périmètre constant et hors crédits fléchés, leur budget de fonctionnement baisser de - 4 %, ce qui constitue un effort remarquable.

L'enveloppe d'investissement s'établit, pour 2019, à 52,21 M€ (40,59 M€ au BI 2018) en AE et 51,98 M€ (42,86 M€ au BI 2018) en CP, soit une augmentation de 11,6 2 M€ en AE et de 9,13 M€ en CP par rapport au BI 2018. Cette augmentation intègre notamment l'inscription pour 3,97 M€ en CP de décaissements liés à la rénovation de la Salle ovale et du salon Louis XV du site Richelieu. Ces dépenses sont financées par mécénat. Si on retraite d'autres opérations et des crédits fléchés, on constate une contraction de l'enveloppe d'investissement de l'ordre de - 3 %. Ce qui constitue également un effort remarquable de l'établissement pour garantir la soutenabilité de son budget.

Le budget rectificatif pour l'exercice 2019, voté en novembre, a conduit à modifier les montants des trois enveloppes :

❖ + 477 k€ en AE = CP sur l'enveloppe de personnel en raison d'une part d'une augmentation de + 690 k€ au titre de la politique indemnitaire (nouvelle subvention de + 477 k€ et + 213 k€ correspondant au reliquat de la subvention complémentaire 2018), qui permet de couvrir des dépenses au titre de 2018 et, d'autre part, d'ajustements à la baisse sur des crédits fléchés à hauteur de - 112 k€ (projets de recherche et de numérisation) et de - 101 k€ sur des crédits non répartis ;

❖ - 739 k€ en AE et - 760 k€ en CP pour l'enveloppe de fonctionnement. Cette baisse témoigne pour l'essentiel d'ajustements sur les crédits fléchés, en dépenses et en recettes, en raison de projets nouveaux ou non-inscrits au budget et d'autres projets annulés ou reportés pour un montant de - 543 k€ en CP. Hors crédits fléchés, on constate une baisse de - 217 k€, correspondant à des mouvements contraires, en dépenses comme en recettes ;

❖ - 15,17 M€ en AE et - 16,16 M€ en CP pour l'enveloppe d'investissement. Les mouvements sur crédits fléchés sont importants en dépenses soit - 12,44 M€ en AE et - 11,78 M€ en CP. Ils sont largement déterminés par quelques opérations importantes. Ainsi, plus de 8 M€ (en AE et CP) concernent des crédits pour des acquisitions patrimoniales, financées sur crédits versés par l'Agence France-Muséums (AFM) ou par mécénats, qui sont en partie décalés vers 2020. Un versement de 3,97 M€ par la BnF, prévu par l'avenant n° 11 à la convention de mandat Richelieu OPPIC – ministère de la Culture, est également décalé vers 2020, en raison de la révision du calendrier de versement prévu dans l'avenant n° 12. Les ajustements hors crédits fléchés se montent à hauteur de - 2,73 M€ en AE et - 4,38 M€ en CP. Ils sont soit le témoignage de l'annulation ou du décalage de certaines opérations pour diverses raisons (lots infructueux dans le cadre de travaux à l'Arsenal et sur Tolbiac par exemple), soit le résultat de décalage de dépenses d'acquisitions patrimoniales exceptionnelles non fléchées (- 1 M€).

Le compte financier

Comme chaque année, l'examen du compte financier (CF) retrace l'exécution des dépenses et des recettes sur l'année antérieure, par rapport notamment au budget rectificatif (BR).
Les crédits de l'enveloppe de personnel ont été consommés à 98,9 % sur un budget ouvert après le budget rectificatif de 142,52 M€. Sur la ligne « rémunérations et charges », l'augmentation est de + 1,05 M€ en 2019 par rapport à 2018, avec une consommation de 99 % par rapport au budget rectificatif, dont 1,2 M€ pour les dépenses relatives à la nouvelle politique indemnitaire mise en place en 2019.

L'enveloppe de fonctionnement s'établit, au CF 2019, à 48,54 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 49,38 M€ en crédits de paiement (CP), pour un budget ouvert au BR 2019 de 48,89 M€ en AE et 49,77 M€ en CP, soit des taux de consommation très élevés de 99,3 % en AE et 99,2 % en CP. L'enveloppe de fonctionnement est en contraction de - 5,25 M€ en AE et - 1,26 M€ en CP par rapport au CF 2018. Cela est notamment lié à des dépenses exceptionnelles qui avaient été réalisées en 2018 et non reconduites en 2019, avec, en particulier, un versement au fonds de dotation de 2,02 M€ en AE = CP mais également aux importantes économies réalisées entre 2018 et 2019 pour assurer l'équilibre budgétaire sur l'enveloppe de fonctionnement, notamment la modification du périmètre de maintenance de certaines installations (- 500 k€ environ) et la réduction des subventions versées aux pôles associés (- 644 k€ en CP).
L'enveloppe d'investissement s'établit, au CF 2019, à 35,85 M€ en AE et 34,42 M€ en CP, pour un budget ouvert au BR 2019 de 37,04 M€ en AE et 35,83 M€ en CP, soit des taux de consommation également très élevés de 96,8 % en AE et 96,1 % en CP, et une enveloppe supérieure de + 209 k€ en AE et + 1,89 M€ en CP à celle de 2018. Les taux de consommation des AE et des CP atteignent 98 % hors crédits fléchés. L'augmentation de la dépense en CP, entre 2018 et 2019, s'explique par une meilleure adéquation des crédits ouverts aux dépenses après budget rectificatif (notamment sur la numérisation, les acquisitions courantes et les travaux) et par une forte augmentation du taux de consommation du budget informatique hors crédits fléchés (règlement de commandes 2018, commandes de fournitures...).

Le total des recettes de l'établissement s'établit à 220,96 M€ au CF 2019, contre 220,72 M€ attendus en BR 2019, soit un taux de réalisation de plus de 100 % (+ 240 k€ par rapport à l'objectif).
Enfin, le solde budgétaire (variation de la trésorerie) s'établit à - 3,76 M€.

> Le budget en comptabilité budgétaire

DÉPENSES

	CF 2018	
	Montants	
	AE	CP
Personnel	140 250 088	140 250 088
Fonctionnement	53 801 614	50 641 612
Investissement	35 643 845	32 534 781
TOTAL DES DEPENSES	**229 695 547**	**223 426 481**

	BI 2019		BR 2019		CF 2019			
	Montants		Montants		Montants		taux de réalisation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	142 040 311	142 040 311	142 517 311	142 517 311	140 922 265	140 922 265	98,9%	98,9%
Fonctionnement	49 632 997	50 528 221	48 894 280	49 768 102	48 545 728	49 383 936	99,3%	99,2%
Investissement	52 211 885	51 985 599	37 039 563	35 828 364	35 853 045	34 420 846	96,8%	96,1%
TOTAL DES DEPENSES	**243 885 193**	**244 554 131**	**228 451 154**	**228 113 778**	**225 321 037**	**224 727 046**	**98,6%**	**98,5%**

TOTAL DES RECETTES	**226 502 685**	**232 660 101**	**220 722 590**	**220 962 866**	**100,1 %**

SOLDE BUDGETAIRE	BI 2018 après BR2	BI 2019	BR 2019	CF 2019
Abondement ou prélèvement sur la trésorerie	**3 076 204**	**-11 894 030**	**-7 391 188**	**-3 764 181**

> Le budget 2019 en comptabilité générale

CHARGES D'EXPLOITATION	**247 241 532**
Personnel	142 040 311
Autres charges de fonctionnement	49 301 221
Charges calculées	55 900 000
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**247 912 667**
Subvention pour charge de service public	181 363 385
Autres ressources	13 399 282
Recettes calculées	53 150 000
Résultat patrimonial	**671 134**
CAF	**3 421 134**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**51 985 599**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**37 897 435**
Dotation en fonds propres	23 216 740
Autres ressources	14 680 695
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	**-10 667 030**

> Le budget 2019 par destinations (rang 1 & 2) - en AE & CP

destination 1	destination 2	Personnel	Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	991 803	195 730	344 295	204 308	416 543	1 391 841	1 752 642
	Richelieu et annexes	167 899	291 921	378 396	149 580	50 422	609 400	596 717
	François-Mitterrand	558 977	78 041	96 320	5 820 902	4 283 000	6 457 920	4 938 297
	Bussy	51 277	-	-	-	86 458	51 277	137 736
	Arsenal	47 763	-	-	193 083	185 044	240 846	232 807
	Bibliothèque musée de l'Opéra	30 686	-	-	-	-	30 686	30 686
	Sablé	12 257	47 437	30 592	827	118 090	60 521	160 939
	Boulevard Saintt Michel	7 069	13 080	13 403	28 341	76 104	48 490	96 576
	Multisites	77 452	6 105 868	6 424 379	2 765 511	2 309 615	8 948 830	8 811 446
Total Patrimoine immobilier		1 945 183	6 732 076	7 287 385	9 162 552	7 525 277	17 839 812	16 757 845
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 431 521	301 983	286 183	1 364 645	1 182 470	7 098 149	6 900 174
	Pôles associés	1 014 953	1 245 425	1 211 429	116 962	80 316	2 377 340	2 306 698
	Acquisitions	8 721 070	2 665 249	2 675 394	6 546 886	6 259 136	17 933 205	17 655 600
	Constitution des collections numériques	5 781 002	447 525	522 040	2 816 956	2 580 086	9 045 483	8 883 128
	Restauration/ conservation	15 633 081	2 039 363	2 617 720	659 408	724 172	18 331 852	18 974 974
	Sûreté des collections	2 468 209	63 865	63 865	-	-	2 532 074	2 532 074
	Stockage des collections physiques	2 073 205	368 534	562 733	642 486	372 828	3 084 224	3 008 766
	Catalogage hors informa-tique	19 849 431	21 247	21 247	202 276	174 467	20 072 953	20 045 144
	SIBIB/SINUM pour conser-vation	1 998 908	320 959	238 606	2 307 170	2 650 248	4 627 037	4 887 762
Total Patrimoine collections		62 971 380	7 474 149	8 199 218	14 656 788	14 023 723	85 102 317	85 194 321

destination 1	destination 2	Personnel	Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion et valorisation	Accueil	3 054 809	348 258	295 118	90 911	113 658	3 493 978	3 463 584
	Mise à disposition des collections physiques	10 261 942	1 218 882	1 238 990	409 334	578 556	11 890 158	12 079 488
	Exception handicap	267 415	-	-	134 526	107 537	401 941	374 952
	Éducation artistique et cultutelle		1 829				1 829	-
	Services à distance	5 614 585	421 519	384 855	2 083 977	2 179 343	8 120 081	8 178 784
	Reproduction	4 452 985	85 868	109 222	166 663	166 663	4 705 516	4 728 870
	Éditions et produits dérivés	1 951 767	853 015	825 486	766 596	427 816	3 571 378	3 205 069
	Expositions	3 223 990	1 784 748	1 647 397	381 107	256 315	5 389 844	5 127 702
	Manifestations	1 929 047	330 549	298 829	73 262	73 262	2 332 858	2 301 138
	Actions pédagogiques et éducatives	1 036 068	22 360	38 960	-	-	1 058 428	1 075 028
	Formation professionnelle	667 565	11 450	11 798	-	-	679 015	679 363
	Recherche scientifique	2 083 646	167 596	148 634	12 977	11 277	2 264 219	2 243 558
	Activités internationales	986 875	126 137	79 262	34 709	-	1 147 721	1 066 137
	SIBIB/ SINUM pour communication	2 218 669	205 842	175 122	1 642 745	1 723 086	4 067 256	4 116 877
	Service public sur place	8 863 369	-	-	-	-	8 863 369	8 863 369
	Participation à la filiale		-	-	798 000	798 000	798 000	798 000
Total Diffusion et valorisation		46 612 733	5 578 054	5 253 674	6 594 806	6 435 512	58 785 592	58 301 919
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 272 165	8 747 824	8 762 609	5 046	89 953	11 025 034	11 124 727
	Logistique / exploitation	4 879 892	12 315 445	12 280 738	84 760	424 567	17 280 097	17 585 197
	Locations immobilières et charges	340 728	154 239	32 407	-	-	494 966	373 135
	Pilotage stratégie	3 930 175	324 450	349 210	355 585	260 484	4 610 210	4 539 868
	Frais de mission	106 646	169 654	169 087	-	-	276 300	275 733
	Communication	1 675 646	828 577	873 553	278 926	181 513	2 783 149	2 730 712
	Dépenses relatives au personnel	5 284 585	964 718	880 353	1 021 112	961 725	7 270 416	7 126 662
	Informatique transverse		4 323 179	4 487 181	1 787 373	1 467 034	6 110 552	5 954 215

destination 1	destination 2	Personnel	Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 272 165	8 747 824	8 762 609	5 046	89 953	11 025 034	11 124 727
	Logistique / exploitation	4 879 892	12 315 445	12 280 738	84 760	424 567	17 280 097	17 585 197
	Locations immobilières et charges	340 728	154 239	32 407	-	-	494 966	373 135
	Pilotage stratégie	3 930 175	324 450	349 210	355 585	260 484	4 610 210	4 539 868
	Frais de mission	106 646	169 654	169 087	-	-	276 300	275 733
	Communica-tion	1 675 646	828 577	873 553	278 926	181 513	2 783 149	2 730 712
	Dépenses relatives au personnel	5 284 585	964 718	880 353	1 021 112	961 725	7 270 416	7 126 662
	Informatique transverse		4 323 179	4 487 181	1 787 373	1 467 034	6 110 552	5 954 215
	Informatique bureautique	1 843 556	95 728	18 904	1 487 155	2 773 006	3 426 439	4 635 467
	Documentation	75 494	203 208	199 403	-	-	278 702	274 897
	Charges financières		208 681	203 136	1 050	1 050	209 731	204 186
	Gestion administrative	8 984 081	331 330	292 663	417 892	277 003	9 733 303	9 553 746
	Personnel		94 415	94 415	-	-	94 415	94 415
Total Fonction support		**29 392 968**	**28 761 449**	**28 643 658**	**5 438 899**	**6 436 334**	**63 593 316**	**64 472 961**

	Personnel	Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total charges décaissables	**140 922 265**	**48 545 728**	**49 383 936**	**35 853 045**	**34 420 846**	**225 321 037**	**224 727 046**

Répartition des dépenses décaissables par enveloppe

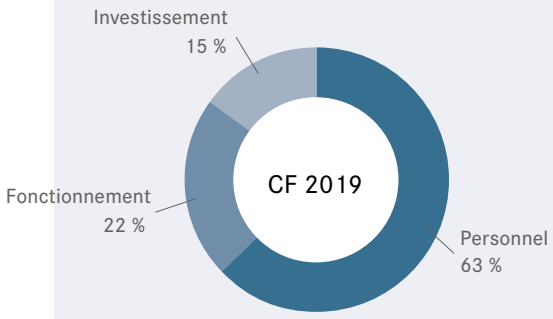

Répartition des dépenses décaissables par destination 1

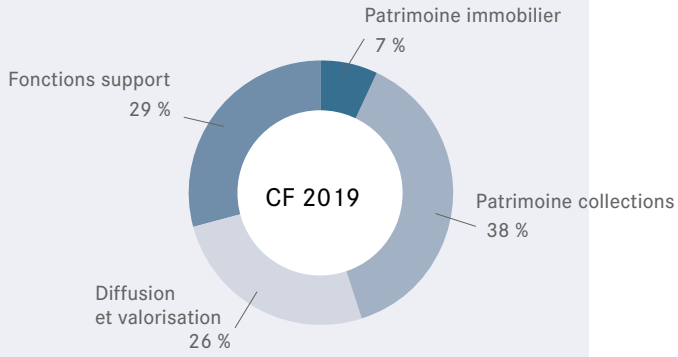

> L'exécution du budget 2019

Taux de consommation des crédits

	2016							

> Le compte financier 2019 en comptabilité générale

Résultat patrimonial	2 889 990	1 700 018	9 085	4 070 073
CAF	5 853 091	3 713 688	3 023 043	4 208 883
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	39 811 138	37 253 844	32 642 010	39 879 308
PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	32 705	1 928 486	4 109 105	2 922 326

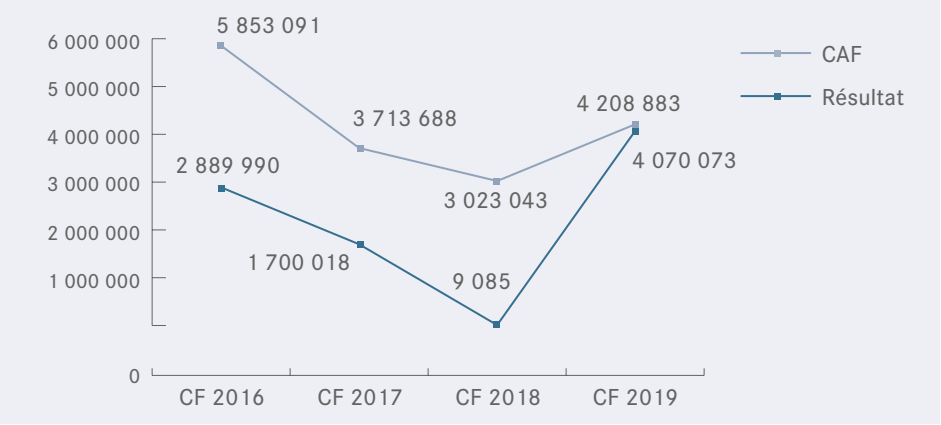

> Le compte financier 2019 : principaux postes en investissement

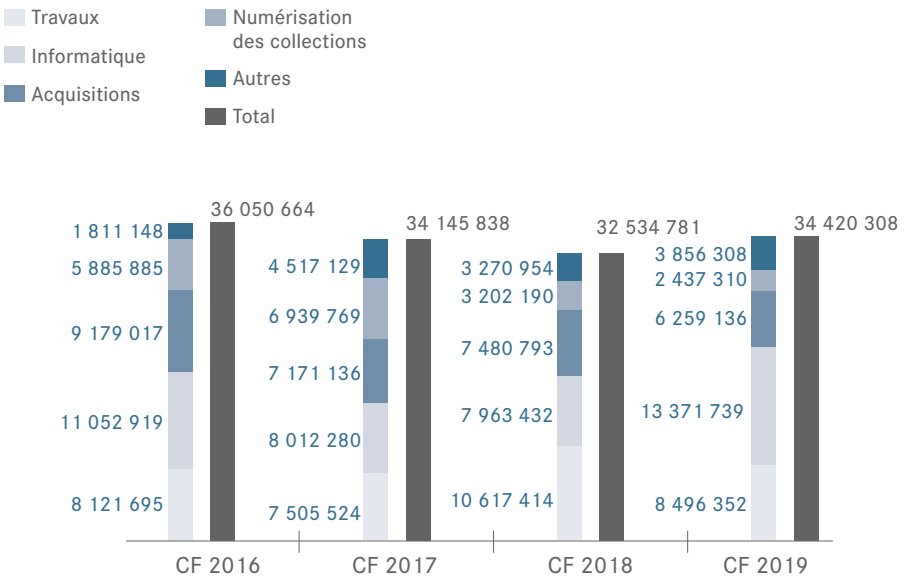

> Le compte financier 2019 : principaux postes en fonctionnement

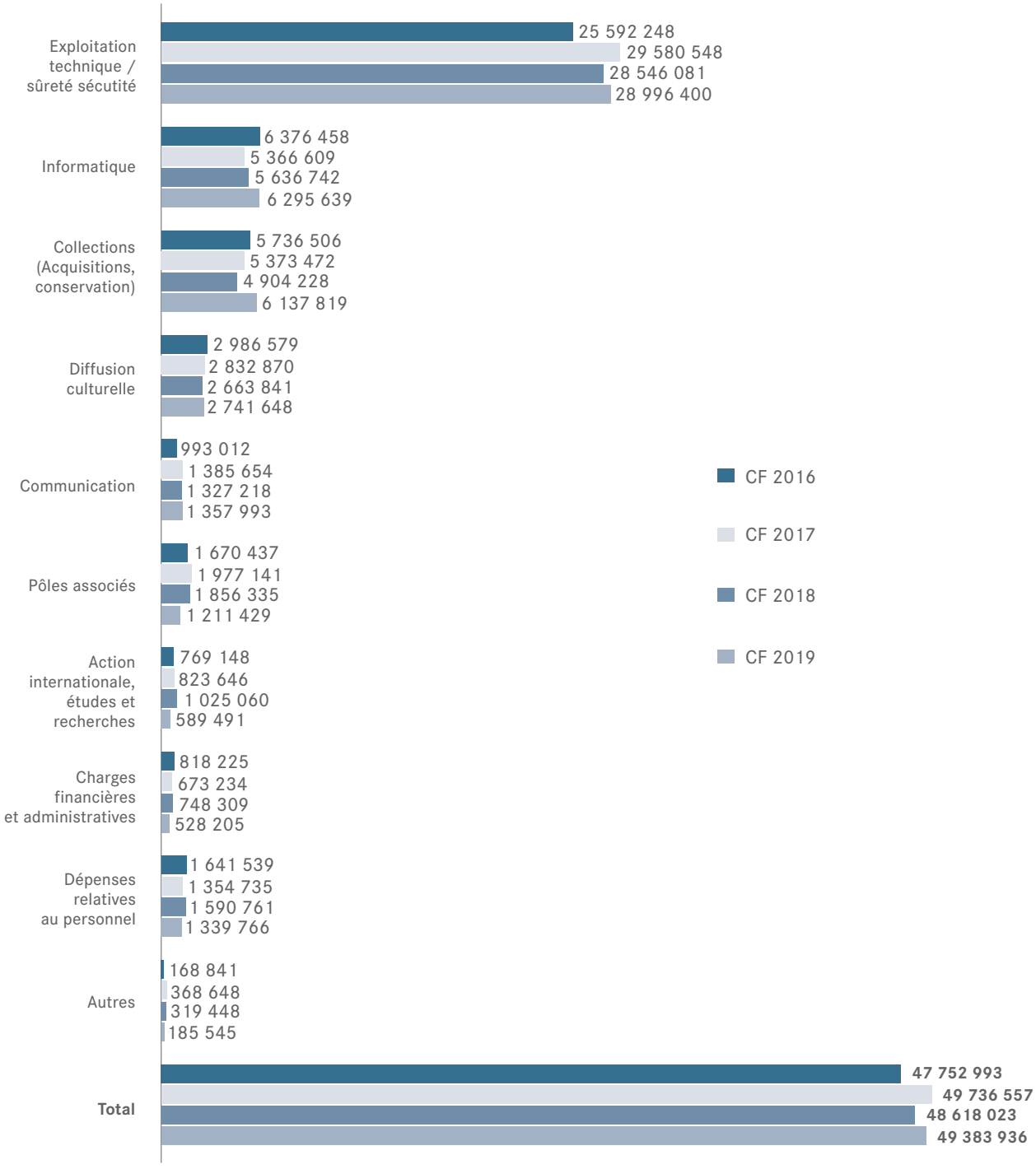

> Le compte financier 2019 : recettes

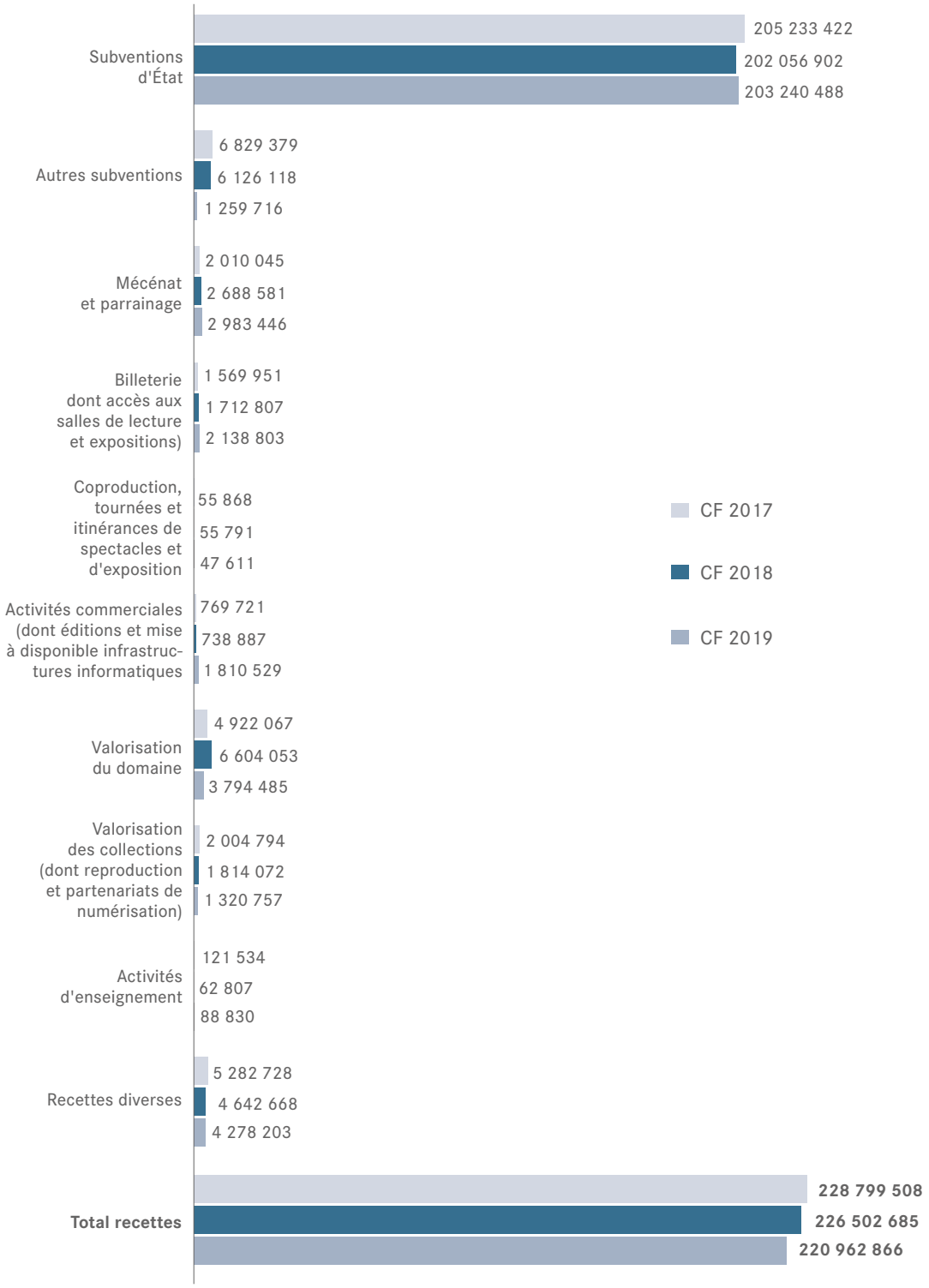

CF 2019 – Répartition des recettes par origines

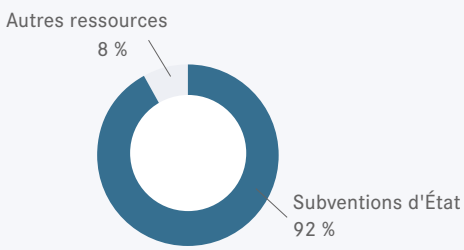

CF 2019 – Détails des autres ressources

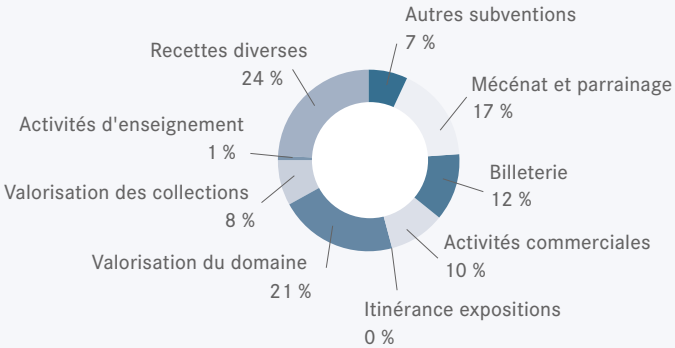

Le suivi des dépenses des dirigeants

Pour répondre à l'instruction du ministère de la culture du 24 juin 2015 relative à la maîtrise des dépenses des dirigeants, un document unique de cadrage des dépenses des dirigeants ainsi que les mesures de contrôle interne ont été présentés et soumis à l'approbation du conseil d'administration lors de sa séance du 26 novembre 2015. Sont considérés aux termes de cette instruction comme dirigeants, la présidente et le directeur général. À l'exception de la règle de validation des dépenses des dirigeants par le directeur de l'Administration et du personnel, mesure destinée à éviter les validations croisées entre dirigeants, aucune mesure dérogatoire au dispositif de contrôle n'a été adoptée en faveur des dirigeants par rapport aux autres dépenses de l'établissement.

Les dépenses des dirigeants de la BnF sont principalement composées de charges de réceptions et de représentation, de charges liées à leurs déplacements (frais de mission et de taxis) et de charges de formation.

Les plafonds autorisés au titre de l'exercice 2019 pour les dépenses des dirigeants représentent 0,077 % du budget de fonctionnement (hors charges de personnel) de l'établissement.

Avec un taux d'exécution approchant 60 % de ces plafonds, ces dépenses ne représentent que 0,045 % des dépenses engagées démontrant une volonté forte de maîtrise de leurs dépenses par les dirigeants de l'établissement. Il est à remarquer en particulier une diminution des dépenses de déplacement par rapport à 2018 malgré la poursuite des recherches de financements par voie de mécénat des travaux de rénovation du quadrilatère Richelieu entraînant des missions plus nombreuses à l'étranger.

5.4 LES RESSOURCES PROPRES

Le mécénat

2019 voit une importante mobilisation du mécénat en faveur de la rénovation du site Richelieu. En France et à l'étranger, entreprises, fondations, particuliers sont toujours plus nombreux à apporter leur soutien à ce chantier patrimonial d'envergure. Les acquisitions ont bénéficié à la Réserve des livres rares, au département des Estampes et de la photographie et au département de la Musique, grâce notamment au dîner de gala, rendez-vous qui chaque année réunit les fidèles soutiens de la BnF.

La rénovation du site Richelieu

En 2019, la souscription publique en faveur de la rénovation du site Richelieu a connu un nouveau succès. Les donateurs, mobilisés depuis 2016 pour ce projet, ont continué à apporter leur soutien. Les adoptions des bibliothèques, des villes et des colonnes de la Salle ovale se sont poursuivies, ainsi que les dons libres.

2018 avait été une année de mobilisation importante permettant de sécuriser les premiers mécénats internationaux (Europe et États-Unis) pour Richelieu, l'année 2019 a été quant à elle marquée par une forte progression de la campagne Richelieu. À la fin de l'année 2019, un total de 6 millions de souscription de mécénat a été réuni grâce à des mécènes français, européens, américains et japonais.

Les acquisitions

Le mécénat a permis l'enrichissement des collections de plusieurs départements des collections en 2019.

Les bénéfices du dîner des mécènes ont permis l'acquisition d'un exemplaire complet de la collection de la revue *Dada* et du livre d'artiste *Le Florilège des Amours de Ronsard* illustré de lithographies de Matisse, désormais conservés à la Réserve des livres rares

Pour la deuxième année consécutive, Métropole Atelier a soutenu l'acquisition d'un ensemble de tirages de photographes brésiliens contemporains en faveur du département des Estampes et de la photographie.
Le manuscrit autographe de la version pour orchestre de *La Marche écossaise* de Debussy a rejoint les collections du département de la Musique grâce au soutien d'un mécène.

La conservation

Par l'intermédiaire des Amis américains de la BnF, un mécène a financé la restauration de reliures d'orfèvrerie sur trois Évangéliaires de la Sainte-Chapelle qui seront exposés dans le futur musée de la BnF à Richelieu.

Le Fonds de dotation Belle Main a mécéné la restauration d'un ensemble de 13 écrans à main conservés au département des Arts du spectacle.

La numérisation

Le programme de restauration, de numérisation et de mise en ligne de manuscrits de huit institutions du Proche-Orient sur le site Bibliothèques d'Orient, initié en 2016, s'est poursuivi en 2019 grâce au soutien de la Fondation d'entreprise Total et du groupe Plastic Omnium.

Le programme de numérisation en 3D de 22 objets précieux du département des Monnaies, médailles et antiques et de deux espaces du site Richelieu (Galerie de Mazarin et Salon Louis XV) a été lancé en 2019 grâce au mécénat financier et de compétences de la société japonaise Dai Nippon Printing Co, Ltd. qui avait déjà mené en 2016 une campagne de numérisation en 3D de 55 globes.

L'accessibilité des publics

Le site Passerelle(s) est en cours de refonte et voit ses contenus enrichis grâce au soutien renouvelé de la Fondation BTP Plus pour les années 2018 à 2020 et en partenariat

avec le CCCA-BTP. Les apprentis de CFA du CCCA-BTP continuent de découvrir le site François-Mitterrand par le biais de visites techniques avec découverte des collections.

Depuis son lancement en 2016, le site a reçu près de 800 000 visites dont 297 538 en 2019 avec un pic de fréquentation sur la page dédiée à l'histoire de Notre-Dame de Paris en avril (50 132 visites).

La diffusion culturelle

_ Les conférences

La Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour la tenue de deux résidences littéraires en partenariat avec Paris En Toutes Lettres, d'Alice Zeniter et d'Aurélien Bellanger, sur les sites de la BnF. Leurs travaux ont été présentés lors d'une performance le 13 novembre 2019.

Septodont/Henri Schiller a de nouveau soutenu le cycle de conférences Léopold Delisle sur le thème de la Bande dessinée entre la presse et le livre présentées par Benoît Peeters, les 5 et 12 novembre 2019 à François-Mitterrand.

_ Les bourses de recherche et prix

La Bourse de recherche pour la photographie, dotée depuis 14 ans par la Fondation Louis Roederer, Grand Mécène de la Culture, a récompensé Hélène Orain pour son projet de valorisation du fonds d'archives de Jacques-Henri Lartigue, constitué en grande partie de sa correspondance et conservé au sein du département des Estampes et de la photographie.

Le Prix de la BnF, doté par Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a récompensé Virginie Despentes. Depuis 2009, ce prix consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre.

La reproduction et les prestations numériques

Les recettes globales s'élèvent à 2 259 566 € TTC contre 1 602 059 € TTC en 2018, soit une augmentation de 41 %. Ce résultat s'explique par deux recettes exceptionnelles, celle liée à la prestation réalisée pour le Grand débat national et la facturation de deux années et demi d'archivage numérique pour le Centre Pompidou.

Le volume d'activité en nombre de commandes est en hausse de 5 % (12 240 commandes payantes traitées contre 11 638 en 2018). Les délais de traitement des commandes sont en baisse sensible avec un délai moyen de 19 jours (22 en 2018) ; 66 % des commandes sont livrées en moins de 3 semaines (contre 65% en 2018), ce qui constitue le meilleur résultat obtenu en la matière. Enfin, les résultats du baromètre de satisfaction font apparaître un excellent taux de 95 % (contre 94 % en 2018) avec une proportion de clients « Très » et « Extrêmement » satisfaits qui atteint 80 %.

Pour refléter l'élargissement de son périmètre d'activité, le département de la Reproduction a procédé en 2019 à un changement de nom : il est désormais intitulé département Images et prestation numériques. Ce changement s'est traduit par la formalisation d'une nouvelle offre de services comprenant des prestations d'archivage numérique et de numérisation pour tiers. Le développement de l'offre du BnF Data Lab (laboratoire dédiée à la fouille de donnée) s'est également poursuivi dans la cadre de cette diversification.

Le changement de la politique de la BnF en matière d'accès et d'utilisation d'images (réduction du tarif de mise à disposition des images déjà numérisées et suppression de la redevance pour les publications académiques) ainsi que le lancement de la nouvelle banque d'images BnF ont constitué une avancée stratégique majeure pour le département, même si l'impact sur les recettes ne pourra être significatif que dans les mois à venir.

Enfin, le co-pilotage avec le département de la Conservation de la prestation de numérisation pour le Grand débat national a constitué un des moments forts de l'année écoulée.

Voir : Focus 2 : La numérisation des contributions recueillies dans le cadre du Grand débat national

Voir : Focus 11 : La BnF fait évoluer la politique de diffusion de ses images

Les autres ressources

Les locations d'espaces

En 2019, l'activité de privatisation des espaces a enregistré un chiffre d'affaires de 461 301,60 € TTC pour un total de 55 locations.

La salle Labrouste a continué de recevoir plusieurs événements de prestige autant en location qu'en contrepartie mécénat. Le salon d'Honneur du site Richelieu a également reçu plusieurs événements dont des showrooms de grandes marques. La Bibliothèque de l'Arsenal a été louée quatre fois ce qui contribue à son rayonnement et à diversifier l'offre de privatisations d'espaces de la BnF. Enfin, le site François-Mitterrand a accueilli une grande variété d'événements et notamment un festival de jeux vidéo qui a reçu plus de 3 000 personnes sur deux jours.

Les tournages

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure sont générateurs de recettes et concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque.

Cette année encore, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont sollicité la BnF pour un total de 60 tournages générant 28 400 € de recettes. Parmi ces tournages, on compte 50 films de types documentaires, court-métrages, interviews, dont 45 avec les départements de collections, et une publicité. On peut retenir l'émission *Secrets d'Histoire*, dont les équipes sont venues tourner à plusieurs reprises ; des interviews d'historiens, de spécialistes ou de conservateurs pour des

documentaires sur l'histoire de l'antisémitisme, la construction du château de Chambord ou des portraits de l'écrivaine Mona Ozouf, ou de figures comme Honoré Daumier ou Antonin Artaud. De nombreux tournages pour des télévisions étrangères ont été réalisés, par exemple sur les débuts de l'indépendance de la Corée en 1919, les Ballets suédois ainsi que des reportages sur l'influence de Confucius pour les télévisions chinoises, ou sur l'héritage du romantisme française dans le monde moderne pour la BBC. Citons aussi les moyens métrages de cinéma comme *Les Carnets de Joël* réalisé par Claude La Sala, *Vas-tu renoncer ?* de Pascale Bodet.

focus 1

L'ACQUISITION D'UN EXEMPLAIRE UNIQUE DE LA REVUE *DADA*

(Montage) Dada : recueil littéraire et artistique, mars 1920.
BnF, Réserve des livres rares

L'ensemble des livraisons de la revue Dada acquis par la Réserve des livres rares en 2019, grâce aux fonds levés à l'occasion du dîner des mécènes de la BnF, témoigne de l'attention portée par la Bibliothèque à l'enrichissement de ses fonds d'avant-garde.

Revue majeure des avant-gardes littéraires et artistiques du début du XX[e] siècle, la revue *Dada* vit le jour en juillet 1917 à Zurich, dans la suite des premières manifestations d'esprit dadaïste organisées depuis mai 1916 dans l'arrière-salle d'une taverne de la ville, le Cabaret Voltaire.

Présentés par Tristan Tzara, directeur de la publication, comme un « échantillonnage à travers l'avant-garde de 1916 », les deux premiers numéros (juillet et décembre 1917) ne sont encore que des recueils anthologiques des différents mouvements d'avant-garde européens, notamment l'expressionnisme allemand et le futurisme italien. C'est en revanche avec la troisième livraison, en décembre 1918, que la revue donne sa pleine mesure. En tête y est publié le grand « Manifeste dada 1918 » de Tzara, où la lassitude du monde ancien prend la figure d'une révolte qui bouleverse avec allégresse jusqu'aux conventions du langage et aux fondements logiques de la rationalité. Ce geste rageur de l'esprit s'incarne aussi dans un dispositif typographique ouvert à toutes les audaces de mise en page, au mépris de la sagesse des règles en usage. De reportage des avant-gardes, la revue s'est tout à coup transformée en acte d'avant-garde, lieu anarchique de la dislocation générale des codes que professent les dadaïstes.

Francis Picabia, qui rejoint le premier noyau constitué par les Roumains Tzara et Marcel Janco, l'Alsacien Hans Arp, les Allemands Richard Huelsenbeck et Hans Richter, participe très activement à la double livraison *Dada 4-5* (mai 1919), intitulée *Anthologie Dada*, où il publie notamment des dessins mécanomorphes. Fausse anthologie, d'ailleurs, dont l'ambition récapitulative s'efface devant celle de poursuivre toujours l'incessante remise en question de toute forme d'arraisonnement artistique. Ainsi y apparaissent des noms nouveaux comme ceux d'André Breton et de Louis Aragon.

C'est aussi grâce à Picabia que la revue *Dada* se transporte de Zurich à Paris, où Tzara le rejoint en janvier 1920. Ainsi les sixième et septième livraisons de *Dada* paraissent à l'adresse parisienne de Picabia. *Dada 6*, publié en février 1920, fait moins figure de revue que de prospectus, servant de programme à la grande manifestation *Dada* du 5 février 1920 au Grand Palais, organisée dans le cadre du Salon des Indépendants. Publication de très peu de pages et de grand format, ce numéro mêle, dans une joyeuse cacophonie, les formules parodiques des rubriques d'annonces publicitaires ou de courrier des lecteurs, les aphorismes saugrenus, les slogans absurdes et provocateurs. Faisant parfaitement corps avec le mouvement qui lui donne son nom, la revue pousse ici l'esprit de la performance jusqu'à se faire une anti-revue *Dada*, comme il y a une « anti-littérature *Dada* », une « anti-musique *Dada* », une « anti-peinture *Dada* ». Le mois suivant paraît la septième livraison, intitulée *Dadaphone*, dont la publication est elle aussi très liée aux grandes manifestations *Dada*. Elle annonce notamment celle qui eut lieu le 27 mars 1920 au Théâtre de l'Œuvre. Breton et Soupault publient dans ce même numéro un extrait des *Champs magnétiques*, deux mois avant la parution de l'œuvre en volume.

Une dernière livraison devenue très rare, faite d'un double feuillet in-folio qui se lit en commençant par la fin, parut en octobre 1921. Bilingue, intitulée en allemand *Dada in Tirol* et en français *Dada au grand air*, elle est l'ultime manifestation d'une revue qui ne devait pas résister plus longtemps aux désaccords apparus au sein du groupe à la fin de l'année 1920.

L'exemplaire acquis par la BnF provient d'une des plus remarquables collections consacrées au Surréalisme, celle de Jean-Paul Kahn, dont il constituait l'un des fleurons. Il se signale tout particulièrement par la qualité particulière de trois livraisons : *Dada 3* présente une couverture rehaussée à l'aquarelle par Marcel Janco ; *Dada 4-5* (*Anthologie Dada*) est l'un des très rares exemplaires de tête sous couverture cartonnée enrichis de gravures originales supplémentaires de Arp, Janco et Christian Schad ; *Dadaphone* est orné, sur sa couverture, d'un dessin original en couleurs de Picabia rappelant son tableau célèbre de *L'Œil cacodylate* (1921) et servant d'envoi à Henri Laugier, professeur de physiologie qui fut aussi un compagnon de route des avant-gardes artistiques de son siècle.

Retour

focus 2

LA NUMÉRISATION DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT NATIONAL

Officiellement lancé le 15 janvier 2019, le Grand débat national s'est articulé en plusieurs phases : collecte des contributions, traitement, analyse et restitution.

La Bibliothèque nationale de France a été sollicitée par le gouvernement début février 2019 pour assurer une partie des traitements préalables à l'analyse des contributions. Grâce à son expertise, elle a pu répondre aux exigences de rapidité, de cohérence, d'exhaustivité, d'exploitabilité et de sécurité que sous-tendait cette sollicitation. Elle s'est ainsi chargée de la numérisation des contributions papier et de leur transcription (océrisation) lorsqu'elles étaient dactylographiées. Le nombre total de documents traités s'élève à 49 251 documents (dont 19 934 cahiers citoyens de 23 pages en moyenne), qui représentent 683 084 pages.

Cette entreprise a supposé de travailler en étroite collaboration avec la mission du Grand débat pilotée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et par le ministère de la Transition écologique et solidaire, ainsi qu'avec les Archives nationales et départementales, dont relèvent toutes les contributions.

La visibilité du Grand débat a conduit également la Bibliothèque à répondre à de nombreuses sollicitations des différents médias durant l'opération de numérisation.

Une mobilisation des chaînes de numérisation en un temps record

Les travaux liés au Grand débat ont mobilisé durant trois mois le service Numérisation de la BnF et la société Numen services, titulaire du marché de numérisation des collections spécialisées, laquelle a notamment œuvré pour les prises de vues sur son site de Chambray-lès-Tours, en Indre-et-Loire. La Bibliothèque a ainsi pu offrir dans des délais extrêmement courts une solution « clé en main » de numérisation répondant au besoin. Quatre catégories de documents, dactylographiés et/ou manuscrits, ont ainsi été traitées :

- ❖ les courriers papiers et électroniques (personnes physiques)
- ❖ les contributions institutionnelles (personnes morales)
- ❖ les comptes rendus des réunions d'initiative locale
- ❖ les cahiers citoyens mis à disposition dans plus de 10 000 mairies.

Les cahiers citoyens, qui ont constitué une part majeure des contributions à traiter, ont été clos en mairie le 20 février 2019 : rassemblés et stockés dans les différentes préfectures, ils ont été photocopiés en couleur, recto verso, puis les photocopies ont été numérisées par la société Numen services.

L'analyse des contributions et l'accès aux contenus

Selon le processus global du Grand débat, plusieurs prestataires ont été choisis par le gouvernement pour assurer la transcription des contributions manuscrites à l'issue de cette entreprise de numérisation. L'analyse de l'ensemble des données a été confiée à

un consortium de prestataires spécialisés dans l'intelligence collective et le traitement de données de masse. Une synthèse des principaux enseignements tirés de ces analyses a fait l'objet d'une conférence de presse à l'Élysée le 25 avril 2019.

Conformément à la réglementation, il revient désormais aux services publics d'archives de gérer la communication des différentes contributions, selon les contraintes de diffusion liées à chaque type de document. Toute personne désireuse d'étudier le Grand débat national peut par ailleurs consulter les ressources collectées par la BnF durant cette période dans le cadre du dépôt légal, notamment les archives du web : articles de presse en ligne et messages publiés via les réseaux sociaux.

Grand débat – Numérisation – BnF

Retour

Retour

focus 3

2019,
UNE GRANDE ANNÉE
POUR RETRONEWS !

❖ **6 300 000** visites annuelles (+ 30 %)

❖ **550 000** utilisateurs potentiels (étudiants, enseignants et particuliers) à travers les abon-nements individuels ou collectifs (universités, bibliothèques municipales, nationales, collèges, lycées, musées…) dont 40 % souscrits à l'étranger

❖ **105 000** fans Facebook

❖ **45 000** inscrits aux lettres hebdomadaires et quotidiennes

❖ **8,5 millions** de pages, **1 million et demi** de fascicules et **600 titres** de presse consultables en ligne

❖ **2 500** contenus éditoriaux publiés (articles, interviews, fiches titres de presse, vidéos, audio…)

❖ **Plus de 20 partenariats** médias web, print, radio, télévision.

RetroNews, un média « original » sur l'histoire vue par la presse

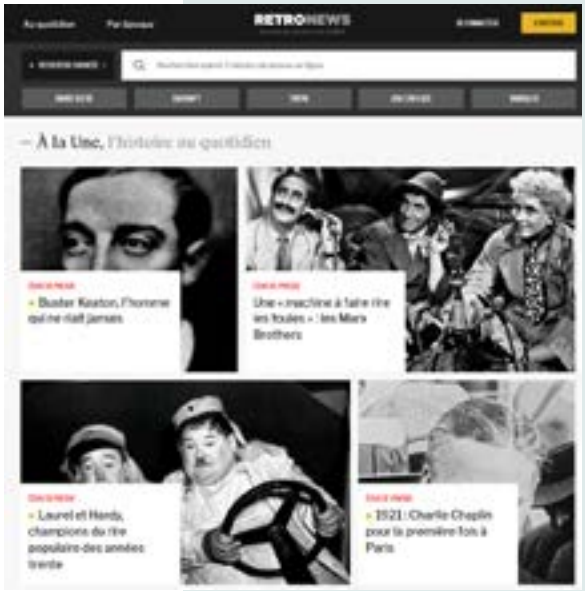

RetroNews est coordonné par un comité d'orientation éditoriale composé d'universitaires (spécialistes de la presse et par périodes), de journalistes, d'éditeurs et de conservateurs pour garantir une offre éditoriale de référence sur les grands événements historiques. Un comité de lecture, composé d'une trentaine de doctorants, post-doctorants ou chercheurs a été créé en 2019 pour nourrir la valeur scientifique des publications proposées sur le site.

RetroNews – BnF

Le site contient différents formats de contenus pour proposer plusieurs modes de lecture : chroniques d'universitaires ; « bonnes feuilles » extraites de nouvelles publications ; interviews d'historiens, d'artistes, de scientifiques, d'écrivains de fiction. En 2019, 5 grands cycles thématiques ont été publiés : Les prémisses de la Révolution française, Les 70 ans de la naissance de la RDA, L'Affaire Dreyfus, L'ouverture des camps de concentration, La mondialisation de l'information au XIX^{e} siècle).

RetroNews est également présent aux festivals d'histoire de Blois, de Pessac, de Toulouse ou encore au tout récent festival Secousses à Paris et a participé à la réalisation d'une exposition sur L'Affaire Dreyfus à Rennes à partir des Unes de presse.

Une nouvelle collection de journaux réimprimés en intégralité sur les grands événements historiques a été initiée.

Pour mieux répondre aux demandes de son public chercheur, RetroNews a amélioré la recherche avancée et ajouté une nouvelle fonctionnalité d'extraction de données (textes, données sémantiques…) à des fins de fouille de données, réalisée sur demande.

Une offre certifiée pour les domaines pédagogiques et des activités de conseils

Un nouvel espace dédié aux programmes scolaires d'Histoire et de Français permet aux enseignants et à leurs élèves d'accéder à plus de 80 dossiers classés par niveau (collège et lycée) et par thème.

L'offre retronews.edutheque a évolué avec des contenus enrichis (contenus audio et nouveaux articles), une entrée par niveau scolaire ou discipline et la possibilité d'organiser ses contenus préférés en favoris.

En 2019, les équipes éditoriales de BnF-Partenariats ont pu accompagner, en conseils ou productions éditoriales déclinées de RetroNews, Nathan pour l'édition de deux manuels de français (seconde et première), l'agence Hopscotch pour l'Usine Extraordinaire, BnP Paribas (10 modules vidéo), la direction du Budget (exposition pour la commémoration du centenaire de sa création), Sud-Ouest (hors-série papier), le musée Safran (affiches).

Retour

Retour

focus 4

CARTOGRAPHIE DES COLLECTIONS ÉTRANGÈRES : VERS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

[Splendeurs du lac de l'Ouest et du mont Wu].
BnF, Estampes et photographe

Dès ses origines, la BnF s'est conçue comme une bibliothèque universelle, un lieu d'accès à la pluralité des cultures et des savoirs du monde. Les collections exceptionnelles qui résultent de cette volonté originelle ont peu d'équivalent dans le monde : par leur profondeur temporelle et géographique comme par leur volumétrie, elles donnent à comprendre la diversité linguistique et culturelle de l'humanité. Richesse unique, cette identité universaliste constitue également une responsabilité, celle de conserver, signaler, diffuser et valoriser un patrimoine documentaire qui est aussi un bien de l'humanité.

La connaissance des collections étrangères de la BnF n'a cessé de s'affiner avec les possibilités de recherche croissantes offertes par les catalogues informatisés. Parmi les travaux engagés, peuvent être cités le travail d'Annie Berthier sur les collections manuscrites orientales en 2000, les travaux menés conjointement par le département Littérature et Art et la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) en 2010, le signalement et la numérisation de nouveaux corpus au sein de la collection Patrimoines partagés.

En 2018, la BnF a décidé de compléter ces travaux en réalisant une cartographie de ses fonds étrangers à caractère patrimonial, menée conjointement par la direction des Collections et la délégation aux Relations internationales. Son périmètre y est défini comme l'ensemble du patrimoine écrit (manuscrits et imprimés, à l'exclusion des objets) publié ou rédigé hors de France avant 1975.

Cette cartographie, achevée en 2019, a pour objectif de mieux connaître la diversité des collections conservées dans les différents départements, de mener une réflexion sur leur signalement et leur numérisation et enfin de pouvoir mieux les inscrire dans les programmes de coopération internationale de l'établissement. Elle a fait l'objet d'une première approche par le dépouillement des catalogues et instruments de recherche disponibles, complétée dans un deuxième temps par des entretiens auprès des différents départements de collection.

Près de 2 millions de documents ont été identifiés – une volumétrie à l'échelle des collections de la BnF. Reflet de l'histoire des politiques d'acquisition successives – du président Jacques de Thou au sinologue Pelliot – mais aussi d'une culture française qui se nourrit de et participe à la République des lettres européennes, les collections de la BnF sont celles d'une bibliothèque européano-centrée, où la production européenne représente plus de la moitié de l'ensemble (1,2 million de notices). Les cultures extra-européennes sont quant à elle d'abord asiatiques. Le tropisme ancien de la Bibliothèque pour l'Asie se révèle par ses 350 000 documents, assez largement numérisés du fait de la rareté des collections mais dont le signalement date souvent de la fin du XIX^{e} siècle ou du début du XX^{e}. La forte présence de notices du nouveau monde reflète l'importance scientifique des États-Unis dont la production est, elle, bien signalée mais peu numéri-

sée. La part de l'Afrique reste réduite (90 000 notices) dans cet ensemble de documents étrangers, ce qui s'explique sans doute par la production éditoriale peu abondante dans cette zone avant 1975. L'Océanie est presque totalement inexistante.

Afin de pouvoir se repérer dans cet ensemble, il était indispensable de dégager des critères permettant d'identifier les fonds sur lesquels concentrer les efforts de la BnF. Quatre critères ont été identifiés : l'origine des fonds, le taux de signalement estimé, le taux de numérisation et l'intérêt scientifique. Cette combinaison de critères a permis d'identifier 19 fonds majeurs pour leur intérêt scientifique ou symbolique, de quelques centaines à plusieurs milliers d'exemplaires chacun. Un des axes consiste à compléter la numérisation des fonds étrangers des réserves. À ce titre, il faut citer la numérisation de la collection d'éditions coréennes de Collin de Plancy, dont le plus ancien livre coréen imprimé, celle des livres xylographiques japonais, ou encore celle des manuscrits arméniens et des imprimés arméniens conservés dans des reliures particulièrement serrées nécessitant un protocole très spécifique. Un autre axe relève de la numérisation et du signalement de fonds thématiques ou linguistiques particuliers comme le fonds de l'abbé Grégoire et ses manuscrits sur l'esclavage et sa première abolition de février 1794, ou les titres de presse en yiddish issus de l'immigration en France des Juifs d'Europe centrale et orientale. L'ensemble de ces 19 fonds représentent 50 exemplaires, soit un peu moins de 2 % de l'ensemble des fonds étrangers identifiés.

Reconnaissant l'importance de ces collections pour les communautés de chercheurs à travers le monde, soucieuse d'en faciliter l'accès et d'en favoriser une interprétation partagée, la BnF va dans les trois années à venir engager la description, la numérisation et la valorisation de ces fonds, en s'appuyant sur le dynamisme de ces partenariats scientifiques avec les institutions patrimoniales et de recherche, en France comme à l'étranger.

L'histoire de la constitution de ces collections étrangères permet d'offrir des perspectives sur les influences culturelles à l'œuvre en France sur la longue durée. Si Emmanuel Le Roy Ladurie y décelait une succession de cycles de « désouvertures » et d'« ouvertures », gageons que les travaux engagés désigneront la période actuelle comme celle d'un cycle d'ouverture sur le monde et de partage patrimonial.

Retour

Retour

focus 5

L'IDENTIFICATION DES BIENS SPOLIÉS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Dès 2013, la Bibliothèque nationale de France a lancé une opération d'identification dans ses fonds des livres spoliés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit des ouvrages qui ont été mis en dépôt à la Bibliothèque nationale, suite à la dissolution de la Commission de Récupération artistique (CRA), par les commissions de choix des livres présidées par Julien Cain, alors administrateur de la Bibliothèque nationale et directeur des services des bibliothèques. Les recherches menées à partir des listes plus ou moins précises établies par chaque commission ont permis de retrouver environ 70 % des ouvrages déposés. Plusieurs chantiers de catalogage livre en main ont été organisés et le signalement dans les catalogues de ces documents s'est terminé en 2019 avec le dernier chargement des notices rétroconverties du département de la Musique.

Photo Peter H – Pixabay

Les commissions de choix avaient pour objectif de répartir les 15 450 ouvrages non restitués à leurs propriétaires ou ayants droit, entre les 47 bibliothèques particulièrement affectées par la guerre et de grands établissements parisiens. Une note de Julien Cain précisait le statut de dépôts pour ces documents qui ne devaient pas être intégrés aux collections de l'établissement attributaire. Parmi ces ouvrages figurent des documents de grande valeur ou des ensembles d'un intérêt documentaire important.

Suite aux travaux d'identification de ces fonds engagés par la Bibliothèque nationale de France et d'autres établissements, le sujet prit de l'ampleur, et le ministère de la Culture a décidé en 2019 de lancer une campagne de signalement de ces documents à l'échelle nationale en direction d'autres établissements bénéficiaires de ces dépôts.

Dans le même temps, le projet d'une structure administrative consacrée à la recherche et à la restitution des biens culturels spoliés aboutit, en avril 2019, à la création de la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945, pilotée par David Zivie, couvrant l'ensemble des biens spoliés, livres et œuvres d'art. Cette nouvelle structure, rattachée au Secrétaire général du ministère de la Culture, travaille en lien étroit avec la Commission pour l'indemnisation des victimes des spoliations (CIVS), qui relève du Premier ministre. Elle est chargée de piloter l'ensemble des actions permettant d'identifier les œuvres spoliées et leurs propriétaires, de mieux comprendre leur parcours, de les présenter au public et de les restituer

Trois réunions plénières, regroupant des représentants des bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la Culture, se sont déroulées en 2019. Un groupe de travail a été constitué sur le signalement des collections afin de disposer de consignes communes pour la description et l'identification de ces documents dans les catalogues. S'appuyant sur les services communs gérés par la BnF, les bibliothèques ont obligation de faire description de leurs fonds dans le Catalogue collectif de France (CCFr) et d'y inscrire dans l'intitulé la mention « documents spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale ».

Au-delà du travail mené par la BnF d'identification dans ses fonds des documents attribués par les commissions de choix, la Bibliothèque mène d'autres types d'investigations. La numérisation des registres d'entrée, qui est en cours, permettra en effet de continuer les recherches sur les ouvrages provenant des biens spoliés acquis en vente publique durant la Seconde Guerre mondiale ou entrés dans les collections suite aux ventes organisées par l'administration du Domaine dans les années 50 sur le reliquat des Commissions de choix. Un programme de recherche dans le cadre du plan quadriennal de recherche de la BnF (La Bibliothèque nationale sous l'Occupation : des sources pour l'histoire du livre et des collections entre 1940 et 1946) et un dossier déposé auprès du LabEx Les passés dans le présent sur la même période montrent par ailleurs que le champ des recherches n'est pas clos. Ces travaux sont menés en partenariat avec d'autres institutions : l'INHA, les Archives nationales et avec des laboratoires universitaires (Institut d'histoire du temps présent, UMR 8244-Université Paris 8).

Retour

Retour

focus 6

EN 2021, UN NOUVEAU JARDIN VIVIENNE GRÂCE AU 1 % ARTISTIQUE

En 2017, la BnF a souhaité que l'aménagement du jardin Vivienne, entre la galerie Mazarine et la rue Vivienne, fasse partie de la procédure « 1 % artistique ». Le « 1 % artistique » est une procédure spécifique de commande d'œuvres à des artistes pour toute construction ou rénovation de bâtiments publics, afin de soutenir la création et de sensibiliser un large public à l'art.

Après une sélection de cinq candidats sur dossiers en juillet 2018, les projets ont été présentés au comité 1 % artistique le 17 juin 2019. Le comité a désigné comme lauréat la candidature portée par Gilles Clément, Antoine Quénardel et Mirabelle Croizier.

Un jardin de papier

Leur projet, intitulé « Hortus Papyrifera », trace un lien évident avec la BnF, lieu de conservation emblématique des œuvres sur papier. *Broussonetia papyrifera* (Mûrier à papier), *Fargesia papyrifera* (Bambou cespiteux), *Tetrapanax papyrifera* (Aralie à papier de Chine), *Edgeworthia papyrifera* (Buisson à papier), *Betula papyrifera* (Bouleau à papier), *Cyperus-papyrus* (Papyrus) sont des plantes papyrifères qui – comme leurs noms d'espèce en latin l'indiquent – sont connues pour intervenir dans l'élaboration de supports d'écriture et d'impression. Le projet prévoit de regrouper et de mettre en scène celles qui poussent sous le climat parisien. À cette palette végétale s'ajoutent des végétaux eux-mêmes support d'écriture et d'impression ainsi que des petits arbres à écorce de papier.

Des recherches complémentaires avec le renfort d'experts de la BnF et du Museum national d'Histoire naturelle permettront de préciser la palette végétale du jardin au cours du premier semestre 2020.

Un jardin en adéquation avec l'histoire du site

[Mûrier] manuscrit 1330-13340 – BnF, Manuscrits occidentaux

Le projet rétablit un jardin à l'endroit-même où le Cardinal Mazarin avait fait aménager le jardin de son palais au XVII^{e} siècle, recréé par Labrouste dans sa forme actuelle au milieu du XIX^{e} siècle. Sans avoir un souci de maintien strict, le dessin respecte le tracé historique aujourd'hui disparu, prenant appui sur les traces souterraines du tracé repérables à l'existence de surfaces pleine terre. La composition régulière de l'espace – découpé et entouré d'allées réparties autour du bassin et de la fontaine centrale qui dessinait quatre parterres de gazon – est évoquée et reprise dans ses grandes orientations. Ce tracé correspond de surcroît au plus près aux usages et aux flux piétonniers attendus dans le cadre du réaménagement du site de la BnF. La reprise et la prolongation de la composition ancienne permet en outre de créer des allées secondaires qui conduisent à des « salles de lecture vertes ». Noyés dans une végétation généreuse, ces espaces offrent une échelle et une ambiance plus intimistes. Des bancs fixes en pierre massive d'Euville de différentes dimensions y seront installés pour inciter le visiteur à la pause, à la lecture, à la méditation.

Les cheminements du jardin (les seuils des accès aux bâtiments, la terrasse et les allées) sont traités de façon à dialoguer avec les façades de l'Hôtel Tubeuf et de la Galerie Mansart, en reprenant au sol des parements de briques d'argile aux teintes variées (rouge, brun et noir). Le projet prévoit aussi de maintenir et restaurer les éléments de statuaires existants, 7 vases Médicis en marbre et 2 pots à feu en marbre et pierre. La fontaine, hors d'eau depuis les années 1980, sera transformée en bassin et plantée de plantes aquatiques qui offriront un milieu spécifique et un habitat écologique nouveau.

Retour

focus 7

TOLKIEN À LA BnF

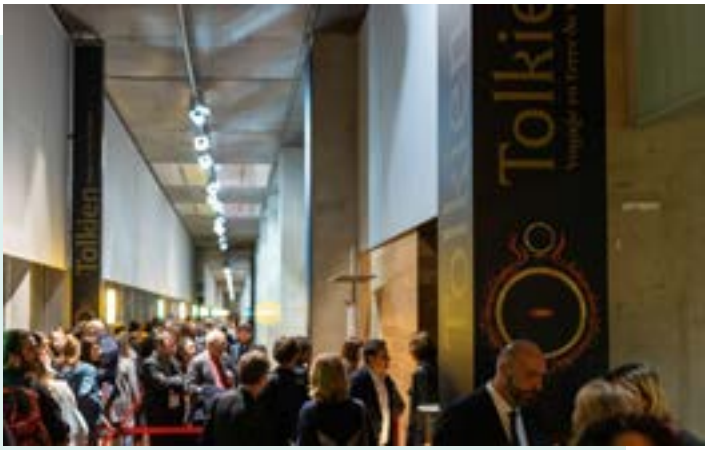

Exposition *Tolkien –Voyage en terre du milieu* – BnF – Tobias M. Eckrich

L'Exposition *Tolkien. Voyage en Terre du milieu* a rencontré du 21 octobre 2019 au 16 février 2020 un succès public exceptionnel. Plus de 130 000 visiteurs, performance jamais atteinte par la BnF toute au long de son histoire, auront ainsi découvert le monde de cet auteur anglais légendaire. Avec un commissariat, associant un universitaire spécialiste reconnu de Tolkien, Vincent Ferré, et un conservateur Frédéric Manfrin, avec le concours d'Élodie Bertrand et d'Émilie Fissier, soutenu par un conseil scientifique de premier ordre rassemblant des anglicistes et spécialistes de la littérature anglaise, la BnF a une nouvelle fois pu croiser culture savante et culture populaire, en invitant des experts à déchiffrer pour le grand public, une œuvre de la « world littérature ».

L'œuvre de Tolkien avait déjà été présentée en 2004 dans l'allée Julien Cain, à travers une série de dessins réalisés par deux des plus grands illustrateurs de l'œuvre de Tolkien, John Howe et Alan Lee, dont la BnF conserve une série importante, et engagés alors par le réalisateur Peter Jackson pour imaginer l'univers graphique inspirant les décors de la trilogie cinématographique du *Seigneur des Anneaux*. La BnF avait accueilli, à cette occasion, le réalisateur et toute l'équipe du film le 13 décembre 2004, pour le lancement du dernier volet de la trilogie en Europe. Un premier colloque scientifique consacré à l'œuvre de Tolkien avait été organisé accompagnant cette manifestation.

L'exposition *Tolkien* de 2019 avait vocation à entrer plus profondément dans le monde et l'atelier littéraire de J. R. R. Tolkien, tout en traitant d'une littérature plébiscitée par un public jeune. Pour ce faire, la BnF s'est appuyé sur deux partenariats majeurs, celui de la Bodleian Library et la Marquette University (USA), toutes deux institutions conservant des manuscrits de Tolkien. La BnF s'est centrée, à la demande du Tolkien Estate, sur l'œuvre littéraire à l'exclusion de toute production postérieure témoignant de la réception de l'œuvre de Tolkien ou de son influence. En parallèle à l'exposition, la BnF a proposé une programmation sur la Fantasy.

La liste générale des pièces comprenait 360 items dont 160 prêtés par la Bodleian Library, 79 prêts de la Marquette University, 83 pièces de la BnF et 35 autres prêts (Musée de l'Armée, Cité de la Tapisserie, Petit Palais, Louvre, Musée des Arts Décoratifs, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Museum, Birmingham).

Organisée en deux parties distinctes sur les deux galeries d'exposition du site de Tolbiac, *– voyages dans les terres du milieu*, et *retour à Oxford –* , et selon la scénographie signée Flavio Bonuccelli (scénographe), CL Design (graphite) et Raymond Belle (éclairagiste), l'exposition a pu présenter les pièces propres à cette œuvre-monde en dialogue avec des pièces sélectionnées dans les collections de la BnF, jeu d'échos qui a contribué à la bonne réception de cette œuvre par le public français. Une riche programmation de rencontres, consacrées à l'œuvre de Tolkien, a complété cette exposition, parmi lesquelles

signalons un colloque « Tolkien et l'expérience de la guerre », et un cycle de conférences (« traduire Tolkien », « Tolkien père et fils, », « Tolkien géographe », « l'invention des langues », « Alan Lee, illustrer Tolkien »...)...

Avec près de 20 000 exemplaires vendus au moment où fermait l'exposition, le catalogue *Tolkien, voyage en Terre du Milieu* (coédition Christian Bourgois éditeur, 304 pages) se hisse au premier rang des ventes de catalogues jamais réalisées par les éditions de la BnF. Une performance exceptionnelle rehaussée par le bon résultat enregistré également par l'album publié pour l'occasion, dont le 1er tirage de 3 000 exemplaires a été entièrement écoulé sur la période. À noter que 5,4 % des visiteurs ont acheté le catalogue sur place au terme de leur visite, soit un « taux de transformation » supérieur aux standards de la BnF, signe d'une importante motivation du public.

Avec Tolkien, la BnF tenait une belle opportunité d'élargissement de son offre à des publics nombreux et variés, avec un enjeu de ne pas décevoir ce public mêlant érudits et néophytes et de garder une qualité d'accueil optimale dans un site contraint où se mêlent lecteurs et visiteurs. La mise en place, pour la première fois, d'un système de réservation et de nocturnes, a permis de relever ce défi. L'enquête menée en sortie d'exposition montre un rajeunissement très clair par rapport aux publics culturels habitués de la Bibliothèque (70 % d'entre eux avaient moins de 35 ans). On peut souligner la diversité géographique des visiteurs, avec des personnes venues de 65 départements différents – soit une diminution d'au moins 9% du public parisien par rapport aux expositions Nadar et Avedon. 73 % des visiteurs se sont rendus pour la première fois à la Bibliothèque à l'occasion de l'exposition Tolkien, l'ont fortement recommandée, et un quart d'entre eux ont exprimé l'envie de consulter la future programmation de la BnF. Sur le plan de la satisfaction enfin, l'exposition est un vrai succès. 87 % de visiteurs se déclarent satisfaits dont, fait remarquable, un tiers estime qu'elle a dépassé leurs attentes : le déploiement d'un discours savant, riche et clair autour d'un auteur foisonnant, ainsi que l'intérêt des objets réunis, en ont été les points forts.

Retour

focus 8

LA REFONTE DU SITE BNF.FR

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, le site institutionnel bnf.fr constitue le portail commun par lequel s'échange un volume considérable d'informations et de services, destinés à des publics nombreux et variés. La refonte du site, commencée en 2016, a abouti en mars 2019.

La refonte complète – ergonomique, fonctionnelle et éditoriale – du site institutionnel bnf.fr a été pilotée conjointement par le service de Coordination internet (SCI) de la délégation à la Communication et le bureau Études et accompagnement du département des Systèmes d'information (DSI), et a mobilisé une trentaine d'agents. Le travail de définition des contours du nouveau site avait été entamé dès 2016 avec l'aide d'un prestataire d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Encadrés par le SCI, des ateliers impliquant des agents issus de diverses entités de la Bibliothèque s'étaient attachés à définir les objectifs du futur site. « La prise en compte des besoins des utilisateurs et utilisatrices a constitué l'un des axes structurants de la refonte », souligne Patrick Belaubre, délégué à la communication. Ainsi ont pu émerger de nouvelles fonctionnalités comme un agenda repensé, qui rassemble l'ensemble des activités proposées par la BnF, ou le centre d'aide, qui regroupe des questions/réponses et des modes d'emploi.

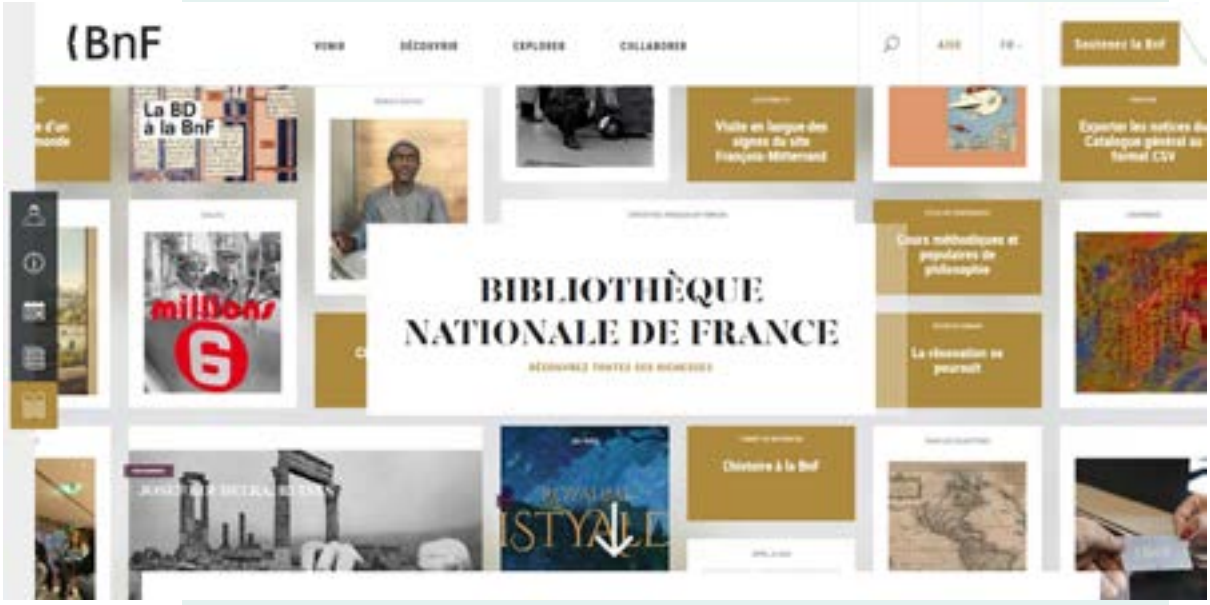

bnf.fr – Site institutionnel – BnF

Entre clarté et complétude

La principale difficulté du projet a résidé dans l'articulation de deux volontés : celle de construire un site clair et simple d'utilisation et celle de respecter la singularité d'une institution extrêmement riche et complexe. Pour cela, la mise en place d'un vaste chantier éditorial impliquant l'ensemble des départements de la BnF, à partir de 2017, a permis d'identifier les besoins de chacune des entités contribuant à l'alimentation du site et d'en repenser l'arborescence générale. Est ainsi apparue la nécessité de valoriser des collections et des ressources jusqu'alors peu présentes sur le site internet, qui a par exemple conduit à la mise en place d'une galerie des médias rassemblant l'ensemble des sons, images, vidéos et documents disponibles sur le site.

Un chantier informatique d'envergure

Le projet de refonte du site a aussi constitué un chantier informatique majeur, mené avec deux prestataires encadrés par le DSI pour les parties ergonomie/graphisme et développement. « L'un des volets techniques a consisté à adopter un nouveau système de gestion de contenu fonctionnant sous Drupal afin de garantir une homogénéité avec les autres sites de la BnF et de fournir aux contributeurs « un outil facile à utiliser et modulable, un peu comme des briques de Lego », explique Hugo de Laage, ingénieur analyste fonctionnel en charge du projet, qui a également porté une attention particulière à l'exigence d'accessibilité et l'impératif de responsive design pour offrir une expérience de lecture optimale quel que soit le type d'écran de consultation (téléphone, tablette, ordinateur de bureau).

Dès le deuxième trimestre 2019, une phase d'évolutions de la première version mise en ligne en mars été amorcée, alimentée par les retours des différentes entités de la BnF. La priorité a été donnée à des améliorations ergonomiques du back-office et à des évolutions fonctionnelles de l'agenda, avec des mises en ligne qui se poursuivront au cours du premier semestre 2020. Une attention spécifique a été apportée à la réintégration progressive d'anciens contenus au sein de la nouvelle interface : l'ensemble des captations vidéo des conférences de la BnF de 2017 et 2018 a ainsi été remis à disposition en ligne, accompagné de nouvelles données de description favorisant leur référencement.

Un nouveau circuit pour l'éditorialisation des contenus a par ailleurs été mis en place, associant étroitement le SCI et le service éditorial. Celui-ci rédige les fiches de l'agenda culturel web et propose des enrichissements éditoriaux autour de la programmation. Témoignent par exemple de cette avancée les pages du site dédiées au festival *La Bibliothèque parlante* ou à l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu*.

La fréquentation du site, en hausse de 27 % pour 2019 par rapport à l'année précédente, atteste de la réussite de cette refonte.

Retour

focus 9

SAUVEGARDE DES PATRIMOINES EN DANGER AU MOYEN-ORIENT

Belt Gazo, 1691, monastère Notre-Dame d la Délivrance, Charfet, Liban.
Centre de conservation du patrimoine des Églises d'Orient –Belt Gazo

Le patrimoine muséal et architectural dans les zones de conflit fait l'objet d'une inquiétude légitime des institutions internationales et des médias. Le patrimoine écrit, en revanche, est souvent oublié alors qu'il est un support essentiel de la constitution et de la transmission des savoirs et des mémoires des peuples. La question de sa préservation est donc centrale, accentuée du fait de sa fragilité et des risques de perte des sources d'information qui en résultent.

C'est pourquoi la BnF mène depuis de nombreuses années des actions en faveur de la protection du patrimoine écrit. Attachée à l'universalité des patrimoines, elle a acquis une reconnaissance internationale pour son expertise en matière de gestion des risques, de conservation physique et numérique et pour ses capacités de diffusion. Par l'obtention de cofinancements conséquents de la part de fondations, la BnF peut agir aux côtés de plusieurs dizaines d'institutions et d'organisations internationales, au Moyen-Orient en particulier.

C'est ainsi qu'en juin 2019, l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) lui a attribué 880 000 dollars pour son projet de sauvegarde et de diffusion du patrimoine écrit irakien. D'une durée de quatre années, ce projet couvre plusieurs étapes clefs : la formation sur place et à Paris, à la BnF et à l'Institut national du Patrimoine, de professionnels irakiens ; ou encore l'identification et la description par de jeunes doctorants de documents présentant un caractère inestimable pour le patrimoine universel, en sont des exemples notables. À cette occasion, la BnF établira une coopération avec l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) en vue de l'envoi en Irak de chercheurs qui identifieront des fonds d'un intérêt majeur auprès de bibliothèques privées et publiques avant de les cataloguer. La restauration des documents, leur numérisation et leur diffusion, notamment dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, constituent les autres principaux axes du projet ALIPH.

Le site collaboratif « Bibliothèques d'Orient », dont l'ambition est de sauvegarder et de valoriser le patrimoine écrit exceptionnel de la région. Ce site associe plusieurs bibliothèques patrimoniales et de recherche situées en Égypte, à Jérusalem, au Liban et en Turquie. En 2020, Bibliothèques d'Orient s'enrichira de collections supplémentaires dont celles conservées dans les prestigieuses bibliothèques universitaires américaines, Harvard, Columbia et Princeton. Avec le soutien de la fondation, les fonds des bibliothèques partenaires au Moyen-Orient seront catalogués dans un outil spécifiquement conçu pour le traitement du patrimoine médiéval arabe et musulman, développé par l'Institut dominicain d'études orientales, en partenariat avec la BnF. Véritable outil de recherche scientifique sur les textes, « AlKindi » ne sera pas seulement un réservoir de données bibliographiques mais s'enrichira de données éditoriales relatives aux œuvres. S'inscrivant dans la logique du web de données, « AlKindi » a vocation à décrire leur généalogie ou leur descendance littéraire par les liens que ces œuvres nourrissent entre elles.

Avec ces projets, la BnF et ses partenaires s'inscrivent pleinement dans leurs missions de coopération, de conservation et de recherche et concourent à la mise en œuvre de la Déclaration de la Conférence internationale sur la protection du patrimoine en péril d'Abou Dhabi du 3 décembre 2016 : « Miroir de notre humanité, gardien de notre mémoire collective et témoin de l'extraordinaire esprit de création de l'humanité, le patrimoine culturel mondial porte en lui notre avenir commun ».

Retour

focus 10

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LA RECHERCHE À LA BnF !

Au-delà des services proposés aux chercheurs venus consultés ses collections, la Bibliothèque est, depuis sa plus ancienne origine, le lieu d'une intense activité de recherche qui fit d'elle une pionnière dans le développement en France de certaines disciplines (archéologie, numismatique, langues orientales, etc.). Cette activité s'ancre d'abord dans les collections : elle est au service de leur connaissance et de leur interprétation, s'efforçant de les rendre accessibles et intelligibles par le plus grand nombre.

Les personnels de la BnF collaborant à des activités de recherche, de manière ponctuelle ou courante, sont au nombre de 200 : 50 parmi eux ont une activité régulière de publication scientifique.

Du signalement des collections – en particulier pour les fonds composites, à l'histoire complexe – au développement d'outils innovants d'analyse du patrimoine numérique, en passant par l'analyse des conditions de conservation des documents, l'activité scientifique des personnels de la BnF participe à l'effort national et international de recherche. Le travail permanent d'enrichissement, de description et de mise à disposition des collections renouvelle les sujets et les problématiques, enrichit les interprétations et fait progresser la connaissance dans de nombreux domaines, des humanités à la science des données. Le fait pour la BnF d'être une bibliothèque « en recherche », œuvrant à l'effort d'intelligence du monde par le décryptage de sa mémoire, est le signe d'une excellence et d'une responsabilité intellectuelle quant à l'avenir.

Alors que la Bibliothèque lance son septième plan pluriannuel de la recherche (2020-2023), lequel permettra de financer neuf programmes de recherche sur ses collections, il était important de réaffirmer cette identité rare et remarquable pour une bibliothèque nationale, dans un souci de valoriser l'activité de ses personnels dans ce domaine.

Faisant suite à un séminaire de l'encadrement fin 2018, la présidente de la BnF Laurence Engel a souhaité que soit rédigée une feuille de route de la recherche pour 2019 et 2020. La première action prévue était la rédaction d'un document de référence *La recherche à la BnF : stratégie et organisation*. Ce document a été préparé de manière collégiale, appuyé sur les 14 projets scientifiques des départements concernés, tout au long de l'année 2019. Présenté au conseil scientifique début 2020, il permet d'affirmer certains principes et préciser une stratégie structurée autour de grands domaines de recherche.

À côté de ce document, plusieurs actions ont été récemment conduites :

L'année 2019 a été marquée par la transformation du site de la Production scientifique de la BnF en un *Annuaire des spécialistes et experts* (https://experts.bnf.fr/) destiné à valoriser les compétences des agents de l'établissement et faciliter les contacts et les partenariats : 201 pages personnelles ont été créées, enrichies de 8 200 références bibliographiques.

A été édité et largement diffusé un *Guide des projets de recherche à la BnF*, régulièrement mis à jour depuis, occasion d'une clarification et d'une simplification des procédures internes (personnels, budgets, partenariats, etc.) en direction des porteurs internes de projets de recherche.

La coordination de la recherche de la BnF, placée au sein de la délégation à la Stratégie et à la recherche, a fait l'objet depuis 2018 d'un renforcement par la création de deux postes : un poste d'adjoint au responsable de la coordination de la recherche, en charge plus particulièrement des questions budgétaires et des coopérations au sein du campus Richelieu (Enc, INHA, BnF), et un poste de chargé d'appui aux projets scientifiques, en charge des partenariats. Enfin, la Bibliothèque entend conduire en 2020 une réflexion collective sur le temps alloué à ses personnels menant des activités de recherche.

La recherche à la BnF (document) – BnF

Retour

focus 11

LA BnF FAIT ÉVOLUER LA POLITIQUE DE DIFFUSION DE SES IMAGES

Afin de favoriser davantage encore le partage et la valorisation de ses collections, l'établissement a souhaité faire évoluer la politique de diffusion et d'utilisation de ses documents avec la suppression de la redevance d'utilisation pour les publications académiques, un changement de tarifs et de modes de mise à disposition des images en haute définition et le lancement d'une nouvelle banque d'images.

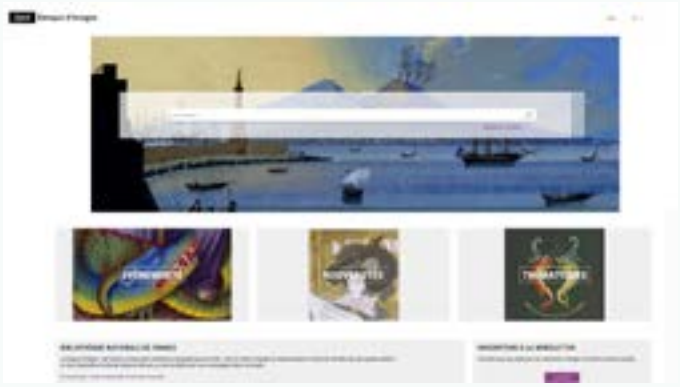

Banque d'images – BnF

La première évolution concerne les publications académiques et scientifiques qui ne sont plus soumises désormais à la redevance d'utilisation commerciale. Les documents de la BnF peuvent donc être utilisés librement, sous réserve de mention de source, dans toutes les publications réalisées par des enseignants-chercheurs et étudiants dans le cadre de leurs travaux universitaires ou par des membres de sociétés savantes. La Bibliothèque souhaite ainsi faciliter la réutilisation de ses collections par les publics académiques et favoriser la mise à disposition gratuite par les auteurs de leurs publications sous forme numérique, comme le prévoit la loi de 2016 pour une République numérique.

Les frais techniques de mise à disposition d'une image déjà numérisée en haute définition sont, quant à eux, réduits de 25 € à 5 € HT pour tous les types d'utilisateur et quel que soit leur mode d'achat (banque d'images, Gallica ou commande sur devis au département Images et prestations numériques). En lien avec les nouvelles pratiques nées de l'ère du partage numérique, l'API IIIF permet de plus à l'internaute de récupérer lui-même, et donc gratuitement, les images en haute définition de Gallica uniquement. Chaque utilisateur peut donc, par différents moyens adaptés, gratuits ou peu coûteux, obtenir simplement les images en haute définition des documents numérisés de la BnF.

Enfin, une nouvelle banque d'images permet désormais d'explorer les collections iconographiques numérisées de la Bibliothèque. Elle rend notamment accessibles, pour la première fois, des milliers d'œuvres sous droits des plus grands artistes du XX^{e} siècle qui n'étaient auparavant consultables qu'en salle de recherche. Cet outil, pensé pour les professionnels de l'image (éditeurs, iconographes ou professionnels de l'audiovisuel et du multimédia), a pour principal objectif de susciter des projets de valorisation à partir des collections de la BnF.

Cette nouvelle politique poursuit un mouvement engagé depuis plusieurs années qui vise à articuler une très large diffusion des contenus, l'utilisation de ceux-ci par le plus grand nombre (libre pour le grand public et les chercheurs ; encadrée pour les usages commerciaux) et le respect des droits d'auteur. La Bibliothèque assure ainsi pleinement sa mission de diffusion culturelle et bénéficie d'une forte visibilité de ses collections.

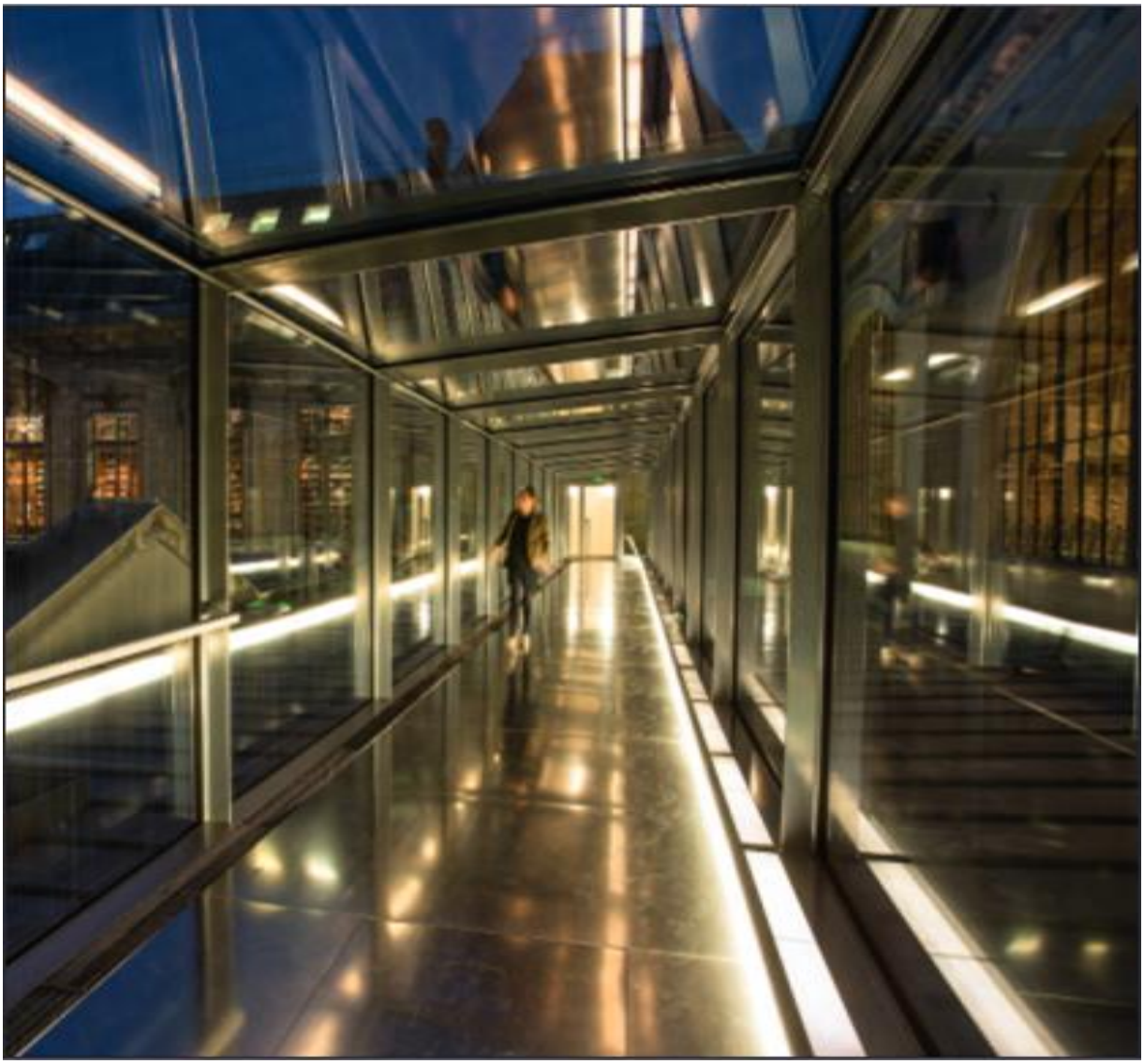

Rapport de performance

–

Bilan 2017-2019

BnF | Bibliothèque nationale de France

version du 4 juin 2020
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Jean-Charles PAJOU
référence : BnF-ADM-2019-091258-01

Table des matières

01 – Renouveler la relation avec les publics 4

1|1 ***Recruter et fidéliser*** *le public « cœur de cible » 4*

1|2 ***Diversifier les publics*** *sur place et en ligne 5*

1|3 ***Simplifier et fluidifier*** *les processus d'accueil, d'accès et d'information 6*

1|4 ***Développer des médiations*** *et de nouvelles manières de s'adresser aux publics 7*

1|5 ***Interagir et coproduire*** *avec les usagers 8*

02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité 10

2|1 ***Développer une approche patrimoniale du numérique*** *en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique 10*

2|2 ***Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance*** *de la BnF dans le signalement et le référencement 11*

2|3 ***Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation*** *aux usages des collections par les publics 12*

2|4 ***Définir une stratégie globale d'implantation*** *et de communication des collections physiques et numériques 13*

03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services 14

3|1 ***Encourager et valoriser la production de données*** *avec des communautés professionnelles diversifiées 14*

3|2 ***Poursuivre et enrichir l'offre de coopération*** *en France et à l'international 15*

3|3 ***Intensifier les partenariats scientifiques*** *et développer des services innovants de recherche 17*

04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l'avenir 19

4|1 ***Accompagner les transformations professionnelles*** *et améliorer le bien-être au travail 19*

4|2 ***Poursuivre la maîtrise des dépenses*** *de fonctionnement 20*

4|3 ***Renforcer la stratégie d'investissement*** *à moyen et long termes 21*

4|4 ***Développer les ressources propres et le mécénat 22***

Tableaux récapitulatifs 24

1|1 ***Recruter et fidéliser*** *le public « cœur de cible » 24*

1|2 ***Diversifier les publics*** *sur place et en ligne 24*

1|3 ***Simplifier et fluidifier*** *les processus d'accueil, d'accès et d'information 24*

1|4 ***Développer des médiations*** *et de nouvelles manières de s'adresser aux publics 24*

2|1 ***Développer une approche patrimoniale du numérique*** *en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique 25*

2|2 ***Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance*** *de la BnF dans le signalement et le référencement 25*

2|3 ***Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation*** *aux usages des collections par les publics 25*

3|1 ***Encourager et valoriser la production de données*** *avec des communautés professionnelles diversifiées 26*

3|2 ***Poursuivre et enrichir l'offre de coopération*** *en France et à l'international 26*

3|3 ***Intensifier les partenariats scientifiques*** *et développer des services innovants de recherche 26*

4|2 ***Poursuivre la maîtrise des dépenses*** *de fonctionnement 26*

4|3 ***Renforcer la stratégie d'investissement*** *à moyen et long termes 27*

4|4 ***Développer les ressources propres et le mécénat*** 27

01 – Renouveler la relation avec les publics

1 | 1 **Recruter et fidéliser** le public « cœur de cible »

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation des espaces de lecture de la bibliothèque									
Nombre de visites	880 000	921 938 (+5%)	900 000	926 232 (+3%)	910 000	**920 818 (+1%)**	**+3%**	920 000	930 000
Nombre de lecteurs	59 900	66 338 (+11%)	61 500	70 823 (+15%)	63 100	**73 603 (+15%)**	**+14%**	64 100	65 100
Fréquentation de l'offre pédagogique sur place et hors les murs	16 000	17 408 (+9%)	18 000	18 995 (+6%)	20 000	**20 625 (+3%)**	**+6%**	22 000	25 000

Indicateurs

La **fréquentation mesurée dans les espaces de lecture** a progressé depuis 2017, permettant de dépasser à chaque fois l'objectif annuel, malgré un léger tassement en 2019 dû aux mouvements sociaux de fin d'année (+3% d'évolution à fin novembre). L'augmentation de la fréquentation est de 5% par rapport à 2016.

La progression de l'indicateur sur les **lecteurs** actifs est encore plus marquée. L'objectif annuel a été largement dépassé, avec 10 000 lecteurs supplémentaires en 2019.

L'objectif triennal de **fréquentation pédagogique** a également été réalisé et l'établissement a réussi à accroître année après année son public, pour retrouver son niveau de fréquentation antérieur aux attentats de 2015. Malgré de nombreuses annulations en décembre, l'objectif annuel 2019 a pu être atteint grâce à une activité en progression le restant de l'année, liée notamment aux accueils plus nombreux pour les expositions et à l'extension de l'offre par la mise en place de contenus pédagogiques pour l'accueil des groupes scolaires autonomes

Projets

Conformément à son objectif de conventionnement, la BnF a signé des **conventions avec les académies** de Créteil et Paris. Avec l'académie de Versailles, des rencontres de revue de projets ont été régulièrement programmées. Depuis 2018, la BnF est partenaire avec les académies de Créteil et Versailles de l'opération « Lecture pour tous » et accueille chaque année 350 élèves de la 6e à la terminale.

La BnF développe depuis 2019 un programme d'éducation artistique et culturelle (PEAC) financé par la Région avec l'Académie de Versailles pour 6 établissements d'enseignement général et professionnel de l'Essonne situés à proximité de Grigny. Un projet ZSP financé par la Préfecture de Région avec la ville de Grigny a été renouvelé en 2019 pour 3 ans. Avec l'académie de Paris enfin, un dispositif 100% EAC pour tous les établissements du 1er et 2nd degré et centres de loisir du 13e arrondissement a été conçu. A également été mise en place une offre pour les élèves allophones de l'académie de Paris.

Autres leviers d'action

En 2019, l'offre EAC d'ateliers et de visites est présentée dans une brochure unique pour tous les publics. La mise en place de dispositifs territoriaux permet désormais de développer des parcours culturels à l'année en lien avec la programmation.

En 2019, comme les années précédentes, la BnF a organisé son concours de récitation « Réciter aujourd'hui » ouvert à des collégiens et lycéens de tout le territoire français. Il a permis d'accueillir plus de 300 élèves. En 2019, préfigurant l'exposition *Tolkien, voyage en Terre du Milieu*, le concours de récitation a eu pour thème « Mondes imaginés, Mondes imaginaires ». Chaque année, ce concours proposé par la BnF rencontre un vif succès auprès du public scolaire. Il montre que le plaisir de dire un texte, de se l'approprier et de le transmettre au public, est toujours vivace auprès de la jeune génération. Il s'inscrit ainsi

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

au cœur des missions de la Bibliothèque : accompagner la diffusion du savoir, faire connaître et partager la richesse du patrimoine.

L'opération « Réviser son bac à la BnF », initiée en 2017, permet d'accueillir davantage de lycéens, avec la mise à disposition de places de travail supplémentaires dans le Hall ouest, des ateliers de révisions, de conversation en anglais ou d'entraînement à la prise de parole. Ces espaces supplémentaires permettent d'accueillir plus de 2 000 visites supplémentaires.

Conformément aux objectifs de la politique des publics adoptée en 2015, les usagers « cœur de cible » ont fortement augmenté depuis 2016. Environ 55 000 lycéens, étudiants et académiques ont fréquenté au moins une salle de lecture en 2019, soit environ 10 000 usagers supplémentaires par rapport à 2016 (+23%). En nombre de lecteurs, les évolutions les plus fortes sont parmi les étudiants en master (+4200) et les lycéens (+2100, les effectifs doublant par rapport à 2016).

1|2 **Diversifier les publics** sur place et en ligne

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Indicateur de diversification : évolution du nombre de lecteurs non-académiques	14 300	16 308 (+14%)	14 700	17 152 (+17%)	15 000	**18 840 (+26%)**	**+19%**	15 300	15 600
Fréquentation Gallica Nombre de visites	15 000 000	15 783 743 (+6%)	16 000 000	15 841 558 (-1%)	16 500 000	15 534 326 (-6%)	-1%	17 000 000	17 500 000

Indicateurs

Les objectifs de diversification des publics sur place ont été largement dépassés. L'augmentation du **nombre de lecteurs non-académiques** est de +35% par rapport à 2016.

L'audience de Gallica tend à se stabiliser autour de 15,5 millions de visites par an. Ce plafonnement peut s'expliquer par un accroissement des outils permettant de désactiver les cookies de mesure d'audience. On note par ailleurs une diversification des services et des usages, présentés ci-dessous dans la rubrique *Autres leviers d'action*. Démultipliée par la plateforme Retronews, l'audience des collections numériques de la BnF a cependant fortement progressé depuis 2016 : avec 6,3 millions de visites pour Retronews en 2019, l'audience cumulée est de plus de 21,8 millions de visites, +52% par rapport à 2016.

L'Observatoire des publics, enquête barométrique BnF, est programmé en 2020/2021 et permettra d'actualiser la mesure du **taux de satisfaction Gallica**.

Projets

En 2017, la page d'accueil de Gallica a été refondue pour mettre en avant l'actualité du site et des actions de médiation. La même année, trois nouveaux outils ont été mis en service : l'application **Gallicadabra**, application conçue pour les enfants et leurs parents, complétée par Fabricabrac, puis Gallica studio (cf. 1|5). Gallicadabra propose une cinquantaine d'histoires organisées en différents genres (contes, alphabets, fables, comptines). L'application a fait peau neuve en 2019 avec de nouvelles fonctionnalités, une interface colorée et intuitive, des contenus enrichis et une plus grande accessibilité.

La BnF a également intégré fin 2017 dans Gallica plus de **1 000 vidéos**, élargissant ainsi l'offre patrimoniale de documents. La collection s'enrichit régulièrement (1 500 documents fin 2019) et est composée d'une sélection de conférences et spectacles qui se sont tenus à la BnF ainsi qu'un choix de plus de 700 programmes patrimoniaux de Réseau Canopé (ex CNDP, éditeur de ressources pédagogiques).

L'offre de service à destination des professionnels est toujours en évolution. Durant les premières années du contrat de performance, on note non seulement un accroissement de la fréquentation des publics non-académiques mais également un nombre d'abonnements à la carte professionnels plus élevé : en 2019, plus de 145 Pass pro ont été délivrés. Afin de répondre à des demandes de recherches biblio-

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

graphiques approfondies de la part d'entreprises, un nouveau service a été expérimenté en 2019.

La BnF a mis en ligne en 2015 un site de culture générale, Passerelle(s), conçu pour favoriser l'accès à la culture des apprentis du bâtiment et des travaux publics et de tous les jeunes en insertion professionnelle. Le **projet, sous réserve d'un financement partenarial, de mise en ligne d'un nouveau site à destination des apprentis des métiers de bouche** n'a pas été réalisé, l'organisme contacté ayant modifié sa stratégie.

Autres leviers d'action

En 2019, une offre dédiée aux relais du champ social a été conçue en collaboration avec le réseau Mission Vivre ensemble : 152 groupes et 1931 personnes ont été accueillis dans ce cadre.

Des dispositifs, des services et des offres culturelles accessibles sont mis en place pour permettre l'accueil des usagers en situation de handicap. Par exemple, une offre de visites en langue française des signes et de visites descriptives est développée.

En lien avec les nouvelles pratiques du partage numérique, la BnF propose une API gratuite permettant à l'internaute de récupérer à partir de Gallica les images en haute définition. En permettant une large utilisation de ses images et en les mettant à la disposition du grand public, des chercheurs ou des professeurs dans le cadre d'activités pédagogiques, la BnF répond à la fois pleinement à ses missions fondatrices et aux enjeux d'une bibliothèque du XXIe siècle : les publics académiques et scientifiques bénéficiaient déjà d'une remise de 80% sur les tarifs et sont désormais exonérés de toute redevance d'utilisation commerciale. À partir de l'API IIIF, en 2019 environ 190 millions d'accès aux images de Gallica ont pu être décomptés (+70% par rapport à 2018).

Pour faciliter l'accès à ses collections numérisées, la Bibliothèque nationale de France a procédé à une refonte de ses pages de Sélections et propose une fonctionnalité nouvelle, « Gallica vous conseille » : sur certaines recherches sélectionnées, un bloc de micro-médiation a été développé.

Autour des collections de Gallica, plusieurs ateliers et rencontres ont été mis en place, sous forme de visites guidées immersives et participatives ainsi que d'ateliers hors les murs. Des activités sont également programmées à l'occasion de la *Nuit de la lecture*.

Pour développer un usage « jeune public » de Gallica, en complément de Gallicadabra, la BnF participe chaque année à *Partir en livre*, mettant à disposition, sous forme numérique et sous forme imprimée, un kit d'activités pour les enfants.

1 | 3 **Simplifier et fluidifier** les processus d'accueil, d'accès et d'information

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Nombre de cartes annuelles	50 250	59 788 (+19%)	51 550	58 320 (+13%)	52 900	**61 500 (+16%)**	**+16%**	53 700	55 000

Indicateurs

Depuis la mise en place de la nouvelle tarification en 2017, le nombre d'abonnements Pass a nettement augmenté. En 2019, plus de 73 000 abonnements ont été délivrés, dont 61 500 **titres annuels**.

Projets

Pour simplifier les formalités d'inscription, la BnF a déployé à partir de 2017 une **interface de billetterie en ligne** pour les abonnements lecture/culture et recherche. En 2019, a démarré la vente en ligne de tickets pour les expositions. Plus de 25 000 visiteurs ont utilisé ce nouveau service – un peu plus du tiers des visiteurs à fin 2019 – en réservant une tranche horaire pour accéder directement à l'exposition *Tolkien*.

Pour faciliter l'accès aux collections pour les lecteurs des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, **le déploiement du service de réservation à distance des documents** a été réalisé en 2017 et 2018. En 2019, plus de 110 000 documents

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

ont pu être communiqués sur place en utilisant ce service, dont plus de la moitié a été demandée à l'avance (hors documents Estampes dont la réservation ne peut être anticipée).

Le **dispositif de gestion des réclamations** a été unifié et centralisé en 2019. Ce nouveau circuit permet de garantir les délais de la charte Marianne.

Le projet de **suivi individualisé des nouveaux inscrits** a pris du retard, lié au déploiement de l'outil de gestion de la relation client (cf. fiche 1|4).

Autres leviers d'action

En 2017, une nouvelle tarification a été mise en œuvre, avec notamment la création d'un Pass BnF lecture/culture illimité à 15€. Cette nouvelle offre attractive incite au décloisonnement des usages.

Pour améliorer l'information des publics, notamment des primo-arrivants, un dispositif d'accueil mobile pendant les périodes d'affluence a été pérennisé. En 2019, sont expérimentés de nouveaux flux d'accueil, d'orientation et d'inscription des lecteurs, sur la base de 4 fonctions mieux identifiées : information, inscriptions, caisse et entretien conseil.

Pour l'amélioration de l'accès aux salles de lecture et à ses services, la BnF met à disposition, en temps réel, ses données de fréquentation des salles d'étude et d'expositions afin d'informer les usagers des périodes de saturation. Ces données sont consultables sur l'application mobile Affluences. Cette dernière permet également de prendre des rendez-vous pour un accompagnement personnalisé, de s'inscrire à des formations, de réserver des salles de groupes ou des studios de création audiovisuelle.

1|4 **Développer des médiations** et de nouvelles manières de s'adresser aux publics

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation des expositions									
Nombre de visites sur place	200 000	230 685 (+15%)	207 500	271 935 (+31%)	215 000	**300 425 (+40%)**	**+29%**	222 500	300 000
Nombre de visites en ligne	4 300 000	4 098 830 (-5%)	4 400 000	4 117 493 (-6%)	4 500 000	**3 790 871 (-16%)**	**-9%**	4 600 000	4 700 000
Fréquentation du site bnf.fr	5 800 000	6 138 397 (+6%)	6 000 000	5 631 872 (-6%)	6 500 000	Non évaluable		7 000 000	7 000 000

Indicateurs

Le nombre de visiteurs aux **expositions** organisées par la BnF a nettement augmenté, comme l'illustre l'exposition *Tolkien* avec près de 72 000 entrées à fin 2019 (plus de 135 000 au total). [Cet indicateur prend en compte les expositions temporaires organisées sur les différents sites de l'établissement: François-Mitterrand (hors allée Julien Cain), Arsenal et site de l'Opéra]

Le nombre de visites sur le portail Classes et des **expositions virtuelles** qui tend à se tasser ne permet pas d'atteindre la cible prévue. Ce résultat s'explique par un besoin d'adapter l'ergonomie ancienne des expositions virtuelles à la consultation sur supports mobiles.

La fréquentation du site **bnf.fr** a été en dessous de l'objectif initial à partir de 2018. La diminution du flux en 2018 s'explique par les travaux de refonte du site, l'obsolescence technique et visuelle s'étant encore accentuée pendant cette période de transition. La méthode de comptage des visites en usage sur l'ancien site – sommant les visites des rubriques principales – a dû être révisée pour l'adapter à l'arborescence du nouveau site. Le nouveau marquage mis en place en 2018 permet de mieux distinguer les visites du site institutionnel : depuis la mise en ligne du nouveau site, on peut estimer une progression de trafic de +20%.

Projets

Le nouveau site **bnf.fr** a été mis en ligne au printemps 2019, en décalage de quelques mois par rapport à l'objectif initial. Les contenus, le graphisme, les parcours de navigation et les services ont été refondus pour s'adapter aux nouveaux usages et matériels de consultation.

Pour rendre plus lisible son offre culturelle, la BnF a également **refondu les présentations** papier et en ligne **de sa programmation** de

manifestations et créé des événements culturels récurrents, en particulier un **festival annuel** : « La Bibliothèque parlante ».

Pour faciliter la communication avec ses publics, la BnF a décidé d'employer un outil de gestion de la relation client. Le déploiement opérationnel de cet outil **CRM**, programmé en 2017, a été progressif et est pleinement effectif à fin 2019.

Suite au changement de stratégie de son partenaire universitaire, l'établissement a renoncé au projet de publier en partenariat des cours en ligne (MOOC).

Autres leviers d'action

En 2019, la BnF a développé une stratégie coordonnée de production et diffusion sur les principales plateformes de podcasts, permettant d'accroitre la notoriété et la valorisation de ses manifestations culturelles et de développer et fidéliser ses publics avec ce service.

La BnF a développé de nouveaux modes de médiation. Elle propose désormais des supports en ligne pour des visites autonomes gratuites à destination des enseignants pour les expositions. Plus de 2 100 scolaires ont pu être accueillis grâce à ce dispositif.

Depuis 2018, le site RetroNews propose de nouveaux formats éditoriaux : versions audio, cycles rétrospectifs rédigés avec des universitaires, longs formats mêlant texte, image, audio, vidéo et représentations graphiques des données. Par ailleurs, avec la chaîne d'information publique France Info, ont été coproduits 25 modules vidéos dans l'objectif de développer une production média à base des collections presse, de créer de nouveaux formats narratifs orientés grand public, de diffuser un questionnement de l'information, par l'histoire et les archives de presse. En 2019, une exposition en ligne autour des Fausses nouvelles a été conçue avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI). Elle constitue ainsi le socle pour une offre de formation et d'ateliers in situ et hors les murs.

La BnF proposera également BDnF, un outil de création numérique pour réaliser des bandes dessinées, des romans-photos ou tout autre récit multimédia mêlant illustrations et textes. La cible première du projet est le public scolaire, enseignants et élèves, mais la forme choisie, celle de la bande-dessinée, favorise autant les usages pédagogiques et professionnels (auteurs) que les usages dans un cadre (ré)créatif à destination d'un large public.

1|5 **Interagir et coproduire** avec les usagers

Projets

Depuis 2016, le catalogue général de la BnF offre la possibilité d'adresser des suggestions d'acquisition via un formulaire et une boîte à lettres générique. En raison de la satisfaction des usagers pour le service existant, le développement envisagé en 2018 d'une **nouvelle interface de suggestions documentaires** n'a pas été maintenu.

Dès 2017, la BnF a ouvert le site **Gallica studio** pour donner à voir des projets numériques réalisés par les Gallicanautes et proposer une boîte à outils. Le site s'enrichit progressivement. Pour 2019, on peut citer Gallica métadonnées, prototype pour mieux filtrer les résultats d'une recherche, un tutoriel pour créer un jeu de memory personnalisé à partir des collections de Gallica ou encore, en projet collaboratif, le projet Volière, amorcé à la suite de la publication des carnets de notation des chants d'oiseaux d'Olivier Messiaen sur le site de Gallica. Le projet a permis d'élaborer de nouvelles formes de pédagogies et a fait émerger des rapports à l'œuvre d'art d'un type nouveau.

Autres leviers d'action

Pour encourager la réappropriation du patrimoine, la BnF a organisé plusieurs hackathons autour de ses données : pendant 24 heures non stop, les hackhatoniens développent des applications. Ce dispositif permet de mieux faire connaître les collections numériques et de faire émerger de nouveaux services. Par exemple, Gallicarte, projet de localisation des résultats d'une recherche effectuée dans Gallica sur une carte, est issu du projet lauréat du hackathon 2016. La BnF envisage d'autres formes de manifestations répondant au même objectif d'appropriation de ses outils et collections par

des communautés digitales.

La Bibliothèque a ouvert un portail **BnF API et jeux de données** qui décrit et documente l'ensemble des API permettant d'interroger et de récupérer les métadonnées des catalogues (notamment BnF catalogue général, data.bnf.fr) et les collections numérisées. Le portail est régulièrement mis à jour et enrichi de jeux de données (images et textes, métadonnées, statistiques) directement téléchargeables.

Dans le cadre du plan quadriennal de la recherche 2016-2019 de la BnF, le projet Corpus vise à fournir aux usagers des corpus numériques pour la recherche et à ouvrir un laboratoire de fouille de données, le BnF-Data-Lab, situé en salle X de la Bibliothèque de Recherche (cf. 3|3).

02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité

2|1 **Développer une approche patrimoniale du numérique** en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Volumétrie des documents numériques entrés par DL									
Livres numériques	expérimentation		5 000	exp.	10 000	exp.		20 000	40 000
Doc. sonores dématérialisés	expérimentation		72 000	exp.	180 000	exp.		180 000	180 000
Doc. vidéo dématérialisés			exp.		1 000	exp.		5 000	8 000
Jeux vidéo dématérialisés			exp.		500	exp.		1 000	1 300
Périodiques dématérialisés			exp.		1 000	exp.		2 000	3 000
Volumétrie de la numérisation, dont :	20 576 359	22 359 183 (+9%)	20 159 882	14 403 688 (-29%)	19 095 735	29 337 802 (+54%)	+10%	13 736 882	12 984 682
Vues de livres et revues	12 853 573	15 347 958 (+19%)	12 814 201	8 008 285 (-38%)	12 257 951	19 341 613 (+58%)	+13%	6 812 497	6 812 497
dont vues numérisées	12 823 576		12 814 201	7 296 252	12 257 951	6 388 967			
dont vues océrisées	30 000			712 033		12 952 646			
Vues de presse	4 628 278	4 794 991 (+4%)	4 658 581	4 176 739 (-10%)	4 138 884	6 316 344 (+53%)	+14%	4 211 485	3 461 485
Vues de collections spécialisées	3 050 905	2 178 1444 (-29%)	2 613 000	2 1555 944 (-17%)	2 613 000	3 648 126 (+40 %)	-4%	2 613 000	2 613 000
Supports audiovisuels et diapositives	43 600	38 090 (-13%)	74 100	62 720 (-15%)	85 900	31 719 (-63%)	-35%	99 900	97 700

Indicateurs

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle 2017-2021 de numérisation, **la BnF a numérisé ou océrisé et mis en ligne près de 30 millions de pages** et documents audiovisuels de 2017 à 2019. Malgré une baisse de production en 2018 liée à des renouvellements de marchés, les objectifs pluriannuels sont globalement atteints, les numérisations 2019 permettant de rattraper l'année précédente. Par filières, la numérisation de livres a diminué, en raison de la baisse des subventions prévues pour la numérisation de masse des livres et l'arrêt du projet ReLIRE, même si l'indicateur de documents numérisés / océrisés reste à la hausse en 2019, grâce à la mise en place de la chaîne interne d'océrisation, tandis que les flux de presse ont sensiblement augmenté grâce notamment au financement supplémentaire reçu par BnF-Partenariats. Par rapport à 2016, La numérisation des documents audiovisuels a également progressé, permettant d'atteindre les objectifs initiaux (hors traitement des diapositives dont le démarrage est reporté).

Le projet de décret pour le **dépôt légal des documents dématérialisés** est toujours en cours de préparation. Les principaux éditeurs, par la voix du Syndicat national de l'édition, demandent cet ajustement juridique avant de poursuivre la coopération avec la BnF. Une convention particulière a toutefois été signée avec l'éditeur Publie.net, qui après avoir versé en 2018 les premiers fichiers tests, a déposé en 2019 au titre du dépôt légal un flux de 499 livres numériques dans la chaîne d'entrée automatisée. En 2020 et 2021, faute d'un décret global, la recherche d'autres éditeurs volontaires pour une convention de dépôt permettra de poursuivre le projet et d'adapter l'organisation des services et des circuits pour les documents sonores.

Pour les ces derniers, une expérimentation a été conduite avec le distributeur Idol et a permis de

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

commencer la mise en production en fin d'année 2019 avec le dépôt de 202 premiers albums, encore en cours de traitement pour intégration finale. Seront ensuite intégrés en production les 3 502 albums versés par flux durant l'expérimentation.

En 2019, un projet de Mutualisation et d'innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles (MISAOA) a été porté par la BnF et le CNC auprès du Fonds de transformation de l'action publique, pour mutualiser la collecte et la conservation des collections audiovisuelles et cinématographiques en France. Ce projet ayant été retenu, l'aide financière de 2 170 K€ attribuée va permettre d'accentuer les développements informatiques pour les nouvelles filières d'entrées (son, vidéo et multimédia) dans un calendrier courant de 2019 à 2022.

L'instruction pour l'entrée des autres catégories de documents (périodiques, partitions, cartes et plans, etc.) a également commencé.

Projets

Validée en 2018, la **charte documentaire de la salle ovale** s'organise autour de 3 axes : fonds de référence et introduction aux collections des départements spécialisés, histoire des arts pour tous, bandes dessinées.

Pour suivre les usages documentaires, la Bibliothèque a mis en place un **tableau de bord annuel de consultation des collections physiques et numériques**, complétant les données existantes, en croisant profils documentaires et usagers.

Autres leviers d'action

Pour faciliter la collecte du dépôt légal, la BnF a développé de nouvelles fonctionnalités pour son extranet du dépôt légal (cf. 3|1), notamment, en 2019, la possibilité de transférer les déclarations de dépôt légal en nombre, sous forme de tableur.

La filière ADDN (Acquisitions et Dons de Documents Numériques) permet l'entrée par don ou par acquisition de documents numériques natifs (photographies de spectacle, études de marché...), ainsi que le signalement, la conservation et la communication de ces documents. Initié avec 2 départements pilotes (Arts du spectacle et Musique), le déploiement s'est poursuivi en 2019 avec 4 nouveaux départements (Droit, économie et politique, Sciences et techniques, Littérature et art, Cartes et plans). Fin 2019, près de 3 700 fichiers, répartis entre des fonds photographiques, des ensembles de partitions, des atlas et des livres numériques, sont consultables dans Gallica ou Gallica intramuros selon les droits obtenus.

2|2 **Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance** de la BnF dans le signalement et le référencement

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Délai de catalogage									
Délai médian de catalogage des livres entrant par dépôt légal (en semaines)	6	7	6	9	6	6	7	6	6
Délai médian de catalogage des livres entrant par acquisition (en semaines)	4	4	4	6	4	6	5	4	4

Indicateurs

En 2017 et 2018, le délai de catalogage des livres entrant par dépôt légal a été supérieur à l'objectif attendu, dans un contexte d'accroissement important des entrées. L'établissement a mis en œuvre un chantier de rattrapage et pris des mesures d'allégement de traitement de certaines catégories de documents, qui a permis une réduction des stocks et d'atteindre les 6 semaines de traitement en 2019. Ce délai ne pourra se maintenir qu'avec la poursuite de la réduction des stocks.

Pour les acquisitions, sur la période 2017-2019, le délai de catalogage a dépassé la cible initiale mais de façon inégale selon la finalité des acquisitions. Le délai de traitement pour les acquisi-

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

tions enrichissant les collections conservées en magasins est un peu plus élevé, à la différence des livres acquis pour le libre-accès, catalogués en moins de 3 semaines. Afin de mieux évaluer les circuits hors imprimés, la BnF a par ailleurs élargi aux documents audiovisuels ses mesures de délai de traitement et de gestion des stocks.

Projets

En 2018, la BnF a rédigé un document de synthèse sur sa **politique de qualité des données**, afin de réaffirmer son rôle d'acteur de confiance dans les domaines du signalement et du référencement. Il vise à fixer le cadre général et les engagements de l'établissement en matière de politique des données.

Le **recensement des collections restant à décrire** et le choix de niveau de description sont en cours. La cartographie, accompagnée de fiches projets, a déjà été établie pour 12 départements de collections.

La BnF s'est engagée dans la **refonte de son outil de production** du catalogue. Celle-ci comporte deux projets distincts : Noemi (Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations et Items), qui concerne la refonte de l'outil de catalogage de la BnF et le projet Fichier national d'entités (FNE, cf. 3|1), dont l'objectif est de mutualiser la production et la diffusion des données d'autorité produites par les bibliothèques françaises, en premier lieu la BnF et le réseau de l'ABES.

La fonctionnalité d'**identification des articles de presse** dans Gallica initialement prévue en 2018 a été reportée pour privilégier l'intégration de la fouille d'images.

Deux autres projets portent sur la reconnaissance optique des partitions (**OMR**).

Autres leviers d'action

Les opérations de rétroconversion se sont poursuivies. Plus de 100 000 notices de livres numériques acquis avaient été versées dans BnF catalogue général en 2018 ainsi qu'une rétroconversion de plus de 30 000 notices de monographies en caractères chinois et le versement de 27 000 références de maquettes de décors et costumes des Arts du spectacle. En 2019, près de 200 000 notices issues du fichier du Conservatoire du département de la Musique ont été ajoutées.

2|3 **Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation** aux usages des collections par les publics

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Nombre de documents ayant suivi un traitement de conservation préventive et curative (hors préparation numérisation)	100 000	112 006 (+12%)	100 000	123 302 (+23%)	100 000	128 892 (+26%)	+20%	100 000	100 000

Indicateurs

L'objectif de maintien du **nombre de documents ayant suivi un traitement de conservation** a été atteint chaque année.

Autres leviers d'actions

La BnF s'est fixée pour objectif d'améliorer la connaissance globale de l'état sanitaire des différentes collections qu'elle conserve, afin notamment d'optimiser et d'anticiper les besoins futurs en traitements de conservation. Un projet de recherche – DALGOCOL (fouille de Données et ALGOrithmes de prédiction de l'état des COLlections) – a été retenu par la Fondation des sciences du patrimoine pour financer une thèse sur une durée de 3 ans. Il consiste à appliquer des traitements algorithmiques prédictifs aux données informatiques, souvent hétérogènes, produites sur les collections : informations concernant la communication des ouvrages demandés par les lecteurs (consultations en salles de lecture mais également refus de communication pour les hors d'usage), données de magasinage, descriptions de l'état des documents réalisées lors des sélections pour envoi en numérisation, historiques

des traitements de conservation. Les explorations statistiques doivent permettre de construire des indicateurs d'aide à la décision pour le pilotage des traitements de conservation.

Les activités de formation à la conservation, en particulier au plan d'urgence pour la sauvegarde des collections, se sont développées. En 2019, près de 250 personnes ont été formées.

2|4 **Définir une stratégie globale d'implantation** et de communication des collections physiques et numériques

La saturation de ses espaces de magasinage contraint la BnF à repenser sa stratégie immobilière en même temps que sa politique d'implantation et de gestion des collections.

Une structure de pilotage du projet a été mise en place en 2017 et une équipe Implantation et gestion dynamique des collections (IGDC) progressivement constituée.

Dans la perspective de repenser sa stratégie immobilière, la BnF a lancé en 2018 une démarche d'envergure avec l'assistance de deux prestataires extérieurs visant à élaborer, d'une part, un schéma d'implantation de ses collections et, d'autre part, à rédiger le schéma directeur immobilier de l'établissement (SDI).

Ces procédures ont ainsi permis de dresser la cartographie des collections actuelles, tous départements et tous sites confondus, et de réaliser l'audit technique, juridique et fonctionnel de ces sites. Les étapes suivantes sont la réalisation d'un schéma d'implantation futur des collections sur la base des critères IGDC élaborés par l'établissement ainsi que la rédaction de scénarios stratégiques pour chaque site de la BnF. En parallèle, un pré-projet de service du nouveau site de conservation a été amorcé.

Pour accroître les capacités de stockage à court et moyen termes, la BnF a signé une convention avec le CTLes, permettant un report de la date de saturation à 2025.

La feuille de route a été actualisée : elle prévoit le report en 2020 du choix du projet et d'un nouveau site, pour une livraison et mise en service des espaces à partir de 2025/2026.

Afin d'améliorer la sûreté des collections, plusieurs exercices ont été organisés pour faire face aux situations d'urgence susceptibles d'affecter les collections. Par exemple, en novembre 2019, la BnF a organisé un nouvel exercice simulant un dégât des eaux. Le retour d'expérience confirme la capacité de mobilisation des agents en cas de sinistre mais aussi d'identifier des pistes d'amélioration (en particulier pour gagner en rapidité lors des premiers moments qui suivent l'alerte).

03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services

3|1 **Encourager et valoriser la production de données** avec des communautés professionnelles diversifiées

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation de data.bnf.fr	4 100 000	5 783 515 (+41%)	4 300 000	6 922 010 (+61%)	4 600 000	**6 732 175 (+46%)**	**+50%**	4 900 000	5 200 000
Nb de fichiers nouveaux sur PLATON	8 000	9 415 (+18%)	12 000	13 594 (+13%)	15 000	**23 059 (+54%)**	**+32%**	16 000	16 000

Indicateurs

Les deux indicateurs relatifs à la production de données ont été nettement dépassés.

En trois ans, le nombre de visites du site **data.bnf.fr** a augmenté de près de 70%, malgré un léger tassement au 1er semestre 2019. En avril 2019, une nouvelle version du site a été mise en ligne, avec de nombreuses évolutions dont l'allègement de l'affichage et la mise en avant du texte numérisé.

L'accroissement des collections disponibles dans **PLATON**, plateforme de mutualisation des fichiers adaptés, a été plus important que prévu. En 2019, plus de 23 000 fichiers ont été déposés sur la plateforme, soit un flux annuel multiplié par 3 par rapport à 2016. Près d'un tiers de ces fichiers est un fichier adapté et déposé par un organisme agréé. Cette nouvelle fonctionnalité a été mise en place en 2018, avec des dépôts à l'unité, puis développée en 2019 avec la possibilité de transfert des fichiers en flux. L'augmentation importante des dépôts en 2019 est également liée au versement rétrospectif d'organismes profitant de ce nouveau service.

Projets

L'extension des missions de **PLATON**, définie par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), s'est poursuivie. Plusieurs évolutions majeures ont été développées : l'ouverture de la plateforme aux organismes inscrits, qui n'y avaient pas accès dans l'ancien cadre légal ; l'accueil des adaptations numériques de livres ou de livres scolaires réalisées par tous les organismes, inscrits et agréés, à partir des fichiers éditeurs ; le téléchargement des adaptations déposées par l'ensemble des organismes habilités.

La BnF a procédé au 1er janvier 2018 au **passage des métadonnées du CCFr sous licence Etalab**.

Elle a progressivement déployé une **nouvelle offre de produits bibliographiques**. L'établissement a ouvert en 2017 un nouveau service SRU (Search/Retrieval via URL) permettant d'interroger le Catalogue général de la BnF via de simples requêtes http et de récupérer l'ensemble des notices dans différents formats. En 2019, une nouvelle version propose de nouveaux critères de recherche, dont la possibilité d'interroger la présence dans les collections d'un exemplaire numérisé, le degré d'achèvement de la notice, la présence d'un résumé ou encore les notices des documents reçus au titre du dépôt légal. En 2019, un nouveau service d'export de notice, en format csv, a été déployé.

Pour favoriser le partage des données et leur coproduction, la BnF contribue à la mise en place de nouveaux outils bibliographiques. Fin 2018, a été déployé TAPIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche), **outil mutualisé de production en EAD** pour l'actualisation collaborative du Ca-

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

talogue général des manuscrits du CCFr. En 2019, plus de 100 nouveaux inventaires ont été publiés, 338 000 composants ont été créés, des descriptions ont été améliorées notamment par l'ajout de liens vers des numérisations en ligne. TapIR est utilisé à la fois par des institutions et par des structures régionales du livre qui mènent des chantiers touchant des établissements de tailles variables (Grand-Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire).

Avec l'ABES, la Bibliothèque a réalisé en 2018 une première étude de faisabilité pour un **fichier national des entités** et une analyse de l'existant. Un groupe de travail « Gouvernance du FNE » se met en place en début d'année 2018.

Autres leviers d'action

Les échanges de données avec les éditeurs, pour favoriser la co-production, se sont accrus avec la mise en place d'une application d'attribution d'ISNI de la BnF en faveur des éditeurs ou diffuseurs transmettant leurs flux de métadonnées dans le cadre des procédures de dépôt légal. L'ISNI (International Standard Name Identifier) est le code international normalisé des noms. La BnF est agence d'enregistrement ISNI. En 2019, plus de 43 000 ISNI ont été créés.

Pour faciliter les transferts de données, la BnF a ouvert la possibilité de transférer les déclarations de dépôt légal sous forme de tableur. Depuis 2016, le nombre et la proportion de déclarations de dépôt légal ont encore augmenté : tous types de documents confondus, plus de 77 000 déclarations de dépôt légal ont été transmises sous forme dématérialisée. Depuis 2016, les déclarations dématérialisées ont augmenté de 21%. Pour les seuls livres, plus d'1 dépôt sur 5 est accompagné d'une déclaration en flux de métadonnées ONIX et au total près de 70% des dépôts de livres sont déclarés par cette procédure. Ces déclarations ONIX ont progressé de 140%.

3|2 Poursuivre et enrichir l'offre de coopération en France et à l'international

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation du CCFR	485 000	625 419 (+29%)	495 000	471 475 (-5%)	510 000	**267 332 (-48%)**	-8%	520 000	530 000
Documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires	235 000	269 393 (+21%)	250 000	274 780 (+10%)	265 000	**323 923 (+22%)**		280 000	300 000
Projets culturels en région	3	6 (+100%)	3	5 (+67%)	3	**5 (+67%)**	+78%	3	3

Indicateurs

La numérisation collective s'est poursuivie. Fin 2019, Gallica contient plus de 320 000 documents issus de 382 partenaires historiques différents. En trois ans, ce sont donc plus de 100 000 documents partenaires qui ont intégré la bibliothèque numérique.

L'objectif de **projets culturels en région** a également été dépassé, notamment à travers le programme « Dans les collections de la BnF » qui permet de faire découvrir et partager ses richesses patrimoniales de l'établissement : des pièces exceptionnelles issues des collections de sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aussi pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival.

Après une augmentation importante en 2017, l'audience du **CCFr** a fortement diminué en 2018 et 2019, abaissement dû à la dégradation du référencement des notices dans les moteurs de recherche externes suite aux modifications opérées par Google dans ses algorithmes.

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

Projets

L'étude sur le référencement a été réalisée en deux temps, portant initialement sur Gallica puis le **CCFr**. Elle a permis d'amorcer la reprise de la fréquentation. Celle-ci n'a toutefois pas encore permis d'atteindre les objectifs 2018 et 2019.

En 2017, avec le ministère de la Culture, la BnF a conduit une **enquête nationale de repérage des manuscrits et des imprimés anciens restant à cataloguer** dans les bibliothèques territoriales, à laquelle plus de 400 établissements ont répondu. Sur la base des données disponibles, la BnF et le service du Livre et de la lecture ont engagé un chantier pluriannuel de signalement de ces fonds.

La BnF a développé sa présence culturelle et pédagogique en régions. Les **formations dans les territoires en éducation artistique et culturelle**, débutées fin 2015, se sont poursuivies sur le rythme de 5 journées organisées par an, à l'exception de 2019 où 2 journées ont été reportées à la demande des co-organisateurs.

Le déploiement des **archives de l'internet** dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur s'est poursuivi à un rythme plus rapide : 6 étaient prévus au total entre 2017-2019 et 10 pour l'ensemble de la période du COP ; de 2017 à 2019, 12 nouveaux déploiement ont été réalisés. Au 31 décembre 2019, ces collections sont consultables dans 20 BDLI sur 26, dont 3 ultramarines.

La convergence entre coopération numérique nationale et internationale s'est renforcée, avec la création de sites en marque blanche mais aussi la création d'une nouvelle collection numérique collection : **Patrimoines partagés**. Quatre sites ont été ouverts : France-Pologne, Bibliothèque d'Orient, France-Brésil et France-Chine.

Dix **programmes de description et de numérisation des collections étrangères** en partenariat ont été réalisés sur la période 2017-2019 qui ont permis de traiter 18 000 documents et manuscrits. Un état des lieux des collections étrangères a par ailleurs été réalisé.

Deux **projets européens de contenus** ont été réalisés sur la période : Europeana Sounds et The Rise of literacy. Un projet démarrera en 2020 : The Art of reading in the Middle-Ages.

Autres leviers d'action

Le ministère de la Culture, la BnF et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ont signé une **convention de partenariat pour la formation continue des agents territoriaux des bibliothèques**, pour accompagner conjointement les changements des bibliothèques territoriales dans trois domaines : la Transition bibliographique et la stratégie des données ; l'impact des évolutions numériques sur le traitement et la valorisation du patrimoine ; le développement de la lecture et l'adaptation des bibliothèques aux nouveaux usages et attentes de la population. En 2018, la BnF et le CNFPT ont coproduit une série de vidéos pédagogiques qui présentent, dans un format court, les concepts clés sur lesquels repose l'évolution des catalogues de bibliothèques vers le web de données.

La BnF est un acteur majeur de la protection du patrimoine écrit. Elle a ainsi accueilli 27 professionnels des bibliothèques venus de 11 pays sur 4 continents et participé à la création d'un diplôme universitaire à destination des professionnels francophones sur le continent africain, en partenariat avec l'ENSSIB et l'Université Senghor. En 2019, l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) a annoncé son soutien au projet BnF de restauration, de numérisation, de diffusion et de valorisation du patrimoine écrit d'Irak.

3|3 **Intensifier les partenariats scientifiques** et développer des services innovants de recherche

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Nouveaux partenariats de recherche et de valorisation scientifiques du « campus Richelieu »	2	1	3	4	3	5	+25%	3	3

Indicateurs

Plusieurs partenariats de recherche et valorisation scientifiques ont été initiés et conduits avec les partenaires du site Richelieu. Dès 2017, les établissements du quadrilatère Richelieu – la BnF, l'École nationale des chartes, l'Institut national d'histoire de l'art – et leur voisin le Centre allemand d'histoire de l'art ainsi que le Centre André Chastel) ont lancé un ambitieux programme de recherche sur l'histoire du quartier Richelieu.

En 2018, a démarré le programme « Une histoire de l'art antique inachevée : les dessins de Jean-Baptiste Muret (1795-1866) » entre l'INHA et le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF. Il est consacré à la publication numérique éditorialisée d'un important fonds de dessins conservés à la BnF.

Un nouveau séminaire de recherche « Chorégraphies. Écriture et dessin, signe et image dans les processus de créations et de transmissions chorégraphiques (XVe-XXIe siècle) » a été mis en place en 2018, avec l'INHA et le Centre national de la danse.

En 2018, deux journées d'étude, en partenariat respectivement avec l'INHA et l'Enc, ont été l'occasion de recherches et d'échanges sur l'histoire de la Bibliothèque : « les 150 ans de la salle Labrouste » et « les 150 ans du Cabinet des manuscrits de Léopold Delisle ».

En 2019, peuvent être citées de nouvelles journées : avec l'INHA, « L'art médiéval est-il contemporain ? », autour de l'exposition *Make it New. Conversations avec l'art médiéval. Carte blanche à Jan Dibbets* ; la programmation avec l'Enc de « Amos Gitaï et les archives numériques du cinéma ».

À la suite d'assises de la recherche réunissant les équipes BnF, INHA et Enc, de nouveaux dispositifs se sont mis en place. « Les rendez-vous du Campus Richelieu » ont ainsi permis en novembre 2019 de présenter aux élèves et étudiants de l'Enc des problématiques de recherche et des gisements documentaires. Deux autres ateliers communs ont été conduits : sur la couleur et sur le marché de l'art et le collectionnisme.

Projets

La coopération scientifique avec le **centre allemand d'histoire de l'art** a pris la forme d'un partenariat autour du séminaire « Richelieu. Histoire d'un quartier ».

Deux projets européens de recherche et développement sont en cours : Newseye et Digitens. Le premier vise à développer un outil de fouille de données pour les journaux, à destination des chercheurs. Le second vise à la réalisation d'une encyclopédie sur la sociabilité des lumières en Europe (numérisation, échanges de chercheurs et de personnels scientifiques).

Autres leviers d'action

La BnF est connue pour être un important opérateur de la diffusion et de la valorisation du patrimoine numérique. Elle investit le champ des humanités numériques, ce qui se traduit par des projets de recherche et développement d'outils de fouille de textes et de données. L'établissement poursuit la mise en œuvre du programme de recherche **Corpus**. Les objectifs sont de mettre en place, à la mi-2020 en salle de recherche du site François-Mitterrand, un laboratoire de fouille de données, le BnF-DataLab, comprenant des services de fourniture de données à destination de la recherche et de fournir aux chercheurs des outils pour les analyser, dans le respect du droit d'auteur et de la vie privée.

Par ailleurs, la BnF s'inscrit comme partenaire principal de plusieurs programmes de recherche ayant obtenu des financements de l'Agence nationale de la recherche ou intervient pour

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

expertise sur des projets financés par l'ANR et portés par d'autres structures en France. De nouveaux programmes sont en cours depuis 2017 : ARCH: Ancient Coinage as Related Cultural Heritage visant à réaliser une plateforme pour l'étude, la conservation, l'archivage et la préservation du patrimoine monétaire du monde antique ; le projet Foucault Fiches de lecture (FFL) en vue d'explorer et de mettre à disposition en ligne un large ensemble de fiches de lecture de Michel Foucault conservées à la BnF ; SHAKK Syrie, conflits, déplacements, incertitudes pour comprendre les bouleversements que connaît la Syrie depuis 2011 ; Nambikwara dont l'objectif est le déchiffrage, la numérisation et l'édition critique des carnets de terrain de Claude Lévi-Strauss datant de sa seconde expédition au Brésil chez les Nambikwara (1938) ; TST Texts Surrounding Texts pour mettre en ligne des collections de la BnF et de la Stabi (Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg Carl von Ossietzky) et entreprendre des recherches sur les documents paratextuels.

Fin 2019, la BnF et le Collège de France ont signé une convention-cadre de partenariat scientifique et culturel pour une durée renouvelable de quatre ans. Ce partenariat vient renforcer les synergies documentaires et scientifiques déjà à l'œuvre dans des domaines aussi variés que la recherche, les enseignements, l'échange d'expertises, la coopération entre les bibliothèques numériques Gallica et Salamandre, ou encore les expositions et manifestations

Afin de rendre plus visibles les expertises scientifiques de ses personnels, la BnF a lancé un annuaire des spécialistes et des experts, intégrant le parcours scientifique et les références bibliographiques des agents.

04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l'avenir

4|1 **Accompagner les transformations professionnelles** et améliorer le bien-être au travail

Projets

La réorganisation de la **fonction Ressources humaines** a pris effet le 1er décembre 2018, suite à la délibération du conseil d'administration du 21 juin sur la réorganisation de la direction déléguée aux Ressources humaines (DdRH) et à des mouvements internes. La nouvelle structure est composée du département du Personnel et des carrières (avec un service Gestion administrative et paie et un service Gestion collective des carrières), un département des Politiques et du développement RH (avec quatre services : Pilotage et système d'information RH, Développement des compétences, Recrutement, mobilité, innovation sociale, Logistique RH) et un Pôle Qualité de vie et santé au travail regroupant Médecine de prévention, Action sociale et Dialogue social et conditions de travail.

L'établissement a continué à développer la **gestion prévisionnelle des emplois et compétences**. En 2019, plusieurs documents ont été mis à jour : une feuille de route GPEC, la pyramide des âges par statut, catégorie et corps et la prévision des départs à la retraite ; l'analyse tendancielle de la masse salariale ; l'actualisation de la cartographie des emplois existants, la cartographie des besoins en emploi et compétences pour les filières informatique et administrative et l'analyse des missions de la filière de bibliothèque dans la continuité des travaux engagés sur l'organisation du catalogage et sur l'évolution de la participation au service public.

L'instruction des aménagements préconisés à la suite du groupe de travail pour **l'amélioration des conditions de travail en local aveugle** s'est poursuivie avec la préparation de l'aménagement d'**espaces de détente** avec un accès sur l'extérieur et l'organisation d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour **l'aménagement de stations de transmission des documents**. Les travaux d'aménagement des salles de repos sont prévus en 2020.

Autres leviers d'action

Des dispositifs d'accompagnement au changement sont déjà mis en place, pour préparer des évolutions importantes des métiers (projets de Transition bibliographique et de refonte de l'outil de production, *cf. 2|2*, de mise en place du dépôt légal dématérialisé, *cf. 2|1*).

Les dépenses de personnel ont augmenté de 477k€ en 2019, notamment pour accompagner la mise en place de la nouvelle politique indemnitaire de l'établissement telle que concertée au premier semestre 2019 avec les organisations syndicales. Le nouveau dispositif indemnitaire témoigne d'un effort particulier envers les agents de catégories C et B, encadre et planifie des hausses régulières de rémunération par le biais de l'IFSE et favorise l'égalité salariale femmes / hommes. Il maintient à l'identique la prime de fin d'année et ajoute un complément indemnitaire annuel (CIA), selon les axes définis pour l'ensemble des agents de l'État mais en les adaptant à la BnF.

Dans le cadre des orientations du ministère de la Culture en application du décret du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail, la BnF a étendu les possibilités de recourir au télétravail.

Suite à la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours, la BnF a rendu obligatoire la formation « Les gestes qui sauvent », avec comme objectif de former 700 agents par an.

La BnF est engagée activement dans la prévention des risques psychosociaux et s'inscrit pleinement dans le déploiement de la politique de prévention du ministère de la

Culture formalisée dans la circulaire du 18 décembre 2018 « RPS, violences et harcèlement au travail et dispositifs d'alerte et de traitement ». Dans ce cadre, une procédure spécifique pour le traitement des signalements de harcèlement moral et sexuel a été mise en place. Cette procédure, dite « Stop-harcèlement », permet à tout agent, victime ou témoin, de signaler et d'alerter directement sur une situation ayant l'apparence de faits délictuels

Dans le cadre de la politique d'égalité femmes/hommes et de promotion de la diversité, les agents de la BnF ont accès à la cellule d'écoute, de traitement et d'alerte Allodiscrim/Allosexism. Une carte, récapitulant les moyens de faire appel à ce dispositif du ministère de la Culture, a été adressée à tous les agents.

4|2 **Poursuivre la maîtrise des dépenses** de fonctionnement

	Cible 2017	Bilan	2018	2019			Bilan 17-19	2020	2021
Dépenses de fonctionnement courant (exploitation et maintenance des sites, informatiques, logistique…)	33 406 k€	33 885 k€	*35 418 k€* (33 226 k€, -0,5%)	37 569 k€ (-6%) (+11% // à 2017) (-13%)	*35 753 k€* (32 971 k€ - 0,8%)	35 587 k€ (+0%) (-5% // à 2018) (-8%)	-7%	32 707 k€ - 0.8%	32 446 k€ - 0.8%

Indicateurs

Les montants grisés correspondent aux objectifs initiaux et les montants en italiques aux BI 2018 et 2019.

La BnF a maintenu son effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement. L'indicateur sur les dépenses de fonctionnement courant est resté maîtrisé. En 2017, l'écart est dû à des avoirs sur factures d'électricité et à des échanges de marchandises, équilibrés en dépenses et recettes. En 2018, il est consécutif à la mise en place du fonds de dotation et au remboursement du trop-perçu des charges 2016 de l'INHA : hors événements exceptionnels de gestion, les dépenses de fonctionnement sont inférieures à l'objectif du budget initial en crédits de paiement (34 944 k€, soit -1,3%). Entre 2017 et 2018, certaines dépenses se sont accrues, essentiellement du fait des charges liées au patrimoine immobilier (dont la maintenance et le pilotage des installations de génie climatique de Tolbiac et Bussy).

Projets

Conformément à la circulaire du ministre du budget du 10 février 2012, l'établissement suit annuellement les objectifs de professionnalisation de l'achat et notamment : la réalisation de la cartographie de ses achats, le suivi chiffré des projets présentés en comité de lancement des marchés, **le bilan achats de l'année** écoulée ainsi qu'une programmation triennale des projets à forts enjeux adressés à la Direction des achats de l'État.

Plusieurs sessions de **formation** « bases des marchés publics » ont été organisées, à destination des agents en charge des achats.

Le **tableau de bord trimestriel de contrôle de gestion** est en cours de mise en œuvre.

Autres leviers d'action

Un comité des achats a été créé avec un objectif d'optimiser trois postes de dépense importants (électricité, numérisation et acquisitions courantes de monographies) et de veiller à la poursuite de l'atteinte des cinq objectifs fixés par la circulaire de 2012 (création de marges financières grâce aux économies d'achats, facilitation d'accès des PME à la commande publique, prise en compte de la dimension sociale de l'achat, prise en compte de la dimension environnementale de l'achat et facilitation de l'achat auprès d'entreprises innovantes).

Le département du Budget et des affaires financières a développé un outil pour répondre à des besoins de reporting et de pilotage des crédits.

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

L'outil permet ainsi de consulter le budget de l'établissement et son exécution suivant différentes entrées : par lignes budgétaires, par engagements juridiques, par marchés, par pièces. Des éditions spécifiques ont également été développées à la demande, par exemple un croisement entre données financières et données de la politique documentaire. Enfin, l'outil permet d'éditer en temps réel le délai global de paiement, ordonnateur et comptable

4|3 **Renforcer la stratégie d'investissement** à moyen et long termes

	Cible 2017	Bilan 2018	2018	2019			Bilan 17-19	2020	2021
Taux annuel de consommation des AE d'investissement	98%	96,8%	98% (maintien)	99,7% (+1,7pt) (+2,9 pts // à 2017)	98% (maintien)	**98,2% (+0,2pt)** (+1,4 pts // à 2017)	**+1 pt**	98% (maintien)	98% (maintien)
Taux annuel de consommation des CP d'investissement	83%	87,8%	85% (+2 pts)	91,8% (+6,8pts) (+4 pts // à 2017)	88% (+3 pts)	**98% (+10 pts)** (+11 pts // à 2017)	**+ 12 pts**	91% (+3 pts)	94% (+3 pts)

Indicateurs

Les indicateurs du Contrat d'objectifs et de performance sur les taux de consommation des crédits d'investissement ont été atteints.

Projets

La mise à jour du **plan pluriannuel d'investissement** (PPI) à dix ans a été réalisée en 2018 ainsi qu'un **audit des consommations des crédits d'investissement** liés à l'immobilier.

Le **Schéma pluriannuel de stratégie immobilière** (SPSI) rédigé pour la période 2018-2022 a été transmis en 2018 et validé en 2019. Il comporte un volet technique et un volet stratégique, qui pourra être complété et enrichi ultérieurement des conclusions du SDI (cf. 2|4).

Autres leviers d'action

Sur le site François-Mitterrand, alors que la durée de vie de certaines installations ne devait pas dépasser 15 ans, la politique d'optimisation en matière de maintenance (renouvellement des organes les plus sollicités, optimisation des rendements d'exploitation, rénovation des éléments qui peuvent l'être de manière indépendante, utilisation des équipements remplacés comme stock de pièces détachées, etc.) a permis de décaler plusieurs changements majeurs. Toutefois, depuis 2015, plusieurs chantiers importants ont été lancés, en raison d'évolutions technologiques incontournables ou des impossibilités majeures de poursuivre la maintenance compte tenu de la disparition progressive des pièces détachées ou des technologies et savoir-faire. Les ascenseurs des tours ont ainsi été renouvelés en 2017/2018 et le chantier de rénovation des équipements du TAD (Transport automatisé de documents) conduit entre 2017 et 2019. Plusieurs autres chantiers ont été lancés sur la période, comme la vaste opération de rénovation du système de sécurité incendie (SSI), la maîtrise d'œuvre pour la rénovation des installations électriques haute tension ou le diagnostic pour le renouvellement des ascenseurs du socle (plus de 60 appareils)

Dans le cadre de son schéma directeur informatique, la BnF a mis en place une nouvelle gouvernance, plus proche des métiers et assurée par cinq comités fonctionnels et un comité technique. Ces comités sont présidés par un pilote expert du domaine concerné et couvrent l'ensemble des systèmes d'information. Ils se réunissent trois fois par an pour valider la stratégie, définir les priorités d'investissements et arbitrer les projets. Un comité inter-domaines, présidé par la direction générale, coordonne l'ensemble.

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

4|4 Développer les ressources propres et le mécénat

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Montant annuel des mécénats réunis pour la rénovation de Richelieu	1 M€	670 k€	2,5 M€	925 k€ (-63%)	2,5 M€	1579 k€ (-37%)	-46%	3 M€	3 M€
Montant annuel des ressources d'activité	4 650 k€	4 017 k€	*4 918 k€* (4 800k€)	4 096 k€ (-17%) (-15%)	*5 053 k€* (4 950 k€)	4 484k€ (-11%) (-9%)	-14% (-13%)	5 100k€	5 250 k€
Capacité d'investissement net de BnF-Partenariats sur les projets développés	50%	55% (+10%)	*40%* (90%)	48% (+20%) (-47%)	*90%* (130%)	170% (+89%) (+31%)	sans objet	150%	150%

Indicateurs

Les montants grisés correspondent aux objectifs initiaux et les montants en italiques aux BI 2018 et 2019.

Les **ressources d'activité**, sans atteindre le niveau escompté, ont progressé de 2017 à 2019. On peut noter la nette augmentation des ressources liées à la billetterie des salles de lecture par rapport à 2016 (+10%), année précédant la réforme tarifaire. En 2019, malgré un mois de décembre en recul en raison de mouvements sociaux impactant fortement l'exploitation des salles de lecture et de l'exposition *Tolkien*, les recettes de billetterie des salles de lecture et des expositions sont de près de 2,1 M€ : un tel niveau de recettes n'avait pas été atteint depuis 2010. Les résultats 2019 des éditions, après deux premières années du COP en léger recul, sont à nouveau en augmentation. En complément des recettes d'activité suivies dans cet indicateur, près de 900 k€ ont été perçus par l'établissement pour le tiers archivage et pour les marques blanches ainsi que pour la numérisation des documents produits pendant le Grand débat national.

Le **mécénat** visant à financer la rénovation d'espaces patrimoniaux de Richelieu s'est nettement développé. En trois ans, environ 3,2 M€ de fonds ont été reçus. Ce chiffre ne prend en compte que les montants encaissés, tandis qu'au global, en date du 31 décembre 2019, la campagne a permis de réunir 6 005 000 € de mécénat (conventions signées), une partie de ces conventions portant des engagements pluriannuels. La campagne de mécénat est à la fois nationale et internationale, dans l'objectif de réunir de grands donateurs (entreprises, fondations, philanthropes), et également individuelle, avec plusieurs campagnes de souscription, permettant « d'adopter » des éléments de mobilier ou de décor, témoignant de l'attachement du grand public.

La **capacité d'investissement net de BnF-Partenariats** sur les projets développés a significativement évolué, en raison des investissements supplémentaires prévus dans le cadre de la nouvelle dotation accordée en 2017 par le Comité d'engagement Investisseur avisé (CEIA) pour le développement de Retronews.

Projets

La réforme tarifaire, avec notamment la mise en place d'un abonnement BnF lecture/culture à un prix très attractif, a permis un accroissement très net du nombre de lecteurs abonnés pour des titres annuels illimités ou à compteur de nombre de visites (cf. 1|1, 1|2 et 1|3) sans diminution des recettes, conformément aux objectifs annoncés lors de la mise en place de la nouvelle tarification, et ce dès la première année de la réforme.

La nouvelle banque d'images a été développée en 2018 et mise ligne en 2019, dans la continuité de la mise en ligne de la nouvelle version du site bnf.fr et de la nouvelle politique de diffusion des images (cf. 1|2). Cette nouvelle interface permet, notamment au public professionnel, d'acquérir les images en haute définition et de payer simultanément la redevance pour leur utilisation

commerciale. La BnF propose un accompagnement personnalisé aux professionnels.

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

Tableaux récapitulatifs

1 | 1 **Recruter et fidéliser** le public « cœur de cible »

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation des espaces de lecture de la bibliothèque									
Nombre de visites	880 000	921 938 (+5%)	900 000	926 232 (+3%)	910 000	**920 818 (+1%)**	**+3%**	920 000	930 000
Nombre de lecteurs	59 900	66 338 (+11%)	61 500	70 823 (+15%)	63 100	**73 603 (+15%)**	**+14%**	64 100	65 100
Fréquentation de l'offre pédagogique sur place et hors les murs	16 000	17 408 (+9%)	18 000	18 995 (+6%)	20 000	**20 625 (+3%)**	**+6%**	22 000	25 000

1 | 2 **Diversifier les publics** sur place et en ligne

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Indicateur de diversification : évolution du nombre de lecteurs non-académiques	14 300	16 308 (+14%)	14 700	17 152 (+17%)	15 000	**18 840 (+26%)**	**+19%**	15 300	15 600
Fréquentation Gallica									
Nombre de visites	15 000 000	15 783 743 (+6%)	16 000 000	15 841 558 (-1%)	16 500 000	15 534 326 (-6%)	-1%	17 000 000	17 500 000

1 | 3 **Simplifier et fluidifier** les processus d'accueil, d'accès et d'information

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Nombre de cartes annuelles	50 250	59 788 (+19%)	51 550	58 320 (+13%)	52 900	**61 500 (+16%)**	**+16%**	53 700	55 000

1 | 4 **Développer des médiations** et de nouvelles manières de s'adresser aux publics

	Cible 2017	Bilan	2018	Bilan	2019	Bilan	Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation des expositions									
Nombre de visites sur place	200 000	230 685 (+15%)	207 500	271 935 (+31%)	215 000	**300 425 (+40%)**	**+29%**	222 500	300 000
Nombre de visites en ligne	4 300 000	4 098 830 (-5%)	4 400 000	4 117 493 (-6%)	4 500 000	**3 790 871 (-16%)**	**-9%**	4 600 000	4 700 000
Fréquentation du site bnf.fr	5 800 000	6 138 397 (+6%)	6 000 000	5 631 872 (-6%)	6 500 000	Non évaluable		7 000 000	7 000 000

Légende des tableaux : Supérieur à l'objectif ; Inférieur à l'objectif mais en progression ; Résultats en baisse. Les % mesurent l'écart entre la cible et la réalisation.

2|1 **Développer une approche patrimoniale du numérique** en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Volumétrie des documents numériques entrés par DL									
Livres numériques	expérimentation		5 000	exp.	10 000	exp.		20 000	40 000
Doc. sonores dématérialisés	expérimentation		72 000	exp.	180 000	exp.		180 000	180 000
Doc. vidéo dématérialisés			exp.		1 000	exp.		5 000	8 000
Jeux vidéo dématérialisés			exp.		500	exp.		1 000	1 300
Périodiques dématérialisés			exp.		1 000	exp.		2 000	3 000
Volumétrie de la numérisation, dont :	20 576 359	22 359 183 (+9%)	20 159 882	14 403 688 (-29%)	19 095 735	29 337 802 (+54%)	+10%	13 736 882	12 984 682
Vues de livres et revues	12 853 573	15 347 958 (+19%)	12 814 201	8 008 285 (-38%)	12 257 951	19 341 613 (+58%)	+13%	6 812 497	6 812 497
dont vues numérisées	12 823 576		12 814 201	7 296 252	12 257 951	6 388 967			
dont vues océrisées	30 000			712 033		12 952 646			
Vues de presse	4 628 278	4 794 991 (+4%)	4 658 581	4 176 739 (-10%)	4 138 884	6 316 344 (+53%)	+14%	4 211 485	3 461 485
Vues de collections spécialisées	3 050 905	2 178 1444 (-29%)	2 613 000	2 1555 944 (-17%)	2 613 000	3 648 126 (+40%)	-4%	2 613 000	2 613 000
Supports audiovisuels et diapositives	43 600	38 090 (-13%)	74 100	62 720 (-15%)	85 900	31 719 (-63%)	-35%	99 900	97 700

2|2 **Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance** de la BnF dans le signalement et le référencement

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Délai de catalogage									
Délai médian de catalogage des livres entrant par dépôt légal (en semaines)	6	7	6	9	6	6	7	6	6
Délai médian de catalogage des livres entrant par acquisition (en semaines)	4	4	4	6	4	6	5	4	4

2|3 **Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation** aux usages des collections par les publics

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Nombre de documents ayant suivi un traitement de conservation préventive et curative (hors préparation numérisation)	100 000	112 006 (+12%)	100 000	123 302 (+23%)	100 000	128 892 (+26%)	+20%	100 000	100 000

3|1 **Encourager et valoriser la production de données** avec des communautés professionnelles diversifiées

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation de data.bnf.fr	4 100 000	5 783 515 (+41%)	4 300 000	6 922 010 (+61%)	4 600 000	**6 732 175 (+46%)**	**+50%**	4 900 000	5 200 000
Nb de fichiers nouveaux sur PLATON	8 000	9 415 (+18%)	12 000	13 594 (+13%)	15 000	**23 059 (+54%)**	**+32%**	16 000	16 000

3|2 **Poursuivre et enrichir l'offre de coopération** en France et à l'international

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Fréquentation du CCFR	485 000	625 419 (+29%)	495 000	471 475 (-5%)	510 000	**267 332 (-48%)**	**-8%**	520 000	530 000
Documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires	235 000	269 393 (+21%)	250 000	274 780 (+10%)	265 000	**323 923 (+22%)**		280 000	300 000
Projets culturels en région	3	6 (+100%)	3	5 (+67%)	3	**5 (+67%)**	**+78%**	3	3

3|3 **Intensifier les partenariats scientifiques** et développer des services innovants de recherche

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Nouveaux partenariats de recherche et de valorisation scientifiques du « campus Richelieu »	2	1	3	4	3	5	**+25%**	3	3

4|2 **Poursuivre la maîtrise des dépenses** de fonctionnement

	Cible 2017	Bilan	2018		2019		Bilan 17-19	2020	2021
Dépenses de fonctionnement courant (exploitation et maintenance des sites, informatiques, logistique…)	33 406 k€	33 885 k€	*35 418 k€* (33 226 k€, -0,5%)	37 569 k€ (-6%) (+11% // à 2017) (-13%)	*35 753 k€* (32 971 k€ - 0,8%)	35 587 k€ (+0%) (-5% // à 2018) (-8%)	-7%	32 707 k€ - 0.8%	32 446 k€ - 0.8%

4|3 **Renforcer la stratégie d'investissement** à moyen et long termes

	Cible 2017	Bilan 2018	2018	2019		2019	Bilan 17-19	2020	2021
Taux annuel de consommation des AE d'investissement	98%	96,8%	98% (maintien)	99,7% (+1,7pt) (+2,9 pts // à 2017)	98% (maintien)	**98,2% (+0,2pt)** (+1,4 pts // à 2017)	**+1 pt**	98% (maintien)	98% (maintien)
Taux annuel de consommation des CP d'investissement	83%	87,8%	85% (+2 pts)	91,8% (+6,8pts) (+4 pts // à 2017)	88%(+3 pts)	**98% (+10 pts)** (+11 pts // à 2017)	**+ 12 pts**	91%(+3 pts)	94%(+3 pts)

4|4 **Développer les ressources propres et le mécénat**

	Cible 2017	Bilan 2018	2018	2019		2019	Bilan 17-19	2020	2021
Montant annuel des mécénats réunis pour la rénovation de Richelieu	1 M€	670 k€	2,5 M€	925 k€ (-63%)	2,5 M€	1579 k€ (-37%)	-46%	3 M€	3 M€
Montant annuel des ressources d'activité	4 650 k€	4 017 k€	*4 918 k€* (4 800k€)	4 096 k€(-17%) (-15%)	*5 053 k€* (4 950 k€)	4 484k€ (-11%) (-9%)	-14% (-13%)	5 100k€	5 250 k€
Capacité d'investissement net de BnF-Partenariats sur les projets développés	50%	55% (+10%)	*40%* (90%)	48% (+20%) (-47%)	*90%* (130%)	170% (+89%) (+31%)	sans objet	150%	150%

Rapport annuel 2019

Rapport sur les entrées patrimoniales remarquables

BnF | Bibliothèque nationale de France

version du 28 mai 2020
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Jean-Charles PAJOU
référence : BnF-ADM-2019-127595-01

Table des matières

1 – Dons et dépôts 3

1.1 Bibliothèque de l'Arsenal 3

1.2 Départements des Arts du spectacle 3

1.3 Département des Estampes et de la photographie 3

1.4 Département des Manuscrits 4

1.5 Département des Monnaies, médailles et antiques 5

1.6 Département de la Musique 5

1.7 Département de l'Audiovisuel 8

1.8 Réserve des livres rares 8

2. Acquisitions onéreuses 9

2.1 Département des Arts du spectacle 9

2.2 Département des Cartes et plans 9

2.3 Département des Estampes et de la photographie 10

2.4 Département des Manuscrits 10

2.5 Département des Monnaies, médailles et antiques 11

2.6 Département de la Musique 11

2.7 Département de l'Audiovisuel 15

2.8 Réserve des livres rares 16

3°Dépôt légal 22

3.1 Réserve des livres rares 22

4°Dations et legs 22

4.1 Département des Arts du spectacle 22

4.2 Département des Estampes et de la photographie 22

4.3 Département de la Musique 23

1 – Dons et dépôts

1.1 Bibliothèque de l'Arsenal

1.2 Départements des Arts du spectacle

BENEDETTO, André. Archives personnelles sur sa carrière d'auteur, de metteur en scène, de directeur du Théâtre des Carmes et de fondateur du festival OFF d'Avignon (manuscrits, notes, correspondance, dessins, documentation, photographies).

DESARTHE, Gérard. Archives papier et audiovisuelles sur sa carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision ainsi que sur ses activités d'enseignant.

LAUNAY, Michel. Archives personnelles de sa carrière de décorateur (dessins préparatoires, photographies, coupures de presse, notes, maquettes en volume)

MARCUS, Julia. Correspondance, photographies, archives personnelles sur sa carrière de danseuse, de chorégraphe et de pédagogue.

NORDMANN, Anne. 1 400 tirages et près de 1 100 diapositives consacrés à des spectacles de chorégraphes prestigieux, français et étrangers (Merce Cunningham, Jean-Claude Gallotta, Dominique Bagouet...), donnés entre 1973 et 2012.

REGY, Claude - Les Ateliers contemporains. Archives administratives, correspondance, textes soumis à lecture, textes étudiés, notes de travail, documentation de travail, etc. presse ; affiches ; ressources audiovisuelles, disquettes.

SOBOL, Ruben (1889-1944), sans titre, fonds de portraits, Ruben Sobol a été un photographe portraitiste prolifique du tout Paris des années 1920-1930, déporté et mort à Auschwitz en 1944. Un important ensemble de ses portraits de célébrités du monde des arts vivants, de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie de l'époque a été donné au département des Arts du spectacle.

Un lot de 200 photographies de personnalités non issues du monde du spectacle est conservé par le département des Estampes et de la photographie.

THEATRE DE L'AQUARIUM. Archives de création, des photographies, des documents promotionnels (dont des affiches) et des documents audiovisuels

1.3 Département des Estampes et de la photographie

PENONE, Giuseppe. Un dessin (sans titre) à l'encre de Chine et au sépia sur papier Japon, réalisé en 2000, qui fait partie d'une série d'œuvres graphiques produites par le grand artiste italien autour du cycle de sculptures « Peau de feuilles ». Il vient enrichir le fonds Giuseppe Penone et renforcer le bel ensemble d'œuvres des avant-gardes italiennes de la deuxième moitié du XX^{e} siècle conservé au département des Estampes et de la photographie. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

PETROVITCH, Françoise (1964-….). *Etendu* et *Dans mes mains*, deux grands dessins au lavis d'encre exécutés en 2019. Images d'adolescents saisis dans des attitudes énigmatiques, ils sont

emblématiques de l'univers singulier de l'artiste. Ces dessins, qui seront présentés dans l'exposition que la BnF consacre à Françoise Pétrovitch en 2020, viennent enrichir le fonds de dessins et de carnets d'artistes contemporains conservé au département des Estampes et de la photographie. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

COLDE, Jacqueline (1941-2018), reportages, le département des Estampes et de la photographie a reçu en don un ensemble de près de 700 tirages issus des reportages réalisés par la photographe marseillaise Jacqueline Colde. Dans les années 1980-1990, la photographe s'est consacrée au documentaire, signant des reportages au long cours sur le sort des populations ouvrières et immigrées du Mexique à l'Argentine. Le département a reçu en complément des éléments d'archives, dossiers de presse et publications permettant de contextualiser cet important travail documentaire.

BRIHAT, Denis (1928-….), Denis Brihat est une figure discrète mais néanmoins essentielle de l'histoire de la photographie en France. Denis Brihat n'a eu de cesse en près de soixante-dix de carrière de développer une œuvre sensible, empreinte de rigueur formelle et de lyrisme visuel. S'il a depuis les années 1970, toujours conservé un lien fort avec la BnF en donnant régulièrement des tirages au département des Estampes et de la photographie, il a en 2019 consenti un don de plus d'une centaine de pièces – tirages d'expositions et d'études, portfolios, cahiers de recherche… - emblématiques de son travail. Complétée par l'achat d'une dizaine d'épreuves de l'auteur, cette donation permet d'asseoir la BnF comme un établissement de référence pour la connaissance et la valorisation de son œuvre.

KOUDELKA, Josef (1938-….). Pour beaucoup le nom de Josef Koudelka reste inéluctablement lié à ses clichés emblématiques de l'invasion de Prague par les troupes soviétiques en 1968 ainsi qu'à ses séries Exils et Gitans. Si la BnF conservait quelques tirages de ses séries antérieures, elle est devenue en 2019 une institution de référence en ce qui concerne le thème du paysage dans l'œuvre de Koudelka. En effet, grâce à la générosité du photographe, 171 tirages panoramiques en noir et blanc de sa série Ruines sont venus rejoindre la collection du département des estampes et de la photographie qui conservait déjà un ensemble de panoramiques de l'auteur réalisés à l'occasion de la mission photographique de la DATAR en 1986. Pour sa série Ruines, Josef Koudelka a sillonné, pendant près de trente ans, 200 sites archéologiques du pourtour méditerranéen, dont il a tiré des centaines de photographies.

MOUGIN, Jean-Claude (1943-….). Jean-Claude Mougin a enseigné la philosophie et l'histoire de la photographie pendant près de quarante ans. Il a découvert le tirage platine palladium dans les années 1970 et en a été un des promoteurs en France, contribuant à la diffusion du savoir-faire de cette technique splendide, utilisée par les plus grands photographes contemporain dont Irving Penn. En faisant don de près de 200 tirages à la BnF, il permet à l'institution de conserver un exceptionnel ensemble de tirages platine contemporains.

1.4 Département des Manuscrits

André MARTINET, un carton d'archives transmis par la bibliothèque universitaire Paris-V Descartes. NAF 28955

G. KIOURTZIAN, 14 cahiers et 2 pochettes de Mémoires. NAF 28984

13 carnets de notes de lecture. NAF 28949

Dossiers d'œuvres et d'auteurs, 10 boîtes. NAF 28446

Lettres de **Lucien JERPHAGNON** à **Michel ONFRAY**, 1 boîte. NAF 28963

TERRIER DE VEYNES, 1387-1388 (hxlxp : 9,5x37x11,5), 1 rouleau, 26 peaux. NAL 3257

Archives de **Pierre GUILLAUME**. NAF 28987

Daniel ARSAND, correspondance (lettres reçues) 7 boîtes. NAF 28988

Archives de la **BANALYSE**. NAF 28989

Lettres de **Claude BLOCH** et **Marianne Bloch-Milhaud** à **Tivadar GOZILOVICS**. NAF 28867

Archives de **Jules ISAAC** (complément) : 52 boîtes, 3 fichiers, 3 médailles, une effigie en plâtre, 2 dessins et un pastel. NAF 28655

Gérard MACE, Œuvres et correspondance (complément de don), 6 boîtes. NAF, 28916

Liste des livres et leur localisation dans la bibliothèque personnelle de **François MITTERRAND** rue de Bièvre, un dossier, vers 1990. NAF 28978

Fonds **Alphonse BOUDARD** ; mss et dossiers de travail 6 caisses. NAF 28991

Pierre MOINET, le Guetteur d'ombre, ms. Autogr. 1 vol. relié. NAF 28090

Papiers et documents autour des centres sociaux en Algérie. NAF 28995

Archives de **Marc SORIANO** : carnets, dossiers préparatoires de ses œuvres, cours, correspondance, 63 cartons. NAF 28990

5 cahiers mss. d'**Armande BILLY**. NAF 28627

Essai sur le Coran, autographe calligraphié. Suppl. Persan 2198

Ensemble de lettres d'écrivains français reçues par **Stefanie WEH**, 6 boîtes. NAF 28996

Carnets de la Grande guerre d'**Alexis LAVERAN**,3 carnets

Ernest Prarond, Notes autographes sur **Charles BAUDELAIRE**, 1 boîte. NAF

"Idées sur Narcisse" (**Tony DUVERT**) ; "Sur le racisme anti-homosexuel" (**Daniel GUERIN**), 1 dossier. NAF 28675

"La France fugitive" ; "L'écoute intérieure", 7 boîtes. NAF 28040

Archives de **Nadine RIBAULT** : documents préparatoires et mss de ses romains et nouvelles, carnets de ses 'Points d'appui', collages, 5 cartons. NAF 28999

Archives de **Marcel LESNE** sur les Centres sociaux en Algérie. NAF 29002

Manuscrits et documents concernant divers membres de la famille de **Charles CROS**. NAF 29003

Complément : suite des carnets. NAF 28511

41 carnets de croquis de **Nathalie PARAIN**. NAF 28367

1.5 Département des Monnaies, médailles et antiques

Don de deux pierres gravées de M. Henri-Jean SCHUBNEL (2019.47 et 2019.48). Une intaille sur béryl aigue-marine gravée d'un portrait de Henri-Jean Schubnel en 1972 par Maxime Rips, grand prix de Rome de gravure en médailles et pierres fines en 1966 et ornée d'une monture de Jean Vendôme en or blanc, diamants, rubis, saphirs et émeraudes sur socle d'aigue-marine. Un camée en agate à deux couches gravé d'un portrait de Henri-Jean Schubnel par Richard Hahn, professeur de glyptique à Idar-Oberstein (RFA). Ces pierres gravées sont des exemples uniques dans les collections de la BnF de l'art de la glyptique dans la seconde moitié du XX^{e} s.

1.6 Département de la Musique

RICHELIEU – LOUVOIS

▪ *Manuscrits musicaux*

ALESSIO, Carlos d' (1935-1992) compositeur français d'origine argentine. Partitions manuscrites de musiques de film (*India Song, Étoile du Nord, Eden cinema, Les deux jumeaux de Bergame, Hécate, Delicatessen, etc.)*. DDD-MUS-2020-12 (0,06 ml)

BREVILLE, Pierre, CHAUSSON, Ernest *et al.* Ensemble de 26 manuscrits musicaux autographes de Pierre de Bréville (7), Charles Koechlin (5), Marguerite Béclart d'Harcourt (4), Renée Philippart (4), Florent Schmidt (4) et Ernest Chausson (2), ayant appartenu à la cantatrice Renée Fleuret. DDD-MUS-2019-244 (0,30 ml)

ÉDITIONS DU CHANT DU MONDE. 17 manuscrits d'œuvres de divers auteurs : Léo Ferré, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Guy Morançon, Serge Nigg, *etc*. DDD-MUS-2019-24 (0,15 ml)

GUILLOU, Jean (1930-2019), organiste et compositeur français. Ensemble des manuscrits musicaux autographes d'œuvres éditées du compositeur. (première tranche du fonds). DDD-MUS-2019-125 (0,80 ml)

▪ *Fonds d'archives*

ALAIN, Jehan (1911-1940), compositeur et organiste français mort pour la France. Ensemble de manuscrits musicaux, lettres, dessins (réserve de communication). DDD-MUS-2019-14 (1,50 ml)

BAILLOT-LAINÉ, Famille Ensemble de partitions et archives de Pierre Baillot, Eugène SAUZAY et leurs descendants (1790-ca. 1875) (violonistes français, fondateurs de l'École française de violon). DDD-MUS-2019-241 (1 ml)

BERTHIER de LIONCOURT (Paul Berthier (1884-1953), organiste et compositeur, et Guy de Lioncourt (1885-1961) compositeur et pédagogue, secrétaire de la Schola cantorum). Ensemble d'archives concernant notamment Vincent d'Indy et de la Schola cantorum. DDD-MUS-2019-128 (6 ml)

BOULEZ, Pierre (1925-2016) compositeur et chef d'orchestre français. Partitions imprimées annotées, archives papier et audio-visuelles cédées par la Philharmonie de Paris. DDD-MUS-2019-52 (28,7 ml)

CENTRE DE DOCUMENTATION CLAUDE DEBUSSY. Don des collections (en dépôt depuis 1997) : archives (dont les archives rassemblées par François Lesure), copies de manuscrits et de lettres, bibliothèque (sélection). DDD-MUS-2019-42 (23 ml d'archives et objets précieux, 16 ml de livres à trier)

CHAYNES, Charles (1925-2016), compositeur. Ensemble de 174 manuscrits musicaux et 16 partitions imprimées. DDD-MUS-2019-127 (3 ml)

CLAIS, Tristan (1929-2017) compositeur et graphiste. Ensemble de manuscrits musicaux, archives manuscrites (correspondance) et imprimées (programmes, presse), photographies et documents graphiques. DDD-MUS-2019-243 (3 ml)

DECOUST, Michel (1936-), compositeur et chef d'orchestre. Partitions manuscrites et imprimées, archives imprimées et audio-visuelles. DDD-MUS-2019-199 (5 ml)

JOLIVET, André (1905-1974), compositeur français. Archives et partitions manuscrites (reliquat). DDD-MUS-2019-202 (0,10 cm)

LECOMTE, Henri (1938-2018), ethnomusicologue français, collecteur de musiques traditionnelles. Archives et programmes imprimés (bibliothèque à trier, importante collection

audio-visuelle déposée au département de l'Audiovisuel). DDD-MUS-2019-200 (ca. 5,5 ml)

MESSIAEN, Olivier (1908-1992), compositeur, théoricien, organiste et pédagogue français de renommée internationale, membre de l'Institut. 3 manuscrits musicaux d'Olivier Messiaen. DDD-MUS-2019-14

PASCAL, Claude (1921-2017), compositeur français, Grand Prix de Rome. Archives et partitions manuscrites. DDD-MUS-2019-129 (2,5 ml)

PENICHE OPERA (La) (1982-), Compagnie nationale de théâtre lyrique et musical. Archives administratives, partitions et enregistrements. DDD-MUS-2019-4 (15,8 ml)

PRIEST, Déborah (1955-2011), musicologue australienne ayant travaillé sur les debussystes Dossiers documentaires et brouillons ; publication en cours d'achèvement (réserve de communication)DDD-MUS-2019-43 (14 ml)

RIVIER, Jean (1896-1987), compositeur français. Manuscrits musicaux, archives manuscrites et imprimées, documents audiovisuels. DDD-MUS-2019-198 (5 ml)

ROBICHON, Gaston (1871-1964), compositeur français Partitions, archives imprimées et manuscritesDDD-MUS-2019-242 (1,5 ml)

ROCHEMAN, Lionel (1928-….), acteur, musicien et musicologue (musique folk). Archives littéraires et archives de spectacle (Hootenanny, reliquat) (2ème versement)**.** DDD-MUS-2019-196 (6 ml)

SOCIÉTÉ NATIONALE DE MUSIQUE (1871-1939), société de concerts destinée à la promulgation de la musique française. Archives (1935-1939) (complément au fonds déjà conservé au département). DDD-MUS-2019-150 (0,50 ml)

SOUVTCHINSKY, Marianne (1911-1994). Dossier iconographique (complément du fonds du musicographe et mécène Pierre Souvtchinsky, son époux, conservé au département). DDD-MUS-2019-245 (0,02 ml)

SUCCARI, Dia (1938-2010), compositeur franco-syrien. Ensemble des partitions manuscrites et imprimées du compositeur, archives personnelles et archives pédagogiques, documents audiovisuels. DDD-MUS-2019- (0,50 ml)

TANSMAN, Alexandre (1897-1986), compositeur et pianiste français d'origine polonaise. Archives : correspondance, photographies, presse (complément au fonds conservé au département). DDD-MUS-2019-126 (2,20 ml)

WOLFF, Félicien (1913-2012), compositeur et organiste français. Ensemble de manuscrits musicaux (originaux et copies). DDD-MUS-2019-6 (0,50 ml)

- *Manuscrits non musicaux*

MARÉCHAL, Maurice (1892-1964), violoncelliste français. Lettres adressées à ses parents (1914-1918. DDD-MUS-2019-30 (0,15 ml)(Don consenti après acquisition par la donatrice en vente publique)

JANKELEVITCH, Vladimir (1903-1985), philosophe et musicologue français. 3 lettres à Jacques Longa (1983-1984). DDD-MUS-2019-122

Bibliothèque-musée de l'Opéra

- ***Iconographie***

SÉCHAN, Charles (1803-1874). *[L'Enfant prodigue, projet de décor de l'acte II : la place de Memphis]*.

Dessin sur papier et sur calque. [1850]. Crayon graphite, plume, lavis d'encre, aquarelle et rehauts de gouache blanche. 46,5 x 108 cm (dessin) ; 65 x 126,5 cm (cadre). *L'Enfant prodigue,* opéra de Daniel-François-Esprit Auber représenté à l'Opéra de Paris, salle Le Peletier, en 1850. DDD-MUS-2019-53

AUMONT, Louis Auguste François (1805-1879). *Portrait d'Antoine Bournonville*. Huile sur toile. [Ca. 1830]. Signé : « L. Aumont ». 52 x 41,2 cm (toile) ; 64 x 53,5 cm (cadre). Antoine Bournonville (1760-1843), danseur et chorégraphe. DDD-MUS-2019-29

Recueil de 10 photographies d'artistes lyriques. Collection Caroline Barbot (1830-1893), artiste lyrique (soprano). DDD-MUS-2019-54

CAPITOLE DE TOULOUSE. Recueil de 745 photographies (années 1910-1960), avec envois autographes, d'artistes lyriques. DDD-MUS-2019-169

- *Manuscrits*

PIRIOU, Adolphe (1878-1964). *Courts-circuits… Lumière !* Manuscrit musical signé. Septembre 1939-mai 1943. Réduction pour piano, soli et chœur. 167 p., 35 x 27 cm. Encre noire et rouge, crayon. Corrections, collettes. Comédie lyrique en trois actes et quatre tableaux, livret et scénario d'Alfred Henry, musique d'Adophe Piriou op. 53, 1939-1947, non représenté. DDD-MUS-2019-168

HENRY, Alfred, librettiste. *Courts-circuits… Lumière !* Livret tapuscrit non signé, avec de nombreuses annotations mss. (probablement d'Adolphe Pirou). Mai 1943, 136 f., 28 cm. DDD-MUS-2019-168

1.7 Département de l'Audiovisuel

Archives sonores de Pierre Henry.

Archives filmiques et sonores de Raymond Depardon et Claudine Nougaret.

1.8 Réserve des livres rares

Don des enfants de Michel BUTOR (Agnès BUTOR, Cécile BUTOR, Stéphane et Mathilde OSKERITZIAN). 85 livres d'artistes tirés à petit nombre, réalisés par Michel Butor entre 1981 et 2016 en collaboration avec divers artistes, parmi lesquels 10 livres créés avec Bertrand Dorny et 4 avec Claude Viallat.

Don des petits-enfants du docteur Jean DALSACE. 37 livres provenant de la bibliothèque du docteur Jean DALSACE et de son épouse Annie DALSACE, parmi lesquels un ensemble d'éditions originales de Pierre Albert-Birot (dont un exemplaire des *Poèmes à l'autre moi*, Paris, J. Budry, 1927, enrichi de dessins originaux), trois éditions originales de Gertrud Stein, un exemplaire de tête avec suite des gravures non retenues de *Vivantes cendres, innommées* de Michel Leiris illustré par Alberto Giacometti (Paris, J. Hugues,1961).

Don de Monsieur Frank DESTRIBATS, fait en mémoire de Paul DESTRIBATS. BRETON, André. *Second manifeste du Surréalisme*. Frontispice de Salvador Dalí. Paris : Éd. Kra, 1931. Ex. personnel de Paul Bonet, avec envoi autographe de Breton, dans une reliure à décor photographique surréaliste réalisée par lui en 1934, en demi-maroquin noir orné sur chaque plat d'une photographie montrant une main ouverte au centre d'un cercle constellé, avec mosaïque de box rouge et de box bleu au plat supérieur. Prov. : Paul Bonet ; Paul Destribats. RES 4-NFR-297

Don de Madame Geneviève KAHN, fait en mémoire de Jean-Paul KAHN. PENROSE,

Roland. *The Road is wider than long : an image diary from the Balkans July-August 1938*. London : London Gallery Editions, 1939. Éd. originale, ex. de Paul Éluard numéroté 2, l'un des 10 sur Millbourn Hand-made Paper comportant un collage avec dessin original en frontispice et 11 interventions originales à la gouache de l'auteur, avec un envoi autographe signé de l'auteur à Éluard. Prov. : Paul Éluard ; Daniel Filipacchi ; Jean-Paul et Geneviève Kahn RES 8-NFR-571

2. Acquisitions onéreuses

2.1 Département des Arts du spectacle

BATY, Gaston. Marionnettes, accessoires et toiles de décors pour *Les Marionnettes à la lyonnaise* (1932) et le cycle des *Marionnettes à la française* (1943-1949)

LEMERCIER DE NEUVILLE, Louis. Ensemble de silhouettes et têtes de marionnettes, dessins, photographies, manuscrits, documentation sur l'ensemble sur le Théâtre des pupazzi (1863-1893)

MASSON, André. Maquette de décor pour *Numance*, mise en scène de Jean-Louis Barrault, 1937

2.2 Département des Cartes et plans

Nicolas BION, Sphère armillaire héliocentrée, Paris, [1699-1733]. Papier, carton, bois ; diamètre : 32 cm, hauteur : 59 cm. Sphère armillaire montrant le système de l'univers théorisé par Copernic, plaçant au centre le soleil (sous la forme d'une sphère dorée à la feuille d'or), entouré par des anneaux en bois pivotant figurant les orbites des planètes (Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne) ainsi que la Terre représentée par une sphère en bois. C'est la plus ancienne sphère de ce type connue. Son auteur Nicolas Bion, célèbre fabricant d'instruments scientifiques, est le premier à décrire une sphère copernicienne dans un traité sur l'usage des globes en 1699. RES Ge A 2073

Almanach perpétuel. Se vend à Lyon chez le sr Cazati place du collège de la Trinité, [1753-1758 ?]. Estampe : burin, eau-forte, rehauts de couleurs ; 72,5 x 44 cm (cuvette). Seul calendrier perpétuel connu des frères Casati/Cazati, fabricants d'instruments scientifiques d'origine italienne établis à Lyon au milieu du XVIII^{e} siècle. Publié avec l'approbation de la Société royale de Lyon, c'est un très rare exemple de calendrier français à disques mobiles, remarquable également par sa taille. RES GE A 2074

Deux écrans à main à forme polylobée ornés de cartes et de descriptions géographiques (l'un sur l'Afrique, l'autre sur Europe), gravés par Beaublé et édités à Paris par Petit, après 1755. Montés sur baguette en bois, 41,5 x 24, 5 cm. RES Ge A 2071 et Ge A 2072

Globe céleste dont la Position des Etoiles est réduite à l'année 1830. Par Marion Astronome Calculateur du Bureau des Longitudes, dressé sous l'inspection de Mr Bouvard. Paris, Charles Dien, vers 1838. 29 de diam, 59 cm de hauteur, monté sur un pied en bois massif à décor marbré. RES Ge B 13958

Paire de globes de poche édités à Londres entre 1843 et 1853 par Malby's pour la Society for the Diffusion of Useful Knowledge ; montés chacun dans un boitier en bois circulaire (diam : 9,5 cm, haut. 10 cm). RES GE A 2067 et Ge A 2068

Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, Album composé de différents tableaux graphiques rendant compte du résultat de la combinaison des Conduites Montantes […], Paris, 1883. Atlas manuscrit, 33,5 x 28 cm. Recueil de 14 planches manuscrites rendant compte de l'installation et de l'exploitation des conduites montantes de gaz à Paris entre 1859 et 1882 selon

différents procédés graphiques : tableaux statistiques, plans de Paris, histogrammes, diagrammes en secteurs ("camembert"), et plus rares pour la période, un diagramme en éventail et un diagramme "satellitaire" (cercles proportionnels disposés selon un cercle et correspondant à différentes années). RES GE EE 9188

UNDERWOOD & UNDERWOOD. Ensemble complet de 100 épreuves stéréoscopiques sur la Palestine. Etats-Unis, 1899-1905. Dans une boîte d'éditeur sous forme de livre. Joint : «The Perfescope» à poignet articulée. Ge A 2075 (1-2)

2.3 Département des Estampes et de la photographie

FORT, Ernest (1868-1938). 348 aquarelles en 15 volumes in folio reliés en demi-maroquin havane représentant des uniformes militaires de la Révolution et du Premier Empire. Le département conserve déjà 30 volumes entrés en 1946 avec la collection Gustave de Ridder.

Coffret en cuir du XVII^e siècle, ce coffret en cuir sur âme de bois à la ferronnerie richement ornée dont le couvercle intérieur a été décoré d'une gravure sur bois coloriée lyonnaise du XVII^e siècle à l'effigie du roi Louis XIV vient compléter une collection de 18 coffrets qui fait de la collection de la BnF la plus importante collection publique de ce type d'objets. La gravure collée dans le coffret est un rarissime exemple d'image populaire lyonnaise du XVII^e siècle qui a quasiment totalement disparu. Elle a été publiée par l'imagier Jacques Poutard (décédé en 1677) dont on ne connaissait jusqu'à présent aucune pièce conservée.

BRESDIN, Rodolphe (1822-1885), *Le chevalier et la mort*, 1866, 1^er état, eau-forte, ce premier état est rarissime (six épreuves répertoriées dont aucune dans les collections publiques française). Cette estampe fut présentée en 1866 à l'exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux sous le titre, *Une vieille légende*.

SCHNEEMANN, Carole (1939-2019), *Women's travel plan* (1979) une sérigraphie conçue autour de la biographie de l'artiste Artemisia Gentileschi (1593-1653), peintre italienne de l'école du Caravage qui fut une des premières femmes à peindre des sujets historiques et religieux. Sur le motif répété de **L'Adoration des Mages** de Gentileschi, la plasticienne américaine superpose des images issues de ses performances ou de ses archives. Cette estampe à la dimension féministe revendiquée vient renforcer l'exceptionnel ensemble d'œuvres des avant-gardes américaines du 20^e siècle conservé au département des Estampes et de la photographie.

2.4 Département des Manuscrits

Shikokai no maké, 1 rouleau à peintures, 36 x 675 cm ; 1797. Japonais 5391

Récit de Bunsho, 1 rouleau à peintures, ancien Nara Ehon, 36 x 1620 cm, début XVIIe s. Japonais 5392

Mai no hon : logashima, Ibuki, Kiyoshige, 1 rouleau à peintures, 33 x 1910 cm, 1660-70 ("Recueil de ballades"). Japonais 5393

Maurice BARRES, épreuves de la Colline inspirée. NAF 28985

Lamartine. Manuscrit de Fior d'Aliza,1 boîte. NAF 28986

Violette LEDUC, 'Thérèse et Isabelle', dact. corrigée et 13 lettres à Berthe Mandinaud. NAF 28992

Nadja : fragments autographes, dessins originaux, brouillons de correspondances ; portrait d'André Breton ; la Symbolique trace. NAF 28994

Vadim KOZOVOÏ, Archives françaises. NAF 28993

Livre d'heures savoisien, ca 1440 ; 148 ff, 11 enluminures. NAL 3258

André BRETON, carnet de notes pour Nadja, oct. 1926 - janv. 1927 (lot 116) ; Nadja, brouillons de lettres (lot 117). NAF 29000

HUGO, Littérature et philosophie mêlées, Journal des idées, des opinions et des lectures d'un jeune jacobite de 1819. NAF 29001

2.5 Département des Monnaies, médailles et antiques

Vase grec (2019.81). Le département a enrichi son fonds d'un vase grec supplémentaire – la dernière entrée remonte au legs Delepierre en 1966. Cette oenochoé attique à figures noires de la fin du VI^e^ siècle av. J.-C. met en scène la victoire de la déesse Athéna sur le géant Encelade, sa lance déjà brisée à la main, et forcé de mettre un genou en terre : elle rejoint les quelques occurrences du thème que conserve déjà l'institution. Surtout, la prestigieuse histoire moderne de cette pièce la désignait pour le Cabinet des médailles, véritable conservatoire des collections historiques : à l'occasion de la célèbre vente Durand de 1836, Désiré Raoul-Rochette fit quantité d'achats, non seulement pour le Cabinet des médailles, mais encore pour sa propre collection.

« Couronne » d'argent de la Reine Anne (2019.76). Le 23 octobre 1702, la Flotte remplie d'or et d'argent américains, associant pour la première fois navires français et espagnols, puisque Louis XIV a mis sur le trône de Castille son petit-fils le duc d'Anjou, s'approche des côtes ibériques. La marine anglaise les attend et les prend en embuscade au large de Vigo (Galice), coule une grande partie de leurs navires et s'empare partiellement du trésor. Ce butin rapporté à Londres, la reine décide de le monnayer en faisant ajouter, comme pour narguer le Roi Soleil déclinant, le mot VIGO sous son buste. Le département possédait une division d'argent et une pièce d'or de ce type, issue de la collection Beistegui ; il conserve désormais l'unité centrale qui manquait.

Manuscrit du XVIII^e^ siècle (2019.85). Le département a acquis auprès de la maison Christie's, un manuscrit de Nicolas Godonnesche, écrivain du Cabinet des médailles entre 1716 et 1719, plus connu pour avoir défié l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la fin de années 1720, puis pour ses caricatures jansénistes qui lui valurent la Bastille dans les années 1730. Ce petit manuscrit sur velin, comprenant un comptage des collections et recelant des peintures miniatures de pierres gravées, très finement réalisées et rehaussées d'or, est daté de 1720. Sa grande qualité laisse supposer une destination princière, dans l'optique de plaire et sans doute de sensibiliser audit transfert. Le manuscrit faisait partie de la bibliothèque personnelle du grand bibliophile qu'était le duc de La Vallière, neveu du duc de Noailles, troisième personnage de la Régence après Philippe d'Orléans et le cardinal Dubois, comme président du Conseil des finances puis membre du Conseil de Régence.

Pièce d'or antillaise (2019.82). Moëde d'or portugaise (1769, Rio) modifiée vers 1803 à la Guadeloupe puis vers 1805 à la Martinique. 1. Présence d'un clou d'or transperçant le flan au niveau du nez du souverain, comme cela se pratiquait en Guadeloupe afin d'en corriger le poids jusqu'en 1803 ; 2. Contremarque 20 au-dessus d'un aigle, en relief dans un rectangle creux, adoptée pour le contrôle du titre en Martinique en 1805. Exemplaire vendu pour la première fois aux Etats-Unis en 1925. Cette association de double contremarque est la première connue ; elle manque notamment à l'American Numismatic Society qui compte pourtant plusieurs exemplaires de ce type de monnayage.

2.6 Département de la Musique

RICHELIEU – LOUVOIS

▪ *Manuscrits musicaux*

DEBUSSY, Claude (1862-1918). *Marche écossaise (sur un thème populaire)*. Manuscrit autographe signé. [Ca. 1908]. Partition d'orchestre. 39 f. in-fol. 35,5 x 27,3 cm. Sous chemise de papier reliure marbré. Feuillet manquant (f° 14) conservé au Département des Arts du Spectacle, collection Rondel, cote : M Ro, B-16. ACQ-PAT-MUS-2019-1

POULENC, Francis (1899-1963). *Pastorales pour piano*. Manuscrit. Copie de Roy. [1918 ?]. Envoi autographe à la pianiste Simone Tilliard (1896-1967). 15 p. 35 x 27 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-3

TOMASI, Henri (1901-1971) : 5 manuscrits autographes : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. *Doigtés et coups d'archet d'André Navarra.* Manuscrit autographe signé. La Rocca, 31 août 1969. Partition d'orchestre. Encre noire, annotations en rouge et au crayon. Dédié à André Navarra. Cotage Choudens : A.C. 20386. 113-[3] p. 35 x 27 cm. Création par l'Orchestre national de l'ORTF, dirigé par Jean Fournet, avec André Navarra au violoncelle, le 21 novembre 1970. ACQ-MUS-2020-40

***[Concerto pour violoncelle et orchestre. Réduction]*. Manuscrit autographe non signé, sans titre ni date].** Réduction sur une à quatre portées. Crayon. 25-[3] p. 35 x 27 cm. ACQ-MUS-2020-40

***Coriolan (scène lyrique)*. Partition d'orchestre. Manuscrit autographe signé. 1927. Mise au net à l'encre noire. 83 f. 35,1 x 27 cm.** Second Prix de Rome de 1927. ACQ-MUS-2020-41

***Coriolan, scène lyrique par Guy de Téramond*.** Réduction pour piano-chant. Mise au net à l'encre noire. Manuscrit autographe signé. Accompagné du livret imprimé, bifeuillet monté au titre. Quelques annotations au crayon. 32-[4] p. 34,9 x 27 cm. ACQ-MUS-2020-42

***Fugue. Concours d'essai. Sujet de Georges Hüe.* Manuscrit autographe signé. Fontainebleau, 1er mai 1927**. Mise au net, à l'encre noire. 7-[2] f. 34,9 x 27 cm. Fugue à quatre voix sur un sujet de Georges Hue. Concours d'essai du Prix de Rome de 1927. ACQ-MUS-2020-43

▪ *Imprimés musicaux*

Journal de clavecin par les meilleurs maîtres… Chez Leduc, successeur de M. de la Chevardière. [Ca. 1785-1790]. En fascicules : Quatrième année (nos. 1-3, 6-8, 10-12) ; Cinquième année (nos. 11-12) ; Sixième année (complète : nos. 1-12) ; Septième année (nos. 1-2, 4-12) ; Huitième année (complète : nos. 1-12) ; Neuvième année (complète : nos. 1-12). Complète en grande partie les collections du Département de la Musique (notamment les sixième, septième et huitième années, qui manquaient jusqu'à présent). ACQ-PAT-MUS-2019-9

DU BUISSON, Gabriel (actif en 1724-1750), organiste à Saint-Germain l'Auxerrois. Première Suitte de pièces de clavecin… Gravé par Dumont. Paris, chez l'Auteur. Chez Mr. Destrais…, le Sr. Boivin…, le Sr. Leclerc… [1734 ?]. Signé au bas de la p. de titre : « Du Buisson ». In-fol. Oblong. V-19 p. Broché. Unicum. Signalé dans le catalogue de Leclerc en 1734. ACQ-PAT-MUS-2019-10

LA GARDE, [Pierre (1717-179.)], de la Musique de la Chambre du Roy et de l'Académie Royale de Musique. Six trio de simphonies pour flutes, violons et basses. Gravées par Mlle Vandome. In-4 oblongs, en trois parties brochées. Complet. ACQ-PAT-MUS-2019-11

POLI, Agostino (actif en 1770-1775), maître de chapelle et premier violoncelle de la cour de Württemberg, à Stuttgart. Sei quintetti per flauto, violino, alto, violoncello et basso... Œuvre 2. Paris. Chez Madame Berault… et aux adresses ordinaires de Musique, [ca. 1770]. In-fol., en 5 parties gravées. Complet. Avec un catalogue gravé de Mme Berault. Unicum. Non répertorié dans le RISM. Signalé dans les Annonces, affiches et avis du 13 décembre 1770. ACQ-PAT-MUS-2019-12

POLI, Agostino (actif en 1770-1775). Six quatuors pour deux violons, alto et basse… Gravés par

Madame Berault. Paris, chez Madame Berault… et aux adresses ordinaires de Musique. Incomplet : parties de violino secondo et d'alto. Parties de premier violon et de basse manquantes. Un seul exemplaire répertorié dans le RISM. ACQ-PAT-MUS-2019-12

▪ *Manuscrits non musicaux, correspondances et documents d'archives*

⇨ Fonds

D'INDY, Vincent (1851-1931). Troisième et dernière partie du fonds Vincent d'Indy.

Lot 1 : 12 cahiers d'enfance et de jeunesse (ca. 1859-1869) et 3 autres cahiers divers.

Lot 5 : 33 lettres autographes (20 lettres et cartes autographes de Vincent d'Indy à Robert Brussel et 1 lettre autographe de Robert Brussel à Vincent d'Indy ; 5 lettres autographes signées de Vincent d'Indy à divers correspondants ; 4 lettres de divers correspondants à Vincent d'Indy ; 2 lettres autographes et 1 carte-pneu de Gabriel Fauré à divers correspondants).

Lot 6 : Dossier *Chansons populaires du Vivarais* (manuscrits autographes de Vincent d'Indy, 81 f., et divers autres manuscrits et cahiers).

Lot 7 : 17 photographies, dont 10 portraits de Charles Bordes.

Lot 8 : Correspondance Paul Poujaud (avec Alexandre et Félix Guilmant, Maurice Bouchor, Laura Albéniz y Moya et divers autres correspondants) : 86 lettres et cartes.

ACQ-PAT-MUS-2019-8

⇨ Archives

BERLIOZ, Hector (1803-1869). *[Livre de comptes autographe, septembre 1862-octobre 1867]*. 81 f. Carnet in-8. 20,2 x 13,5 cm. Cartonnage d'époque de papier gaufré violet, dans un étui moderne. Suite du *Livre de comptes, août 1859-août 1862*, conservé au Département de la Musique, sous la cote : Rés. Vmc ms. 167. ACQ-PAT-MUS-2019-6

Bibliothèque-Musée de l'Opéra

▪ *Iconographie*

BIANCHINI, Charles (1860-1905). *Le Mage, 13 soldats de Zarastra. N° 5.* Maquette de costume, [1891]. Encre de Chine, aquarelle sur papier vergé. Signée au tampon. 37,5 x 26,5 cm. Complète la série des 66 maquettes de costume conservée à la BMO, sous la cote : D216-46bis, dont la planche 5 manque. *Le Mage*, opéra de Jules Massenet représenté à l'Opéra de Paris, Garnier, en 1891. ACQ-MUS-2020-55

BOULANGER, Gustave (1824-1888). *[Trois études préparatoires pour le Foyer de la Danse de l'Opéra Garnier : La Danse amoureuse ; La Danse champêtre ; La Danse bachique]*. Trois dessins. Crayon. [Ca. 1875]. Cachet de l'artiste sur chaque dessin. Dimensions : 30,3 x 18 cm ; 30,2 x 18 cm ; 30 x 18 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-13

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). *Don-Carlos. 4e acte.* Esquisse de décor. [1867]. Crayon, encre, rehauts de blancs. Plusieurs montages superposés de marie-louise. 13,1 x 18,2 cm (dessin). 20,1 x 27 cm (marie-louise). *Don Carlos*, opéra de Giuseppe Verdi, représenté à l'Opéra de Paris, salle Le Peletier, en 1867. ACQ-PAT-MUS-2019-14

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). Deux dessins au recto et au verso d'un même feuillet. Au recto : *Une salle de la Tour de Londres*. Esquisse de décor. Crayon, rehauts de blancs. Au verso : *Décor de la chambre et du lit*. Esquisse de décor. Crayon, rehauts de blancs. 17,2 x 22,7 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-15

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). *[Décor d'opéra avec tente bédouine].* [Ca. 1860]. Dessin. Crayon, aquarelle. 17,5 x 25,7 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-16

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). *Fra-Diavolo*. Esquisse de décor. [Ca. 1850]. Crayon, encre, rehauts aquarellés. 15,2 x 22,2 cm (dessin) ; 20,3 x 26,1 cm (montage). ACQ-PAT-MUS-2019-17

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). *[Esquisse de décor pour Roméo et Juliette, acte III].* [1867]. Dessin. Crayon, rehauts de blancs. 19,6 x 24,9 cm. *Roméo et Juliette,* opéra de Charles Gounod représenté au Théâtre-Lyrique en 1867. ACQ-PAT-MUS-2019-18

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). *[Décor de théâtre pour une pièce antique].* Dessin.[Ca. 1860]. Crayon et aquarelle. 20 x 24,9 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-19

CLAIRIN, Georges (1843-1919). *[Étude pour la rotonde du Glacier de l'Opéra Garnier : deux angelots]*. Dessin. Envoi autographe signé à Mademoiselle Moreau Vaulthier, 1918. Pierre noire et craie blanche. 27,4 x 34,1 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-21

Attribué à : LAPARRA, William (1873-1920). *La Jota, 2e acte, le Christ en croix.* Dessin. Élément de décor. [1911]. Annotations manuscrites. Encre de Chine, aquarelle sur papier fort, contrecollé sur papier. 32 x 24,5 cm. *La Jota,* drame lyrique de Raul Laparra , représenté à l'Opéra-Comique en 1911. ACQ-MUS-2020-56

PERCIER, Charles (1764-1838). *[Sémiramis, esquisse de décor de l'acte II : le palais de Sémiramis]*. [1802] Dessin à la plume. 15,7 x 20,5 cm (dessin). Décor pour l'opéra *Sémiramis*, musique de Charles-Simon Catel, représenté à l'Opéra de Paris, salle Montansier, en 1802. ACQ-PAT-MUS-2019-5

PILS, Isidore (1815-1875). *La Ville de Paris recevant les plans du Nouvel Opéra.* Esquisse préparatoire, avec mise au carreau, pour la voussure ouest du grand escalier de l'Opéra Garnier. Plume et encre brune sur traits de crayon noir, lavis brun et rehauts de gouache blanche. Dessiné en caisson. Cachet de l'atelier. 36,5 x 68 cm (dessin). ACQ-PAT-MUS-2019-4

ROBAUDI, Alcide Théophile (1850-1928). *[La sortie du bal masqué de l'Opéra, sur les marches du grand escalier du Palais Garnier]*. Dessin. [Ca. 1890]. Signé « A. Robaudi ». Encre sur papier. 25,7 x 19,6 cm. ACQ-PAT-MUS-2019-20

- *Archives*

BALLETS RUSSES (1909-1929).

DIAGHILEV, Serge (1872-1929).

LEGOUIX, Robert, libraire musical (1889-1955). Archives de Robert Legouix :

- 1 Lettre autographe signée de Serge Diaghilev à [Robert Legouix], 1 p., 1926.

- Dossier de la vente Ballets russes, Drouot, 7 mars 1938 : Vente de la bibliothèque d'orchestre des Ballets Russes (Succession Diaghilev) : dossier d'environ 100 lettres ou pièces, la plupart dactylographiées, notices et prospectus imprimés, inventaires manuscrits et dactylogr. d'archives, partitions et matériel d'orchestre, notes de frais d'expertise et lettres de Robert Legouix, Maître Ader, l'administrateur judiciaire A. Moulin, etc.

- Inventaire dactylographié de la bibliothèque musicale de Charles-Marie Widor (1844-1937) dressé par Robert Legouix.

- Correspondance de Robert Legouix avec des éditeurs de musique (taxe à la production, 1937).

ACQ-PAT-MUS-2019-2

- *Lettre autographes*

THOMAS-HUGUET, Lucienne, comtesse de Cessole (1843-1928). Lettre autographe signée à Charles Malherbe (1853-1911), archiviste-adjoint de la Bibliothèque de l'Opéra. Nice, 15 octobre 1901. 2 f. in-12. Avec enveloppe. Concerne les plâtres de Dantan, et autres objets provenant de la collection de son mari, Joseph de Cessole, qu'elle promet de donner au musée de l'Opéra. ACQ-MUS-2019-4441

WAGNER, Richard (1813-1883). Lettre autographe signée en français à Léon Carvalho (1825-1897), directeur du Théâtre-Lyrique. Paris, 20 novembre 1859, 2 f., in-12 (20,7 x 13,3 cm). Sous chemise demi-maroquin rouge moderne. Croquis à la plume à la dernière page. Concerne un projet de représentation de *Tannhäuser* à Paris. ACQ-PAT-MUS-2019-7

- *Affiches typographiques manuscrites*

Théâtre royal de l'Opéra-Comique, samedi 19 mars 1831, Morceau d'ensemble. ACQ-MUS-2019-236

Théâtre royal de l'Opéra-Comique, mardi 22 mars 1831, Le Maçon. ACQ-MUS-2019-237

2.7 Département de l'Audiovisuel

Gaby DESLYS, chant, Tout en rose ; Vincent Scotto, comp. 1 disque : 78 t., aig. ; 30 cm. His master's voice 2-033039. Malgré sa notoriété immense, Gaby Deslys (1881 - 1920) n'a enregistré que deux ou trois faces de disques. La BnF n'en possédait à ce jour aucune. C'est pourquoi l'entrée dans nos collections de l'enregistrement de la chanson *Tout en rose* de Vincent Scotto, publié en Angleterre par His Master's Voice sous la référence 2-033039, est particulièrement remarquable. SD 78 30-14876

Lucy ARBELL, chant. Chanson désespérée. Hymne au soleil ; Ascanio : air de Scozzone ; Saint-Saëns, comp. 2 disques test 25 cm. 78 t. ; [Columbia] matrices WL 1427 et WL 1428 31/01/1929. Les deux disques test acquis cette année viennent compléter les acquisitions faites en 2018 par la BnF et permettent aux collections nationales d'avoir la totalité des enregistrements connus de l'inspiratrice de Massenet. SD 78 25-54748 et SD 78 25-54749

KATO Hiroshi, aka Gaulois Astérix, *Inochi*, Tengu records, LP-0002, [ca 1970]. Avec bandeau et poster. Ce disque a été produit par le label Tengu records, basé à Osaka. Actif de la fin des années 1960 au début des années 1970, il n'a à son actif que deux LP et quelques singles. SD 30-164331

IKE Reiko, chant. *Kokotsu no Sekai*, Teichiku records, SL-1375, 1971. Avec bandeau et poster. Les références discographiques de IKE Reiko de l'époque sont extrêmement rares et difficiles à trouver. Tirée à moins de 500 exemplaires, celle-ci ne fait pas exception. L'exemplaire acquis est en excellent état, avec le bandeau (obi) qui caractérise et fait le prix des éditions japonaises, et avec surtout un poster, quasiment introuvable de nos jours.SD 30-164332

Un ensemble de 14 disques de la marque V discs (avec Tommy Dorsey, Louis Jordan, Nat King Cole…) venant compléter le fond déjà présent dans nos collections.

The coronation service of Her Majesty Queen Elizabeth II. Ensemble de 4 disques 78t (HMV DB 21581 à 21584) SD 78 30-14866

A Christmas message to the Commonwealth, disque 78t contenant le message de Noël de la reine Elizabeth II 25/12/1953 (HMV DA 2056) SD 78 25-56151

Voice Of Franklin Delano Roosevelt - A Few Quotations From His Speeches Un disque gravé en 1940 de la marque Wor (n° 7-5100) SD 78 25-56154)

For the Paris Peace Conference. Un discours d'Eleanor Roosevelt. - Paris 04.08.1949 en français (US Department of State ST 18) SD 78 30-14867

Discours prononcé à Lyon le 24 janvier 1937 par M. Léon Blum, président du Conseil (Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones M53) SD 78 30-14869

Discours prononcé le 16 septembre 1936 par M. Léon Blum, président du Conseil à Luna Park (Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones I 33) sd 78 30-14868

Visite au Canada du président de la République française : avril 1951 Un album de 7 disques commémorant la visite de Vincent Auriol (Radio-Canada S-6145 / S-6158) SD 30-164616

Sur l'autodétermination. - Aimé Césaire, voix [Sans marque] SP 5 8-124 Discours prononcé par Aimé Césaire SD 30-162758

Un ensemble de 6 conférences (en espagnol) données à Bueno Aires par Jorge Luis Borges en 1977 (Microfon SUP 955 / SUP 960) SD 30-163117 à SD 30-163122

Call me Burroughs William Burroughs, voix 1965. - The English Bookshop LAGF1 Lecture de deux de ses textes par William Burroughs SD 30-166516

Der Rosenkavalier : monolog der marschallin : hab' mir's gelobt. - R. Strauss, comp.. - Margarethe Siems, S Créatrice du role Grammophon 65200 SD 78 30-14803

Le |coeur et la main. - Ch. Lecocq, comp.. - Ferval, chant Bettini 1067. Disque rarissime de la marque Bettini SD 78 25-55077

Le conseiller des demoiselles. - Gabin, chant 1901. - Emile Berliner's Gramophone 32457. Rare enregistrement du chanteur de caf'conc' Gabin (futur père de Jean Gabin) SD 78 17-1265

Puzzle plate / In the church. Rare disque puzzle avec double sillon d'entrée aléatoire. - Emile Berliner's Gramophone 9290 SD 78 17-1266

L'ombre / Midi, minuit / Berceuse pour Maryvonne. - Daniel Vigneau. Rare disque de synchronisation pour le cinéma. - Cinéphonomusica 1314 1315 SD 78 30-14937

Un ensemble de disques illustrés 78t pour enfants, notamment 7 disques de la marque Lutin SD 78 25-56386 à SD 78 25-56388 + SD 78 17-1273 à SD 78 17-1276

Parallèles – Jacques Berrocal. Premier disque du label D'avantage de Jacques Berrocal réalisé en 1976, qui contient le mythique titre *Rock'n roll station* avec Vince Taylor. SD 30 164485

Camembert électrique – Gong. Second album du groupe Gong de Daevid Allen publié en 1971 sur le label BYG enregistré au studio du château d'Hérouville. Il sera réédité en 1974 par le label anglais Virgin. Sd 30 166380

2.8 Réserve des livres rares

- *Grands textes : éditions rares et épreuves corrigées*

RAYMOND DE CAPOUE, *La Vie de madame saincte Katherine de Seine* [sic]. [Paris] : Jean Petit, [1503]. Impression parisienne de Guy Marchant pour le libraire Jean Petit, illustrée de 24 bois gravés. L'un des deux exemplaires connus. Prov. : couvent des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard ; chapitre cathédral de Notre-Dame de Paris ; baron Jérôme Pichon (relié pour lui par Chambolle-Duru) ; Adolphe Bordes ; Hugues Ouvrard. RES 8-NFG-105

***Le Banquet d'Apolon et des Muses*. Paris : Claude Morlot, 1626.** Plaquette réunissant divers poèmes du groupe des Illustres Bergers (Nicolas Frénicle, Germain et Philippe Habert, Louis Mauduit, Jean César de Villeneuve). Seul exemplaire connu. Prov. : Frédéric Lachèvre. RES 8-NFY-955

[GERVAISE DE LATOUCHE, Jean-Charles]. ***Histoire de Gouberdom, portier des chartreux…*** **[S. l., vers 1772].** Édition ancienne de l'*Histoire de dom Bougre*, illustrée d'une série homogène et complète de 21 planches gravées sur cuivre, exemplaire conservé dans une reliure en veau écaille contemporaine de l'éd. ENFER-2632

BALLIERE, Achille. ***Un voyage de circumnavigation : histoire de la déportation par un des évadés de Nouméa*****. London : H. S. King and Co., 1875.** Éd. originale, ex. comportant des corrections et ajouts autographes de l'auteur. Prov. : Achille Ballière ; Henri Rasp ; Jean Viardot. RES 8-NFG-109

GINSBURG, Saul M. ; MAREK, Pesach S. ***Evrejskija narodnyja pěsni v Rossii*** **[= Chansons populaires juives de Russie]. Saint-Petersbourg : Voskhod, 1901.** Éd. originale d'une anthologie de 376 chants yiddish établie par deux membres de l'OPE, la plus grande organisation culturelle juive de la Russie tsariste. Cette publication marque une étape importante dans la conservation de la culture populaire juive. RES 4-NFY-408

LELY, Gilbert. ***Ma civilisation (1938-1939)*****. [Marseille : G. Lely, 1942].** Éd. originale privée, dactylographiée à 12 ex., confectionnée à Marseille en 1942 pendant l'Occupation, ex. n° VIII auquel est joint un poème autographe signé de René Char intitulé « Ductilité ». Reliure érotique de Georges Leroux datée de 1972, en veau brun mosaïqué de chagrin noir friselé et maroquin ocre sur le premier plat, les deux plats coupés verticalement d'une fente à fond de box rouge, doublure de veau brun et gardes de maroquin ocre clair. Prov. : Paul Destribats. ENFER-2633

VIAN, Boris. ***Les Bâtisseurs d'empire.*** **Collège de Pataphysique, 19 pédale LXXXVI E. P. pour la Sainte Goutte, fête militaire. [1959].** Éd. originale imprimée sur papier d'affiche, l'un des 22 premiers « exemplaires de prétendu luxe sur abominable papier de décharge grise », marqués au nom des maréchaux d'Empire (le présent ex. marqué au nom de Brune). RES 8-NFR-572

SENGHOR, Léopold Sédar. ***Les Fondements de l'africanité ou Négritude et arabisme*****. Le Caire : Université du Caire, 1967.** Éd. originale multigraphiée du texte de la conférence prononcée à l'Université du Caire le 16 février 1967. Envoi autographe de Léopold Sédar Senghor à Georges Schéhadé. RES 4-NFR-286

- *Livres illustrés et livres d'artiste*

DUMERCY, Charles. ***La Vieille-boucherie et les aveugles*****. [Illustrations de Max Elskamp]. A Gansopolis [Anvers] : chez tous les libraires [M. Elskamp], 1902.** Plaquette illustrée de 15 bois gravés, imprimée sur papier de bois à petit nombre d'exemplaires par Max Elskamp sur sa presse privée « L'Alouette » dans le quartier du Gans à Anvers. RES 8-NFR-535

JAFFRENNOU, Michel. ***Obj'hypergraphiques trouvés*****. Paris : [M. Jaffrennou], 1967.** Livre d'artiste écrit et illustré d'impressions hypergraphiques en deux tons par un procédé de frottage et d'estampage, tiré à 12 ex. tous différents. RES 4-NFV-172

HOFSTRA, Sjoerd. ***They Pair Off Hurriedly*****. Amsterdam ; New York : ZET, 1992.** Livre pop-up consistant en extraits de *Manhattan Transfer* de John Dos Passos disposés au milieu de pages illustrées de dessins d'architecture et imprimées en bleu comme des bleus d'architecte. Tiré à 8 exemplaires. Prov. : Thomas Vroom. RES FOL-NFV-218

WHITE, Kenneth. ***Lettres de l'Etna*****. [traduit de l'anglais par Marie-Claude White]. Nantes : Éditions Educ'Arts, 2015.** Éd. originale tirée à 20 ex., illustrées de 8 combustions à la mèche lente de Christian Jaccard, sous coffret orné par lui d'une empreinte de feu au chalumeau sur medium laqué. RES 8-NFY-961

GRÜNBEIN, Durs. Weiße Verben. Karlsruhe : Veronika Schäpers, 2017. Livre d'artiste conçu et réalisé par Veronika Schäpers, en deux parties tête-bêche comportant dans l'une une feuille dépliante avec un texte filigrané réalisé par Gangolf Ulbricht, dans l'autre une traduction

synesthétique du poème de D. Grübein par Eva-Maria Boltz. Tiré à 50 ex. RES FOL-NFY-524

LEICK, Joël. *Choses vues*. Paris : Book Leick, 2018-2019. Livre unique, illustré de peintures originales, monotypes, dessins, collages et photographies originales de Joël Leick. RES FOL-NFV-210

GUNNESCH, Stefan. *Into the Vastness*. Leipzig ; Oslo : Edition Bildschriftlich, 2019. 2 vol. Livre d'artiste conçu et réalisé par Stefan Gunnesch, illustré de photographies prises à Oslo et aux alentours dans le 1er volume, de photocollages et de dessins dans le 2ème, tiré à 5 ex. RES FOL-NFV-214

KNIBBE, Hester. *Archaïques les animaux* ; traduit du néerlandais par Kim Andringa et Daniel Cunin. Nice : Éditions Unes, 2019. Éd. originale, l'un des 11 ex. de tête illustrés d'empreintes végétales et d'aquarelles originales de Stéphanie Ferrat au fil des pages. RES 8-NFY-965

- *Livres pour enfant*

WHITMAN, Walt. *Pionery* [en russe]. Ill. de Vera Ermolaeva. Petrograd : Segodnia, [1918]. Éd. illustrée de linogravures de Vera Ermolaeva, appartenant à la série des treize livrets publiés par celle-ci au lendemain de la Révolution d'octobre, de 1918 à 1919, imprimés dans son atelier sur une presse manuelle. Acq. Rés. 19-328, en attente de cote

[COLLODI, Carlo]. *Les Aventures de Pinocchio. Images de Corneille*. Pollenza (Italie) : La Nuova Foglio, 1973. Éd. illustrée de compositions en noir et en couleurs et de 18 sérigraphies du peintre Corneille. Exemplaire de luxe, sous boîte de plastique gris illustrée. RES FOL-NFR-291

SUTTON, Margaret. *We love you Beatles*. New York : Doubleday & Company, Inc., 1971. Éd. originale d'un livre entièrement illustré par l'auteur, dans un graphisme caractéristique de la pop culture. RES 4-NFR-288

***Der typographische Struwwelpeter*. In Form und Farbe gesetzt vons Hans Witte. Deitsleven (Allemagne) : Edition Eintein, 2008.** Version typographique multicolore du *Struwwelpeter*, éd. limitée à 100 ex., ex. de tête no IV / XX compotant une planche originale variante de la 1ère pl. du livre. RES FOL-NFV-217

McMANUS, Brenda ; DREW, Ned. *Drew's ABC*. Newark (N.J.) : BRED, 2018. Abécédaire typographique à tirage limité, relié à la japonaise par trois vis métalliques. RES 8-NFV-210

- *Publications des mouvements d'avant-garde du XXe siècle (Hors périodiques)*

KOKOSCHKA, Oskar. *Die Träumenden Knaben*. [Wien] : Wiener Werkstätte, 1908. Éd. originale illustrée de huit lithographies en couleurs d'Oskar Kokoschka, deux en noir et une en rouge. L'un des très rares exemplaires connus dans sa première reliure (cartonnage d'édition en toile écrue avec vignette en rouge sur le premier plat). Prov. : Julien Bogousslavsky ; Marc Litzler. RES 4-NFR-279

KHLEBNIKOV, Velimir ; KRUCHENYKH, Aleksei. *Mirskontsa*. [Illustré par Natalia Goncharova, Mikhail Larionov, Nikolai Rogovin et Vladimir Tatlin]. Moscou : G. L. Kuz'min et S. D. Dolinskii, 1912. Éd. originale du premier des livres de l'avant-garde russe « cubo-futuriste » entièrement lithographiés, orné sur la couverture d'un collage original de Goncharova (ici en papier argenté gaufré). Reliure de Jean de Gonet datée 1978, en veau gris poli à l'agate avec pièces d'attache triangulaires mosaïquées en veau gris et noir, doublures en veau gris poli. Prov. : Jean Parizel. RES 8-NFY-981

SUK, Ivan. *Lesy a ulice : verše*. Prague : Stanislav Minařík, 1920. Illustré de trois linogravures hors texte de Karel Teige. RES 8-NFY-948

VAN OSTAYEN, Paul. *Bezette Stad*. Originaalhoutsneden en tekenigen van Oskar Jespers. Antwerpen : Uitgave van het Sienjaal, 1921. Éd. originale, illustrée par Oskar Jespers et mise en page par lui avec la collaboration de René Victor, avec une grande audace typographique animée par la recherche d'une typographie rythmique. RES 4-NFY-423

DREIER, Katherine. *Modern Art 1926* [Exposition, New York, Brooklyn Museum, november-december 1926]. New York : Société Anonyme, Museum of Modern Art, 1926. Éd. originale, sous forme d'un répertoire alphabétique par pays et noms d'artistes. Prov. : Léonce Rosenberg (envoi daté mars 1927, signé de Katherine Dreier). RES 4-NFV-171

BARBARUS, Johannes. *Multiplitseerit inimene*. Tallinn : Eesti kirjanikkude Liidu, 1927. Couverture illustrée d'un dessin en couleurs constructiviste du peintre estonien Jaan Vahtra. RES 8-NFY-940

POUND, Ezra. *A Draft of XXX Cantos*. Paris : The Hours Press, 1930. Première édition intégrale, tirée à 210 ex. Ex. n° 1, sous rel. d'éditeur en toile beige. RES 8-NFY-945

NEUMANN, Stanislav Kostka. *Žal : básně [1928-1930]*. Prague : Erny Janské, 1931. Éd. originale tirée à 140 ex., illustrée d'un frontispice tiré en bleu et de trois planches hors texte rehaussées de couleurs par Toyen, typographie de Karel Teige. RES 8-NFY-947

ČERNIHOV, Âkov Georgievič, *Arkhitekturniye fantazii* [Fantaisies architecturales]. Leningrad : Meshdounarodnaja Kniga, 1933. Éd. originale d'un livre d'architecture inspiré par le suprématisme et le constructivisme russe. Prov. : Thomas Vroom. RES 4-NFV-179

D'ALBISOLA, Tullio. *L'Anguria lirica : lungo poema passionale*. Roma : Edizioni futuriste di poesia, [vers 1934]. L'un des deux livres futuristes italiens entièrement réalisés en matière métallique, consistant en 21 feuillets de fer-blanc illustrés de 11 lithographies de Bruno Munari selon la technique dite *litto-lata*. Prov. : Jean-Paul et Geneviève Kahn ; acquis grâce au mécénat de la B. H. Breslauer Foundation. RES 8-NFY-980

[BONNEFOY, Yves]. *Dieu est-il français ?* [Paris : La Révolution la Nuit, 1946]. Tract surréaliste, l'un des deux premiers textes publiés de l'auteur. Prov. : Maurice Nadeau. RES G-Z-328 (29)

ZENTRALRAT DER UMHERSCHWEIFENDEN HASCHREBELLEN. *Es ist Zeit zu zerstören : Rauschgift Terror*. Berlin : Zentralrat der umherschweifenden Haschrebelle, [1969]. Publication multigraphiée illustrée de photocopies de dessins de presse, articles de journaux, bandes dessinées et photographies émanant d'un groupe d'anarchistes et d'activistes radicaux connus sous le nom de *Blues-Scene* basés à Charlottenburg. Imprimé sur papiers de différentes couleurs. Tous les ex. sont différents. RES 4-NFZ-72

- *Périodiques*

***Dada : recueil littéraire et artistique*. [Dir. Tristan Tzara]. N° 1 (1917, juillet) - [n° 8] (1921, 16 sept.). Zürich puis Paris, 1917-1921.** Coll. complète dont le n° 4-5 est un exemplaire de luxe (n° 21/38) et dont le n° 7 présente sur la couverture un double envoi à Henri Laugier, l'un de Tzara, daté 1925, l'autre de Picabia consistant en un dessin original en couleurs rappelant le tableau « L'Oeil cacodylate ». Prov. : Jean-Paul et Geneviève Kahn ; acquis grâce au mécénat du dîner des mécènes de la BnF, 2019. RES FOL-NFZ-53

***Les Réverbères*. [Gérant : Michel Tapié]. N° 1 (avril 1938) – n° 5 (juillet 1939). Paris : Jean Marembert, 1938-1939.** Collection complète de l'organe du groupe néo-dadaïste de même nom. Exemplaire en tirage de luxe pour les n° 1, 2, 3 et 5, avec hors-textes en double état sur papier différent, auquel sont joints divers documents, dont le catalogue *Anthologie. Poèmes dessins* (Éd. des Réverbères, 1938) et des programmes et dépliants publicitaires des Réverbères. RES FOL-NFR-282

***Päng : Alternativ-Zeitung*. Verleger und Chefredakteur, Raymond Martin. Nr. 1 (1970) -**

Nr. 11 (Sommer 1976). Nürnberg : UPN-Volksverlag, 1970-1976. Collection complète d'une revue de contre-culture créée et principalement rédigée par Raymond Martin, fondateur à Kucha (Franconie) d'une communauté inspirée par le mouvement hippie américain. RES FOL-NFZ-52

- *Éditions clandestines*

VERCORS. *Le Silence de la mer*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1942. Éd. originale achevée d'impr. le 20 février 1942, avec le prospectus comportant la profession de foi des Éditions de Minuit. Joints : 12 éditions du même ouvrage publiées à Alger, Aurillac, Genève, Londres, Montpellier, New York, Paris, Rufisque, du printemps 1943 à l'automne 1944 (RES 8-NFR-550 à 561). RES 8-NFR-549

HIRŠAL, Josef. *Čtyři básně*. [Prague] : UB [Alois Chvála], 1965. Éd. samizdat de quatre poèmes visuels de Josef Hiršal. RES 8-NFY-976

HYNEK, Jiří [Jaromír Hořec]. *Svěcení hlíny : 1971*. Prague : [Edice Petlice], 1979. Éd. samizdat multigraphiée, tirée à 22 ex. avec un frontispice signé de Lubomír Příbyl. RES 8-NFY-942

- *Édition publicitaire*

PANHARD ET LEVASSOR. *Panhard & Levassor 1922*. Paris : E. Vidal, 1922. Catalogue publicitaire illustré de 8 planches hors texte lithographiées en couleurs signées Geo Dorival. RES FOL-NFV-207

- *Exemplaires d'épreuves et travaux préparatoires à l'édition*

HUGO, Victor. *Les Chansons des rues et des bois* [épreuves corrigées]. [1865]. Jeu d'épreuves corrigées avec f. autographe d'envoi à Juliette Drouet en tête, dans une reliure portant également une mention d'envoi poussée au dos. Prov. : Juliette Drouet ; Pierre Duché ; Louis de Sadeleer. Acq. Rés. 19-304, en attente de cote

CONRAD, Georges. [Aquarelles originales pour les couvertures des romans de Gustave Aimard], 1907-1912. Ensemble complet, à l'exception du sixième titre *Le Souriquet*, des 52 couvertures originales dessinées par Georges Conrad pour la collection des romans de Gustave Aimard publiés par Arthème Fayard entre octobre 1907 et janvier 1912. RES GR FOL-NFV-65 (1-52)

LA FRESNAYE, Roger de. [Carnet de croquis à la mine de plomb], 13-19 juillet 1910. Carnet de 72 dessins originaux parmi lesquels 20 dessins préparatoires à l'illustration de *Tête d'or* de Paul Claudel, pour une édition qui n'a paru que de manière posthume (Paris, L. Broder, 1950). Prov. : coll. Pierre et Denise Lévy. RES 8-NFV-202

MATISSE, Henri. *Florilège des Amours de Ronsard*. Paris : Albert Skira, [1948]. Jeu d'épreuves illustré de 120 dessins originaux de Matisse aux crayons noir et rose en vue de l'édition définitive publiée quelques mois plus tard. Prov. : Marguette Bouvier ; acquis grâce au mécénat du dîner des mécènes de la BnF, 2019. RES FOL-NFY-530

GETTE, Paul-Armand. *Stances*. [Illustré de 3 eaux-fortes de Roberto Altmann]. [Paris : Roberto Altmann, 1966]. Maquette de mise en place des teintes par Paul-Armand Gette en vue du 5e vol. de la collection *Avant-garde*. Chacune des sept stances porte les annotations manuscrites et les indications de correction de mise en page et de couleur de Paul-Armand Gette. RES FOL-NFV-213

▪ *Reliures*

[Atelier français anonyme du milieu du XVIII^e siècle]. *Les Pseaumes de David traduits en françois selon l'hébreu…* Paris : E. Josset, 1708. Reliure en maroquin citron à grand décor floral au naturel mosaïqué de maroquin olive, bleu et rouge, doublures de moire rouge et gardes de papier doré. Prov. : Georges Heilbrun ; Jean-François Chaponnière ; acquis grâce au mécénat de la société Septodont. Acq. Rés. 19-302, en attente de cote

[1926 – ADLER, Rose]. AUBANEL, Théodore. *La Miougrano entreduberto = La Grenade entr'ouverte*. Avignon : J. Roumanille, 1860. Reliure de Rose Adler datée 1926, exécutée pour André Joubin, en parchemin mosaïqué mi-partie de veau parme, gardes de papier parme à pointillé doré. RES 8-NFY-939

[1934 – BONET, Paul]. Voir ci-dessus, § 1 : BRETON, André. *Second manifeste du Surréalisme*. Frontispice de Salvador Dalí. Paris : Éd. Kra, 1931.

[1962 – MARTIN, Pierre-Lucien]. SAINT-POL-ROUX. *Août*. [Eaux-fortes de Georges Braque]. [Paris] : L. Broder, 1958. Éd. originale, ex. n^os^115/140, reliure de Pierre-Lucien Martin datée 1962, en box bleu mosaïqué de pièces de box beige formant lignes et courbes, gardes et doublures de daim sable. RES FOL-NFY-525

[1967 – LEROUX, Georges]. PICABIA, Francis. *La Loi d'accommodation chez les borgnes « sursum corda » : film en 3 parties*. Paris : T. Briant, 1928. Ex. n^o^ 15 sur japon impérial, reliure de Georges Leroux datée 1967, en box olivâtre à décor mosaïqué de lettres A de différentes tailles et formes, et de cercles chromatiques dans l'esprit des rotoreliefs de Marcel Duchamp. Prov. : Paul Destribats. RES 4-NFY-414

[1972 – LEROUX, Georges]. Voir ci-dessus, § 2.1 : LELY, Gilbert. *Ma civilisation (1938-1939)*. [Marseille : G. Lely, 1942].

[1976 – GONET, Jean de]. Voir ci-dessus, § 2.4 : KHLEBNIKOV, Velimir ; KRUCHENYKH, Aleksei. *Mirskontsa*. Moscou : G. L. Kuz'min et S. D. Dolinskii, 1912.

[2000 – MATHIEU, Monique]. *Trouver clair, trouver obscur : troubadours*. Trad. de François Turner ; empreintes de James Guitet. [Paris] : m.m. éd., [2000]. Éd. originale, ex. n^o^ 6 / 15, reliure de Monique Mathieu datée 2000, en box jaune vif rebroché de divers jaunes, avec de grands barres obliques jaune, bleu marbré et rouge clair. Prov. : Édouard de Ribes. RES 4-NFY-422

▪ *Commandes de reliures d'art*

Sün EVRARD : reliure souple en feuille de pierre de tons clairs, à structure sur « pilotis » (garde pliée sur deux baguettes plates en bois de noyer), sur le seul exemplaire connu de *La Mer* de Tristan L'Hermite (Paris, N. Callemont, 1628). RES P-YE-791

Jean-Luc HONEGGER : reliure en plein box gris-blanc doublé bord à bord, décor de parallélépipèdes rectangles de tailles diverses dessinés en creux, avec chants d'une couleur différente pour chacun au plat supérieur et chants monochromes au plat inférieur, sur l'éd. originale de Michel Leiris, *Glossaire, j'y serre mes gloses*, illustré de lithographies par André Masson (Paris, Éd. de la Galerie Simon, 1939). RES P-Z-1494

Nobuko KIYOMIYA : suite de quatre reliures semi-souple aux plats en veau marron-gris recouverts d'un décor estampé au marteau, avec emploi pour chaque reliure d'un marteau différent de manière à créer de l'une à l'autre un effet de variation de lumière par la modulation des reliefs. Sur quatre catalogues des premières expositions des peintres impressionnistes. RES P-V-646 (1876 ; 1879 ; 1881 ; 1886).

3°Dépôt légal

3.1 Réserve des livres rares

DENON, Dominique-Vivant. *Point de lendemain*. Paris : Éditions 591, 2017. Livre dédié à Bob Calle, illustré de 11 lithographies hors-texte de Jean-Michel Alberola, Régis Franc, Jean-Charles Blais, Anne-Marie Schneider, Christian Boltanski, Miquel Barceló, Annette Messager, Jean-Michel Othoniel, Séréna Carone, Sophie Calle et Johan Creten et un marque-page rehaussé à la main par Bertrand Lavier sur une carte-miroir en Lumaline. Tiré à 150 ex. RES 8-NFR-545

Volumes de la collection « Pli selon pli », publiée par Yvon Lambert, tirés chacun à 50 exemplaires et quelques exemplaires supplémentaires hors commerce :

WEINER, Lawrence. *Pas jeune jeune*. Paris : Yvon Lambert, 2018.

RES FOL-NFY-481 (5) : ex. n° 25.

BARRY, Robert. *Incomplete*. Paris : Yvon Lambert, 2019.

RES FOL-NFY-481 (6) : ex. n° 25.

GAILLARD, Cyprien. *Brônx Château*. Paris : Yvon Lambert, 2019.

RES FOL-NFY-481 (7) : ex. n° 25.

DU PASQUIER, Nathalie. *Plan B*. Paris : Yvon Lambert, 2019.

RES FOL-NFY-481 (8) : ex. n° 25.

LEFRANC, Quentin. *Panorama.* Paris : Yvon Lambert, 2019.

RES FOL-NFY-481 (9) : ex. n° 25.

4°Dations et legs

4.1 Département des Arts du spectacle

PAGNOL, Marcel. Ensemble de ses manuscrits personnels pour le théâtre, le cinéma et le roman, correspondance.

4.2 Département des Estampes et de la photographie

Dation de la galerie Gérard Lévy. Un album de 41 photographies de modèles d'atelier, hommes, femmes et enfants par divers auteurs professionnels et amateurs dont Eugène Durieu et Julien Vallou de Villeneuve : images rassemblées et utilisées par Eugène Delacroix vers 1852/1855 pour ses travaux de l'époque en particulier le cycle des travaux d'Hercule. Cet album rejoint un premier album de photographies de Delacroix offert au département en 1899 par l'historien de l'art Maurice Tourneux.

4.3 Département de la Musique

MESSIAEN, Olivier : 3 manuscrits musicaux entrés par dation

Quatuor pour la Fin du temps, 1941 : œuvre à la forte charge symbolique, composée et créée dans un stalag en Silésie. Manuscrits préparatoires, contenant plusieurs états dont une partie inédite (144 p.).

Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus (monument du répertoire pianistique du XXe siècle). Esquisses préparatoires et finales au crayon (128 p.) et manuscrit définitif à l'encre (160 p.)

Saint François d'Assise (seul opéra composé par Messiaen). Particelle, 2e étape de la composition (450 f°)

(Dation acceptée par arrêté du 4 décembre 2019)

DDD-MUD-2019-130

Tableau 1 : Collections de la BnF au 31 décembre 2019

	2019
Livres et recueils	15 500 000
Périodiques (titres)	400 000
Dont vivants	*40 000*
Manuscrits	370 000
Estampes et photographies	15 500 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	900 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrement sonores	1 600 000
Vidéogrammes	330 000
Multimédias	178 000
Archives du web (en fichiers collectés (URL))	36 000 000 000
En teraoctets	*1 200*

Tableau 2 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En nombre de dépôts

Type de documents	Dépôt légal éditeur 2016	2017	2018	2019
Livres	77 986	81 263	82 313	79 582
Périodiques	250 232	245 420	219 766	212 661
Brochures et publications diverses	17 198	13 025	15 496	11 484
Phonogrammes	8 797	8 230	7 733	8 071
Vidéogrammes	10 273	10 230	5 770	9 620
Multimédias	3 455	1 784	1 762	1 915
Cartes et plans	2 295	2 263	1 878	2 298
Estampes	518	282	374	292
Livres d'artiste		54	34	61
Photographies	150	87	460	236
Monnaies				77
Affiches illustrées	546	331	1 034	746
Imagerie (cartes postales)	5 320	8 971	7 632	4 546
Partitions	1 773	2 121	2 232	1 492
Internet*	2,8	2,2	2,7	3,1
Dont collectes larges	*2,1*	*1,4*	*2,1*	*2,3*
Dont collectes ciblées	*0,7*	*0,8*	*0,5*	*0,8*

**en milliards de fichiers web (URL)*

Tableau 3 : Monographies entrées par achats, dons, échanges

En nombre de titres

	Acquisitions d'ouvrages			
	2016	2017	2018	2019
Achats	43 532	42 590	49 995	54 230
Dons	8 014	6 464	7 000	7 421
Échanges	1 945	1 673	2 505	1 308
Total papier	**53 491**	**50 727**	**59 500**	**62 959**
Acquisitions numériques*	1 313	2 297	2 057	1 868

Tableau 4 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges

En nombre de titres

	Acquisitions de périodiques (en nombre de titres)			
	2016	2017	2018	2019
Achats	6 139	5 590	5 584	5 552
Dons	1 149	1 073	1 205	958
Echanges	788	769	673	634
Total papier	**8 076**	**7 432**	**7 462**	**7 144**
Acquisitions numériques	courant + rétrospectif de profondeur historique variable			

Tableau 5 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Affiches	2	1	25	2 755	1 613	3 665	**2 757**	**1 614**	**3 690**
Cartes, atlas et globes	1 227	881	825	18	247	10 064	**1 245**	**1 128**	**10 889**
Catalogues de ventes et de libraires	-	5	-	820	1 007	441	**820**	**1 012**	**441**
Costumes et accessoires	1	42	-	15		19	**16**	**42**	**19**
Dessins et dessins de presse	314	917	688	39	1 621	38	**353**	**2 538**	**726**
Documents sonores (phonogrammes)	1 753	1 924	1 887	3 280	1 603	775	**5 033**	**3 527**	**2 662**
Dossiers de presse	-		-	316	354	412	**316**	**354**	**412**
Éphémères			-		45	-			**-**
Estampes	20	52	424	233	732	1 121	**253**	**784**	**1 545**
Imagerie (cartes postales)	-		-	-	7 643	239	**-**	**7 643**	**239**
Images animées (vidéogrammes)	1 352	1 256	1 087	13 377	13 232	5 822	**14 729**	**14 488**	**6 909**
Livres d'artistes & graphiques	23	47	1	332		-	**355**	**47**	**1**
Manuscrits	102	359	166	307	477	51	**409**	**836**	**217**
Maquettes de spectacle	89	7	114	894	2	4 320	**983**	**9**	**4 434**
Monnaies et médailles	29	44	-	21	13	-	**50**	**57**	**-**
Multimédia mono et multisupport	310	363	249	623	482	301	**933**	**845**	**550**
Musique imprimée	500	124	539	192	73	94	**692**	**197**	**633**
Objets	8	2	222	19	265	18	**27**	**267**	**240**
Photos du XIX^{e} siècle	161	120	49	26	857	42	**187**	**977**	**91**
Photos des XX^{e} et XXI^{e} siècles	81 280	255 353	225 480	67 853	52 394	20 010	**149 133**	**307 747**	**245 490**
Portfolios (estampes et photos)	9	4	-	9		-	**18**	**4**	**-**
Programmes de spectacles	-		-	7 938	6 341	6 218	**7 938**	**6 341**	**6 218**
Timbres	1		-	-		-	**1**	**-**	**-**

Tableau 6 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2016	2017	2018	2019
Nombre d'images produites en interne*	2 405 431	2 729 565	2 492 838	2 211 000
Nombre d'images produites sur marché	25 367 022	15 130 841	11 800 472	11 604 000
Total	**27 772 453**	**17 860 406**	**14 293 310**	**13 815 000**

**l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).*

Tableau 7 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques

	2016	2017	2018	2019
Notices bibliographiques créées	84 896	81 793	88 613	85 138
Notices bibliographiques mises à jour (enricl	49 231	53 654	63 712	61 637
Notices d'autorité créées	22 724	22 196	24 543	22 350
Notices d'autorité mises à jour	22 676	20 275	25 499	25 107
Total des notices créées	**107 620**	**103 989**	**113 156**	**107 488**
Total des notices mises à jour	**71 907**	**73 929**	**89 211**	**86 744**

Tableau 8 : Catalogage courant et rétrospectif par les départements de collections

	2016	2017	2018	2019
Notices bibliographiques produites*	114 494	95 791	94 476	100 732
Notices d'autorité produites	51 247	48 772	49 775	46 612
Total des notices produites	**165 741**	**144 563**	**144 251**	**147 344**

*Notices créées ou dérivées

Tableau 9 : Dérivation de notices pour les monographies imprimées

	2016	2017	2018	2019
Notices produites	46 463	44 293	43 656	47 178
Notices dérivées	23 912	22 370	24 821	27 651
% de notices dérivées	51%	51%	57%	59%
			27157	29961
		#DIV/0!	91,4%	92,3%

Tableau 10 : Conservation curative

	2016	2017	2018	2019
Nombre de volumes réparés physiquement*	7 967	7 949	8 186	7 239
Nombre de documents en feuille réparés*	291 923	239 496	266 734	215 224
Reliure main (nombre de volumes)	652	1 418	1 322	988
Désinfection (m3)	24	4	18	16
Objets, maquettes, divers*	6 208	14 597	9 339	2 019
Dorures / titrages (nombre de volumes)	628	647	1 152	990
Documents Son			984	1 390
Documents Vidéo			3	3
Documents Objet audiovisuel				6

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections

Tableau 11 : Conservation préventive

	2016	2017	2018	2019
Reliure mécanisée (volumes commandés)	23 405	24 050	24 879	22 893
Conditionnement sur mesure (documents)*	17 737	16 432	15 459	16 473
Équipement léger (documents magasin)	7 413	6 829	6 121	5 465
Désacidification (en u.c.)	17 123	26 660	2 243	5 500

**hors équipements réalisés par les départements de collections*

Tableau 12: Abonnements délivrés

en nombre de titres	2016	2017	2018	2019
Pass lecture/culture - Bibliothèque tous publics*	**29 648**	**37 271**	**37 009**	**39 805**
Pass annuel recherche**	17 810	22 389	21 384	21 477
Carte 15 entrées**	1 632	417		
Carte 3 entrées**	8 933	1 957		
Pass recherche 5 entrées		2 496	2 792	2 687
Pass recherche 1 entrée		7 327	9 164	9 171
Total Recherche	**28 375**	**34 586**	**33 340**	**33 335**

*jusqu'en 2016 ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites

**jusqu'en 2016 n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites

Tableau 13 : Fréquentation des salles de lecture

	2016	2017	2018	2019
Rez-de-jardin	285 771	302 031	309 969	302 303
Richelieu	33 883	28 679	27 043	27 571
Arsenal	8 268	8 236	7 432	8 084
Opéra	2 128	2 076	2 036	2 198
Avignon	4 563	6 321	4 204	6 004
Sous total RAO	48 842	45 312	40 715	43 857
Total bibliothèque de recherche	**334 613**	**347 343**	**350 684**	**346 160**
Haut-de-jardin	472 596	507 976	507 637	504 604
Estimations Haut-de-jardin hors salles de lecture	67 081	66 619	66 230	70 054
Total Haut-de-jardin	**539 677**	**574 595**	**573 867**	**574 658**
Total BnF	**874 290**	**921 938**	**926 231**	**920 818**

Tableau 14 : Nombre de documents communiqués

	2016	2017	2018	2019
Rez-de-Jardin	*708 722*	*705 420*	*670 848*	780 461
RAO	136 192	175 655	200 132	161 612
Total sur support	**844 914**	**881 075**	**870 980**	**942 073**
Gallica intramuros	144 085	135 301	119 213	125 173
Total BnF	**988 999**	**1 016 376**	**990 193**	**1 067 246**

En 2019, évolution de l'indicateur Rez-de-jardin, pour inclure plus systématiquement les demandes de mise de côté communiquées le lendemain

Tableau 15 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

En nombre de visites

Fréquentation des expositions temporaires	Salle	2019	2018/2019
Les Nadar	Galerie 2 - François-Mitterrand	16 858	42 814
Carte blanche à Jan Dibbets	Galerie 1 - François-Mitterrand	3 078	6 434
Manuscrits de l'extrême	Galerie 1 - François-Mitterrand	13 867	
Le monde en sphères	Galerie 2 - François-Mitterrand	19 769	
Tolkien. Voyage en Terre du Milieu*	Galeries 1 et 2 - François-Mitterrand	72 024	
Total expositions payantes		**125 596**	
Vladimir Jankélévitch : figures du philosophe	Galerie des donateurs - François-Mitterrand	12 704	
Antonio Segui	Galerie des donateurs - François-Mitterrand	12 382	
Astérix le Gauloix : aux origines	Galerie des donateurs - François-Mitterrand	2 154	
Denis Brihat : de la nature des choses	Galerie des donateurs - François-Mitterrand	13 002	
Total expositions gratuites		**40 242**	
Un air d'Italie : l'Opéra de Paris de Louis XIV à la Révolu	Opéra Garnier	104 152	
Le Grand Opéra : le spectacle de l'histoire*	Opéra Garnier	65 555	
Total expositions site Opéra		**169 707**	
TOTAL		**335 545**	

** expositions dont l'exploitation s'étend en 2020*

Tableau 16 : Fréquentation des principales manifestations culturelles
Manifestations ayant rassemblé 200 personnes ou plus

Cycle	Titre	Type de manifestation	Date	Lieu	Fréq.
Autour de l'exposition Tolkien, voyage en Terre du Milieu	*Carte blanche à Adam Tolkien*	Conférence	14/11/19	FM - Grand auditorium	492
Autour de l'exposition Tolkien, voyage en Terre du Milieu	*L'invention des langues*	Conférence	28/11/19	FM - Grand auditorium	352
La Danse verticale en KIT	*Hisse-moi, Verticale de poche, Solo ascensionnel et Diagoniales ascendantes*	Événement	17/05/19	FM - Esplanade	350
4e journée professionnelle « Systèmes & Données »	*N'oubliez pas les données d'autorité […]*	Journée professionnelle	15/11/19	FM - Grand auditorium	330
Un texte, un mathématicien	*Mathématiques, déraisonnablement efficaces, profondément humaines*	Conférence	13/03/19	FM - Grand auditorium	315
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Fin de l'idéal ? Par François Jullien*	Conférence	05/11/19	FM - Grand auditorium	284
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	*Guillaume Gallienne*	Conférence	30/01/19	FM - Grand auditorium	283
Nuit des idées 2019	*Débat et master classes avec France Culture*	Événement	31/01/19	FM - Frise - Hall Est	280
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	*Zabou Breitman*	Conférence	06/02/19	FM - Grand auditorium	260
-	*Du cirque à Richelieu !*	Événement	28/09/19	Richelieu	250
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Devenir, processus, événement, par François Jullien*	Conférence	26/11/19	FM - Grand auditorium	249
Fleurs d'éloquence	*8e édition du concours d'art oratoire Sorbonne Universités*	Performance	07/05/19	FM - Grand auditorium	230
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Si douteuse harmonie*	Conférence	03/04/19	FM - Grand auditorium	222
Festival Dionysies	*Orestie, trilogie d'Eschyle - Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*	Festival	30/03/19	FM - Grand auditorium	220
-	*Les Goûts Réunis. Deux siècles d'une rivalité française et italienne à l'opéra*	Concert	28/06/19	FM - Grand auditorium	220
Un texte, un mathématicien	*Les graphes, un autre univers en expansion*	Conférence	20/02/19	FM - Grand auditorium	217
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Le monde ne fait-il qu'un ?*	Conférence	16/01/19	FM - Grand auditorium	216
Une collection de master class littéraires	*Mathias Énard*	Conférence	12/02/19	FM - Petit auditorium	215
-	*Regards sur Serge Tisseron. De la tintinologie à*	Conférence	30/11/19	FM - Petit auditorium	215
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Littérature, philosophie*	Conférence	17/04/19	FM - Grand auditorium	212
Cours méthodique et populaire de philosophie	*La place d'autrui, par Bernard Sève*	Conférence	12/11/19	FM - Grand auditorium	212
Un texte, un mathématicien	*De la pomme de Newton aux courants de gravité : un ticket gratuit vers les étoiles*	Conférence	23/01/19	FM - Grand auditorium	210
Ciné-débats : Mettre en scène : théâtre et cinéma	*Arnaud Desplechin*	Conférence	13/02/19	FM - Grand auditorium	210
Un texte, un mathématicien	*Comment découvrir une démonstration pourtant longue et complexe […]*	Conférence	17/04/19	FM - Grand auditorium	205
Cours méthodique et populaire de philosophie	*Le passé existe-il quelque part ?*	Conférence	30/01/19	FM - Grand auditorium	202

Tableau 17 : Fréquentation des activités d'éducation artistique et culturelle

Par rapport aux années précédentes, ce tableau prend en compte l'accueil de groupes autonomes et les groupes grand public hors scolaire

Activités	Accueils BnF	Accueils groupes autonomes
Grand public		
Visites de la BnF	9 009	456
Ateliers	1 127	
Visites d'expositions	3 036	650
Total	**13 172**	**1 106**
Scolaires		
Visites de la BnF	5 194	161
Ateliers	5 436	
Visites d'expositions	3 264	2 013
Autres (concours de récitation, journée presse...)	1 355	
Total	**15 249**	**2 174**
Formations enseignants		
Formations enseignants	427	
Hors PAF	371	
Visites d'expositions	613	
Journées EAC dans les territoires	251	
Autres (concours de récitation, journée presse...)	1 540	
Total	**3 202**	**-**
TOTAL	**31 623**	**3 280**

Tableau 18 : L'offre documentaire de Gallica

	2016	2017	2018	2019
Monographies	343 943	370 460	389 775	425 412
Fascicules de périodiques	1 785 167	1 976 433	2 349 523	3 500 459
Documents iconographiques	1 240 129	1 513 998	1 257 843	1 402 067
Cartes et plans	102 538	137 008	156 630	170 210
Documents sonores	35 329	47 404	47 521	47 612
Manuscrits	60 420	69 292	78 569	92 140
Musique notée	42 868	46 110	49 588	47 233
Vidéos	18	733	1 338	1 638
Objets	178 784	179 267	179 342	222 776
Nombre total de documents	**3 789 196**	**4 340 705**	**4 510 129**	**5 909 547**

(hors documents uniquement indexés et hors Gallica intra muros)

Tableau 19 : La fréquentation de Gallica

	2016	2017	2018	2019
gallica.bnf.fr*	11 987 267	13 468 641	15 242 033	14 926 804
lecteur exportable	134 107	50 908	19 200	8 363
application	337 185	371 010	312 182	259 304
Site mobile gallica.bnf.fr/m*	1 523 994	1 757 629		
Gallica intra-muros	39 455	41 404	44 771	45 823
Gallica Labs	642			
Gallicadabra		7 706	7 050	9 725
Gallica studio		11 867	34 498	28 227
Numistral	17 478	21 502	38 534	43 655
Grande Collecte	13 675	8 848	36 601	22 325
Rotomagus		9 890	20 661	21 691
Bibliothèque numérique du RFN		13 724	26 133	27 672
Bibliothèque diplomatique numérique			39 769	34 091
France-Angleterre			20 126	85 979
Numba				20 667
IIIF-Gallica**	183 449	20 614		
Nombre total de visites	**14 237 252**	**15 783 743**	**15 841 558**	**15 534 326**

En italiques : services ouverts en cours d'année.

* mesures fusionnées en octobre 2017 entre site mobile et site principal

** arrêt de la mesure en mars 2017

Tableaux 20 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2019

Les partenaires de Gallica par types de partenaires	1997-2019	
Partenaires des territoires	256	
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	64	
Autres partenaires	91	
Bibliothèques étrangères	16	
Total des partenaires de Gallica	**427**	

(toutes filières)

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	Fin 2019
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	231 890
Intégration des fichiers numériques	104 743
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	627 146
Total des documents des partenaires	**963 779**

Tableau 21 : État du catalogue général - Volumétrie

	2016	2017	2018	2019
Total des notices bibliographiques	13 644 237	13 854 037	14 240 230	14 621 813
Total des notices d'autorité	5 561 384	5 618 032	5 811 139	5 851 813
Total des notices d'autorité diffusables	2 745 733	2 837 002	2 930 108	3 016 162
Total des notices d'exemplaires	22 215 259	22 439 262	22 952 954	23 614 449

Tableau 22 : État du catalogue général par type de document (nombre de notices bibliographiques)

Type de document	2016	2017	2018	2019
Image animée	264 265	278 057	289 282	302 333
Image fixe	734 451	760 648	843 191	891 300
Multimédia	75 465	76 747	77 677	78 600
Spectacle	57 662	58 566	59 491	60 159
Imprimé (sauf publication en série)	9 320 302	9 445 496	9 696 973	9 814 244
Publication en série imprimée	742 693	750 300	758 418	765 246
Ressource électronique	76 940	78 761	80 523	82 655
Médaille	179 613	179 620	179 620	256 548
Objet	2 645	2 842	2 961	3 014
Manuscrit moderne	168 072	171 191	172 705	175 351
Musique	758 312	768 146	779 241	875 031
Document sonore	913 360	929 201	942 509	956 028
Document cartographique	350 457	354 462	357 639	361 304
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	**13 644 237**	**13 854 037**	**14 240 230**	**14 621 813**

Tableau 23 : Distribution par type de notice bibliographique

Type de notice	2016	2017	2018	2019
Monographie	12 356 126	12 531 912	12 864 173	13 229 318
Collection	225 280	230 129	235 138	239 746
Ensemble	148 755	157 289	162 770	167 842
Recueil	320 239	335 900	373 952	379 670
Périodique	520 970	525 041	529 491	532 835
Historique	15 205	15 200	15 215	15 243
Spectacle	57 662	58 566	59 491	60 159
TOTAL	**13 644 237**	**13 854 037**	**14 240 230**	**14 624 813**
Sous-notice analytique*	3 011 930	3 017 292	3 015 030	3 056 306

*les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).

Tableau 24 : Distribution par type de notice d'autorité

Type de notice	2016	2017	2018	2019
Noms de personne	4 038 506	4 056 785	4 217 036	4 264 022
Collectivités	627 545	597 856	642 116	621 159
Marques	26 307	26 634	26 899	27 132
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	304 814	313 453	325 806	335 464
Noms géographiques	263 210	262 602	262 313	262 621
Dewey	145 599	146 931	148 080	149 756
Rameau	184 286	187 037	188 889	191 659
TOTAL général	**5 590 267**	**5 591 298**	**5 811 139**	**5 851 813**

Tableau 25 : Part des notices du catalogue général versées dans Data.bnf.fr

	2016	2017	2018	2019
Entités Personne	99,9%	99,9%	99,1%	98,5%
Entités Organismes	99,9%	99,9%	99,4%	99,3%
Entités Titres	99,7%	99,6%	98,6%	83,0%
Entités RAMEAU	100,0%	99,9%	100,0%	100,0%
Entités Noms géographiques	99,0%	99,0%	99,2%	99,2%
Notices de spectacles	99,9%	99,8%	99,7%	99,9%
Périodiques	62,0%	61,2%	63,7%	62,9%
Monographies	66,0%	70,6%	71,9%	74,5%

Tableau 26 : Catalogue collectif de France

	2016	2017	2018	2019
Nombre de notices dans la base Patrimoine	6 090 827	6 665 901	6 888 060	6 903 396
Nombre de fonds décrits dans le RNBFD	3 495	3 590	3 723	3 789
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	451 712	625 419	471 475	267 332

Tableau 27 : Répartition des effectifs par corps et catégorie

Statut	Catégorie	2016		2017		2018		2019	
		PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	426	409	428	415,7	438	427,9	437	425,3
	B	424	408	449	415,4	442	422,7	449	420,1
	C	639	621	643	602,7	636	619,0	617	609,7
	Total	**1 489**	**1 438**	**1 520**	**1 433,8**	**1 516**	**1 469,6**	**1 503**	**1 455,1**
Personnels non-titulaires	A	409	404	415	400,0	411	404,7	421	400,2
	B	203	186	200	192,4	165	171,0	176	159,8
	C	13	10	21	20,7	12	15,0	14	11,8
	EA*	1	3		0,3				
	Total	**626**	**604**	**636**	**613,4**	**588**	**590,7**	**611**	**571,7**
Personnels non-titulaires à temps incomplet		225	145	203	148,6	167	127,3	181	120,8
Total		**2 340**	**2 187**	**2 359**	**2 195,8**	**2 271**	**2 187,6**	**2 295**	**2 147,6**

**Emplois d'avenir*

PP = personnes physiques (chiffres au 31/2)

ETPT = équivalent temps plein annuel travaillé (moyenne annuelle)

Le budget 2019 en comptabilité budgétaire

DEPENSES	CF 2018 Montants		BI 2019 Montants		BR 2019 Montants		CF 2019 Montants		taux de réalisation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	140 250 088	140 250 088	142 040 311	142 040 311	142 517 311	142 517 311	140 922 265	140 922 265	98,9%	98,9%
Fonctionnement	53 801 614	50 641 612	49 632 997	50 528 221	48 894 280	49 768 102	48 545 728	49 383 936	99,3%	99,2%
Investissement	35 643 845	32 534 781	52 211 885	51 985 599	37 039 563	35 828 364	35 853 045	34 420 846	96,8%	96,1%
TOTAL DES DEPENSES - AE (A) CP (B)	**229 695 547**	**223 426 481**	**243 885 193**	**244 554 131**	**228 451 154**	**228 113 778**	**225 321 037**	**224 727 046**	**98,6%**	**98,5%**

RECETTES	CF 2018 Montants	BI 2019 Montants	BR 2019 Montants	CF 2019 Montants	Taux de réalisation
Recettes globalisées	**213 551 262**	**215 746 335**	**213 130 049**	**213 208 703**	**100,0%**
Subvention pour charges de service public	178 712 862	181 363 385	181 840 385	181 840 385	100,0%
Autres financements de l'Etat	22 741 740	22 741 740	20 049 240	20 899 240	104,2%
Recettes propres	12 096 660	11 641 210	11 240 424	10 469 078	93,1%
Recettes fléchées*	**12 951 423**	**16 913 766**	**7 592 540**	**7 754 162**	**102,1%**
Financements de l'Etat fléchés	599 712	791 700	791 700	656 592	82,9%
Autres financements publics fléchés	5 949 148	1 329 641	1 083 482	841 695	77,7%
Recettes propres fléchées	6 402 564	14 792 425	5 717 358	6 255 875	109,4%
TOTAL DES RECETTES (C)	**226 502 685**	**232 660 101**	**220 722 590**	**220 962 866**	**100,1%**

SOLDE BUDGETAIRE	BI 2018 après BR2	BI 2019	BR 2019	CF 2019
Abondement ou prélèvement sur la trésorerie	**3 076 204**	**- 11 894 030**	**- 7 391 188**	**- 3 764 181**

Le budget 2019 en comptabilité générale

	2019
CHARGES D'EXPLOITATION	**247 241 532**
Personnel	142 040 311
Autres charges de fonctionnement	49 301 221
Charges calculées	55 900 000
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**247 912 667**
Subvention pour charge de service public	181 363 385
Autres ressources	13 399 282
Recettes calculées	53 150 000
Résultat patrimonial	**671 134**
CAF	**3 421 134**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**51 985 599**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**37 897 435**
Dotation en fonds propres	23 216 740
Autres ressources	14 680 695
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	**- 10 667 030**

Le budget 2019 par destinations (rang 1 & 2) - en AE & CP

Dest 1	*Destination de niveau 2*	Personnel	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
		AE=CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	991 803	195 730	344 295	204 308	416 543	1 391 841	1 752 642
	Richelieu et annexes	167 899	291 921	378 396	149 580	50 422	609 400	596 717
	François Mitterrand	558 977	78 041	96 320	5 820 902	4 283 000	6 457 920	4 938 297
	Bussy	51 277	-	-	-	86 458	51 277	137 736
	Arsenal	47 763	-	-	193 083	185 044	240 846	232 807
	Bibliothèque musée de l'Opéra	30 686	-	-	-	-	30 686	30 686
	Sablé	12 257	47 437	30 592	827	118 090	60 521	160 939
	Boulevard St Michel	7 069	13 080	13 403	28 341	76 104	48 490	96 576
	Multisites	77 452	6 105 868	6 424 379	2 765 511	2 309 615	8 948 830	8 811 446
Total Patrimoine immobilier		**1 945 183**	**6 732 076**	**7 287 385**	**9 162 552**	**7 525 277**	**17 839 812**	**16 757 845**
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 431 521	301 983	286 183	1 364 645	1 182 470	7 098 149	6 900 174
	Pôles associés	1 014 953	1 245 425	1 211 429	116 962	80 316	2 377 340	2 306 698
	Acquisitions	8 721 070	2 665 249	2 675 394	6 546 886	6 259 136	17 933 205	17 655 600
	Constitution des collections numériques	5 781 002	447 525	522 040	2 816 956	2 580 086	9 045 483	8 883 128
	Restauration/conservation	15 633 081	2 039 363	2 617 720	659 408	724 172	18 331 852	18 974 974
	Sûreté des collections	2 468 209	63 865	63 865	-	-	2 532 074	2 532 074
	Stockage des collections physiques	2 073 205	368 534	562 733	642 486	372 828	3 084 224	3 008 766
	Catalogage hors informatique	19 849 431	21 247	21 247	202 276	174 467	20 072 953	20 045 144
	SIBIB/SINUM pour conservation	1 998 908	320 959	238 606	2 307 170	2 650 248	4 627 037	4 887 762
Total Patrimoine collections		**62 971 380**	**7 474 149**	**8 199 218**	**14 656 788**	**14 023 723**	**85 102 317**	**85 194 321**
Diffusion et valorisation	Accueil	3 054 809	348 258	295 118	90 911	113 658	3 493 978	3 463 584
	Mise à disposition des collections physiques	10 261 942	1 218 882	1 238 990	409 334	578 556	11 890 158	12 079 488
	Exception handicap	267 415	-	-	134 526	107 537	401 941	374 952
	Education artistique et cultutelle		1 829				1 829	-
	Services à distance	5 614 585	421 519	384 855	2 083 977	2 179 343	8 120 081	8 178 784
	Reproduction	4 452 985	85 868	109 222	166 663	166 663	4 705 516	4 728 870
	Éditions et produits dérivés	1 951 767	853 015	825 486	766 596	427 816	3 571 378	3 205 069
	Expositions	3 223 990	1 784 748	1 647 397	381 107	256 315	5 389 844	5 127 702
	Manifestations	1 929 047	330 549	298 829	73 262	73 262	2 332 858	2 301 138
	Actions pédagogiques et éducatives	1 036 068	22 360	38 960	-	-	1 058 428	1 075 028
	Formation professionnelle	667 565	11 450	11 798	-	-	679 015	679 363
	Recherche scientifique	2 083 646	167 596	148 634	12 977	11 277	2 264 219	2 243 558
	Activités internationales	986 875	126 137	79 262	34 709	-	1 147 721	1 066 137
	SIBIB/SINUM pour communication	2 218 669	205 842	175 122	1 642 745	1 723 086	4 067 256	4 116 877
	Service public sur place	8 863 369	-	-	-	-	8 863 369	8 863 369
	Participation à la filiale		-	-	798 000	798 000	798 000	798 000
Total Diffusion et valorisation		**46 612 733**	**5 578 054**	**5 253 674**	**6 594 806**	**6 435 512**	**58 785 592**	**58 301 919**
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 272 165	8 747 824	8 762 609	5 046	89 953	11 025 034	11 124 727
	Logistique / exploitation	4 879 892	12 315 445	12 280 738	84 760	424 567	17 280 097	17 585 197
	Locations immobilières et charges	340 728	154 239	32 407	-	-	494 966	373 135
	Pilotage stratégie	3 930 175	324 450	349 210	355 585	260 484	4 610 210	4 539 868
	Frais de mission	106 646	169 654	169 087	-	-	276 300	275 733
	Communication	1 675 646	828 577	873 553	278 926	181 513	2 783 149	2 730 712
	Dépenses relatives au personnel	5 284 585	964 718	880 353	1 021 112	961 725	7 270 416	7 126 662
	Informatique transverse		4 323 179	4 487 181	1 787 373	1 467 034	6 110 552	5 954 215
	Informatique bureautique	1 843 556	95 728	18 904	1 487 155	2 773 006	3 426 439	4 635 467
	Documentation	75 494	203 208	199 403	-	-	278 702	274 897
	Charges financières		208 681	203 136	1 050	1 050	209 731	204 186
	Gestion administrative	8 984 081	331 330	292 663	417 892	277 003	9 733 303	9 553 746
	Personnel		94 415	94 415	-	-	94 415	94 415
Total Fonctions support		**29 392 968**	**28 761 449**	**28 643 658**	**5 438 899**	**6 436 334**	**63 593 316**	**64 472 961**
Total charges décaissables		**140 922 265**	**48 545 728**	**49 383 936**	**35 853 045**	**34 420 846**	**225 321 037**	**224 727 046**

CP

Personnel	140 922 265
Fonctionnem	49 383 936
Investissemer	34 420 846

CP

Patrimoine immobilier	16 757 845
Patrimoine collections	85 194 321
Diffusion valorisation	58 301 919
Fonctions support	64 472 961

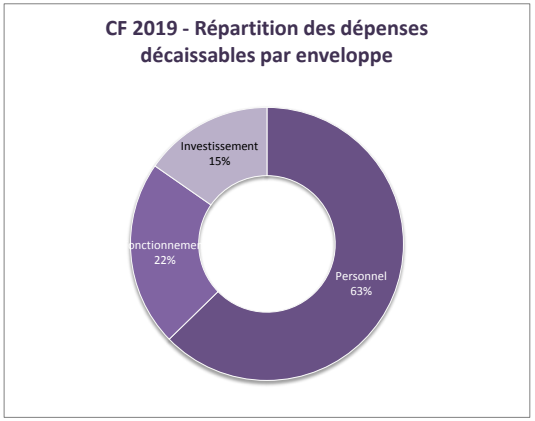

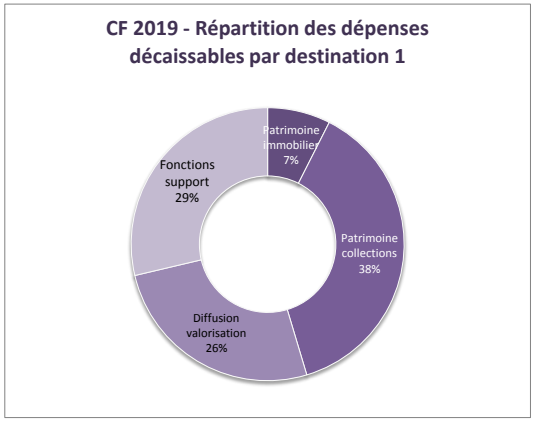

L'exécution du budget 2019

Taux de consc	2016		2017		2018		2019	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	99,02%		99,64%		99,82%		98,88%	
Fonctionnem	95,58%	95,26%	96,06%	95,32%	96,79%	93,14%	99,29%	99,23%
Total compte	**98,06%**	**98,01%**	**98,67%**	**98,46%**	**98,96%**	**97,95%**	**98,98%**	**98,97%**
Investisseme	**97,86%**	**79,47%**	**95,48%**	**89,82%**	**96,98%**	**88,68%**	**96,80%**	**96,07%**

Le compte financier 2019 en comptabilité générale

	2016	2017	2018	2019
CHARGES D'EXPLOITATION	**231 376 454**	**246 224 263**	**242 108 673**	**240 663 195**
Personnel	134 317 363	137 768 349	139 386 825	141 067 603
Autres charges de fonctionnement	47 383 860	52 629 603	49 616 553	48 458 249
Charges calculées	49 675 231	55 826 311	53 105 295	51 137 343
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**234 266 444**	**247 924 281**	**242 117 758**	**244 733 267**
Subvention pour charge de service public	176 446 229	183 582 589	178 712 862	181 840 385
Autres ressources	11 108 085	10 529 051	13 313 559	11 894 349
Recettes calculées	46 712 130	53 812 641	50 091 337	50 998 533
Résultat patrimonial	**2 889 990**	**1 700 018**	**9 085**	**4 070 073**
CAF	**5 853 091**	**3 713 688**	**3 023 043**	**4 208 883**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**39 811 138**	**37 253 844**	**32 642 010**	**39 879 308**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**33 990 752**	**35 468 642**	**33 728 072**	**32 748 100**
Dotation en fonds propres	21 560 000	24 462 933	23 216 740	21 374 240
Autres ressources	12 430 752	11 005 709	10 511 332	7 783 840
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	**32 705**	**1 928 486**	**4 109 105**	**- 2 922 326**

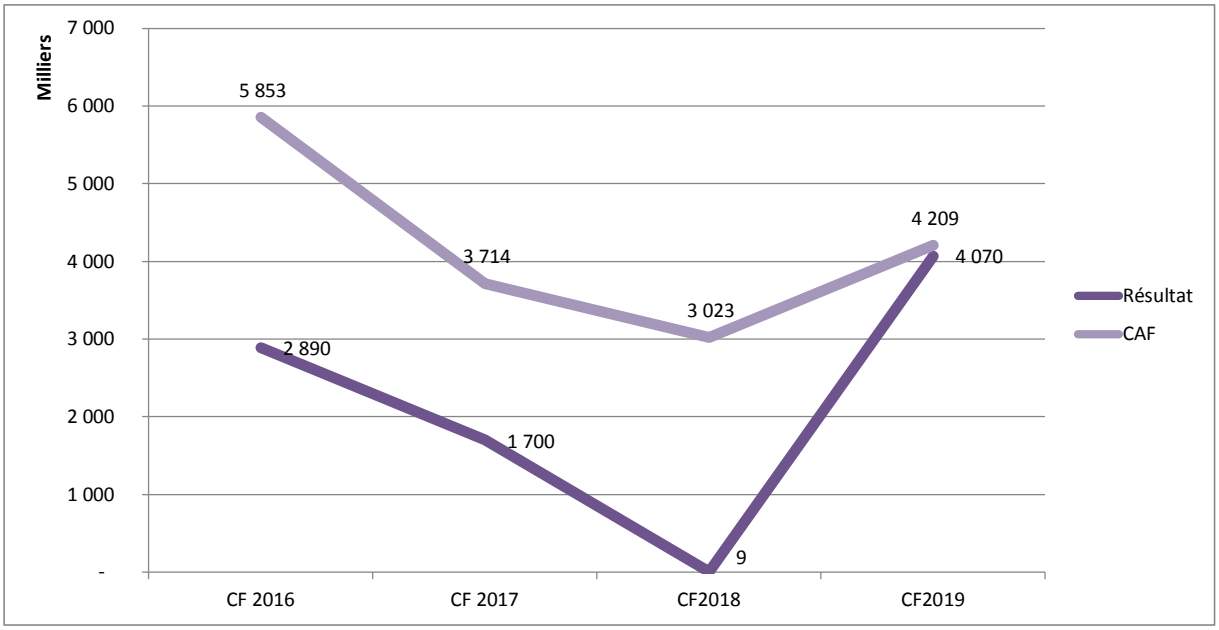

	CF 2016	CF 2017	CF2018	CF2019
Résultat	2 889 990	1 700 018	9 085	4 070 073
CAF	5 853 091	3 713 688	3 023 043	4 208 883

Le compte financier 2019 : principaux postes en investissement

Postes d'investissement en CP	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019
Travaux	8 121 695	7 505 524	10 617 414	8 496 352
Informatique	11 052 919	8 012 280	7 963 432	13 371 739
Acquisitions	9 179 017	7 171 136	7 480 793	6 259 136
Numérisation des collections	5 885 885	6 939 769	3 202 190	2 437 310
Autres	1 811 148	4 517 129	3 270 954	3 856 308
	36 050 664	**34 145 838**	**32 534 781**	**34 420 846**

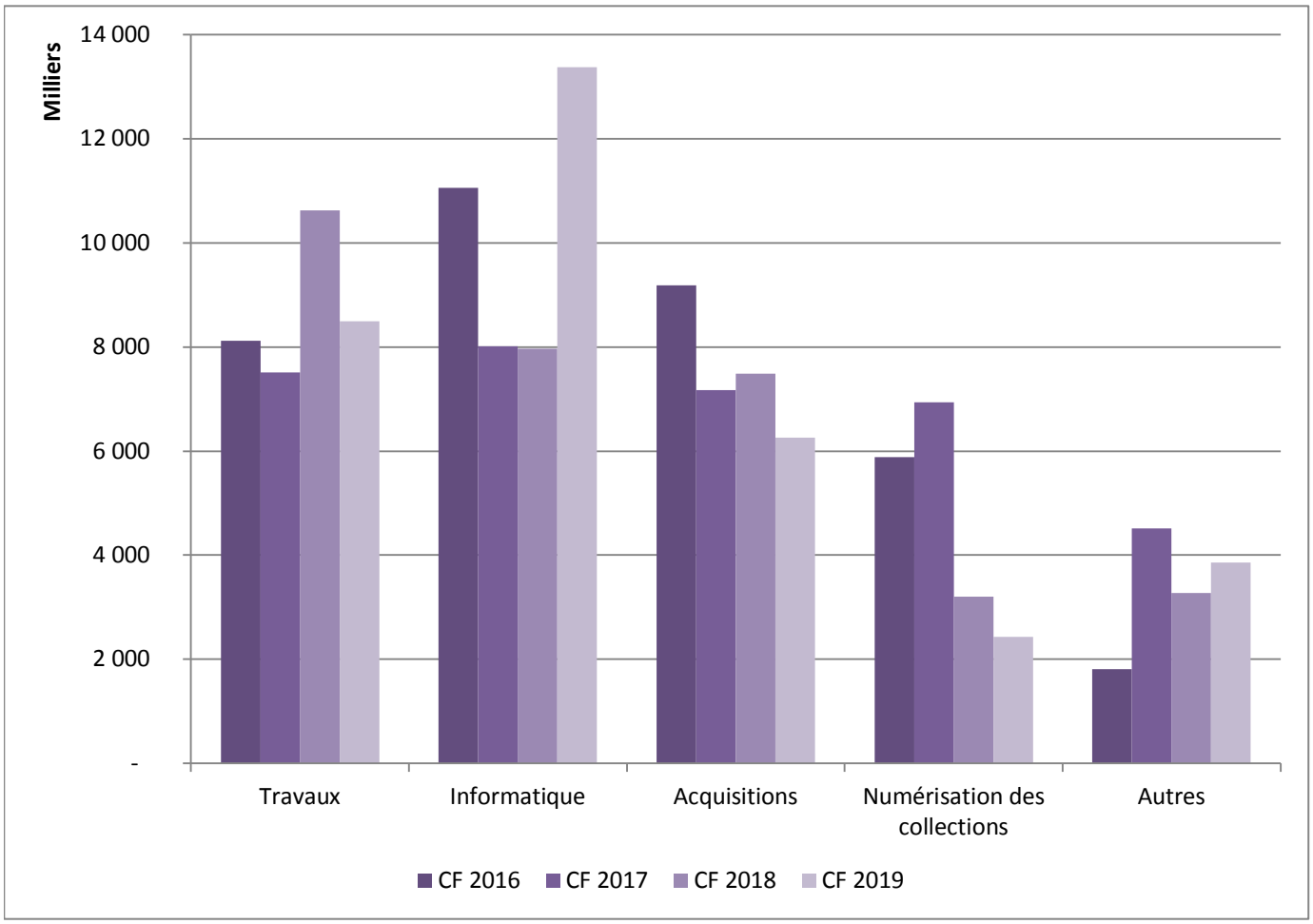

Le compte financier 2019 : principaux postes en fonctionnement

Postes de fonctionnement en CP	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019
Exploitation technique / Sûreté Sécurité	26 592 248	29 580 548	28 546 081	28 996 400
Informatique	6 376 458	5 366 609	5 636 742	6 295 639
Collections (Acquisitions, conservation)	5 736 506	5 373 472	4 904 228	6 137 819
Difusion culturelle	2 986 579	2 832 870	2 663 841	2 741 648
Communication	993 012	1 385 654	1 327 218	1 357 993
Pôles associés	1 670 437	1 977 141	1 856 335	1 211 429
Action internationale, études et recherche	769 148	823 646	1 025 060	589 491
Charges financières et administratives	818 225	673 234	748 309	528 205
Dépenses relatives au personnel	1 641 539	1 354 735	1 590 761	1 339 766
Autres	168 841	368 648	319 448	185 545
	47 752 993	**49 736 557**	**48 618 023**	**49 383 936**

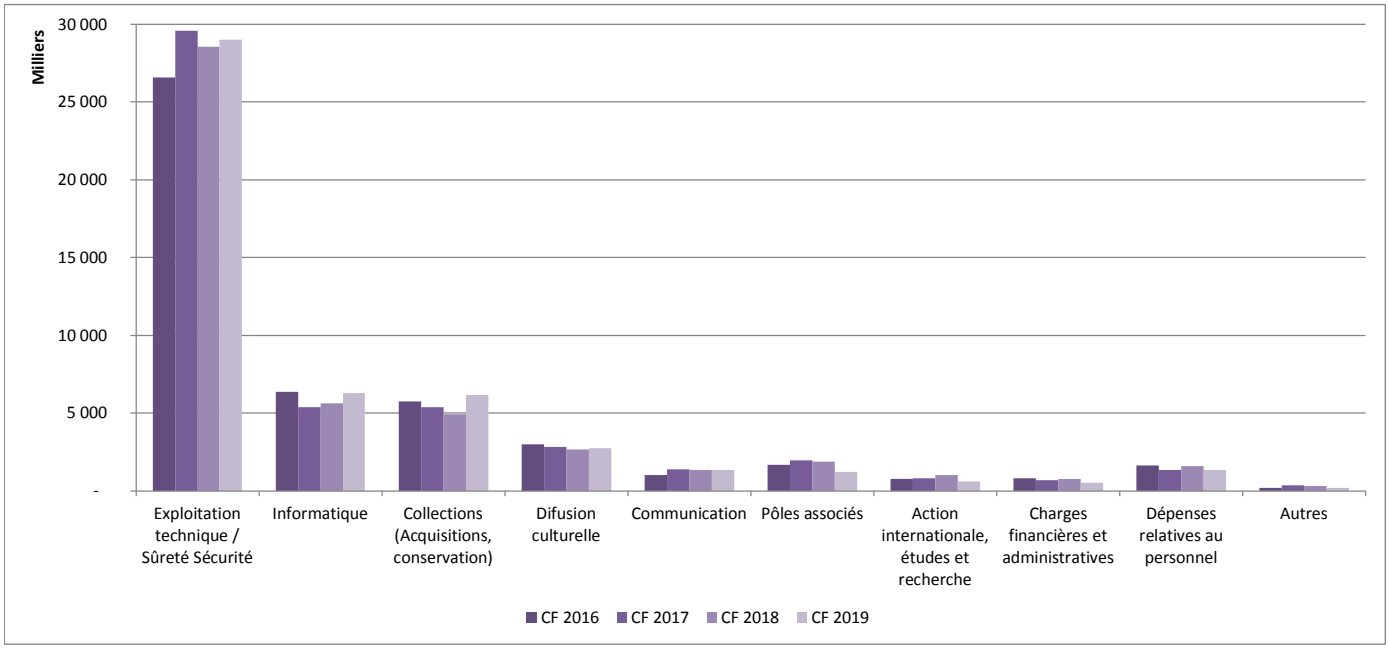

Le compte financier 2019 : recettes

Détail des recettes par origines

Recettes en GBCP	CF 2017	CF 2018	CF 2019
Subventions d'Etat	205 233 422	202 056 902	203 240 488
Autres subventions	6 829 379	6 126 118	1 259 716
Mécénat et parrainage	2 010 045	2 688 581	2 983 446
Billetterie (dont accès au salles de lecture et expositions)	1 569 951	1 712 807	2 138 803
Coproduction, tournées et itinérances de spéctacles et d'exposition	55 868	55 791	47 611
Activités commerciales (dont éditions et mise à dispo. infrastructures informatiques)	769 721	738 887	1 810 529
Valorisation du domaine	4 922 067	6 604 053	3 794 485
Valorisation des collections (dont reproduction et partenariats de numérisation)	2 004 794	1 814 072	1 320 757
Activités d'enseignement	121 534	62 807	88 830
Recettes diverses	5 282 728	4 642 668	4 278 203
Total recettes	**228 799 508**	**226 502 685**	**220 962 866**

Subventions Etat	203 240 488
Autres ressources	17 722 378

Autres subventions	1 259 716
Mécénat et parrainage	2 983 446
Billetterie	2 138 803
Itinérance expositions	47 611
Activités commerciales	1 810 529
Valorisation du domaine	3 794 485
Valorisation des collections	1 320 757
Activités d'enseignement	88 830
Recettes diverses	4 278 203

	CF 2017	CF 2018	CF 20019
Subventions Etat	90%	89%	92%
Autres ressources	10%	11%	8%

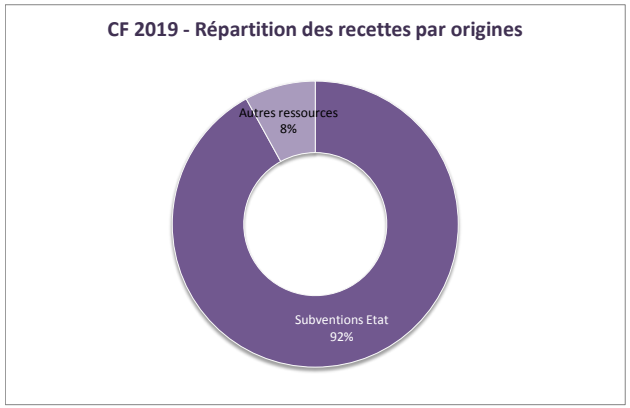

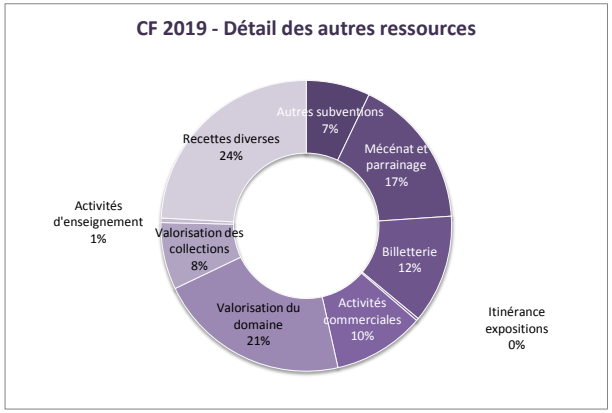

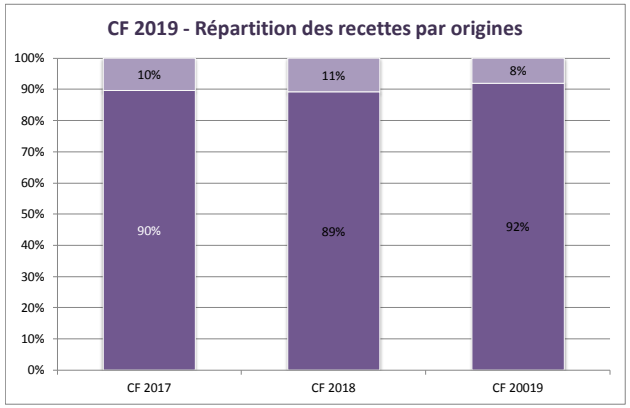

Le suivi des dépenses dirigeants

	2017	2018	2019
1. Frais de réception et de re	10 692	5 941	3 314
2. Déplacements (missions e	20 020	32 664	18 129
3. Autre	3 166	31 571	213
3.1 Formations	*3 166*	*2 047*	*213*
3.2 Véhicule de direction		*30 524*	

Organigramme de la Bibliothèque nationale de France

9 décembre 2019

chargée de mission
Christine SEMENCE

Présidente
Laurence ENGEL

Conseil d'administration
présidente : Laurence ENGEL

Conseil scientifique
président : Antoine COMPAGNON

Contrôleur financier
Christian DE LA ROCHEBROCHARD

Agence comptable
agent comptable : Charles SIMONNET

autorité qualifiée pour la sécurité des systèmes d'information
Arnaud BEAUFORT

responsable de la sécurité des systèmes d'information
Adoté CHILLOH

déléguée à la protection des données : Estelle GRAFF

cheffe de la mission pour la Gestion de la production documentaire et des archives
Anne LEBLAY

chef du projet Richelieu
Cheng PEI

cheffe de projet Implantation et gestion dynamique des collections
Ophélie RAMONATXO

responsable Innovation
Pauline MOIREZ

Directeur général
Denis BRUCKMANN

directeurs généraux adjoints
Arnaud BEAUFORT
Marie DE LAUBIER
Kevin RIFFAULT

directrice déléguée de BnF - Partenariats : Nathalie THOUNY

Délégation au Mécénat
déléguée
Kara LENNON CASANOVA

Délégation aux Relations internationales
déléguée : Isabelle NYFFENEGGER
adjoint : Bruno SAGNA

Délégation à la Stratégie et à la recherche
délégué : Thierry PARDÉ

Direction à la Diffusion culturelle
directeur : Thierry GRILLET
adjoint : Benjamin ARRANGER

Département des Expositions et des manifestations
directeur : David GUILLET

Département des Éditions
directeur : Benjamin ARRANGER

Direction des Publics
directeur : Olivier CHOURROT
adjointe : Françoise GUILLERMO

Département du développement des Publics et de la médiation
directrice : Marie-Laure CHEREL

Département de l'Accueil, de l'orientation et de la billetterie
directeur : Frédéric MARTIN

Délégation à la Communication
déléguée : Patrick BELAUBRE
adjoint : Jérôme LE SCANFF
adjointe : Catherine PETIT

Direction des Collections
directrice : Marie DE LAUBIER
adjoint chargé des Affaires administratives et financières
Georges-Henri VERGNE
adjointe chargée des Affaires scientifiques et techniques, cheffe de la mission de Coordination
Anne PASQUIGNON

conseiller pour la recherche et la valorisation et coordinateur scientifique du musée
Gennaro TOSCANO

Bibliothèque de l'Arsenal
directeur : Olivier BOSC

Département des Arts du spectacle
directeur : Joël HUTHWOHL
Maison Jean-Vilar (Avignon)
Lenka BOKOVA

Département des Cartes et plans
directrice : Eve NETCHINE

Département des Estampes et de la photographie
directrice : Sylvie AUBENAS

Département des Manuscrits
directrice :
Isabelle LE MASNE DE CHERMONT

Département des Monnaies, médailles et antiques
directrice : Frédérique DUYRAT

Département de la Musique
directeur : Mathias AUCLAIR
Bibliothèque-musée de l'Opéra
Benoît CAILMAIL

Département de l'Orientation et de la recherche bibliographique
directrice : Virginie ROSE

Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme
directeur : Fabien PLAZANNET

Département Droit, économie, politique
directrice : Catherine AURERIN

Département Sciences et techniques
directeur : Michel NETZER

Département Littérature et art
directeur : Jean-Marie COMPTE
Centre national de littérature pour la jeunesse
directeur : Jacques VIDAL-NAQUET

Département de l'Audiovisuel
directrice : Pascale ISSARTEL

Réserve des livres rares
directeur : Jean-Marc CHATELAIN

Direction des Services et des réseaux
directeur : Arnaud BEAUFORT
adjointe chargée des questions scientifiques et techniques
Emmanuelle BERMES
adjoint chargé des questions administratives et financières
Thomas REBY

Département des Métadonnées
directrice : Frédérique JOANNIC-SETA

Département de la Conservation
directeur : Olivier PIFFAULT

Département de la Coopération
directrice : Sophie MAZENS

Département du Dépôt légal
directeur : Benoit TULEU

Département Images et prestations numériques
directeur : Sébastien PETRATOS

Département des Systèmes d'information
directeur : Jean-Marc CZAPLINSKI

Direction de l'Administration et du personnel
directeur : Kevin RIFFAULT
adjoint : N.

Département des Affaires juridiques et de la commande publique
directeur : Stéphane ALCANDRE

Département du Budget et des affaires financières
directrice : Katell GUIZIOU

Département des Moyens techniques
directeur : Daniel DURRITÇAGUE (intérim)

Direction déléguée aux Ressources humaines
directrice : Marine ROY
adjointe : Nadine DAN

Département du Personnel et des carrières
directrice : Nadine DAN (intérim)

Département des Politiques et du développement RH
directrice : Catherine PHAM

Les instances de concertation et de décisions

Liste des membres au 31 décembre 2019

1. Conseil d'administration

Laurence ENGEL
Présidente de la Bibliothèque nationale de France

Membres du conseil d'administration pouvant se faire représenter :

Nicolas GEORGES
directeur chargé du Livre et de la lecture
direction générale des Médias et des industries culturelles
ministère de la Culture

Marie VILLETTE
secrétaire générale
ministère de la Culture

Françoise BANAT-BERGER cheffe de service, adjointe au Directeur général des patrimoines
chargée du service interministériel des Archives de France
direction générale des Patrimoines
ministère de la Culture

Martin AJDARI
directeur général des Médias et des industries culturelles
ministère de la Culture

Amélie VERDIER
directrice du Budget
ministère de l'Économie

Anne-Sophie BARTHEZ
directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Bernard LARROUTUROU
directeur général de la Recherche et de l'innovation
ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Laurent BILI
ministre plénipotentiaire
directeur général de la Mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Membres du conseil d'administration pouvant donner pouvoir :

Sophie-Justine LIEBER
Conseillère d'Etat au Conseil d'État

Gilles GUDIN de VALLERIN
Docteur en histoire, Conservateur Général des bibliothèques
Directeur des médiathèques et du livre de Montpellier Méditerranée Métropole

Emmanuel HOOG
CEO - Directeur Général
LNEI • Les Nouvelles Éditions Indépendantes

Stéphanie GROUDIEV
Conservatrice Générale des bibliothèques
Directrice du projet Grand équipement documentaire
Campus Condorcet

Térésa CREMISI
Éditrice
Éditions Flammarion

- Représentants du personnel

Titulaires :		*Suppléants :*	
Jean-Pierre SASTRE	CFDT	Frédéric DELAUNAY	CFDT
Christophe UNGER	CFDT	Caroline VRAND	CFDT
Chloé COTTOUR	CGT	Christine PATUREAU	CGT
Philippe MEZZASALMA	CGT	Ioannis MICHALOPOULOS	CGT

Représentants des lecteurs

N. *(représentante usagers bibliothèque de Recherche)*

Gordana JEVTIC *(représentante usagers bibliothèque d'étude Haut-de-jardin)*

Personnalités associées avec voix consultative

Denis BRUCKMANN
Directeur général
Bibliothèque nationale de France

Antoine COMPAGNON
président du Conseil scientifique
Bibliothèque nationale de France

Charles SIMONNET
agent comptable
Bibliothèque nationale de France

Christian DE LA ROCHEBROCHARD
contrôleur général économique et financier
Bibliothèque nationale de France

Personnalités invitées par le Président avec voix consultative

Arnaud BEAUFORT
directeur général adjoint
directeur des Services et des réseaux
Bibliothèque nationale de France

•Marie DE LAUBIER
directrice des Collections
Bibliothèque nationale de France

Kevin RIFFAULT
Directeur de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Marine ROY
directeur délégué aux Ressources humaines à la direction de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Thierry GRILLET
directeur de la Diffusion culturelle
Bibliothèque nationale de France

Isabelle NYFFENEGGER
déléguée aux Relations internationales
Bibliothèque nationale de France

Kara LENNON-CASANOVA
déléguée au Mécénat
Bibliothèque nationale de France

Thierry PARDÉ
délégué à la Stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

Patrick BELAUBRE
délégué à la Communication
Bibliothèque nationale de France

Katell GUIZIOU
directrice du département du Budget et des affaires financières
Bibliothèque nationale de France

Olivier CHOURROT
directeur de la mission de Préfiguration de la direction des Publics
Bibliothèque nationale de France

Nathalie THOUNY
directrice déléguée BnF-Partenariats
Bibliothèque nationale de France

2. Conseil scientifique

	Membres Titulaires
Président	Antoine COMPAGNON, professeur au Collège de France
Membre de droit	Astrid BRANDT-GRAU, cheffe du département de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture
Personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre de la Culture	Marie CORNU, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique
	Annette WIEVIORKA, directrice de recherche émérite au CNRS
Représentants d'institutions scientifiques et documentaires désignés par arrêté du ministre de la Culture	Antoine de BAECQUE, professeur à l'École normale supérieure
	Françoise BENHAMOU, professeure à l'université Paris-13
	Laurence BERTRAND-DORLÉAC, chercheuse et professeure d'histoire de l'art à l'Institut d'études politiques
	Catherine BRECHIGNAC, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences
	Éric de CHASSEY, directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art
	Paul LE CLERC, directeur du Centre mondial de l'Université de Columbia à Paris
	Nathalie LEGER, directrice générale de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine)
Assistent avec voix consultative	Laurence ENGEL, présidente de la BnF
	Denis BRUCKMANN, directeur général de la BnF
	Martin AJDARI, directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture
	Brigitte PLATEAU, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Représentants élus des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la BnF	Jean-Dominique MELLOT, direction des Collections (CFDT)
	Caroline VRAND, direction des Collections (CFDT)
Représentants élus des autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement	Isabelle OLIVERO, direction des Collections (CFDT)

	Jean-Pierre SASTRE, direction des Collections (CFDT)
Assistent au Conseil scientifique	Arnaud BEAUFORT, directeur général adjoint, directeur des Services et des réseaux
	Patrick BELAUBRE, délégué à la Communication
	Marie de LAUBIER, directrice générale adjointe, directrice des Collections
	Kévin RIFFAULT, directeur général adjoint, directeur de l'Administration et du personnel
	Thierry GRILLET, directeur de la Diffusion Culturelle
	Thierry PARDÉ, délégué à la Stratégie et à la recherche
	Gennaro TOSCANO, conseiller scientifique auprès du directeur des Collections pour le Musée, la recherche et la valorisation des collections

3. Comité technique

Représentants de l'administration

Laurence ENGEL
Denis BRUCKMANN
Kevin RIFFAULT
Marine ROY
Arnaud BEAUFORT
Marie DE LAUBIER
Thierry GRILLET

Représentants du personnel

Membres titulaires	*Membres suppléants*
CFDT	
Jean-Pierre SASTRE	Caroline VRAND
Frédéric DELAUNAY	Camille JOVE
Christophe UNGER	Pascal DODIN
CGT	
Céline GASPARD	Gaël MESNAGE
Céline CHICHA-CASTEX	Chloé COTTOUR
Jérôme BOILLET	Pierre-Emmanuel DUBOIS
Christine PATUREAU	Ioannis MICHALOUPOULOS
SUD	
Julie JOURDAN	Nadia KHELIFI
Boris RATEL	Pedro PINHO MARTINS
SNASUB-SNAC (FSU)	
Frédéric WEISZ	Jean-François BESANÇON

4. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Administration
Denis BRUCKMANN
Kevin RIFFAULT
Marine ROY
Georges-Henri VERGNE
Stéphane TISSIER
Olivier PIFFAULT

Personnel

Membres titulaires	*Membres suppléants*
CFDT	
Emmanuel AUROYER	Frédéric DELAUNAY
Jean-Pierre SASTRE	Camille JOVE
Christophe UNGER	Antoine PROVANSAL
CGT	
Maud BONNEFON	Kathleen MARTINEZ
Gaël MESNAGE	Christine PATUREAU
Lucie PROVERA	Rosa RAZAFIARIVELO
Natacha ROSILLO	Manon TERTRAIN-BLOCH
FSU	
Olivier JOLY	Nadège DUQUEYROIX
SUD	
Melissa VIGUIE	Fabrice LARCADE
Médecin de prévention	***Conseillère de prévention***
N.	Marie-Hélène KOENIG
ISST	***Chef du service Hygiène Sécurité Environnement***
Jean-Pierre FABRE	Pascal PEUCHMAUR

Assistants de prévention :

Marianne DUBURQUOIS (François-Mitterrand)	Florence GROSHENS (François-Mitterrand)
Rémi DARTIGUES (François-Mitterrand)	Vanessa RICHARD (François-Mitterrand)
Régyne DUMONT (François-Mitterrand)	Alexandre ISOLA (Bussy Saint-Georges)
Caroline FANTINI (Richelieu)	Paola GUAYROSO (François-Mitterrand)
Michèle GENTIL(Sablé-sur-Sarthe)	David ZERDOUN (François-Mitterrand)
Fabrice CUSSAC (Arsenal)	Annick LE FOLLIC (François-Mitterrand)
Maud LEVETEAU (François-Mitterrand)	Sylvie BANSE (François-Mitterrand)

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France

Version consolidée au 31 décembre 2019

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de la culture et de la francophonie et du ministre du budget, porte-parole du Gouvernement,

Vu la Constitution, et notamment son article 13, ensemble l'ordonnance n° 58-436 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État, et notamment son article 1er ;

Vu le code du domaine de l'État ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal ;

Vu le décret du 30 juin 1934 relatif à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à la bibliothèque de l'Arsenal ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 fixant la liste des offices et établissements autonomes de l'Etat assujettis au contrôle financier ;

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif à la fusion des bibliothèques musicales ;

Vu le décret du 8 avril 1938 portant création d'une phonothèque nationale ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ;

Vu le décret n° 59-587 du 29 avril 1959 modifié relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-486 du 28 mai 1964 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu le décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de la Bibliothèque nationale en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de l'Établissement public de la Bibliothèque de France en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la culture et de la francophonie en date du 10 décembre 1993 ;

Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

- **TITRE Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.**

Article 1

Il est créé, sous le nom de Bibliothèque nationale de France, un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

Article 2

La Bibliothèque nationale de France a pour missions :

1° De collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ;

À ce titre :

elle exerce, en vertu de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 20 juin 1992 susvisée, les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale ; elle gère, pour le compte de l'État, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale ;

elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ;

elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale ;

2° D'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;

À ce titre :

elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;

elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;

elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ;

elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ;

elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ;

3° De poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation, notamment de ceux dont la construction est entreprise par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ainsi que de préparer leur mise en service et leur ouverture au public ;

4° De préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée.

Article 3

Pour l'exercice de ses missions, la Bibliothèque nationale de France peut notamment :

1° Acquérir les biens meubles ou immeubles nécessaires ;

2° Effectuer des études, réaliser des travaux pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bâtiments de la Bibliothèque nationale de France, conclure avec d'autres personnes publiques ou privées des conventions de nature à lui assurer un environnement approprié ;

3° Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances, notamment pour des activités de coédition, à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;

4° Coopérer, en particulier par la voie de convention ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours ;

5° Concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées ;

6° Prendre des participations financières ou créer des filiales ;

7° Accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exercice de ses missions ;

8° Acquérir ou exploiter tout droit de propriété intellectuelle.

À la demande du ministre chargé de la culture, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé de la coopération, la Bibliothèque nationale de France participe, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles nationales, des règles communautaires et des accords internationaux, ainsi qu'à la représentation de la France dans toute instance internationale.

- **TITRE II : ORGANISATION ADMINISTRATIVE.**

Article 4

- Modifié par DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16

Le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France comprend, outre le président de l'établissement, dix-neuf membres :

1° Huit membres de droit :

a) Le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ;

b) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;

c) Le directeur chargé des archives au ministère chargé de la culture ou son représentant ;

d) Le responsable du service du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture ou son représentant ;

e) Le directeur chargé du budget au ministère chargé du budget ou son représentant ;

f) Le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ;

g) Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche ou son représentant ;

h) Le directeur chargé des relations culturelles internationales au ministère des affaires étrangères ou son représentant ;

2° Un membre du Conseil d'État nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du vice-président du Conseil d'État :

3° Quatre représentants du personnel élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture ;

4° Quatre personnalités du monde culturel, scientifique et économique désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Deux représentants des usagers élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des membres mentionnés au 3°, un suppléant est élu, dans les mêmes conditions que le titulaire.

Les membres mentionnés aux 2°, 4° et 5° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Les membres mentionnés au 3° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 5

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 3 JORF 10 novembre 2006

Le président et les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

À l'exception de celles du président de l'établissement, les fonctions de membre du conseil d'administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Article 6

- Modifié par Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 (V) JORF 10 mai 2005
- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 4 JORF 10 novembre 2006

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président qui fixe l'ordre du jour. Il est en outre convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle du tiers de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par le directeur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture.

Les questions dont le ministre chargé de la culture ou le tiers des membres du conseil d'administration demandent l'inscription à l'ordre du jour sont inscrites de droit.

Le directeur général, le président du conseil scientifique, le membre du corps du contrôle général économique et financier et l'agent comptable ainsi que toute personne dont le conseil ou son président souhaite recueillir l'avis assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à

nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Chacun des administrateurs mentionnés aux 2°, 4° et 5° de l'article 4 peut donner mandat, par écrit, à un autre administrateur, dans la limite de deux pouvoirs détenus par administrateur.

En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 6°, au 7°, au 10° relatives à la politique tarifaire, à la fixation des droits d'entrée, aux tarifs des prestations et au 11° de l'article 7 peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Article 7

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 5 JORF 10 novembre 2006

Le conseil d'administration délibère sur :

1° Les orientations de l'établissement, ainsi que sur son programme d'activités et d'investissement ;

2° Le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement public ainsi que le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice ;

3° Le rapport annuel d'activité ;

4° L'organisation générale des services, la liste des départements et leur implantation sur les sites ;

5° Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de vente et de baux d'immeubles ;

6° L'acceptation des dons et legs ;

7° L'exercice des actions en justice et les transactions ;

8° Les conditions générales de passation des marchés et la composition de la commission d'appel d'offres prévue par le code des marchés publics ;

9° Les prises, extensions et cessions des participations et créations de filiales ;

10° La politique tarifaire de l'établissement et la fixation des droits d'entrée et des tarifs des prestations ainsi que des redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;

11° L'approbation des concessions.

Le conseil d'administration est consulté sur le règlement intérieur de l'établissement et les conditions d'ouverture au public.

Dans les matières énumérées aux 6°, 7° et 10°, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président de l'établissement.

Il arrête son règlement intérieur.

Article 8

- Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours

qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives au 2° autres que le compte financier, aux 4°, 5°, 10° et 11° de l'article précédent deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé du budget et, dans la limite de leurs attributions, le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé du domaine, s'ils n'y font pas opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives aux 8° et 9° du même article doivent, pour devenir exécutoires, faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture, du ministre chargé du budget et, dans la limite de ses attributions, du ministre chargé de l'économie.

Article 9 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 7 JORF 10 novembre 2006

Article 10

- Modifié par DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16

Le président de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable deux fois par période de trois ans, sur proposition du ministre chargé de la culture.

Article 11

- Modifié par Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 (V)
- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 8 JORF 10 novembre 2006

Le président de la Bibliothèque nationale de France dirige l'établissement public.

À ce titre :

1° Il prépare les délibérations du conseil d'administration et en exécute les décisions ;

2° Il accomplit tous les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 7 ;

3° Il gère le personnel. Il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires de l'établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement et les affecte dans les différents services ;

4° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;

5° Il conclut les conventions engageant l'établissement ; il est l'autorité responsable des marchés ;

6° Il prend, sous réserve de l'accord du membre du contrôle général économique et financier et d'une ratification par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance, les décisions modificatives du budget qui ne comportent ni une augmentation du montant total des dépenses, ni un accroissement des effectifs, ni une diminution du montant total des recettes, ni de virements de crédits entre la section de fonctionnement et la section des opérations en capital, ou entre les chapitres de personnel et les chapitres de matériel ;

7° Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Il peut déléguer sa signature au directeur général.

En cas d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'établissement ainsi que celles d'autorité responsable des marchés sont exercées par le directeur général.

Article 12

Le directeur général de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret, sur proposition du président de l'établissement.

Il assiste le président dans ses fonctions et, à ce titre, peut recevoir de lui toute délégation pour assurer la direction des services de l'établissement.

Il peut déléguer sa signature aux chefs des services placés sous son autorité.

Article 13

Le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France est composé de dix-sept membres :

1° Trois membres de droit :

le président du Conseil supérieur des bibliothèques ;

le chef de la mission de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la culture ;

le chef de la mission scientifique et technique au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

2° Deux membres des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la Bibliothèque nationale de France élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

3° Deux membres représentant les autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

4° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Sept représentants d'institutions scientifiques et documentaires, françaises et étrangères, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de l'établissement, le directeur général, le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant et le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant assistent aux séances avec voix consultative.

Article 14

Le président du conseil scientifique est nommé au sein de ce conseil par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les membres autres que les membres de droit sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le président et les membres du conseil scientifique ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations, ni assurer de prestations pour ces entreprises, à l'exception des entreprises d'édition.

Les fonctions de membre du conseil scientifique ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par le décret du 28 mai 1990 susvisé.

NOTA :

Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 art. 12 X : Dans tous les textes où il est fait mention, pour les déplacements temporaires, des décrets des 12 mars 1986,12 avril 1989,28 mai 1990 et 22 septembre 1998, ces références sont remplacées par celles du présent décret à compter du 1er novembre 2006.

Article 15

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président. Il est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche et fait toutes propositions relatives à la politique scientifique de l'établissement.

- **TITRE III : RÉGIME FINANCIER.**

Article 16

- Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

L'établissement est soumis aux dispositions des titres Ier et III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 17 (abrogé)

- Abrogé par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Article 18

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 9 JORF 10 novembre 2006

Les ressources de l'établissement comprennent :

1° Les subventions, avances, fonds de concours ou contributions qui lui sont attribués par l'État, les collectivités locales, les établissements publics et sociétés nationales et les personnes privées ;

2° Le produit des droits d'entrée et de visite ;

3° Les dons et legs ;

4° Le produit des concessions ;

5° Le produit des participations ;

6° Le produit des aliénations ;

7° Les revenus des biens meubles et immeubles et les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;

8° Le produit des opérations commerciales de l'établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;

9° Toutes autres recettes ou ressources permises par les lois et règlements en vigueur.

Article 19

Les dépenses de l'établissement comprennent :

1° Les frais de personnel ;

2° Les frais de fonctionnement ;

3° Les frais d'étude ;

4° Les frais d'équipement ;

5° De manière générale, toutes dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 20

- Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Des régies d'avances et de recettes peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.

- **TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.**

Article 21

La Bibliothèque nationale de France reçoit la garde des ouvrages, documents et collections ayant fait l'objet du dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale ou acquis à titre gratuit ou onéreux par la Bibliothèque nationale ou par l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

La Bibliothèque nationale de France acquiert et conserve pour le compte de l'État les documents et objets achetés sur les crédits dont elle dispose, ou provenant de dons et legs qui pourraient lui être consentis.

Les collections mentionnées à l'article 2 du présent décret restent la propriété inaliénable de l'État.

Article 22

La Bibliothèque nationale de France est substituée aux droits et obligations de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 23

Jusqu'à la première élection des représentants du personnel et des représentants des usagers, le conseil d'administration siège valablement sans ces représentants. Les représentants du personnel et les usagers siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.

L'élection des représentants du personnel aura lieu dans un délai de quatre mois à compter de la publication du présent décret.

Article 24

Jusqu'à la nomination du président de la Bibliothèque nationale de France, le directeur du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture exerce à titre intérimaire les fonctions de président. Il peut déléguer sa signature.

Article 25

Sont abrogés :

le décret n° 83-226 du 22 mars 1983 modifié relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale :

les décrets n° 89-745, n° 89-746 et n° 89-747 du 17 octobre 1989 relatifs, respectivement, au statut d'emploi de l'administrateur délégué, du directeur scientifique et du directeur technique de la Bibliothèque nationale ;

le décret n° 89-777 du 13 octobre 1989 portant création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 26

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 10 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 11 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 12 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 13 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 14 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 15 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 16 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 17 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 18 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 19 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 2 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 20 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 21 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 22 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 41 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 7 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 8 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 9 (M)

Article 27

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie Décret n°59-587 du 29 avril 1959 - art. Annexe (V)

Article 28

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 10 JORF 10 novembre 2006

Les dispositions du présent décret peuvent être modifiées par décret en Conseil d'État, à l'exception de celles de l'article 10 en tant qu'il prévoit que le président de l'établissement est nommé par décret en conseil des ministres.

Article 29

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie, le ministre de la culture et de la francophonie, le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

François MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

Édouard BALLADUR

Le ministre de la culture et de la francophonie,

Jacques TOUBON

Le ministre des affaires étrangères,

Alain JUPPÉ

Le ministre de l'économie,

Edmond ALPHANDÉRY

Le ministre du budget,

porte-parole du Gouvernement,

Nicolas SARKOZY

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

François FILLON

Le ministre de la fonction publique,

André ROSSINOT